BIBLIOTHEQUE
HOTEL DU GOUVERNEMENT
GRANDE ALLEE
QUEBEC QUE

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

85e année — No 201 | QUEBEC, VENDREDI 11 JANVIER 1952 | 5 CENTS LE NUMERO

(LA NUIT (DE 8 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.)
ET LES JOURS DE FETE
Rédacteur en chef 5-3949
Chef de nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

CHUTE D'UN BIMOTEUR: 23 MORTS

Les élévateurs à grain

En attendant le creusage de l'estuaire de la Rivière Saint-Charles, les élévateurs à grain du port de Québec sont en état, ou devraient l'être, de charger du blé sur les navires accostés de l'autre côté de la jetée. Les convoyeurs sont là pour assurer ce service. Il se peut que cet outillage ait besoin de réparations. Le rapport de la Chambre de Commerce en fait mention. Cependant, depuis que ces installations sont en place, on n'en a pas tiré tout l'avantage prévu par les gouvernements de Sir Wilfrid Laurier et de Sir Robert Borden. Comme question de fait, on les a utilisées surtout lorsque les élévateurs du port de Montréal ne suffisaient pas à la besogne. Il en serait peut-être autrement si Québec avait un représentant à la Commission du Transport ou au Conseil des Ports Nationaux. Pourquoi faut-il que ces postes de commande soient confiés à des hommes d'affaires particulièrement intéressés à d'autres problèmes que ceux d'une ville pourtant destinée à redevenir le principal port océanique du Saint-Laurent ? Au point de vue du nombre et du tonnage des vaisseaux qui les fréquentent, les ports de Montréal, de Toronto, de Port-Arthur seront toujours plus achalandés que celui de Québec. Ce qui n'empêche pas le port local d'avoir une importance nationale qui ne fera que grandir avec le temps et les circonstances. On s'en était rendu compte, en 1917, lorsque c'est de ce point géographique que sont partis quelques-uns des plus forts convois de troupes américaines. Cette valeur stratégique est donc à considérer, en attendant des éventualités d'un ordre moins grave.

Gazette rimée

Année bissextile

A tous ces bons célibataires
prétentieux ou réfractaires,
qui croient qu'au 29 février
l'amour viendra les en prier.

Il est de mon devoir de dire
qu'ils sont voués jusqu'au martyre
à leur état d'isolement
par des êtres sans dévouement.

Fille nubile, sotte ou sage,
se comporte selon l'usage
lorsqu'il s'agit homme ou poisson
d'aguicher à son hameçon.

Que l'année ou non bissextile
lui rende ce truc plus facile,
il est permis de le penser,
partant de muser ou ruser.

Mais toujours elle tend sa ligne
au sujet qui en parait digne,
et c'est aux plus jolis garçons
qu'elle réserve ses façons.

Et jamais un célibataire
à moins que d'être millionnaire
par elle ne sera séduit
le 29, pas plus qu'aujourd'hui.

L'octroi aux collèges

L'octroi que le gouvernement fédéral veut donner aux collèges et aux universités est basé sur la population de chacune des dix provinces du Canada. La part des institutions de la province de Québec serait de deux millions de dollars, si le gouvernement de M. Duplessis voulait bien s'entendre avec le gouvernement de M. Saint-Laurent. Est-il besoin de rappeler ici que cet argent viendra du revenu de la taxation, auquel contribuent les familles canadiennes-françaises ? Raison de plus pour ne pas s'objecter à une aide pécuniaire en tout semblable à une ristourne. Sans vouloir contredire certaines prétentions officieuses, il est permis de croire que la population de cette province n'est pas plus fortunée que la moyenne des autres populations provinciales. Ce besoin a été cause de leurs revendications lorsqu'il s'est agi d'instituer les assurances ou allocations sociales. Les droits sacrés n'en ont pas encore souffert. De même que la volonté populaire a fini par l'emporter dans tous les cas sur des objections de conscience, de même il en sera des octrois offerts aux institutions d'enseignement universitaire. Mieux vaut donc accepter de bonne grâce ce que le peuple revendique justement.

Vote de non confiance

Le sage n'entreprend rien qu'il ne soit capable de mener à bonne fin. Ce dicton populaire revient à la mémoire, à l'occasion d'une déclaration opportune du général Montgomery. "La politique militaire que nous avons poursuivie en Corée ne rapporte rien qui vaille". Cette opinion à la valeur d'un vote de non confiance en l'autorité qui a entraîné quelques démocraties dans une aventure sans issue. De par un engagement téméraire, le gouvernement du Canada a cru qu'il était obligé de participer à cette coûteuse campagne. Proportionnellement à ses ressources humaines, la brigade qu'il a envoyée et qu'il maintient en Corée est une contribution plus onéreuse que celles de tous les autres pays généreux, les Etats-Unis exceptés. S'il faut en juger par certaines déclarations enthousiastes, on tentera de recruter encore des milliers de volontaires pour remplacer, à l'occasion, les troupiers canadiens tués, blessés, en congé de maladie ou de mérite, du premier contingent parti pour cette rive lointaine. Cette propagande parait détestable à nombre de Canadiens qui n'ont pas plus confiance que Montgomery dans le jugement politique du président Truman.

Pour le nivellement des taux de fret

Otawa, 11. (PC) Les commissaires du transport ont préparé les plans de mesures propres à hâter la mise en vigueur d'un nivellement des taux de fret à travers tout le pays.

A sa première réunion consacrée à ce travail d'égalisation, depuis que le Parlement a ordonné la préparation d'un tel plan vers la fin de l'an dernier, la commission a laissé entendre que de nouveaux taux temporaires seront préparés au cours des prochains mois.

Les estimés officiels disaient jusqu'ici qu'il faudrait plusieurs années avant qu'on ne réussisse à égaliser les taux et la déclaration faite par la Commission réduit considérablement ce délai.

Avantages à prendre du blé dans nos élévateurs

Les officiers du Pacifique Canadien ont admis hier qu'au taux actuel, il est peut-être intéressant — même pour un paquebot faisant surtout le service des passagers — de prendre du blé des élevateurs du port de Québec.

"Cependant, ont-ils précisé, au cours d'une entrevue avec les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce de Québec, dans les circonstances présentes, l'entrée de l'estuaire de la rivière St-Charles — à cause des courants occasionnés par la marée — offre des risques trop grands pour que l'"Empress of Scotland" puisse s'y rendre afin de prendre à son bord une cargaison de blé."

Par ailleurs, un porte-parole de la Chambre nous a déclaré que des spécialistes en navigation consultés par son organisme ont exprimé un avis contraire.

Les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce de Québec ont rencontré hier les officiers du Pacifique Canadien, M. C.-E. Jefferson, vice-président du Service du Transport, le commandant R.-W. McMurray, ancien directeur du Service maritime, et M. A.-C. MacDonald, qui vient de succéder au commandant McMurray.

Etaient présents à cette entrevue, pour représenter la Chambre de Commerce, MM. Ernest Moreau, président de la Chambre; Jules Précourt, premier vice-président; Yvon-R. Tassé, deuxième vice-président; Roger Vézina, directeur général, et Yves Poisson, secrétaire-trésorier.

Au cours de l'entrevue, les problèmes d'ensemble du port ont été discutés, de même que quelques problèmes particuliers, tels que le paiement des taux de quayage par les compagnies de transport ferroviaire et le triage des wagons au quai de l'Anse-au-Foulon.

Les officiers du Pacifique Canadien ont de nouveau assuré les représentants de la Chambre que leur décision de conduire l'"Empress of Scotland" jusqu'à Montréal n'a aucunement été inspiré par un sentiment d'inimitié envers Québec, mais plutôt pour des raisons "purement économiques."

Pour appuyer leur décision de ne pas entreprendre le chargement de blé à Québec, les officiers du Pacifique Canadien ont précisé que le transport d'une seule cargaison de blé est moins payant que de s'oc-

(Suite à la page 7, 2e col.)

L'appareil s'écrase sur le flanc d'une montagne du pays de Galles. — Trois membres d'équipage et vingt passagers perdent la vie. — Trois cadavres retrouvés.

Caernarvon, Galles, 11 (PA) Un transport bimoteur irlandais, luttant contre des vents contraires, la pluie et le grésil, s'est écrasé sur le flanc d'une montagne du pays de Galles, hier soir, et l'on rapporte que ses trois membres d'équipage et ses vingt passagers ont perdu la vie. Jusqu'ici, on n'a retrouvé que trois cadavres à une certaine distance des débris calcinés de l'avion, sur le flanc du Moel Siabod, de 3,560 pieds d'altitude. Ce mont est le plus élevé du pays de Galles.

L'avion, un DC-3 de la compagnie irlandaise Air Lingus, filait de Londres vers Dublin. L'accident est survenu à 7 h. 10 hier soir (2 h. 10, hier après-midi, heure de Québec).

Depuis qu'elle a inauguré son service en 1936, c'est le premier accident que subit la compagnie Aer Lingus. A Londres, un représentant de la compagnie a dit que le pilote de l'avion était James Keohane et le premier officier, Alec Newman.

W.-H. Whelan, gérant du district de Londres de l'Aer Lingus, dit qu'un avion spécial a quitté Dublin hier soir avec des techniciens de la compagnie qui poursuivront une enquête sur les lieux. Il a refusé de divulguer les noms des passagers tant que la liste n'aura pas été vérifiée.

L'avion communiqua pour la dernière fois avec le poste de radio Nevin, au sud d'Anglesey, à 7 h. hier soir. L'avion portait le nom de Saint-Kevin, suivant la coutume de la compagnie de donner un nom de saint à chacun de ses appareils.

Apparemment, l'avion heurta le flanc de la montagne et piqua du nez dans un terrain marécageux. C'est ce qui expliquerait le fait que les cadavres et les effets personnels des passagers furent éparpillés parmis les rochers et les broussailles.

Un Gallois, Gwilyn Moorfield, a fait la description suivante de la scène:

"Le nez de lavion était enfoncé dans le marécage et les débris éparpillés sur une vaste étendue. Les cadavres de trois personnes furent trouvés près des débris et descendus de la montagne jusquaux ambulances qui attendaient.

"La première équipe de sauveteurs parvint sur les lieux peu après 9 h. 15 du soir. Elle dut envoyer quelqu'un chercher des pelles et autres instruments pour déterrer les débris. Les chercheurs durent travailler à la lumière de lanternes et de lampes de poche dans des conditions lamentables."

Huit ambulances et quatre pompes à incendie des villes environnantes ont été dépêchées sur les lieux.

Alexander ne peut occuper le poste d'Eisenhower

(Par Douglas HOW)

Ottawa, 11 (PC) Il y a empêchement insurmontable à la nomination du vicomte Alexander au poste qu'occupe le général Eisenhower en Europe: le gouverneur général n'est pas américain.

Dans les milieux diplomatiques on dit que le nom du vicomte est souvent mentionné par les officiers du pacte atlantique. On s'accorde à dire que l'ancien maréchal britannique d'origine irlandaise ferait certes un excellent successeur au général Eisenhower, si jamais celui-ci doit abandonner son poste et se présenter aux électeurs américains comme candidat à la présidence.

Mais il faut que le chef des armées des pays du pacte atlantique soit américain, selon les ententes conclues. Or, on n'a jusqu'à maintenant mentionné que trois généraux, tous américains, qui pourraient être appelés à remplacer le général Eisenhower.

En fait, on parle du général Omar Bradley, chef de l'état-major américain; du général Matthew-B. Ridgway, commandant des forces des Nations Unies en Extrême-Orient, et du général Alfred Gruenther, actuellement bras droit du général Eisenhower en Europe.

Le nom du général Gruenther est probablement celui qui est le moins familier aux Canadiens. On dit cependant que cet officier a fait une très bonne impression sur le ministre de la Défense nationale, l'hon. Brooke Claxton, et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson.

Le général Gruenther possède plusieurs des qualités du général Eisenhower. Son seul désavantage est le fait qu'il n'a jamais eu à commander directement une armée, avant passé sa carrière militaire comme officier d'état-major. Mais ceci n'est pas d'une gravité irrémédiable, puisque le poste du général Eisenhower en France est avant tout un poste diplomatique.

D'autre part, il se peut que M. Churchill, au cours de son séjour à Ottawa, laisse entendre au vicomte Alexander qu'il aimerait le voir reprendre l'uniforme.

De son côté, le gouverneur général, dont le mandat au Canada se termine à l'automne, ne sait pas encore à quel poste on le destine. Dans son entourage immédiat on dit que le vicomte aimerait simplement se retirer de la vie publique dès son retour en Angleterre.

Churchill à Ottawa

New-York, 11 (PA) Le mauvais temps, rendant impossible une envolée, a écourté la visite de M. Winston Churchill à New-York et il est parti hier soir par train pour Ottawa. Le premier ministre de Grande-Bretagne avait l'intention de se rendre par avion aujourd'hui dans la capitale canadienne, mais son hôte, le financier de 81 ans, M. Bernard Baruch, a dit aux journalistes: "Le temps n'est pas propice aux envolées."

M. Churchill est arrivé à New-York mercredi, présumément pour se reposer, mais quatre secrétaires ont dû abattre une lourde besogne alors qu'il a dicté d'innombrables lettres, mémoires et instructions diverses. En outre, l'énergique chef britannique a commencé à préparer le discours qu'il doit prononcer à Ottawa lundi. Malgré tout cela, il a trouvé le temps de rencontrer de vieux amis à l'heure du lunch et du dîner. Parmi ces visiteurs il y avait le duc de Windsor, ancien roi d'Angleterre. C'est M. Churchill qui avait rédigé le mémorable discours d'abdication, il y a 15 ans, quand il a quitté le trône pour épouser la duchesse, l'ancienne Mme Wallis Simpson. Le duc a précisé que sa visite "était purement une visite d'amitié". Il a ajouté que la dernière fois qu'il avait vu M. Churchill c'était en novembre, à Londres.

M. Churchill aura des entretiens avec le premier ministre St-Laurent et ses collègues. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, et d'autres collègues britanniques qui sont restés à Washington le rejoindront à Ottawa. M. Churchill doit retourner à Washington mardi pour y préparer un discours de circonstance à l'intention d'une séance conjointe du Congrès américain le lendemain.

Pearson craint une attaque des rouges

Ottawa, 11 (PC) Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson, a déclaré qu'il est possible que les communistes lancent une attaque contre le sud-est de l'Asie, plus précisément contre l'Indochine, le Siam et la Birmanie.

"Si cela arrivait, a déclaré M. Pearson au cours d'une conférence de presse, il en résulterait une situation confuse qui rendrait difficile l'intervention des Nations Unies comme pour le cas de la Corée. En d'autres mots, l'agression pourrait bien être déguisée."

M. Pearson a ainsi commenté le passage du communiqué émis à la suite des entretiens entre le président Truman et M. Churchill, mandant que les deux hommes d'Etat ont reconnu le besoin pressant de mettre fin à la menace communiste en Extrême-Orient.

M. Pearson a déclaré que le danger d'une attaque communiste a été récemment souligné par M. Andrei Vishinski, ministre des Affaires étrangères de Russie, qui a affirmé devant les Nations Unies à Paris que des militaires américains sont rendus dans le sud-est de l'Asie et qu'il ne faudrait pas s'étonner si les Chinois décidaient d'intervenir.

"Il se peut que M. Vishinski, a dit M. Pearson, ait alors préparé une excuse à l'agression."

Le ministre a ajouté que la situation serait fort confuse parce que les Chinois attaqueront sans doute sous le déguisement de troupes de volontaires, tandis que le gouvernement communiste demeurera dans l'ombre. La situation ne serait certes pas aussi claire qu'en Corée, selon M. Person, alors que le gouvernement nord-coréen a ouvertement lancé l'agression.

Deux facteurs peuvent contribuer à l'agression rouge dans le sud-est de l'Asie, selon M. Pearson. D'abord, il se peut que les Russes aient décidé que le temps n'est pas venu d'attaquer l'Europe. Dans ce cas, il ne serait pas étonnant qu'ils cherchent un point faible de la défense des pays de l'ouest. Le sud-est de l'Asie est l'un de ces points.

Le second facteur serait que la Russie décide de conclure un armistice en Corée et cherche ensuite à continuer la guerre contre l'ouest dans un autre endroit.

Le Flying Enterprise enfonce dans la mer

Falmouth, Angleterre, 11. (PA) Le "Flying Enterprise" n'est plus. Il a coulé hier. Se rendant compte que le sort en était jeté parce que le navire n'était plus qu'une épave au gré de la mer en furie, le capitaine Kurt Carlsen et le capitaine en second du "Turmoil" Kenneth Dancy ont abandonné le navire. Ils ont plongé à la mer pour être recueillis par le gros remorqueur britannique "Turmoil" duquel ils ont pu observer l'"Enterprise" faire le plongeon de la mort.

Des débris de la cargaison évaluée à $1,000,000 jonchaient la mer.

Les sirènes des navires d'escorte se sont fait entendre comme en signe de deuil après cette extraordinaire bataille de deux semaines contre la mer en furie.

Ce navire de 6,711 tonnes, propriété de la ligne Isbrandtsen, donnait fortement de la bande à dabord depuis que la violence d'un ouragan avait causé une fissure dans ses ponts le 26 décembre dernier, et il a commencé de s'enfoncer définitivement hier vers 3.18 p.m. (10.18 a.m. hre). Quelques minutes après Carlsen et Dancy l'abandonnaient.

Le cargo s'est enfonce dans la mer à environ 35 milles au sud-est de la pointe Lizard, à l'endroit où les marées de la Manche anglaise rencontrent les puissants courants de l'Atlantique.

La veine du capitaine prenait fin.

C'est le 29 décembre que Carslen d'origine danoise et âgé de 37 ans, avait pris la décision de demeurer à bord de son navire après avoir fait évacuer les 40 hommes d'équipage et les 10 passagers à environ 320 milles des côtes. Un passager est mort. Pendant une longue semaine le capitaine est resté complètement seul à bord du cargo en détresse. C'est alors que le solide capitaine en second du "Turmoil", Kenneth Dancy, âgé de 27 ans a grimpé à bord du cargo vendredi dernier pour aider à Carlsen à installer un câble de remorque.

Des messages acerbes de la part des hommes qui se préoccupaient de la sécurité de Carlsen et de Dancy ont forcé hier les deux hommes à prendre une décision rapide et abandonner le cargo. Effectivement ils ont décidé d'abandonner le navire à 3:26 p.m. revêtus de ceintures de sauvatage ils ont saisi l'échelle de corde le long du flanc du "Turmoil". Ils ont été à l'eau trois ou quatre minutes et ont endossé des vêtements chauds dès leur arrivée à bord du gros remorqueur.

A la demeure de Carlsen à Woodbridge, dans le New-Jersey, la femme du capitaine, tendue d'émotion, a déclaré: "Je suis très heureuse que mon mari ait été sauvé".

La compagnie pour laquelle travaille Carlsen lui sera reconnaissant de ses efforts. M. Hans J. Isbrandtsen, président de la compagnie, a déclaré, la gorge serrée par l'émotion: "Beau travail Carlsen". Il a promis de lui confier le commandement d'un autre navire, probablement un second "Enterprise".

Le navire était couvert par les assurances pour une somme de $1,250,000. La valeur totale du navire et de sa cargaison est de $3,000,000 à $4,000,000. Carlsen le commandait depuis 1947.

Activité d'étudiants de Laval dans le domaine international

(Par Benoit Fleury)

Le rythme de l'activité est extrêmement rapide chez les étudiants universitaires d'aujourd'hui. Il en parait, car un groupe officiel de Laval, rendu hier soir à la gare Union pour accueillir deux des siens revenant d'Europe, n'en a trouvé qu'un. L'autre était déjà en route pour Rio-de-Janeiro, au Brésil.

M. André Desgagné, président de l'Association Générale des Etudiants de Laval (A.G.E.L.), est celui qui est de retour à Québec après avoir agi comme observateur canadien à une conférence internationale, tenue en Ecosse, où 1,758,800 étudiants de 28 pays étaient officiellement représentés. Ces pays sont ennuyés et gênés par l'influence communiste qui se manifeste au sein de l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) — seul organisme mondial d'étudiants — et cherchent une solution.

L'autre étudiant de Laval, M. Jean de Margerie, président général de la Fédération nationale des étudiants universitaires du Canada (F.N.E.U.C.), n'a quitté Edimbourg, Ecosse, que pour se rendre par avion à Rio-de-Janeiro, où l'attendent d'autres assises internationales.

M. de Margerie, qui est natif de Vonda, Saskatchewan, et termine cette année ses études en Médecine à Laval, représentera le Canada du 15 au 22 janvier au Brésil, quand sera tenue la première réunion internationale des étudiants des trois Amériques, en vue de la formation éventuelle d'une union pan-américaine.

Pour accueillir M. Desgagné, l'université centenaire de Laval était représentée par MM. les abbés Jacques Lesage, modérateur, et Adrien Falardeau, aumônier des étudiants. Plusieurs vedettes de l'activité étudiante à Laval, dont le directeur du "Carabin", M. Jean-Noël Tremblay, s'étaient jointes aux membres de la famille du voyageur.

Au domicile de ses parents — M. O. Desgagné, arpenteur-géomètre, et Mme Desgagné, 91 avenue Murray — le président de l'A.G.E.L. a bien voulu accorder une entrevue au représentant de notre journal.

"Les délégués canadiens sont en général satisfaits des résultats atteints à la conférence internationale d'Edimbourg", a-t-il dit. "On

(Suite à la page 15, 3e col.)

Comment Truman voit Eisenhower candidat

Washington, 11 (PA) Le président Truman a admis que le général Eisenhower devra résigner ses fonctions de commandant suprême des forces alliées en Europe s'il est nommé candidat à la présidence. Cependant, il a affirmé que jamais il ne relèvera le général Eisenhower de son commandement, à moins que le général ne le demande. Quant à Eisenhower, il a dit qu'il ne demandera pas à être relevé de son commandement. On sait, par contre, qu'il est prêt à accepter la candidature à la présidence si le parti républicain la lui offre.

Claxton fait l'éloge de notre 25e brigade

Ottawa, 11. (PC) L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense, a déclaré hier qu'il "est difficile de concevoir une meilleure force combattante" que la 25e brigade du Canada en Corée.

Dans une déclaration qu'il a faite à son retour de Corée, M. Claxton a dit que les membres de la 25e brigade "sont les mieux nourris, les mieux vêtus, les mieux équipés et les mieux rémunérés" de tous les soldats que le Canada ait eus.

"La guerre de Corée est dure ... et elle n'est pas finie, a dit M. Claxton. Mais à moins d'exigences imprévisibles de la guerre, les hommes de la brigade continueront à être relevés après 12 mois de service. Pour répondre à nos besoins de défense en Corée, en Europe et ailleurs, il faut un gros effort soutenu, mais avec l'appui continuel de tous, nous en viendrons à bout.

Le gros appareil C-5 du CARC ramenant au pays le ministre de la Défense M. Brooke Claxton, après une tournée de 10 jours auprès des troupes canadiennes en Corée, est arrivé à l'aéroport des Rockcliffe hier. M. Claxton a déclaré qu'il avait trouvé les troupes canadiennes combattant en Corée en "excellente condition". Apparemment bien reposé, malgré son voyage de 18,000 milles, M. Claxton s'est rendu directement à son bureau au ministère de la Défense nationale.

Quant à l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Affaires des anciens Combattants, il n'est pas revenu en même temps que M. Claxton. M. Lapointe est resté à Tokyo pour quelques jours. M. Ralph Campney, secrétaire parlementaire de M. Claxton, est demeuré à Honolulu pour quelques jours de vacances.

A bord du même avion que M. Claxton, il y avait un collégien sud-coréen, Pak Jong Yong, 19 ans, ancien domestique des correspondants de guerre canadiens à Taegu. Les journalistes, impressionnés par l'intelligence supérieure du jeune Coréen, ont vu à lui faciliter les moyens de venir étudier dans un collège d'agriculture au Canada.

L'Inde a presque terminé ses élections générales

La Nouvelle-Delhi, 11. (Reuters) Les yeux de l'Asie sont tournés vers l'Inde, qui a presque terminé les plus importantes élections générales du monde.

Quoique certaines régions bloquées par la neige se sont rendues aux urnes des octobre, la plus grande partie des 175,000,000 d'électeurs de l'Inde déposent leur bulletin de vote le 3 et le 24 janvier. Au 15 janvier, la tendance sera probablement manifeste. En février, les résultats devraient être compilés et la composition de la première Chambre de l'Inde complètement élue sera connue.

Les observateurs à La Nouvelle-Delhi considèrent que le parti du Congrès du pandit Nehru retournera probablement au pouvoir avec une forte majorité, environ 40 à 50 pour cent du total des voix. Comme l'opposition est divisée en plusieurs partis, le Congrès pourrait obtenir de 65 à 75 pour cent des sièges.

Néanmoins, le parti de Nehru fera face pour la première fois à une opposition réelle au parlement central de la part de l'aile droite, avec Hindu Mahasabha et Jan Sangh, et de la part ed l'aile gauche socialiste, le parti Praja, et peut-être des communistes.

En plus, le parti du Congrès pourrait perdre les sièges de certains Etats, particulièrement dans l'ouest du Bengal, dont la frontière longe l'est du Pakistan, dans le Punjab ou dans l'Etat de Travancore-Cochin, d'où sont sortis beaucoup des chefs communistes de l'Inde.

Une Inde puissante est essentielle à la stabilité de l'Asie. Sa force réelle sera manifestée par l'habileté avec laquelle les nouveaux gouvernements des Etats et central pourront diriger le pays d'une manière ferme et progressive. Si les élections s'avèrent un succès, elles serviront d'exemple encourageant aux autres nations pour tenter leur propre expérience démocratique.

Le coût de la vie baisse en 9 villes

Ottawa, 11. (PC) Le coût de la vie a diminué en novembre dans quatre des neuf villes régionales, mais a augmenté dans les cinq autres, mandait hier l'Office fédéral de la statistique. La moyenne des prix du budget familial était plus basse à Halifax, Montréal, Toronto et Saskatoon.

L'indice régional du coût de la vie a augmenté légèrement à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, St-Jean, N.-B. et St-Jean, Terre-Neuve.

Les prix plus bas des oeufs et de la viande ont quelque peu réduit le budget familial à Halifax, Montréal, Toronto et Saskatoon.

Les prix des vêtements étaient plus élevés partout, mais les fournitures de maison et les services publics ont baissé dans certaines villes à l'exception de Montréal, Toronto, Winnipeg et Saskatoon.

Les tarifs téléphoniques étaient plus élevés à Montréal et Toronto. Les prix du charbon ont grimpé à Vancouver, St-Jean, N.-B. et St-Jean, Terre-Neuve.

Accroissement de la mésentente en Corée

Munsan, Corée, 11. (PA) La mésentente s'est intensifiée aujourd'hui alors que des émissions radiophoniques de propagande communiste ont souligné le danger d'une "crise grave" à moins que les alliés n'acceptent les conditions "finales" des rouges, relativement aux dispositions de surveillance d'un armistice.

Hier, les alliés ont rejeté la proposition communiste parce qu'elle n'offre aucune protection contre l'intensification de la puissance aérienne communiste en Corée pendant la période d'un armistice.

Le commandement des Nations Unies a répliqué que les rouges essaient d'appliquer "des principes d'esclavage" en voulant forcer le rapatriement de tous les prisonniers détenus par les alliés.

Dans les deux camps, les nerfs sont extrêmement tendus, mais les plénipotentiaires tenteront de nouveau à tomber d'accord alors qu'une autre réunion doit avoir lieu aujourd'hui.

D'autre part, loin du lieu des conférences, un avertissement lourd de conséquence a été donné par M. Syngman Rhee, président de la Corée du sud, quand il a déclaré brusquement : "Une paix négociée de façon humiliante ne peut qu'amener une autre guerre plus effroyable plus tard."

Séoul, Corée, 11. (PA) Une patrouille alliée a livré un violent combat à un groupe de communistes, hier avant l'aube, sur le front coréen de l'ouest.

Les communistes ont lancé de nombreuses grenades et ont dirigé un feu bien nourri contre les fantassins alliés qui essayaient d'avancer sur le flanc d'une colline au nord-ouest de Yonchon.

L'artillerie alliée a dirigé son feu sur l'ennemi, mais à 6 h. a.m. les fantassins se sont retirés alors que les mortiers rouges tiraient de nombreux obus.

Une bataille de deux heures sur le front de l'est, près de la vallée du Mundung, a été la seule autre activité qui s'est terminée vers 4 h. 10 a.m. Au cours de la journée, le front enneigé fut entièrement calme.

Plaidoyer de la compagnie Bell devant la Régie des transports

Ottawa, 11. (PC) La compagnie de téléphone Bell a demandé hier à la Commission des Transports de lui acorder la permission d'imposer les augmentations entières qu'elle cherche à obtenir pour ses services dans l'Ontario et le Québec.

En dernier ressort, l'avocat de la compagnie, M. J.-W. Pickup, de Toronto, a déclaré que la compagnie a besoin de tout le revenu supplémentaire de $10,000,000 que les augmentations proposées lui rapporteraient.

A l'ajournement de la séance d'hier, Me Pickup avait presque terminé la lecteure de l'exposé de la compagnie Bell.

On croit que prendra fin aujourd'hui l'enquête qui dure depuis cinq jours et au cours de laquelle les avocats de plusieurs villes du Québec et de l'Ontario ont fait valoir leur opposition au projet d'augmentation.

Les augmentations projetées occasionneraient un surplus de 14 à 22 cents par mois aux abonnés de la compagnie bénéficiant actuellement de services de téléphone privés. Les appels inter-urbains, augmentés de cinq pour cent en novembre dernier, ne changeraient pas.

Restrictions relâchées sur les achats à crédit

Ottawa, 11. (PC) Le gouvernement canadien a relâché les restrictions sur les achats à crédit, en prolongeant de 12 à 18 mois la période de temps pour payer le solde, et a promis d'autres réductions des restrictions au cours de l'année pourvu que l'inflation fléchisse.

Certains hommes d'affaires canadiens sont fort heureux de cette tentative apparente pour venir en aide aux industries qui ont enregistré une dégringolade dans le domaine des ventes. D'autre sont d'avis que ces changements ne sont pas assez sensibles. Ils prétendent que le pourcentage du paiement initial aurait dû aussi être réduit.

Ces modifications sont les premières depuis l'imposition des restrictions en octobre 1950 et elles entrent en vigueur lundi prochain le 14 janvier.

M. G. Napier Simpson, porte-parole de l'Association canadienne des Manufacturiers d'appareils électriques, bien qu'il voit ce changement d'un bon oeil dit "nous aurions préféré obtenir une réduction dans le paiement initial".

Environ 90 pour cent de "notre marché" a-t-il dit, "est composé de personnes qui achètent des articles au moyen de leur salaire hebdomadaire. La prolongation jusqu'à 18 mois est évidemment une aide, mais il leur faut trouver le montant nécessaire au paiement initial".

A Montréal, M. René-B. Perrault président de la Chambre de Commerce canadienne, dit que ces nouvelles sont bonnes. "Ces restrictions étaient extrêmement dures pour l'acheteur moyen, mais n'affectaient nullement ceux qui pouvaient payer comptant".

Voici quels sont les autres modifications apportées aux restrictions qui avaient été imposées en octobre 1950 :

1.—Les reglements ne s'appliqueront plus aux pianos et autres instruments de musique.

2.—Les consommateurs pourront à l'avenir louer des appareils, tel que réfrigérateurs ou lessiveuses, pour une période de 12 mois. Jusqu'a maintenant cette période était limitée à six mois.

3.—Toutes les marchandises excepté les autos et les motocyclettes, louées pour usage exclusivement dans un commerce, une profession ou une industrie., ne seront pas sujettes aux restrictions.

Bidault prié de former un cabinet

Paris, 11 (Reuters) Au cours d'une conférence de presse, M. Georges Bidault, leader du parti catholique, a déclaré hier que ses efforts dans le but de former un gouvernement de coalition sont fort probablement voués à l'insuccès. M. Bidault est le quatrième politicien, en quatre jours, à qui M. Auriol demande d'accepter de devenir premier ministre. M. Edgar Faure, leader du parti radical, ministre de la Justice sortant de charge, sera probablement le prochain à qui le président aura recours. Des observateurs sont d'avis que la France prendra au moins deux semaines à se redonner un gouvernement.

À la recherche du "Pennsylvania"

Vancouver, 11 (PC) Des avions et des bateaux de recherches défiant la tempête de neige, scrutaient hier soir le Pacifique afin de retrouver les 46 hommes d'équipage du cargo "Pennsylvania" qui a dû être abandonné mercredi. Parvenus hier à la dernière position mentionnée par le cargo désemparé, les navires de recherches n'ont trouvé qu'une mer courroucée. La dernière fois que le "Pennsylvania" a communiqué avec la terre ferme, son message disait que le navire se trouvait à 465 milles au nord-ouest de l'île de Vancouver. Le bateau d'observation météorologique canadien, le "Stonetown", dont le poste ordinaire est à 205 milles de la position signalée par le cargo en détresse, a été le premier à arriver sur les lieux.

Convocations

Progress Club. — Déjeuner au Château Frontenac à midi et demi.
Conseil de ville. — Séance à 3 h. p.m.

Courrier de Lévis

La présentation des voeux au couvent de Bienville.

Mardi soir dernier, en la salle du couvent St-Loüis, à Bienville, a eu lieu la présentation des voeux du nouvel An, par les élèves de cette maison d'enseignement aux autorités religieuses et scolaires de la paroisse. Les parents des élèves étaient présents, ainsi que M. le curé Emile Hébert, M. le vicaire Roland Fiset, M. Ls-Sylvio Durand, président de la Commission Scolaire et Mlle Bernadette Durand, la Révde Mère Marie-Juliette, provinciale des Srs de la Charité de St-Louis, la Révde Mère Marie-Lucie, supérieure du couvent St-Louis. Cette soirée avait été organisée pour le 22 décembre dernier, mais dut être remise par suite de la température défavorable. Les élèves présentèrent leurs meilleurs souhaits de bonne année à M. le curé Hébert, à MM. les vicaires de la paroisse, à M. le président et MM. les Commissaires d'écoles de Bienville, aux autorités religieuses du couvent et à leurs dévouées maitresses. Il y eut programme de chants, musique, déclamations et saynètes. M. le curé Hébert remercia les élèves pour leurs bons souhaits et leur souhaita à son tour une bonne et heureuse année ainsi que du succès dans leurs études et donna de sages conseils aux parents présents.

M. le maire Dr L.-P. Guay a déposé son bulletin.

M. le Dr L.-P. Guay, maire de la cité de Lauzon, qui est de nouveau candidat à la mairie pour les prochaines élections municipales, a déposé son bulletin de présentation, hier matin, au bureau de M. Lévi Bourassa, greffier de la cité, à l'hôtel de ville. Le bulletin contient les noms de plusieurs centaines de contribuables de Lauzon. C'est le deuxième bulletin déposé cette semaine, le premier ayant été celui de M. l'échevin Antonio Bouchard, du quartier Routier.

Assemblée Cercle Fermières de Lévis.

L'assemblée régulière mensuelle des officières et membres du Cercle des Fermières sera tenue mardi soir prochain, à 8 heures, en la salle du local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis, sous la présidence de Mme Alfred Couture. Cette réunion importante sera suivie d'une partie de cartes et on demande aux membres de bien vouloir apporter leurs jeux de cartes.

Grande réception au Manège Militaire de Lévis.

Le lt-col honotaire, l'officier commandant et les officiers du Régiment de Lévis recevront à un cocktail dimanche prochain, de 7 à 9 heures du soir, dans les salons du mess des officiers, au Manège Militaire de Lévis, à l'occasion des nominations du major J.-P.-E. Bernatchez, C.B.E., D.S.O., commandant de la région militaire du Québec et du brigadier F.-J. Fleury, M.B.E., E.D., commandant du secteur de l'Est du Québec. Au nombre des principaux invités, on remarque les noms des brigadiers, J.-N.-E. Atkinson, J.-C. Francoeur, M. Archer, les colonels G.-E. Marquis, V.D., J.C., J. Robitaille, V.D., lts-cols Hervé Baribeau, E.D., J.-M. Corbett, E.D., J.-P. Giroux, J.-E. Côté, commandant paie-maitre, J.-F. L'Espérance, A.D.C., J.-E. Paré, V.D., Paul Triquet, V.C., J.-N. Turgeon, V.D., G.-W. Murray, M le député J.-Albert Samson, J.-Adélard Bégin, maire de Lévis, M. le Dr L.-P. Guay, maire de Lauzon, M. Noël Bégin, M. le Dr Roméo Roy, M. V.-A. de Billy, ainsi que plusieurs autres personnalités importante de la ville et de la région.

Assemblée Commission Scolaire de Lévis.

Une assemblée de la Commission Scolaire de Lévis, la première de la nouvelle année, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de la bibliothèque de l'Ecole St-François-Xavier, sous la présidence de M. J.-H. Noël Bégin.

Clinique dentaire à Lévis.

Demain matin, de 9 à 11 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire, rue Fraser, il y aura clinique dentaire.

Assemblée Commission Scolaire de Lauzon.

Une assemblée de la Commission Scolaire de Lauzon, la première de la nouvelle année, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, sous la présidence de M. Arthur Massé.

Hockey à Lauzon dimanche prochain.

Dimanche après-midi prochain, à 2 heures 30, sur la patinoire municipale de Lauzon, le club "Rouge et Or", de l'Université Laval, rendra visite au club "Etoiles", de la ligue paroissiale. M. Léo Bourgault, coach du Rouge et Or, possède une formidable équipe, mais il ne fait pas oublier que la Ligue Paroissiale a aussi de bons joueurs et cette rencontre promet d'être très intéressante. Les étudiants de toutes les institutions religieuses de la rive sud de Québec sont particulièrement invités à cette joute consacrée à la jeunesse étudiante.

Voici l'alignement des équipes : Rouge et Or, Guy Gilbert, gardien de buts, capitaine, Henri Talbot; joueurs, Raymond Laroche, Raymond Dufour, Claude Roy, Roland Dubeau, Jean-Marc Lagacé, Jacques Gaudreau, Roger Lagacé, Claude Larochelle, Gérard Houle, Claude Houle, Robert Lafrenière, Bobby Roy; coach Léo Bourgault.

Etoiles de Lauzon : P.-A. Poitras, gardien de buts; joueurs, Jacques Lemieux, Paul Pouliot, Dominique Gonthier, Roger Vézina, Gaston Laflamme, Bernard Guay, Gilles Gonthier, Léandre Bolduc, Rosaire Bolduc, Gaston Charest, Gérard Samson, Paul Bernier, Jacques Guay; coach, L.-P. Roy. La direction de la ligue paroissiale est en communications avec quelques autes joueurs de la rive sud qui compléteront l'alignement.

La situation financière à Lauzon.

A la séance du conseil municipal de mardi soir dernier, M. Mario Brousseau, trésorier de la cité de Lauzon, a soumis son rapport sur les balances budgétaires au 31 décembre dernier. Ce rapport donne les argents votés, lors du budget, aux différents services municipaux, les argents dépensés à date et les argents disponibles. Voici le détail de ce rapport.

Administration générale et service de la dette : Votés, $78,629.79; dépensés, $65,676.94.; disponibles, $12,952.85.

Protection des personnes et des propriétés : Votés, $21,964.; dépensés, $14,716.82.; disponibles, $7,247.18.

Service de la voirie: Votés, $49,-888.; dépensés, $31,811.70.; disponibles, $18,076.30.

Service de l'électricité et des règlements: Votés, $6,100.; dépensés, $4,330.62.; disponibles, $1,769.38.

Récréation, conservation de la santé, bien-être de l'enfance : Votés, $11,700.; dépensés, $3,892.50. ; disponibles, $7,807.50.

Service aqueduc : Votés, $74,164.-30.; dépensés, $22,695.31.; disponibles, $51,468.99.

Total des argents votés, $242,446.-09.; total des argents dépensés, $143,123.89.; total des argents disponibles, $99,322.20.

Cueillette de journaux, cartons et rebuts.

M. Maurice Jean, président du comité du papier, du club des Lions, de Lévis, informe le public que pour des raisons incontrôlables, il sera impossible de faire une collecte de vieux papiers, journaux, revues, avant le 26 janvier. La date exacte sera publiée alors dans les journaux. Le comité remercie le public de sa générosité passée et sollicite sa collaboration future.

Ligue mixte petites quilles La Bonne Entente.

Ce soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, la ligue mixte des petites quilles La Bonne Entente reprendra ses activités, suspendues pour la période des Fêtes. A 7 heures 30, les Citadelles joueront contre le Toronto et les As rencontreront le Détroit; à 9 heures, le Chicago jouera contre les Rangers et les Canadiens contre le Boston.

Arrêté pour désordre à la gare du C.N.R.

Hier matin, vers 7 heures 30, la police du C.N.R., a opéré, à la gare de Lévis, l'arrestation d'un étranger qui causait du désordre alors qu'il était sous l'influence des liqueurs alcooliques. Il fut conduit au poste central de police à Lévis et fut admis à caution, devant comparaitre aujourd'hui en cour du recorder.

Mort de Mme Gaudiose Blais.

On apprendra avec regret la mort de dame Marie Carrier, épouse de M. Gaudiose Blais, survenue hier, à sa résidence, 56 avenue Mont-Marie, à Lévis. La défunte, âgée de 57 ans et 6 mois, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. Louis-Marie Blais, de Mont-Joli, Emile Blais, de Québec, Louis-Philippe, Jean-Paul, Léopold, Lucien, Emmanuel, Jean-Marc, Armand et Edgar Blais, de Lévis; ses filles, Mme Majella Lizotte, née Thérèse de Québec, Mlles Hélène et Evangéline Blais, de Lévis; ses belles-filles, Mmes Jean-Louis, Louis-Philippe, Jean-Paul, Léopold et Emile Blais; ses gendres, MM. Majella Lizotte et Gérard Poirier, de Québec; ses frères, M. Emilien Carrier, de St-Henri de Lévis, MM. Louis, Xavier, Donat, Esdras et Alyre Carrier, de Montréal; sa soeur, Mme Emile Samson, de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mmes Emilien, Louis, Xavier, Donat, Esdras et Alyre Carrier, M. Emile Samson, M. et Mme Edouard Blais, de Montréal, M. et Mme Adélard Blais, de Hearst, Ontario, M. et Mme Edmond Gagnon, de Ste-Germaine, Mme Vve Joseph Blais et Mme Vve Déziel Samson, de Lévis, M. et Mme Emile Dubé, de Lévis, M. Albert Ouellet, de Lauzon, Mlle Lumina Carrier, Mme Vve Joseph Carrier. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants, des neveux, nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Funérailles de M. André Rivard.

Ce matin, en l'église de Bienville, auront lieu les funérailles de M. André Rivard, fils de M. Horace Rivard et de feu dame Rose-Anna Pelletier, décédé mardi dernier, à Ste-Germaine de Dorchester, à l'âge de 27 ans. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille.

Ligue mixte petites quilles de Chez L'Hoir Inc.

Vendredi soir dernier, au Quille-O-Drôme de Lévis, la ligue mixte des petites quilles de Chez L'Hoir Inc a présenté un autre programme avec les résultats suivants

Les Bruleurs et les Soudeurs ont triomphé des Presses et de la Réception par 4 à 0; les Tourneurs ont défait le Bureau par 3à 1.

Voici la position des équipes, sur 28 parties jouées: Soudeurs, 22 gagnées et 6 perdues; Tourneurs, 20 gagnées et 8 perdues; Bureau, 14 gagnées et 14 perdues; Bruleurs, 13 gagnées et 15 perdues; Presses, 8 gagnées et 20 perdues; Réception, 7 gagnées et 21 perdues.

Le meilleurs triple d'équipe fut roulé par les Tourneurs, avec 1,720; le meilleur triple individuel fut enregistré chez les hommes, par M. Raymond Simpson, avec 459 et chez les demoiselles, par Mlle Jacqueline Therrien avec 305. Le meilleur simple d'équipe fut roulé par les Soudeurs avec 657; le meilleur simple individuel fut enregistré chez les hommes, par M. Raymond Simpson, avec 184 et chez les demoiselles, par Mlle Jacqueline Therrien, avec 125.

Voici l'alignement pour le programme de ce soir: Allées 1 et 2, Presses contre Réception; allées3 et 4, Bureau contre Soudeurs; allées 5 et 6, Bruleurs contre Tourneurs.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

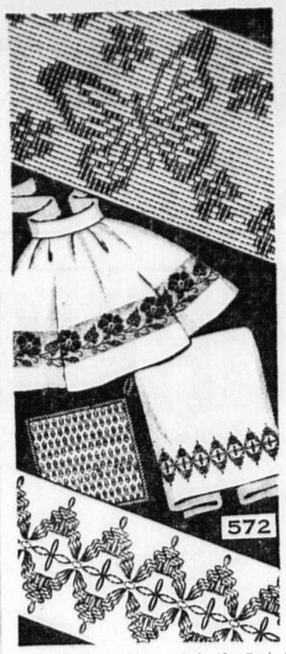

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les cheques PAYABLES AU PAIR à Quebec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

★

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

No 572

Voici quatre nouveaux dessins qui auront tôt fait de changer l'aspect de vos toiles, tabliers, rideaux, sacs à ouvrage, etc. Vous seriez bien avisées mesdames de choisir des teintes vives à leur confection.

Procurez-vous dès maintenant ce patron contenant toutes les indications nécessaires.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Trait d'honnêteté d'un petit porteur de L'Evénement-Journal

Un incident qui s'est produit, ces jours-ci, permet de constater à la fois l'honnêteté d'un petit porteur de L'Evénement-Journal à Beauport et l'efficacité des annonces classées publiées dans "Le Soleil" et "L'Evénement-Journal". Le jeune Bernard Tremblay, fils de M. et Mme Roland Tremblay, porteur de "L'Evénement-Journal" à Beauport, heureux de pouvoir acheter des étrennes à ses parents à l'occasion de Noël, grâce aux économies réalisées par son travail de distribution du journal, était venu à Québec et, au cours de ses visites dans les magasins de la rue St-Joseph, il trouva une bague de fiançailles, un diamant bleu de grande valeur.

Après quelques jours d'attente dans l'espoir de retracer la personne qui avait perdu le bijou, il publia une petite annonce dans "Le Soleil" et "L'Evénement-Journal". Immédiatement, une demoiselle Gosselin, de Limoilou, qui avait perdu cette bague et lisait les annonces classées afin de voir si le précieux objet avait été retrouvé, s'empressa de communiquer avec Bernard Tremblay qui fut heureux de lui porter le bijou. Mlle Gosselin lui offrit une récompense et le félicita de son honnêteté.

Les C. de Colomb chez les infirmes

A l'occasion de la fête des Rois, la Société du Bien-être des infirmes avait organisé une petite fête qui s'est déroulée chez les Chevaliers de Colomb du conseil Québec. Quelque 150 infirmes de notre ville ont été alors reçus par la société.

Des cadeaux ont été distribués aux 50 enfants des membres de la société grâce à la bienfaisance des Chevaliers de Colomb. Le roi et la reine de cette fête, M. Lorenzo Verret, président de la société, et Mme Jean-Paul Marceau ont présidé la cérémonie, alors que M. J.-P. Marceau, vice-président de la société, agissait comme maitre de cérémonies.

De la musique et des chants ont été présentés par la chorale et la fête de famille se termina par un goûter. M. l'abbé St-Georges Bergeron, aumônier du conseil Québec, a adressé quelques bonnes paroles aux infirmes présents, leur recommandant la confiance en Dieu.

M. A. Boulet, grand chevalier du conseil Québec, et M. J.-E. Levasseur, ont été les responsables de cette fête en faveur des infirmes.

Nouveaux membres du club Optimiste

Trois nouveaux membres ont été présentés hier midi, lors du diner hebdomadaire du Club Optimiste tenu au Château Frontenac sous la présidence de Me Raymond Maher. Les nouveaux membres sont M. Léo Gauthier, gérant des achats chez Maurice Pollack Ltée, l'échevin Antonio Chalifour et M. Pierre Bleau, gérant-administrateur de Colbert Publicité Ltée. Au cours du diner, Mlle Solange Morin, chanteuse de genre, a interprété quelques chansonnettes en vogue.

M. la Victime des hémorroïdes

Comment pouvez-vous obtenir des résultats si vous n'atteignez pas la cause du malaise, à l'intérieur du corps ? Le nouveau TRAITEMENT PYLTONE fait exactement ça. Pyltone (un liquide pris par la bouche) va directement et rapidement à la cause interne. Avant d'avoir pris la moitié de la bouteille, vous verrez ce que nous voulons dire par de véritables résultats qui durent. PYLTONE a donné ses preuves dans les cas les plus opiniâtres que nous ayons trouvés. Une bouteille de ce nouveau traitement (liquide) est suffisant pour prouver nos déclarations, ou le prix vous est immédiatement remboursé. $1.75 à toutes les pharmacies ou expédie par le retour du courrier. PYLTONE CO., Vancouver, B. C. (a)

DÉFAUTS CUTANÉS?
Vous vous devez d'essayer le Savon et l'Onguent CUTICURA
Comédons, eczéma, éruption, boutons sont vite soulagés, la peau devient plus claire en 7 jours.

PARTOUT SOLEX TOUJOURS
INCANDESCENTES et FLUORESCENTES

POULET
POULET A frais
6 lbs et plus..... .63
Poules A fraiches
5 lbs et plus..... .55
POULET A
pour griller environ 2 livres..... .55
BACON
tranché... .50
FESSE DE VEAU
de lait gelée (complète).... .70

RÔTI
de Surlonge..... .90
GRAISSE
pure 5 livres..... $1.10
SAUCISSE
lard et boeuf..... .45
BOUDIN
au lait.... .30
CRETONS
pur lard.. .45
FOIE DE LARD .35

Jambon
JAMBON
fesse..... .55
JAMBON
Roll..... .68
JAMBON
épaule.... .45
BEURRE
1ère qualité..... .69
CROUPE
de Boeuf..... .50

OEUFS "A" gros strictement frais 3 douz. 1.60
Tél.: 2-5291 Carrier & Goulet ENR. Tél.: 2-5291
120 DU PONT

PEINTURE SICO

Arrêtez LA TOUX!
Soulagement rapide et doux
préparez vous-même un sirop contre la toux avec PAINKILLER!
du RHUME, du MAL de GORGE, des CRAMPES et de la TOUX
Directions avec la bouteille
PERRY DAVIS' PAINKILLER
Des millions s'en servent

Mots croisés

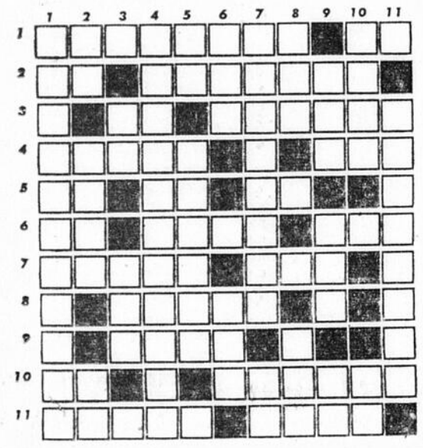

HORIZONTALEMENT
1 — Eau-de-vie de cidre — Coups de baguettes.
2 — Possède — Lieu planté d'osiers.
3 — Dialecte du langage provençal — Prendre vivement et avec vigueur.
4 — Bornes, lisières — Tente avec hardiesse.
5 — Du verbe rire — Coups de baguettes — Pronom indéfini.
6 — Pronom neutre anglais — Refuge — Du verbe aller, au futur.
7 — Ancien mot signifiant fermeté — Masse de pierre très dure.
8 — Prénom féminin.
9 — Boite de fer.
10 — Négation — Couvrir de terre.
11 — Choisir — Viscère double.

VERTICALEMENT
1 — Qui échauffe.
2 — Possède — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise — Conjugaison.
3 — Deux voyelles — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
4 — Femme qui en Corse chante un vocero.
5 — Carte à jouer — Du pays de Saba.
6 — Petits cubes — Propre.
7 — Petite chapelle — Conjugaison.
8 — Sorte de singe américain — Colère.
9 — Préfixe marquant l'égalité — En cet endroit — Du verbe rire.
10 — Titre de plusieurs officiers de l'ancien empire turc — Préposition.
11 — Détendre.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

U	B	A	L	D	I	N	I	■	A	S
R	O	I	■	E	■	R	A	C	E	
U	T	■	O	S	T	R	A	C	E	■
S	■	■	S	E	U	L	■	T	R	I
■	U	K	A	S	E	■	A	I	E	■
A	■	A	■	P	R	E	P	O	S	E
Y	O	D	■	O	■	■	I	N	■	■
■	U	S	T	I	O	N	■	S	I	R
A	■	U	■	R	I	E	N	■	N	I
M	E	R	E	■	■	T	E	I	N	T
E	R	A	T	E	R	■	O	R	E	E

L'AGENT SECRET X-9 — par MEL GRAFT

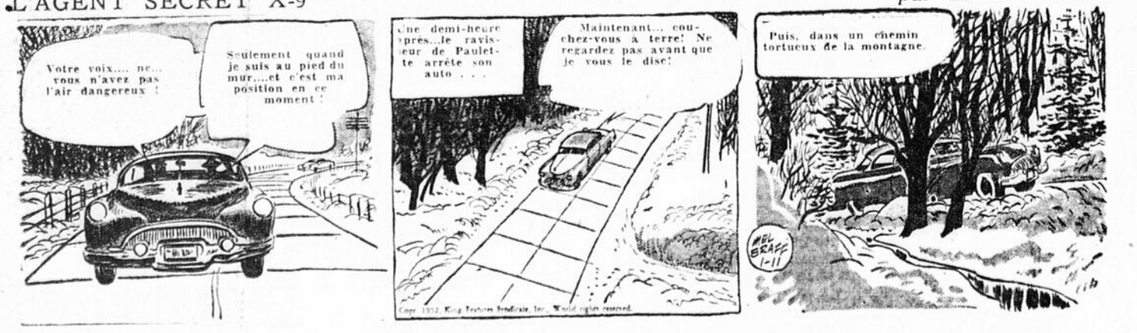

TARZAN — Messagers déterminés — par EDGAR RICE BURROUGHS

Les lettres mortelles

Par Elizabeth Daly

Roman-feuilleton de L'"Evénement-Journal"

(Tous droits réservés)

No 24

Oui, bien sûr qu'il l'a fait. Il est entré chez moi en coup de vent et il voulait connaitre tout ce que je savais sur la vente. Il avait entendu certaines rumeurs. Je ne pouvais lui dire autre chose que Louvier avait acheté la correspondance. C'est fascinant, n'est-ce pas?

— En effet, M. Myran, et je vous suis très reconnaissant de m'avoir confirmé tout cela.

Gamache sortit son carnet de note composa un autre numéro. Une voix d'homme occupé lui répondit.

— C'est Henri Gamache, M. Gauthier.

— Pour l'amour du ciel c'est toi! Comment va ton petit, répondit le bonhomme exubérant. Mais pourquoi n'ai-je pas entendu parlé de toi pendant tout ce temps. Tu ne travailles donc plus sauf avec la police?

— Mais cette fois, je travaille seul.

— Sans blague!

— Il s'agit d'une affaire confidentielle. Et je ne suis même pas sûr d'avoir besoin de votre personnel, je ne sais pas encore pourquoi ni quand je réclamerai quelqu'un.

— Ça c'est bien de toi!

— Vous avez plus d'aide que la dernière fois?

— Oui, heureusement. J'ai un bon groupe.

— C'est pour un rôle obscur. Peut-être aurais-je besoin de mon homme immédiatement.

— Tout le temps?

— Bien sûr. Envoyez-en deux plutôt.

— Attends une minute. Gauthier quitta la ligne puis revint.

— Avec une voiture?

— Entendu.

— Et bien mis. Ils peuvent être appelés à figurer.

Gauthier se mit à rire: Je t'envoie Bardon et Shaff; ce dernier est Polonais et j'ai raccourci son nom. Je ne pouvais le retenir.

— Je les engage. Et qu'ils ne s'éloignent pas. Je les appellerai un peu avant le déjeuner. Eh Gauthier ! Je ne sais pas encore le temps que je prendrai. Voulez-vous mobiliser deux hommes pour la nuit. Je ne pense pas en avoir besoin mais il vaut mieux être prêt.

— Il ne faut pas prendre de chances, n'est-ce pas?

— Pour le moment, demandez à Bardon et Shaff de se tenir prêts pour répondre à mon appel.

— Ils seront sur pied.

— Merci Gauthier. Vous allez entendre parler de moi.

Clara entra dans le bureau de son mari, prête à partir : Rien à acheter aujourd'hui ? , demanda-t-elle. C'est samedi, tu sais, et les magasins ferment tôt.

— Je suis un peu inquiet. Veux-tu me rendre le service de faire un téléphone pour moi ?

— Avec plaisir. A ces gens ?

— Comment sais-tu que je réclame ton aide pour les Chatelle ?

— Par la tête que tu me fais. Tu sais, cette famille me préoccupe beaucoup. On ne peut pas faire d'hypothèse à la légère mais même Suzanne pourrait avoir fait quelque chose.

— Non, elle n'aurait pu.

— Si. Elle était trop égoiste. Je voudrais, Henri, que tu ne fasses pas toujours un effort pour être impartial. Quelquefois, il n'y a pas deux façons d'envisager une question.

— Je voudrais enfin que tu appelles aux Erables pour tâcher de savoir ou sont allées ces dames, aujourd'hui.

— Tu voudrais qu'elles soient absentes, n'est-ce pas ?

— Je voudrais connaitre leurs projets, c'est samedi pas vrai ?

— Alors Jean Chatelle ne travaillerait pas et je suppose qu'Armand est à la maison, le chef de la tribu.

— Armand n'a pas vendu les lettres, Clara !

— Non, vraiment !

— Non. Il veut découvrir qui les a vendues, tout comme moi.

— Comment le sais-tu ?

— Il a fait une enquête. Ce n'est pas notre homme.

Clara s'assied au pupitre, regarda le numéro de téléphone que Gamache lui tendait et le composa. Après un moment, elle dit : Pouvez-vous me dire si Mme Chatelle ou Suzanne seront en ville aujourd'hui ? Oh ! elles sont parties. Merci beaucoup. Je vais essayer. Non, c'est très bien ce n'est pas nécessaire de laisser le message, c'est sans importance.

Elle raccrocha : "C'était la bonne, Henri. Elles sont parties pour New-York où elles passeront la journée. Agnès croit qu'elles déjeuneront et iront à une représentation en après-midi.

— Merci, c'est tout ce que je voulais savoir.

— Je suis désappointée. Je croyais que tu voulais suivre Mme Jean. Elle m'est très antipathique. Mais ton hypothèse est sans doute la plus vraisemblable.

La journée était magnifique. Gamache suivit sa femme jusqu'à la sortie. "Nous devrions nous occuper de nous. J'aimerais de temps à autre m'asseoir dans le parc avec fiston et manger des cacahuètes. Pourquoi sommes-nous si rarement entre nous ? Et puis le samedi, nous pourrions avoir de la compagnie.

— Qui a-t-il ?

— Je me sens sociable.

— Ce ne serait pas tellement nouveau pour moi, tu sais. Laissons cela à Mlle Miller.

— Oh ! je ne faisais que rêver.

Elle le regarda un peu troublée mais il sourit. Elle se dirigea vers la troisième avenue où les marchés étaient bourdonnants d'activité; il prit la direction opposée et héla un taxi à l'angle de la rue.

Cet édifice, sur Madison Avenue, avait l'apparence d'une importante maison d'affaires. Gamache consulta une liste de noms, à l'entrée et s'adressa au garçon d'ascenseur qui baillait à la porte de sa cabine vide.

— M. Venner ce matin ?

— Sûr. Le samedi, on peut voir les gens, il n'y a pas beaucoup de monde.

— Merci. Je vais monter. Au onzième ?

— C'est ça.

— Attendez un moment, je veux téléphoner.

Gamache appelait Gauthier. "Envoyez-moi vos hommes tout de suite". Il donna l'adresse. Son bureau est au onzième étage, appartement G. Je serai avec lui pendant quelque temps et j'espère sortir avant lui . . . Le nom est Guillaume-C. Venner. Il fait dans les antiquités et je ne puis trouver son adresse personnelle.

— Mes hommes s'en chargeront.

—Je ne sais pas s'il y a une entrée de service.

—Ils trouveront cela aussi.

— Tout ce que je sais c'est qu'il a quarante ans et qu'il a belle apparence. Si je n'ai pas la chance de leur parler, dites-leur de ne pas l'abandonner où qu'il aille, quoi qu'il fasse, même s'il prend le train. Ils pourront me faire rapport après le déjeuner et peut-être sont-ils mieux d'entrer en contact avec vous. Vous m'appellerez vous-même.

— Très bien. Je comprends.

— Tout cela peut être une fausse alarme; si tel est le cas, je leur ferai savoir. Mais comment me reconnaitront-ils. Je porte un complet gris.

— Ne t'en fais pas. Ils te reconnaitront. J'ai le don de décrire les gens. Mes signalements sont toujours parfaits.

—Alors envoyez-les.

Gamache prit immédiatement l'ascenseur et au onzième, il se trouva dans un corridor, tourna, marcha encore quelques mètres et s'arrêta devant la porte qui portait le lettre G. A l'angle droit sur la vitre, on lisait : Guillaume-C. Venner, entrez.

Gamache entra dans une pièce aux larges fenêtres, au tapis épais, aux meubles lourds. Un homme était assis à un pupitre près d'une fenêtre. Il regarda le visiteur, se leva. Il était aussi grand que Gamache mais un peu plus gros. Il portait un complet sombre de tissu anglais. Ses cheveux étaient brun clair, il avait les yeux gris, un visage long, un menton carré, volontaire, de beaux traits, le teint rose. Des rides se creusaient du nez à la bouche et le vieillissaient. Il semblait être un homme d'expérience, compétent et un peu fatigué.

Il demanda : Que puis-je faire pour vous ? Sa voix était belle mais son intonation ne manifestait aucun intérêt.

— Je crois comprendre que vous achetez des objets.

Venner sembla surpris: Oui, c'est mon métier. Je m'intéresse particulièrement aux meubles et aux livres.

— Je ne crois pas que les miens ne vous intéressent.

— Si je déniche quelque chose de très rare, je fais quelquefois une affaire au détail mais cela n'arrive pas souvent.

— Ce que je veux, ce serait plutôt un échange.

Venner semblait de plus en plus surpris. Il regarda son supposé client. Il dit enfin : Je n'ai jamais fait beaucoup ce genre d'affaires.

— Il y a trop de marchandages, n'est-ce pas ? Mais cette fois, il n'y aura qu'un prix.

Ils se faisaient face, tous deux d'assez près. Venner avait une main dans ses poches il se balançait doucement : Quelle est votre affaire, dit-il avec une pointe de curiosité.

— Je n'ai rien apporté avec moi, bien sûr mais je puis décrire l'article en question de manière à vous satisfaire. C'est une enveloppe carrée, d'un bleu lilas qui possède un timbre rouge à l'effigie de Victoria, elle vient de Scale, Somerset, 1875. Elle était adressée à Mme Donat Chatelle, les Erables, Cliffside.

(A suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

85e année — No 201 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, VENDREDI 11 JANVIER 1952 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Discours sur le budget de MM. Marler et Beaulieu

Entière confiance

Ottawa 11 (PC) L'Association technologique de langue française d'Ottawa a exprime son entière confiance envers les traducteurs employés aux Communes.

Les traducteurs ont été vertement critiqué au cours de la session par M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata. M. Pouliot a declaré que les traductions de ses discours aux Communes sont tellement mauvaises qu'il n'ose pas les expédier aux journaux parce que si on allait les reproduire, personne n'y comprendrait quoi que ce soit.

Une résolution adoptée au cours d'une recente réunion par les membres de l'Association veut que l'adresse des traducteurs ait été clairement démontrée.

Les élections municipales

M. Raymond Drolet, lors de la mise en nomination, avant-hier, a été élu par acclamation conseiller municipal au siège no 4 de la municipalité St-Charles de Charlesbourg. Au siège no 1 de la même municipalité, la lutte se fera entre MM. Jacques Labrecque et Roland Rondeau, tandis que MM. Ernest Saucier et Aimé Villeneuve, tous de St-Pierre de Charlesbourg, se disputeront le siège no 3.

A Villeneuve

A Villeneuve, autrefois Beauport-est, la mise en nomination de mercredi a publié les noms de MM. Armand Rainville et Auguste Pouliot, qui se disputeront le siège no 1; de MM. Arthur Tremblay et Alfred Latouche, qui lutteront pour l'obtention du siège no 2; et de MM. Angelbert Poulin et Lorenzo Latouche, qui se feront la lutte pour le siège no 6.

Les élections auront lieu lundi prochain dans les deux cas.

Ecrasement d'un avion

Gimli, Manitoba, 11 (PC) Un Instructeur et un étudiant aviateur ont perdu la vie hier quand un appareil Harvard d'entrainement s'est écrasé non loin de Frazerwood, à 10 milles à l'ouest de Gimli, révélaient hier les autorités du C.A.R.C.

Les noms des victimes seront publiés quand les parents auront été prévenus. Il n'y pas d'autres détails disponibles actuellement.

Gimli est environ 60 milles au nord de Winnipeg, sur la rive ouest du lac Winnipeg.

Avis aux rhétoriciens, promotion 37 du Collège St-Charles Garnier.

Les confreres de M. Ernest Maheux sont priés de se rendre au no 1187, 1ere Avenue, chez Arthur Cloutier & Fils, pour assister aux funerailles de M. Philippe Maheux, samedi le 12 janvier, à 8.45, pour l'église St-Fidèle.

Signé : **Le secrétaire.**

FONDÉ EN 1695
de KUYPER
Blended GIN
DISTILLÉ AU CANADA
La vraie saveur de Hollande

Le budget 1951-52 est défoncé avant de naitre, déclare le chef parlementaire de l'Opposition. — Procès de la politique financière de l'Union Nationale. — Principaux points du réquisitoire.

— "Le budget de 1952-1953 est défoncé avant de naitre : ça a l'air, en effet, que le surplus de $1,851,-756 de l'honorable ministre des Finances est mort-né", a déclaré nier après-midi M. George Marler, chef de l'Opposition, en répondant au discours prononcé la veille par M. Onésime Gagnon.

M. George Marler qui en est à sa onzième session et à son cinquième discours du genre, a fait le procès de la politique financière de l'Union Nationale. Voici les principaux points de son réquisitoire :

1 — Le gouvernement ne rend pas compte de ses dépenses. Un exemple : Sur $16,000,000 votés en 1945 pour la colonisation, $13,419,-482.13 ont été dépensés; mais les Comptes Publics ne parlent jusqu'à présent que de $1,604,818.24.

2 — Les Comptes Publics ne donnent pas suffisamment de détails sur la nature des dépenses.

3 — Si le Fonds de l'Education avait été employé entièrement pour l'instruction au cours de l'exercice financier 1950-1951, cet exercice ne serait pas terminé par un excédent de $4,181,326.72, mais par un déficit considérable.

4 — Les dépenses faites par le gouvernement de l'Union Nationale au cours d'un exercice financier sont toujours supérieures à celles qui sont prévues dans le budget : $33,917,543 en 1950-1951; $41,339,261 en 1949-50; $53,468,979 en 1948-1949; $40,478,598 en 1947-1948; $23,255,612 en 1946-1947.

5 — On dit que la dette nette de la Province a diminué de $40,815,105 en six ans d'administration de l'Union Nationale, mais l'actif de la Province a diminué de $19,640,884 (Hydro-Québec); la réduction réelle de la dette n'a donc été que de $21,174,221.

6 — La dette consolidée a augmenté de plus de $31,000,000.

7 — Le passif indirect de la Province accuse une augmentation formidable : $81,417,032 de 1945 à 1951, sans compter que le gouvernement a augmenté sa responsabilité en garantissant le remboursement des obligations émises par Hydro-Québec ($37,383,103 en 1945 à comparer avec $310,123,935 en 1951).

8 — La Province a pris de nombreux engagements : $40,255,102 pour l'Assistance Publique; $14,094,605 pour l'application de la Loi du logement; $29,852,432 pour la construction d'écoles (promesses); $51,-201,700 pour le remboursement de la dette des commissions des écoles.

9 — En 1951-1952, le gouvernement provincial lève pour $55.76 d'impôt par personne, soit $9 de plus que l'an dernier. Le contribuable québecois est le plus taxé de tous les contribuables canadiens.

10 — Le budget ne prévoit pas de crédits pour l'application de la loi créant des centres pour diagnostics, de la loi pour la refonte de la législation, de la loi instituant une commission chargée d'étudier certains problemes agricoles, de la loi pour l'aménagement d'hôpitaux pour aliénés, de la loi pour l'acquisition de certains territoires boisés, etc.

M. George Marler a fait l'eloge des Trésoriers en fonctions au temps des gouvernements libéraux, notamment de l'hon. Jacob Nicol qui, de 1921 à 1929, s'est acquis une grande réputation d'administrateur prudent et sage.

Voici maintenant un résumé du discours de M. Marler :

M. Marler regrette que la tradition qui accordait au chef de l'opposition quelques jours pour préparer sa réponse au trésorier de la province ait été brisée cette année. C'est la première fois, dans sa carrière politique de onze ans, que le temps accordé pour l'examen des chiffres fournis par le grand argentier de la province ait été aussi limité. "En fait, dit M. Marler, je n'ai eu que la nuit dernière à ma disposition pour disséquer la masse de chiffres et étudier les tableaux présentés par le ministre des finances." Il ajoute : "Dans les circonstances, je me demande quelle est la raison qui force le gouvernement à procéder ainsi à la vapeur, à l'encontre des traditions parlementaires. C'est une question que le public se pose avec moi."

Les comptes publics

M. Marler entreprend à ce moment de démontrer que le gouvernement ne rend pas convenablement compte de son administration et il cite comme premier exemple le crédit de $16,000,000 mis à la disposition du gouvernement par une loi de 1945" pour organiser la colonisation selon des méthodes progressives et rationnelles". A même ce montant, on a dépensé $13,419,482.13 mais les comptes publics ne donnent des détails que pour $1,604,818.24. Pour le solde, aucun nom n'apparait. "Je comprends que les comptes publics ne donnent pas les noms des personnes qui ont reçu $100 et moins, dit M. Marler, mais je trouve bien singulière une comptabilité qui ne donne pas de noms pour des dépenses de plus de $11,000,000."

Le chef de l'opposition cite d'autres cas du genre pour conclure sur ce sujet que le gouvernement cache le détail de ses dépenses. Il ajoute que le même état de choses se retrouve dans les départements de la Santé, de l'Assistance publique, et de l'Instruction publique. Il est impossible de savoir combien chaque institution reçoit de la province pour les soins aux indigents. On ne fait aucune distinction entre les subventions et les sommes payées pour l'entretien des pauvres, et, cependant, ce montant dépasse $33,-000,000 au total.

Résultats de 1950-51

La première chose que M. Marler constate en examinant les comptes publics de 1950-51 c'est que les revenus ont dépassé de $4,181,326.72 la somme des dépenses ordinaires et en immobilisations. Le tresorier a dit que c'était un surplus mais M. Marler se demande si c'en est bien un.

En scrutant l'affaire, on trouve dans les revenus une somme de $21,-794,994.73 provenant du fonds d'éducation. Plus loin on voit que le gouvernement a dépensé à même ce fonds un montant total de $13,-143,508.92. Il y a donc en surplus de $8,651,485.81 qui a été jeté dans le fonds consolidé du revenu. Sans cette somme, le déficit aurait été considérable.

"Il est clair, dit le chef de l'opposition, que le gouvernement a comprimé les dépenses du fonds d'éducation pour combler le vide laissé par les dépenses de la voirie, de construction de ponts et autres travaux publics. Cela permet au gouvernement d'annoncer un surplus quand il a un déficit". M. Marler regrette que le gouvernement n'ait pas également comprimé ses dépenses, dans les autres compartiments. Si on compare les dépenses réelles avec les dépenses prévues par le ministre des finances le 6 mars 950 on constate qu'il y a un excédent de $33,917,543. "Est-ce un accident, dit-il. Non, sous l'Union nationale c'est une habitude".

Et M. Marler cite des chiffres pour les années de 1945 à 1951. En 1948-49, année des dernières élections provinciales, le gouvernement a dépensé $83,468,979 de plus que le montant autorisé par le budget et voté par les Chambres. "Cela prouve, dit le chef de l'opposition, que les prévisions budgétaires du ministre des finances ne sont faites que pour la forme".

Au 31 mars 1951

M. Marler examine la situation financière de la province à cette date. La dette nette était alors de $267,428,335.87, ce qui représente, d'après l'auditeur, une diminution de $16,703,448.90. Mais pour juger mieux de cette dette, il faut prendre la période ou l'Union nationale a été au pouvoir. Au 31 mars 1951, la réduction paraissait être de $40,-815,105., la dette nette ayant passé de $308,243,441 à $267,428,336.

"La première chose que l'on constate c'est que le gouvernement a pris dans les goussets de l'Hydro-Québec une somme de $19,640,884., en vertu de la "fameuse transaction familiale", ce qui lui a permis de réduire d'autant la dette nette. Cela ramène la réduction réelle à $21,-174,221 pour une période de six ans. Le trésorier doit-il se vanter d'une réduction semblable?

"Je ne le crois pas, ajoute le chef

(Suite à la page 15, 1ère col.)

DODDS KIDNEY PILLS
UN TRAITEMENT POUR MAL DE DOS ET SENSATION DE FATIGUE RÉSULTANT D'IRRITATION ET DE TROUBLE DE LA VESSIE
BREVETÉS 4087 THE PROPRIÉTAIRES

PANELYTE
The Decorative Surface
est préférée par les architectes, décorateurs et propriétaires avertis . . .

La PANELYTE est un panneau décoratif plastique laminé de qualité supérieure. Il n'existe aucun autre plastique laminé qui puisse constituer un plus beau fini. Les diverses surfaces de la PANELYTE présentent toutes un beau poli qui assure une plus grande résistance aux effets ordinaires de l'usure, aux égratignures et aux taches, que la PANELYTE soit employée en position verticale ou horizontale. La PANELYTE résiste aux acides, cosmétiques alcool et brûlures par les cigarettes.

La PANELYTE possède une beauté vraiment permanente!

1. Cette photo fait voir une dinette typique décorée de superbes panneaux de PANELYTE pour la protection des murs, pare-gouttes, garnitures d'éviers et dessus de tables.

2. Les propriétaires de magasins seront sans doute intéressés par cette photographie de l'intérieur d'une pâtisserie, où les comptoirs sont recouverts de PANELYTE durable et d'apparence superbe.

PANELYTE
The Decorative Surface
DIVISION PANELYTE

St. Regis Paper Co. (Canada) Limited ST. JOHNS, Quebec.

Les surfaces décoratives de PANELYTE peuvent s'obtenir dans un vaste choix de finis et couleurs. La qualité supérieure de tous les matériaux de PANELYTE, pour fins industrielles et décoratives, est maintenue par les laboratoires de recherche de la St. Regis Paper Co. et leur personnel hautement qualifié.
PAN-2

Mgr Maurice Roy reçoit les voeux des instituteurs de notre ville

Les Instituteurs et Institutrices catholiques de la cité de Québec se sont rendus hier soir à l'Archevêché pour présenter, comme ils le font traditionnellement au début de l'année, leurs voeux et hommages de filial respect au Chef spirituel du diocèse.

Au nombre d'une centaine, les membres du corps enseignant catholique de notre ville, qui avaient à leur tête Mgr Ernest Dumais, aumônier du Syndicat des Institutrices, M. Leopold Garant, président de la Corporation des Instituteurs de la province, M. Fernand Lemieux et Roland Nadeau, respectivement président et secrétaire du syndicat de Québec, et Mlle Aline Turcotte, présidente du syndicat des Institutrices, furent reçus dans le grand salon de l'Archevêché par Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, assisté de Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire.

Après la recitation en commun du chapelet, Mlle Aline Turcotte se fit l'interprète du corps professoral pour présenter à Son Exc. Mgr l'Archevêque les voeux et l'assurance de totale soumission des membres des deux syndicats de personnel enseignant.

Répondant aux marques de dévouement qui venaient de lui être exprimées, Son Exc. Mgr Maurice Roy rappela la haute mission dévolue à notre corps enseignant, formateur de l'âme de l'enfant au même titre que la famille et le prêtre. Le sens très particulier des devoirs qui incombent à votre profession fait de vous, qui devez façonner, éclairer de votre exemple des âmes qui s'éveillent, les meilleurs auxiliaires, les plus precieux collaborateurs du clergé. Votre action bienfaisante auprès de vos élèves vous associe étroitement à l'oeuvre de l'Eglise, puisque, comme Elle, vous avez à former la pensée chrétienne des enfants qui vous sont confiés, dit Mgr Roy. C'est pourquoi, ajouta Mgr l'Archevêque, l'Eglise vous conseille, suit vos efforts et vous donne toute sa sollicitude, assurée qu'elle peut compter sur vous pour la seconder dans la grande tâche de former des âmes chrétiennes.

Au début de son allocution, Son Exc. Mgr Roy avait souligné la valeur de l'héritage français et spirituel que nous devons conserver jalousement. Il dit aussi que nous devons veiller sur ce legs inestimable qu'est notre belle langue, et que le personnel enseignant doit s'efforcer auprès des enfants d'en maintenir la pureté et la richesse.

Adoption du projet de loi sur les concessions forestières

(Par Jacques Monnier)

Malgré les objections de l'Opposition, les députés de l'Union Nationale ont voté hier un projet de loi, présenté par M. J.-S. Bourque et visant à porter de 600 à 900 milles carrés la superficie des concessions forestières que le gouvernement peut mettre à la disposition de la petite industrie. Chaque concessionnaire ne peut obtenir de concession ayant plus de cinquante milles carrés de superficie.

C'est en 1948 que le gouvernement avait décidé d'accorder des concessions à de petites entreprises industrielles parce qu'elles risquaient de manquer de bois, le bois dur étant de plus en plus utilisé pour la production du papier.

De plus en plus, remarque M. J.-S. Bourque, le bois dur sert à l'industrie papetière. Et des expériences faites dernièrement à Trois-Rivières ont permis de mettre au point un procédé grâce auquel on peut faire du papier avec 50 pour cent d'épinette et 50 pour cent de tremble, au lieu de 10 pour cent de tremble comme actuellement.

"Grâce au projet de loi, continue M. Bourque, la petite industrie qui fabrique meubles, caisses, etc, est certaine d'avoir le bois nécessaire. Or cette petite industrie est indispensable à certaines municipalités dont elle fait vivre la population".

M. George Marler: "Les documents officiels indiquent que jusqu'à présent la superficie totale des concessions accordées à la petite industrie n'est que de 419 milles carrés. Pourquoi cette hâte à vouloir porter la superficie du territoire à concéder de 600 à 900 milles carrés? Veut-on favoriser certains marchands de bois plutôt que de petits industriels? Car je remarque que plusieurs concessionnaires sont plutôt des mrachands de bois que des industriels".

M. J.-S. Bourque: "Il y a des scieries; il ne faut pas les priver du bois dont elles ont besoin. Pour ce qui est des concessions, plusieurs ne sont pas encore connues du public. Le territoire concédé est déjà de 597 milles carrés; et plusieurs demandes sont à l'étude".

M. George Marler: "La politique consacrée par le projet de loi favorise les ventes à l'amiable. Nous croyons qu'on devrait procéder par ventes aux enchères. Depuis 1948, les prix exigés ont varié de $500 à $1,200 par mille carré; on aurait obtenu de meilleurs prix par ventes aux enchères".

M. J.-S. Bourque: "Il vaut mieux procéder par ventes à l'amiable de façon à protéger la petite industrie en empêchant les grosses compagnies de s'emparer, par surenchères, des concessions, ce qui amènerait la ruine de la petite industrie".

Le ministre note que les prix sont déterminés après inventaire du bois contenu dans chaque concession.

Quatre jeunes, auteurs des vols à Beaumont et à Saint-Vallier

Quatre jeunes gens se sont avoués coupables hier du vol de l'Enfant-Jésus de la crèche de l'église de Beaumont, mercredi, des troncs de la même église ainsi que ceux de l'église de Saint-Vallier de Bellechasse.

Afin de permettre à la police de faire enquête sur les prévenus, M. le juge Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, a ajourné à vendredi prochain le prononcé de la sentence dans chaque cas.

C'est une jeune fille de 18 ans, Ethel Sherriff, de Lancaster-Vale, N.-B., qui a expliqué au juge le motif du vol. Partie de St-John, N.-B., en octobre, avec des amis, elle s'était rendue à Toronto ou elle demeura. Elle ajoute qu'elle s'en retournait chez elle quand le groupe fut arrêté pour le vol de Beaumont. Jes jeunes gens avaient besoin d'argent pour continuer leur voyage vers les Maritimes.

L'un des deux troncs volés à l'église de Saint-Vallier, un tronc doré à l'extérieur, a été retrouvé sur la route de Sap-Saint-Ignace et remis aux mains du curé de cette paroisse. Un autre tronc d'acier n'a cependant pas encore été retrouvé. On ne croit pas qu'il contienne beaucoup d'argent.

Outre Mlle Sherriff, les autres inculpés sont : Bernard-E. Deslippe, 23 ans, un jeune veuf de Tecumseh, Ontario; George-Allen Brown, 19 ans, de Weyburn, Saskatchewan, qui porte l'uniforme du Corps d'Aviation et déclare qu'il était cantonné au camp Borden, près de Toronto; et Kathleen Hyslope, 19 ans, de Trail, Colombie-Britannique. Sauf cette dernière, tous se sont dits catholiques.

Tous quatre attendront en prison le résultat de l'enquête policiere et la décision du juge sur la sentence qu'ils devront purger. L'automobile dans laquelle le groupe voyageait demeure entre les mains de la police, qui l'a saisie.

Il semble bien que les prévenus ont pénétré dans chacune des églises qu'ils ont rencontrées sur leur route, leur passage fut d'ailleurs remarqué par plusieurs paroissiens, mais les cures des différentes paroisses n'ont encore remarqué aucune disparition ou déprédation.

En quittant Beaumont, les deux couples se rendirent à l'église de St-Michel, vers 2 hres. Des ouvriers y installaient cependant un nouveau tabernacle et les intrus sortirent du temple sans rien toucher.

Une demi-heure plus tard, ils pénétraient dans l'église de Saint-Vallier, où ils s'emparerent d'un tronc doré situé près de la crèche. Ils arrachèrent aussi un autre tronc d'acier, à l'arrière, près des portes. Ils se rendirent ensuite au restaurant de Mlle Cécile Joncas et au garage Doirat.

Au cours de la journée d'hier, M. Luc Saint-Onge, de Cap-Saint-Ignace, retrouva sur la route, à mi-chemin entre l'église et la ville de Montmagny, un tronc doré mesurant environ six par quatre pouces, qui pourrait bien être le tronc volé à l'église de Saint-Vallier. Le tronc fut remis au curé du Cap, en attendant que la police provinciale en prenne charge.

Vers 4 hres, les quatre jeunes gens se présentèrent à l'église de l'Islet, au cours d'une supplique. On les vit un peu plus tard dans un restaurant de Saint-Jean-Port-Joli.

Leur automobile fut enfin reconnue par un agent de la police de la route dans St-Denis de Kamouraska. Ils furent suivis et interceptés à St-André. Il était environ 8 hres 30 du soir.

Les prévenus n'avaient pas beaucoup d'argent, surtout de la monnaie, dont $3.25 en 25 cents. Les policiers découvrirent facilement les deux lampions et les deux verres ainsi que la cassette d'argent provenant de l'église de Saint-Vallier. Ils trouvèrent aussi une clochette d'argent dont la provenance est encore inconnue. Quant à la poupée, elle était cachée entre la valise et le siège arrière de l'auto.

Trouvé asphyxié

Ottawa, 11. (PC) Un jeune homme de 24 ans qui passa la nuit dans un wagon à réfrigeration du Canadien National, a été trouvé asphyxié vers 11 heures hier matin.

La victime, de descendance hongroise, a déclaré s'appeler Frank Papp.

M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce, répond à M. Marler. — La dette nette de la province a diminué de $52,000,000 en sept ans. — Le produit de l'impôt.

(Par Jacques Monnier)

C'est M. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie, qui a répondu à M. Georges Marler, chef de l'Opposition.

M. Beaulieu a réfuté plusieurs points du discours de M. Marler :

1— Incontestablement la dette nette de la province a diminué de $52,000,000 en sept ans.

2— Le produit de l'impôt est plus grand parce que la population est plus riche.

3— Un budget ne doit tenir compte que des dépenses de l'exercice financier et non des engagements à longue echéance.

Mais voici un résumé du discours:

M Paul Beaulieu : "Le discours que le chef de l'Opposition prétend n'avoir pas eu le temps de préparer, était prêt depuis plus de vingt-quatre heures et publié dans tous les journaux. Le chef de l'Opposition affirme qu'il a dû travailler toute la nuit dernière !"

M. George Marler : "Et c'est vrai!"

M. Paul Beaulieu : "C'est très évidemment un discours préparé dans les ténèbres. Il est clair que le chef de l'Opposition n'a pas eu le temps de lire le discours du ministre des Finances ni de la digérer, car il aurait conclu comme un grand journal anglais de Montréal que la situation financière de l'administration provinciale est saine.

"Le chef de l'Opposition a tenté de prouver qu'il n'y a pas eu, l'an dernier un excédent des revenus sur les dépenses. Il avait fait la même remarque l'an dernier et avait prévu un déficit de $18,000,000 à la fin d'un exercice financier au cours duquel, ironie du sort, la dette a diminué d'une somme à peu près égale à cette somme.

"En écoutant le chef de l'Opposition, on avait l'impression qu'il avait consulté son "chef iranien" habitué à faire des déclarations sans réflechir. Mais nous étions tout de même en droit d'attendre que le chef de l'Opposition ne fasse pas de déclarations pouvant nuire au bon renom et au crédit du Québec. Le vérificateur des comptes publics de la province, un homme impartial, déclare lui-même que la dette a diminué de $18,000,000 l'an dernier.

"Le chef de l'Opposition veut un changement de gouvernement. Qu'il ne se fasse pas d'illusion ! La population ne changera pas ses administrateurs. Elle les sait expérimentés. Un économiste français a dit : "Donnez-moi de saines finances: je vous donnerai un bon gouvernement". Nous avons cela dans la province.

"Lorsque nous avons pris le pouvoir, la dette nette de la province était de $308,000,000. Elle est aujourd'hui de $256,000,000. La diminution a été incontestablement de $52,000,000 en sept ans, soit de $7,-500,000 par an. Record inégalé au Canada !

"Le chef de l'Opposition prétend que le gouvernement perçoit en une seule année autant d'impôt que les gouvernements libéraux en quinze ans. Cela prouve qu'il y a eu beaucoup de progrès dans la province; et cela nous rappelle qu'autrefois les gens ne gagnaient que douze cents l'heure alors qu'ils gagnent presque un dollar par heure aujourd'hui sous l'Union Nationale.

"Le chef de l'Opposition prétend que le budget devrait parler des engagements pris par le gouvernement provincial. Lui qui a déjeuné la semaine dernière avec le ministre des Finances D.-C. Abbott lui a-t-il demandé si Ottawa tient compte dans son budget des engagements pris envers les Nations-Unies. Pourtant ces engagements sont au nom du peuple canadien et seront remplis par les Canadiens.

"La province de Québec s'acquitte de ses engagements grâce à ses revenus. Le gouvernement n'a pas le droit de lever l'impôt pour constituer une réserve. Quand on s'engage à faire des versements pendant un certain nombre d'années, ces versements se font au fur et à mesure. Le budget ne doit prévoir que ce qui sera payé au cours d'un exercice financier. A cela se borne son rôle !

"Le chef de l'Opposition cherche à créer une atmosphère politique, favorable à son parti, en insinuant que les Comptes Publics ne tiennent pas compte de toutes les dépenses du gouvernement. Il parle de comptabilité défectueuse. A-t-il consulté les Comptes Publics de 1931 à 1936 ? Le gouvernement libéral du temps nous annoncait chaque année un surplus d'un million de dollars. Au bout de cinq ans, l'excédent global aurait dû être de cinq millions, mais le vérificateur déclare dans les Comptes Publics que la dette de la province a augmenté de $20,000,000 par année, soit en tout de $100,000,000. Le chef de l'Opposition peut-il me dire à quelle page des Comptes Publics de 1931 à 1936 se trouve le bilan ? Nulle part. Le gouvernement de ses amis ne publiait pas de bilan. Nous étions obligés de passer de longues heures à faire des calculs pour connaitre les resultats de l'administration financiere.

"Aujourd'hui l'Opposition critique l'Union Nationale parce qu'elle voit que la province de Québec prend place parmi les provinces canadiennes et a cessé de vivre sans routes, sans écoles . . . Tout a changé grâce à l'arrivée d'un homme courageux, prévoyant qui a consacré un quart de siecle à son pays. Cet homme voit loin. Il a mis la province dans la voie du progrès au point que les revenus du gouvernement ont augmenté sans oppresser le peuple. Il a donné à la jeunesse une formation qui lui permet de prétendre aux premiers postes. On doit se réjouir de cet état de chose et cesser de dire et de croire que notre population est surtaxée.

"Le chef de l'Opposition prétend que le ministre des Finances se trompe dans ses estimations. Que ne demande-t-il pas des explications à M. Abbott sur l'erreur de $600,000,000 qui s'est glissé dans son dernier budget et à la suite duquel la province de Québec a payé $200,-000,000 d'impôt en trop !

"On ne saurait nous taxer d'extravagance. Nous avons dû, à notre arrivée au pouvoir, racheter quarante années d'inertie. Avec l'Union Nationale, la population a compris que le temps était venu de songer au progrès. Le province est capable de payer pour assurer ce progrès.

"Les prochaines élections ne sont pas pour nous un sujet d'inquiétude. Nous avons des oeuvres à notre actif. Il est même possible que le parti libéral soit entièrement éliminé et que ce soit le député de Québec-Comté qui devienne Opposition officielle.

"L'essor de notre industrie a été formidable. Pourquoi ? Parce que notre province est le rempart de l'entreprise privée, parce que les relations entre patrons et employés sont excellentes, parce que nous avons un gouvernement prévoyant et que cela attire chez nous des industriels.

"Nos ressources naturelles facilitent l'industrialisation."

La puissance des centrales électriques du Canada est de 13,000,000 C.V.; la puissance des centrales du Québec est de 7,000,000 C.V. et, avec le temps, elle pourra être portée à 17,000,000 C.V. alors que la puissance des centrales de l'Ontario ne pourra dépasser 9,000,000CV.

"Nous seulement nous sommes actuellement riches, mais nous avons découvert de nouvelles richesses et c'est celles qui fait les peuples véritables prosperes.

"Mais pour que cela continue, il nous faut avoir à la tête de la province des hommes d'expérience et éviter que des inconnus viennent créer chez nous un climat économique qui mettrait en péril notre prodigieux avancement.

"Nos compatriotes sont d'ailleurs plus que satisfaits de cette justice que le gouvernement leur rend actuellement. Comme le gouvernement, ils ont à coeur de maintenir bien haut le drapeau qui symbolise les aspirations de la province et qui flotte depuis quelques années sur les édifices parlementaires.

"Ce drapeau est un signe de ralliement et de fierté; c'est un signe de ralliement autour d'un chef que le peuple ne voudra pas changer, car il est à la tête d'une équipe qui a fait son devoir et qui deux fois déja a reçu l'appobation de la population.

"Le Québec, dit M. Beaulieu, est une terre fertile en richesses et en talents. Elle l'était sous les régimes libéraux, mais il lui manquait encore de coordonner tous les efforts. Avec l'Union Nationale le Québec marche à pas sûrs vers la réalisation de ses plus beaux rêves de prospérité et de grandeur dans la Confédération canadienne".

Verdict de mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier matin, à St-Gédéon de Beauce, en rapport avec la tragédie qui a coûté la vie à M. Dorilda Tanguay, de cet endroit. Une autopsie du cadavre a révélé qu'une balle traversa le poignet de la victime pour se loger ensuite dans l'épaule, provoquant une hémorragie externe foudroyante. La victime avait déposé son fusil chargé sur un amas de branches. C'est en voulant reprendre son arme que le coup partit et le blessa fatalement.

Incendie dans un dépotoir

Un dépotoir situé à l'arrière de l'incinérateur municipal, à la Pointe-aux-Lièvres, a été le théâtre d'un incendie pestilentiel hier soir qui a nécessité la présence de quatre pompiers et d'une lance durant plus de quatre heures.

Au début de l'incendie, vers 8 hres, des flammes s'élevaient assez haut d'un amas de cendres chaudes et de sapins de Noël, répandant la crainte . . . et de fortes odeurs . . dans le quartier Limoilou. Les flammes disparurent vite sous l'effet des douches d'eau froide, mais la fumée n'en continua pas moins ses ravages.

La pompe du numéro "3" et quatre pompiers dirigés par le capitaine R. Plante restèrent sur les lieux jusqu'après minuit.

Entente définitive avec la cimenterie

Les contribuables de St-Thomas-de-Villeneuve (Beauport-est) et les financiers de la compagnie Atlas ont "cimenté" hier soir — c'est le cas de le dire — leur entente laborieuse au sujet de l'établissement d'une grande fabrique de ciment dans les limites de cette municipalité, sur la côte de Beaupré, près des limites de la ville de Québec.

L'entente à laquelle le bill 169 donne effet comporte que la compagnie paiera pendant cinq ans une somme de $7,000 par année à la corporation municipale, à compter du 1er janvier de l'année au cours de laquelle la corporation commencera ses operations, et, à tout événement, du 1er janvier 1955, si elle n'a pas alors commencé à produire. La commission scolaire recevra, pour sa part, $5,000 par an pendant cinq années, à compter du 1er juillet de l'année au cours de laquelle la corporation commencera ses operations de production, et, à tout évenement, du 1er juillet 1955, si elle n'a pas alors commencé à fabriquer du ciment.

La corporation qui porte, pour le moment, le nom de "La compagnie d'Immeubles Atlas-Atlas Realties", aura le droit de changer son nom une fois, par la suite, avec l'approbation du gouvernement.

Deuxième candidat dans Limoilou-ouest

Une délégation de propriétaires du quartier Limoilou-ouest se rendra à la résidence de M. Philippe Trottier, entrepreneur demeurant au no 235 du boulevard Benoit XV, pour lui demander de briguer les suffrages aux élections municipales partielles du 28 du courant, apprenions-nous hier soir.

M. Trottier, rejoint au téléphone par notre représentant, a déclaré qu'il acceptera "fort probablement" de poser sa candidature au siège laissé vacant.

Ainsi, jusqu'à maintenant, on peut compter que deux candidats se feront la lutte aux élections du 28. On sait que M. C.-J. Bédard maintient sa candidature et qu'il fera la lutte "jusqu'au bout".

DENTISTES
LAFOREST & LACHANCE
76 ST-JOSEPH — QUEBEC
(En face du magasin Pollack)

Les cadeaux
BIRKS
sont plus appréciés

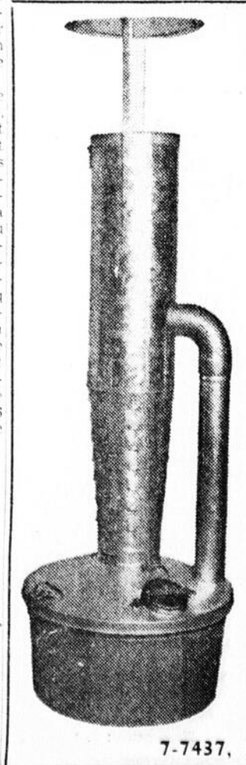

SALAMANDRE
À L'HUILE
"HY-LO"
LIVRAISON IMMEDIATE
F. à B.
Montréal, Toronto ou Halifax, fret alloué à destination.
CONSTRUCTION EQUIPMENT COMPANY LIMITED
180 rue VALLEE
MONTREAL
OU VILLE DE QUEBEC
7-7437, M. De COURVILLE

Carnet mondain

M. Jos.-E. Gross, vice-consul des Etats-Unis à Montréal, passe quelques semaines à Québec.

Le lieutenant-colonel René Landry est retourné à Montréal après un court séjour à Québec chez sa mère, madame J.-P. Landry.

Le docteur et madame Antonio Pettigrew font actuellement un séjour en Floride.

M. et madame Jean Dubuc sont retournés à Chicoutimi après avoir passé quelque temps dans notre ville, les invités de l'honorable Elysée Thériault, père de madame Dubuc.

Le lieutenant Pierre Simard fait actuellement un voyage d'une dizaine de jours en Colombie canadienne.

M. Jean-Paul Bédard est arrivé dernièrement d'un séjour prolongé en Europe.

M. Gérard Thibault fait un séjour dans la métropole.

Madame Renée-G. Tremblay a passé quelques jours à Ottawa, récemment, chez son fils et sa belle-fille, M. et madame Michel Tremblay.

Mademoiselle Ghislaine Couture est retournée à Montréal dans sa famille, après avoir fait un séjour à Québec, l'invitée de mademoiselle Claudette LaBerge.

Samedi le 5 janvier, en l'église St-François-Xavier de Rivière-du-Loup, M. l'abbé Richard, curé de la paroisse, a béni le mariage de mademoiselle Madeleine Bourdeau, g.m.e., fille de M. et de madame Georges Bourdeau, de Rivière-du-Loup, avec M. Paul-André Marchand, fils de M. et de madame Oscar Marchand, de Chandler. Pendant la messe, mademoiselle Odette April a exécuté un programme de chant et M. C.-E. Albert touchait l'orgue. La mariée, au bras de son père, portait une robe de dentelle bleu de roy, sous une cape d'hermine, un chapeau et un manchon de plumes blanches. A l'issue d'une réception à l'hôtel Le Manoir, M. et madam Marchand partirent en voyage. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Chandler.

Madame Oscar Lamère, de Québec, ainsi que sa fille Aline ont fait un bref séjour à Trois-Rivières récemment.

M. David Martin est retourné à l'Université du Manitoba à Winnipeg, après avoir passé la période des fêtes chez sa mère, madame J.-T. Martin, de notre ville.

M. et madame Léo Boucher sont retournés à Trois-Rivières après un bref séjour à Québec.

M. et madame Conrad Poirier ont été l'objet d'une réception de la part de leurs parents et amis le jour des Rois, à l'occasion de leur retour de Kingston, Ont. On remarquait parmi les invités, outre les parents, mesdemoiselles E. Lessard, C. de Bellefeuille, J. Larivière et Denise Noël.

Mademoiselle Monique Nadeau est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps chez ses parents, M. et madame J.-V. Nadeau, de St-Charles de Bellechasse.

Mademoiselle Gabrielle Gauthier, de St-Irénée, Charlevoix, est de retour de Baie-Comeau où elle a été l'invitée de M. et de madame Albert Pellerin; elle a fait le voyage par avion.

M. et madame Roger Bourget, de Gaspé, ont passé la période des fêtes chez leurs parents, M. et madame Georges Bourdeau, de Rivière-du-Loup.

M. et madame T. Kirouac, de retour d'un voyage à New-York, étaient les invités de madame Léon Lacombe, de Sherbrooke, à l'occasion du Premier de l'An.

M. et madame Clovis Beaudet, de notre ville, sont partis hier pour un séjour en Floride.

M. et madame Jos.-Etienne Ouellet, de St-Pacôme, étaient de passage à Rivière-du-Loup récemment, à l'occasion du mariage Marchand-Bourdeau.

A l'extérieur

Mademoiselle Lorraine Gaboury, de la métropole, a reçu dimanche, de six à huit, en l'honneur de mademoiselle Cécile Préfontaine, boursière du Gouvernement provincial, à l'occasion de son départ prochain pour l'Europe.

Le docteur et madame Roland Brisebois, de Middletown, Conn., et leurs filles, Louise, Hélène et Anne, ont passé une semaine à Montréal, les invités de M. et de madame Jean Hotte.

Madame Alain Joly de Lotbinière, de Pointe Platon, P.Q., de passage à Montréal, a pris ses appartenents au Ritz-Carlton.

Madame Ernest Gohier, de Montréal, recevait hier après-midi de quatre à six, pour sa fille, Madeleine, à l'occasion de son prochain mariage avec le comte Louis de Brantes.

M. et madame Georges Martin, de Montréal, sont revenus de New-York.

La bonne cuisine

Fèves au Lard

2 tasses de fèves blanches
¼ livre de lard salé ou de gras de porc fumé
3 cuil. à table de cassonade
3 cuil. à table de mélasse
1½ cuil. à thé de sel
½ cuil. à thé de moutarde
¼ tasse d'oignon haché
2 cuil. à table de catsup
2½ tasses d'eau (pour cuisson)

1er procédé : **Marmite à Pression.** Recouvrir les fèves et laisser tremper une nuit. Egoutter et déposer dans la marmite avec les autres ingrédients. Cuire à 15 livres de pression durant 50 minutes. Quantité : environ 6 tasses.

2ème procédé : **Au Four.** Si on utilise un pot de grès ou un autre récipient de 3 pintes, la recette ci-dessus doit être doublée. Recouvrir les fèves d'eau et les laisser tremper une nuit. Egoutter. Couvrir à nouveau d'eau fraiche et laisser mijoter pendant ½ heure. Egoutter. Mettre un morceau de lard salé au fond du récipient. Ajouter les fèves et le reste du porc salé. Mélanger la cassonade, la mélasse, le sel, la moutarde, l'oignon, le catsup, l'eau et ajouter aux fèves. Mettre le couvercle et cuire à four très lent, 250F., environ 6 à 8 heures, enlevant le couvercle pendant la dernière ½ heure de cuisson. Ajouter de l'eau bouillante au besoin, de façon à ce que les fèves en soient bien couvertes. Quantité : 12 tasses.

Gâteau de Blé Entier

1 tasse de farine de blé entier
1 tasse de farine à toutes fins, tamisée
4 cuil. à thé de poudre à pâte
¼ cuil. à thé de sel
3 cuil. à table de sucre
1/3 tasse de gras
1 oeuf
¾ tasse de lait

Mélanger les ingrédients secs, y couper le gras jusqu'à ce que le mélange donne l'impression de fine farine d'avoine. Battre l'oeuf, l'incorporer au lait et ajouter le liquide aux ingrédients secs, en mélangeant rapidement. Verser immédiatement dans une casserole de 8 x 8 pouces, saupoudrer la pâte de pralin à la canelle. Faites cuire à four modéré (375F.), pendant 35 minutes.

Les Economistes ménagères du Ministère de l'agriculture du Canada

Cette SAUCE MOUTARDE AU CITRON Sans Beurre EST ÉCONOMIQUE ET DÉLICIEUSE SUR LES LÉGUMES

SAUCE MOUTARDE AU CITRON

Egouttez les légumes et faites réduire le jus de cuisson à ½ tasse.

1½ c. à thé de Moutarde Colman
1 c. à thé de sucre granulé
¾ c. à thé de sel
2 c. à soupe de margarine, shortening végétal ou huile à salade
4 c. à thé de jus de citron
Poivre

Ajoutez les ingrédients au jus de légumes en remuant. Faites chauffer et versez sur des fèves de Lima, betteraves, haricots verts ou chou vite cuit, dans le plat de service. Essayez-la aussi avec le poisson.

Pour le livret de recettes gratuit, écrivez à Reckitt & Colman (Canada) Ltd., Station T, Montréal. FCK43H

MOUTARDE D.S.F. Colman's

EXAMEN DE LA VUE
JACQUES M. DE SERRES, O.D.
Optométriste - Spécialiste de la vue
42 de la Fabrique Téléphone : 3-4643

S. E. l'ambassadeur Lovink aux Femmes Canadiennes

"Pour résister à la menace soviétique, pour préserver l'hémisphère occidental de l'influence du Kremlin, les peuples libres ont besoin non seulement de la force matérielle mais d'une résistance spirituelle inspirée des principes que les sociétés modernes ont trop souvent oubliés jusqu'ici, à savoir les droits de la personne humaine, le respect de sa liberté individuelle et de sa conscience".

Son Excellence A.-H.-J. Lovink, ambassadeur de la Hollande au Canada, parlait ainsi au Cercle des Femmes canadiennes, qui avait son thé-causerie, hier, au Château Frontenac, et dont l'invitée d'honneur était Mme Louis St-Laurent, épouse du premier ministre du Canada.

Le diplomate a présenté une étude assez fouillée sur le pays de Staline, ce pays derrière le rideau de fer qui inquiète, dit-il, tous les esprits à la recherche de la vérité si souvent submergée par la propagande.

Le conférencier a fait d'abord la comparaison entre la Russie tsariste et son absolutisme effroyable et la Russie contemporaine qui, à son avis, connait une tyrannie pire encore, celle qui a transformé les hommes en une multitude d'automates du parti communiste où les personnes sont devenues des choses privées d'une âme.

Poursuivant son parallèle, M. Lovink a ajouté que si la Russie d'avant la Révolution appliquait mal les principes qu'il énonçait au début de son exposé, l'U.R.S.S. les a rayés de son programme, elle a éliminé tout esprit universel en engageant son peuple dans une destinée où il n'y a pas de place pour Dieu. Après avoir défini la véritable révolution comme une orientation nouvelle de l'esprit humain, une porte ouverte à l'avenir, le conférencier a déclaré : "la révolution communiste a détruit l'esprit humain et la légalité de l'existence spirituelle, elle a regardé l'individu comme une qualité politiquement suspecte, a annihilé le libre arbitre en ne laissant pas au peuple la possibilité de choisir entre deux solutions".

M. Lovink a parlé ensuite du problème religieux en Russie soviétique laquelle désire asservir l'Eglise à l'Etat, pour en faire un organe de propagande de la doctrine communiste puis il a fait remarquer que c'est là la tactique évidente de Moscou qui tente de diviser les catholiques dispersés dans les pays satellites.

Après avoir cité Lénine pour rappeler les principes de la doctrine communiste, après avoir expliqué comment le matérialisme philosophique marxiste est à sa base même l'opposé de l'idéalisme philosophique, le conférencier a démontré que le communisme athée fait preuve d'une grande incompréhension de l'homme en tentant de lui enlever sa foi lorsque celui-ci ne pourrait vivre heureux sans l'assurance d'une justice éternelle. Il s'est dit ensuite persuadé que la Russie perdra le procès dans lequel elle s'est engagée sans la force de Dieu. Pourtant, M. Lovink a ajouté qu'il ne faut pas sous-estimer les forces régimentaires de la masse communiste toujours en état de siège, essentiellement conquérante parce que soumise depuis longtemps à un totalitarisme avilissant.

En terminant, le distingué diplomate a déclaré : "Nous devons avoir foi en la légitimité de notre monde, nous avons le droit et le devoir de croire en notre destin, en notre cause et en notre civilisation".

Le conférencier a été présenté par Mme Georges LaFrance, présidente du Cercle des Femmes canadiennes.

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 de l'après-midi à L'Evénement-Journal Signalez : 5-7116 Le matin, le samedi et le dimanche, signalez: 7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à:

SERVICE DES ANNONCES

M. Migneault et les prêts aux corporations

Me Charles de L. Mignault, C.R., président de la Commission municipale de Québec, a déclaré hier au cours de la causerie qu'il prononçait au déjeuner du Club Kiwanis de Sillery, tenu à la Porte St-Jean, qu'au cours de 1951 les corporations municipales et scolaires de la province ont émis pour plus de $60,000,000 d'obligations. De plus la commission a autorisé des emprunts temporaires au montant de $96,000,000.

Le conférencier a expliqué le travail de la commission et rappelé les circonstances de sa formation. Il a signalé que de 95 municipalités réorganisées, 65 ont refusé jusqu'ici de reprendre leur autonomie.

M. Mignault avait été présenté par M. Charles Langlois, secrétaire-trésorier de la cité de Sillery. Le déjeuner était sous la présidence de Ernest Verge, président du Club.

Les Missionnaires Franciscaines fêtent leurs 75 ans d'existence

Une célébration intime a souligné dimanche dernier, fête de l'Epiphanie, le 75e anniversaire de fondation de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. Au cours de l'année, d'autres fêtes plus solennelles marqueront cette commémoration.

C'est en effet le 6 janvier 1877 que l'Institut prit naissance aux Indes anglaises. Sa fondatrice fut madame Hélène de Chappotin de Neuville, en religion la T. R. Mère Marie de la Passion. L'Institut s'est donné pour objet les oeuvres missionnaires, les hôpitaux, les dispensaires, les orphelinats, les crèches, les refuges, les écoles pauvres, les léproseries, la préparation aux sacrements et autres oeuvres d'égal mérite. C'est un champ d'action très vaste dans lequel cette grande famille religieuse a produit des fruits abondants et féconds.

L'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie a rayonné dans les cinq parties du monde depuis soixante-quinze ans et il compte aujourd'hui près de 400 maisons avec un effectif total d'environ 9,000 religieuses. C'est une grande armée pacifique qui sème le bien à travers le monde entier.

Dès 1892, Québec accueillait les RR. Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie. La maison provinciale, 188, Grande-Allée, a en effet célébré son cinquantenaire en 1942. C'est à dire qu'elle célèbre cette année ses noces de diamant en même temps que la maison Notre-Dame de la Providence, rue Marie de l'Incarnation, à Québec, également dirigée par les RR. Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, compte cette année même cinquante ans d'activités bienfaisantes dans le quartier de St-Sauveur.

La maison provinciale de la Grande-Allée est le centre de l'oeuvre diocésaine de l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement pour laquelle a été construit un sanctuaire spécial, sous le vocable de saint Antoine de Padoue. Elle est aussi le foyer de l'oeuvre des églises pauvres. Son patronage est fréquenté par sept cents enfants. Elle dirige de plus un cercle d'études qui groupe 70 jeunes filles.

L'Ecole maternelle des Franciscaines Missionnaires de Marie à St-Malo a vu le jour en 1902, au tout début de la paroisse. Elle accueille environ 600 enfants, garçons et fillettes. Son patronage assure ses bienfaits à plus de 500 enfants. A St-Malo aussi rayonne l'oeuvre des églises pauvres et la Croisade Eucharistique. Les Franciscaines Missionnaires de Marie possèdent aussi une importante maison à Ste-Anne-de-Beaupré avec un personnel de 50 religieuses.

Les RR. Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie ont subi des épreuves bien cruelles en ces derniers temps en Chine, où elles comptaient une soixantaine de maisons qui sont une perte totale. Leurs religieuses ont été emprisonnées et soumises au traitement le plus barbare par les communistes. Les rouges ont occupé leurs maisons et chapelles qui sont depuis converties à toutes sortes de fins profanes.

Le R. Père Ferdinand Colteux, gardien du couvent de l'Alverne à Québec, a célébré la messe qui a souligné le 75e anniversaire de l'Institut dimanche, à la maison provinciale de la Grande-Allée. Le R. Père Paul-Eugène Trudel, O.F.M., a prononcé le sermon de circonstance.

Au dîner des Bijoutiers

Messieurs Constant Lentgis et Albert Provost seront les présidents conjoints lors du dîner annuel dansant des Bijoutiers de Québec, qui aura lieu lundi le 11 février dans la salle de bal du Château Frontenac. Les autres membres du comité sont messieurs Gérard Paquet, Alfred Hamel, Alphonse Tremblay et Lionel Bouvrette. —

Prompt Soulagement

Désirez-vous être soulagé *en une nuit* de la lourdeur que cause la constipation? Achetez des Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie—elles agissent *plus vite, plus efficacement* parce qu'elles traitent *deux* choses à la fois. Dr. Chase—un nom digne de confiance. 70-F

DR. CHASE PILULES pour les REINS et le FOIE

Le congrès des maires à Calgary

Montréal, 11 (PC) Le congrès de 1952 de la Fédération des maires et des municipalités se tiendra à Calgary, en Alberta, du 29 juin au 2 juillet, a annoncé M. George-S. Mooney, secrétaire exécutif de cet organisme.

Le problème de la défense civile, en cas de guerre, constituera l'un des principaux sujets d'étude à ces assises annuelles.

Congrès annuel des producteurs de lait

La Fédération canadienne des producteurs de lait tiendra son congrès annuel à l'hôtel Windsor, à Montréal, du 16 au 19 janvier, sous la présidence de M. Gilbert McMillan. Des décisions très importantes y seront prises. L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé, sera l'invité d'honneur au banquet de clôture.

Adoption du bill de Cowansville

L'Assemblée législative a adopté hier un projet de loi visant à permettre à la municipalité de Cowansville (Cantons de l'Est) d'emprunter jusqu'à $150,000 au lieu de $100,000 pour activer l'industrialisation de la ville en mettant des bâtiments à la disposition de nouveaux industriels.

L'Opposition n'a pas voté avec les députés de l'Union Nationale. C'est que "tout ce que de telles lois font, c'est de créer une concurrence inutile entre les municipalités, d'autant plus qu'à la longue les petites municipalités ne peuvent tenir le coup devant les grandes", a dit M. Marler.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Votre horoscope

Vendredi, le 11 janvier 1952

21 mars au 20 avril (Bélier) La vivacité de votre esprit vous permettra de trouver une solution à vos ennuis. Rapprochez-vous de vos amis qui semblent bien disposés à votre égard.

21 avril au 20 mai (Taureau) La situation dans laquelle vous vous trouvez vous apparaitra moins sombre. Sachez équilibrer votre budget de la façon la plus judicieuse.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Les événements semblent encourager vos desseins. Vous attirez sur vous l'attention de personnes influentes qui vous aideront à réaliser vos projets.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Les astres vous recommandent de ne prendre aucune décision que vous imposent les circonstances sans avoir au préalable mûrement réfléchi aux conséquences qu'elles peuvent avoir.

24 juillet au 22 août (Lion) Evitez de vous créer imprudemment des soucis domestiques. Les astres provoqueront une succession d'événements favorables à vos amours; ne vivez pas d'illusions cependant.

23 août au 22 septembre (Vierge) Sachez vous tenir à égale distance de l'optimisme et de l'inquiétude. Votre vie sentimentale prendra pour vous une place plus importante qu'à l'ordinaire.

23 septembre au 23 octobre (Balance) D'anciennes relations familiales vont jouer un rôle assez important dans votre vie. Evitez la société des personnes qui peuvent vous valoir des ennuis.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Cette journée vous promet des événements heureux. Vous bénéficierez d'une énergie particulièrement vive qui vous prmettra de mener à bien un projet ébauché.

25 novembre au 22 décembre (Sagittaire) N'exagérez pas l'importance d'une déception sentimentale, elle ne dépend que de l'humeur passagère de la personne que vous aimez et le malentendu sera vite dissipé.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Votre intuition sera pour vous un guide sûr bien que vos amis exercent sur vous une certaine influence. Surveillez votre humeur si vous ne voulez pas compromettre l'harmonie de votre foyer.

22 janvier au 20 février (Verseau) Cherchez à enrichir vos connaissances intellectuelles. Evitez une inquiétude irraisonnée qui paralyse votre action, et combattez une certaine tendance à l'indolence.

21 février au 20 mars (Poissons) Evitez les personnes qui discutent à perte de vue sur des sujets oiseux. Efforcez-vous de mériter l'affection que vous témoigne la personne qui vous aime.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent et il aura une grande confiance en lui, ce qui le poussera parfois à entreprendre des travaux au-dessus de ses forces. Il sera ambitieux et capable d'efforts soutenus. Il aimera le luxe, le confort et sera généreux et bon. Orgueilleux et opiniâtre, il tiendra fortement à ses idées et cherchera à les imposer aux autres. Indépendant, il n'aimera pas la contrainte. Ardent et fidèle dans ses affections.

Température selon l'Almanach du Peuple: 10-13: Temps menaçants. 14-16: Froid. 17-19: Temps orageux. 20-24: Tempêtes de neige. 25-28: Temps clair et froid. 29-31: Vents violents.

LES PASTILLES VALDA calment LA TOUX

Perception d'amendes

Seulement trente pour cent des amendes des cartes d'infraction aux lois de la circulation ont été perçues par la ville au cours de l'an dernier. Les 26,000 cartes apposées n'ont, en effet, rapporté qu'une somme de $14,448. Si tous les contrevenants aux lois de la circulation avaient payé leurs amendes, le fisc municipal aurait récolte plus de $52,000.

Mensuellement, les amendes perçues se chiffrent comme suit: janvier, $366; février, $760; mars, $998; avril, $968; mai, $1.618; juin, $1.488; juillet, $1,520; août, $1,308; septembre, $1,292; octobre, $2,162; novembre, $1.298, et décembre, $770.

irène auger
6 DE LA FABRIQUE
GRANDE VENTE
TISSUS à la verge
COUPONS – ECHANTILLONS
Au comptant seulement

HOLT RENFREW ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

L'enthousiaste réaction à notre vente générale

a prouvé la valeur du moment opportun pour faire face aux conditions économiques courantes . . c'est-à-dire par l'offre de chaque article* du stock régulier HOLT RENFREW à un

ESCOMPTE de 10% à 50%

Puisque nous n'avons pu malheureusement servir tous ceux qui sont venus, nous continuons la

Vente jusqu'à 5.30 P.M. samedi

Le taux de l'escompte est clairement indiqué sur les étiquettes de prix régulier sur chaque item, sans exception, de la marchandise de choix propre à H.R. . . rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.

Toutes les ventes sont finales, naturellement!

Robes, manteaux, tailleurs, accessoires, vêtements de sport
Fourrures . . manteaux, jaquettes, capes, étoles et écharpes
Linge de ménage . . produits d'artisanat québecois
Lingerie, négligés, corsets et vêtements d'enfant
Vêtements et accessoires pour hommes et garçons

*A l'exception de certaines lignes à marque de fabrique de Bas, Parfums et Cosmétiques . . ainsi que modes récemment arrivées pour la prochaine saison.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

l'excellente nouvelle

Pontiac

Éclatante nouvelle *performance à "*double portée*"!

Puissants moteurs à *haute compression*!

Luxueux intérieurs et *ensembles de couleurs*!

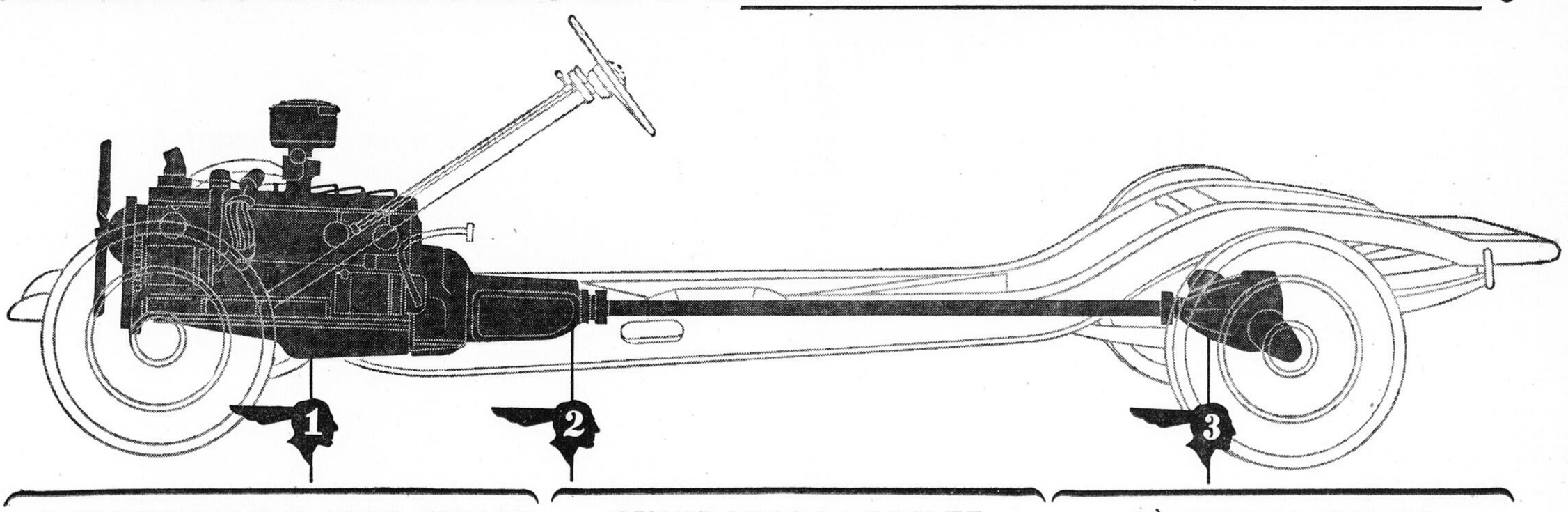

LA PUISSANCE QUE VOUS VOULEZ

❶ MOTEURS À HAUTE COMPRESSION
❷ NOUVELLE COMMANDE AUTOMATIQUE* HYDRAUMATIQUE À DOUBLE PORTÉE OU POWERGLIDE
❸ NOUVEL ESSIEU ÉCONOMIQUE

Superbe nouveau style Silver Streak
Choix de drap de luxe pour s'harmoniser avec la couleur de la carrosserie
Nouveaux ensembles de couleurs complets, en dedans et en dehors
Choix de moteur 6 ou 8 cylindres
Système de ventilation à deux conduites, à même
Record de longue durée de tout repos

**La commande hydraumatique à double portée est facultative à coût additionnel sur la série Chieftain. La PowerGlide est facultative à coût additionnel sur les modèles Fleetleader de luxe.*

P-452F

QUAND VOUS LA VOULEZ

Si vous voulez une nouvelle expérience palpitante en fait d'agrément et de performance en automobile, faites l'essai des excellentes nouvelles Pontiac—qui viennent d'arriver chez votre marchand!

Les mots sont impuissants à décrire les belles Pontiac des séries Fleetleader et Chieftain. Ce n'est qu'après avoir contemplé les nouveaux intérieurs ravissants et les superbes harmonies de couleur de la Pontiac que vous pourrez en apprécier toute la beauté. Il vous faut mettre le pied sur l'accélérateur pour connaître la nervosité des moteurs Pontiac plus puissants, à haute compression—car la puissance en CV de la Pontiac "6" et de la Pontiac "8" a été accrue.

Essayez aussi l'éclatante nouvelle commande hydraumatique à double portée* de la Pontiac. Mettez l'indicateur à la position de circulation dense pour prendre les devants . . . et éprouvez la douceur et la puissance du moteur à haute compression. Mettez maintenant l'indicateur à la position économique et filez silencieusement et sans effort.

Ou, si vous préférez, vous pouvez choisir une Pontiac 1952 munie de la douce PowerGlide*—car la Pontiac, et seule la Pontiac, vous offre un choix de *deux* commandes entièrement automatiques, jointes au nouvel essieu économique.

Mais, surtout, n'oubliez pas de vérifier les étiquettes de prix des merveilleux nouveaux modèles Pontiac 1952. Sous le rapport du coût initial, comme à tout autre point de vue d'ailleurs, vous conviendrez que "dollar pour dollar, la Pontiac est imbattable."

OÙ VOUS LA VOULEZ

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

AUTOMOBILES INC.

12 rue de la Couronne, Québec
Téléphone: 2-1208

Discours prononcés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la

Banque Royale du Canada

Le président déclare que le développement industriel et le commerce libre peuvent aller de pair... Il suggère un programme à longue portée pour accélérer l'évolution et rendre les prix comparables à ceux des Etats-Unis

Il voit un danger dans le surplus budgétaire non prévu de $635 millions et le haut niveau des épargnes privées – Les deux, à moins d'être utilisés sagement, peuvent augmenter la pression inflationnaire.

Récompenser l'épargne et pénaliser la dépense, encore une saine politique

Le gérant général rapporte que l'actif atteint le total imposant de $2,515,645,208 — les dépôts aussi à une nouvelle cime. Le Fonds de Réserve augmente à $52,000,000 — Les comptes de dépôt dépassent les 2 millions — L'abolition du contrôle du change proclame au monde entier la confiance du Canada à son économie et sa monnaie — Les succursales étrangères de la Banque Royale fournissent un service essentiel au commerce avec l'hémisphère occidental.

Discours du gérant

M. Muir, en proposant l'adoption du rapport, a dit:

Vous avez devant vous le quatre-vingt-deuxième rapport annuel et le bilan de la banque. Lorsque j'aurai terminé mes remarques, le gérant général discutera avec vous les résultats du dernier exercice financier et je suis bien sûr que vous en serez satisfaits.

Depuis que nous nous sommes réunis il y a un an, il y a eu plusieurs changements au Conseil d'administration — plus de changements en fait qu'il n'y en a jamais eus dans un si court espace de temps.

D'abord, M. W.-H. Malkin, un administrateur demeurant à Vancouver s'est retiré, après vingt-cinq ans, par suite de la diminution de ses activités dans les affaires.

M. J.-W. Grant MacEwan, de Winnipeg, s'est aussi retiré avec l'intention de se lancer dans la vie publique.

C'est avec chagrin que la mort nous a enlevé, dans certains cas presque soudainement, cinq de nos administrateurs les plus anciens dans l'espace de cinq mois. Il s'agit de M. G.-A. Dobbie, de Galt, Ontario, de MM. G.-H. Montgomery, C.R., Paul F. Sise et W. F. Angus, de Montréal (ce dernier vice-président de la banque) et M. G. MacGregor Mitchell, d'Halifax. Vous serez probablement intéressés d'apprendre que ces cinq hommes comptaient ensemble plus de quatre-vingt-dix ans de services avec la banque. Ils nous manqueront beaucoup.

De nouveaux administrateurs ont été élus au cours de l'année soit M. Stewart. A. Searle, de Winnipeg, M. W. H. Howard, C.B.E., C.R., de Montréal, M. John S. D. Tory, O. B.E., C.R., de Toronto et M. R. D. Harkness, D.S.O., M.C., de Montréal. Il nous fait plaisir de les compter au nombre de nos administrateurs.

C'est avec grand plaisir que je vous rappelle la nomination en octobre dernier de M. J. McGregor Stewart, C.B.E., C.R., d'Halifax au poste de vice-président de la banque. M. Stewart, à une exception près, est l'administrateur le plus ancien de la banque et il a toujours pris un grand intérêt à son développement et à ses progrès.

Lutte à l'inflation

A cette même époque l'an dernier, je vous ai parlé des perspectives de l'économie libre en 1951. Plusieurs des problèmes dont il a été question alors sont encore des problèmes au début de 1952. Nous avons fait quelques gains et en certains cas nous avons perdu du terrain. Je vais essayer tout d'abord de vous exposer les gains et les pertes, les succès et les revers de l'année écoulée. Ensuite j'essayerai, toujours dans le même esprit de recherche et d'espoir, de vous exposer le rôle présent et futur du Canada comme nation et comme membre de la grande alliance des pays qui de nos jours luttent pour la cause commune de la liberté politique et économique.

L'économie canadienne, au cours de 1951, a eu à soutenir la deuxième vague de pression inflationnaire déclenchée par la guerre de Corée. La première vague en 1950 et au début de 1951 a eu pour premier résultat l'accumulation de stocks aux Etats-Unis.

La deuxième vague a, en quelque sorte, surpassé la première. Elle est venue à la suite de l'apport de fortes sommes d'argent au Canada et à l'étranger pour fins d'armements. Les achats motivés par la crainte, aussi bien chez les hommes d'affaires que chez les consommateurs, d'une rareté possible, ont poussé les prix vers la hausse et ont grandement augmenté l'inventaire des marchandises ouvrées dans les mains du public.

La troisième vague de pression inflationnaire nous arrivera en pleine force lorsque la dépense pour fins d'armements aura atteint son point culminant. Au cours de l'exercice fiscal du gouvernement qui se terminera à la fin de mars, à peu près $1,600 millions auraient été dépensés en armements si le plan de dépenses de trois ans au montant de $5 billions avait été suivi à la lettre. Il semble toutefois que cela ne se produira pas. On en a la preuve dans le fait que l'appropriation de $1,326 millions de commandes au cours des sept premiers mois de l'exercice 1951-52 a été suivie de la dépense de seulement $416 millions au cours de la période. En d'autres termes, cela veut dire que même le gouvernement a de la difficulté à dépenser de l'argent plus rapidement que les livraisons peuvent être faites.

On peut se demander ici si les fortes augmentations de taxes décrétées dans le dernier budget étaient justifiées par les besoins de revenus. Il y a de plus une autre question, sur laquelle nous nous étendrons un peu plus tout à l'heure, à savoir si ces taxes ont eu réellement le résultat anti-inflationnaire qu'on leur supposait.

Le plus haut sommet au chapitre de la dépense pour fins d'armements est encore assez éloigné et le ralentissement au cours du dernier semestre de 1951 est attribuable, en grande mesure, aux délais inévitables qui se produisent avant que les dépenses puissent atteindre le plan proposé. Selon nous, on ne peut compter sur la stabilité économique en 1952 que si, par accident ou autrement, la pleine force de la troisième vague inflationnaire créee par les dépenses pour fins d'armements est détournée ou réduite.

Au début de l'année, le gouvernement a institué des mesures pour freiner l'inflation et cette politique anti-inflationnaire a été particulièrement favorisée par certains développements économiques qui se sont produits au cours de l'année. Du côté de l'offre, on note, en effet, que les fortes dépenses du début de 1951 ont été égalées par une production aussi forte, tout particulièrement pour ce qui a trait aux marchandises durables, comme les automobiles. Une augmentation importante des importations par rapport aux exportations a eu pour effet de mettre à la disposition du consommateur plus de marchandises non seulement pour la consommation mais aussi pour l'expansion de capital. Du côté de la demande, la dépense pour fins d'armements n'ayant pas atteint le niveau qu'on attendait a eu pour résultat de diminuer la pression inflationnaire.

Il n'en reste pas moins que la pression inflationnaire est demeurée forte. Sous notre système d'impôt sur le revenu, les recettes du gouvernement ont même augmenté plus que les revenus. Par ailleurs les dépenses du gouvernement ont été moindres que ce qui avait été prévu au budget par suite du retard dans les dépenses pour fins d'armements. Le résultat de tout cela a été un surplus budgétaire fort discuté. On avait, en effet, prévu un surplus de $30 millions pour l'exercice financier et, en fait, en novembre 1951 il atteignait déjà $635 millions.

En lui-même ce surplus non prévu ne constitue ni un frein effectif à l'inflation ni une raison particulière de réjouissance. Le revenu de la taxe de même que l'épargne du public ont augmenté tout naturellement par suite de l'augmentation des revenus. En d'autres termes, la hausse dans les deux cas est en partie le résultat de l'inflation et non pas de la politique anti-inflationnaire. Le danger ici c'est qu'e le gouvernement avec son augmentation de surplus et le public avec ses épargnes plus élevées sont plus en mesure d'augmenter leurs dépenses dans l'avenir. Ce qui importe le plus dans tout cela c'est de connaitre les intentions de ceux qui disposent d'épargnes plus considérables et de ceux qui ont le contrôle sur le surplus du gouvernement.

Surplus dangereux

Je crois que nous n'avons pas à trop nous inquiéter sur le point de savoir si l'individu dissipera ses épargnes et ajoutera par le fait même à la pression inflationnaire. Malgré tout on devrait l'encourager à ajouter à ce qu'il a amassé plutôt que l'encourager à dépenser. Malheureusement l'expérience nous prouve qu'il n'en va pas de même avec les surplus du gouvernement. Ce surplus, résultat des augmentations de taxes, désignées peut-être pour freiner l'inflation, constitue en fait une bombe inflationnaire à retardement à moins qu'on ne le rende inerte en déposant cette somme à la Banque Centrale ou en s'en servant pour racheter la dette du gouvernement détenue par la Banque Centrale.

Le problème aujourd'hui, a une époque de pression aigue d'inflation, c'est qu'un budget équilibré et voire même un surplus budgétaire ne constituent pas des garanties contre l'inflation. Tout le monde admet qu'un budget équilibré est moins inflationnaire qu'un déficit et qu'un surplus est moins inflationnaire qu'un budget équilibré. Il n'en reste pas moins, si nous voulons attaquer de front l'inflation et peut-être aussi réduire quelque peu les taxes, que le seul moyen efficace est de réduire le budget du gouvernement.

Je crois qu'il est équitable de juger de notre politique anti-inflationnaire en se basant sur trois critères : d'abord elle doit avoir pour but de diminuer les dépenses ; en deuxième lieu de s'en tenir à l'équité en partageant le fardeau et troisièmement d'encourager la production de marchandises et de services.

Le gouvernement a encouragé l'épargne volontaire lors de sa campagne en faveur des obligations d'épargne, en accordant un intérêt plus élevé et il l'encouragera encore en laissant les taux d'intérêt augmenter. Comme je l'ai dit les années précédentes, je crois que cette politique de récompenser ceux qui épargnent est équitable et mérite tout notre appui.

L'augmentation des économies gouvernementales par suite de la diminution des dépenses ne se rapportant pas à la défense et ailleurs n'a pas eu à date des résultats spectaculaires. C'est là une dure tâche pour une administration et il y a nombre de bonnes raisons pour que ce soit encore plus dur pour les différents départements fédéraux. Un signe encourageant et qui promet pour l'avenir est la constitution en novembre 1951 d'un comité du parlement chargé d'examiner les dépenses pour fins de défense nationale et de recommander des économies. Ce n'est peut-être pas une décision aussi catégorique que celle que nous avions recommandée à cette même assemblée l'an dernier. Vous vous souviendrez, en effet, que j'avais recommandé aux gouvernements démocratiques de constituer des "comités consultatifs comprenant les gouverneurs des banques centrales, les représentants de l'industrie, de la finance, du travail et des employés civils séniors pour reviser les dépenses et conseiller certaines économies possibles". Toutefois le succès ne dépend pas, après tout, de la constitution du comité lui-même mais bien de l'esprit qui anime ce comité. A date on peut dire que ce nouveau comité fait un excellent travail et on peut s'attendre à ce qu'il contribue à l'économie et l'efficacité de notre effort de défense.

Besoin de flexibilité

Notre économie ne résistera au choc de l'ajustement des besoins économiques de notre programme de défense que dans la mesure de sa flexibilité. Par ce mot nous entendons d'une façon générale la facilité qu'auront les prix, les taux d'intérêt et les taux de change à s'ajuster aux conditions économiques nouvelles. Un exemple de cette flexibilité est la politique que le gouvernement a suivie l'an dernier relativement aux taux d'intérêt. Les taux d'intérêt plus élevés diminuent la pression inflationnaire de deux façons: d'abord ils freinent l'expansion non urgente de crédit et deuxièmement ils encouragent l'épargne parce qu'elle devient plus rémunératrice.

Un autre exemple que nous avons à l'esprit est le déblocage du dollar en septembre 1950. La levée des restrictions sur les importations le 1er janvier 1951 a été un autre pas dans la même direction. Le succès de cette politique sur le change est démontré clairement par la vigueur du dollar canadien en dépit d'un déficit commercial considérable. Ce soi-disant argent "chaud" qui est venu au Canada au cours de l'été de 1950 s'est refroidi efficacement. En fait, pendant toute l'année 1951, il est venu au Canada des capitaux stables pour fins de placements. Plus que cela, la vigueur du dollar canadien a été telle que le gouvernement, en décembre 1951, a aboli tous les contrôles qui restaient sur le change et a ainsi restauré la liberté complète de la finance privée dans le domaine du change étranger.

Lorsque, en janvier 1950, je conseillais le déblocage du change et l'abolition des contrôles, cette suggestion donnait lieu à bien des réactions. D'aucuns ont cru que c'était là une idée fantaisiste ; d'autres — qui étaient en faveur de la suggestion — n'en croyaient pas moins que sa réalisation était fort éloignée ; les plus optimistes enfin ne croyaient pas qu'on arriverait au but si rapidement et si heureusement, soit en moins de deux ans. Il faut en savoir gré à ceux qui, au gouvernement, sont chargés des importantes décisions de cette nature et qui ont fait preuve de clairvoyance et de courage.

La tendance vers la liberté et la flexibilité dont nous avons parlé n'est pas seulement le fait du Canada. En décembre dernier, le Royaume-Uni a restauré le marché libre du sterling dans certaines limites définies pour ce qui a trait à la variation des taux ; on a même permis une liberté encore plus grande dans certains contrats futurs. Ces décisions, venant à la suite de la nouvelle politique de taux d'intérêt plus élevés annoncée en novembre, indiquent clairement que le Royaume-Uni est déterminé à regagner sa place dans l'économie internationale des nations par une participation plus suivie au mécanisme traditionnel des marchés.

Il est à espérer qu'on trouvera maintenant les moyens pour solutionner le problème depuis si longtemps insoluble des balances de sterling. Ces dettes encourues au début pour la cause commune des démocraties occidentales restent aujourd'hui, comme je le disais en janvier 1950, "la plus grande menace à la stabilité de la livre". La Grande-Bretagne ne réussira à solutionner son problème économique par le jeu du déblocage du marché que si elle peut compter sur la compréhension et l'appui des pays qui étaient ses alliés lorsqu'elle a contracté ces dettes pour la cause commune.

De toute façon, la libre économie dans les démocraties occidentales a gagné du terrain au cours de 1951. Nous avons été témoins d'une demande pressante pour fins de défense, demande qui s'est en quelque sorte ajoutée à une économie déjà surchargée par l'effort déployé à la reconstruction d'un monde déchiré par la guerre. Malgré tout, et c'est là une source de reconfort, nous n'avons pas été obligés, en ces temps difficiles, d'imposer de nouveaux contrôles pour poursuivre notre effort militaire. Bien au contraire, il nous a été possible d'augmenter notre force militaire tout en améliorant la flexibilité de notre économie. Nous ne devons certes pas nous reposer sur nos lauriers mais, pourvu que la tragédie de la guerre nous soit évitée, nous avons raison de croire que graduellement nous arriverons à la pleine liberté économique et politique.

De façon générale, la clé d'une politique économique efficace, pour aujourd'hui comme pour demain, c'est la flexibilité. Nous disposons des facteurs essentiels pour l'avenir immédiat avec notre politique de taux d'intérêt et notre politique monétaire, avec notre politique du change étranger et, dans une moindre mesure, avec notre politique de taxation. Tout cela ne veut pas dire qu'il soit nécessaire de faire volte face au premier signe de fléchissement des prix de gros ou du coût de la vie. Les prix doivent avoir aussi une certaine flexibilité, soit vers la baisse, soit vers la hausse, dans un système économique bien balancé.

Pour l'avenir, les bons côtés d'une économie canadienne flexible sont encore plus importants qu'ils le sont aujourd'hui. En effet, le Canada a tout d'abord besoin du plus grand stimulant pour son développement économique et cela non seulement dans le meilleur intérêt du Canada comme nation mais aussi parce que notre pays constitue une des principales sources économiques et militaires pour les pays membres du Pacte Atlantique. La défense, disait Adam Smith, est beaucoup plus importante que l'opulence. Pour ce qui est du Canada toutefois, les deux peuvent se développer de pair jusqu'aux jours heureux où un Canada industrialisé pourra une fois de plus donner la première place non à la puissance militaire mais au bien-être économique de son peuple.

Par développement économique,

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Les taxes élevées n'ont pas freiné les dépenses individuelles ou corporatives

"Les taxes d'accise et les taxes de vente fédérales plus élevées ont soutiré beaucoup plus du gousset du consommateur qu'elles n'ont rapporté au gouvernement". — M. MUIR.

"Le gouvernement a augmenté les taxes en 1951 pour financer le réarmement et probablement aussi pour forcer le public à dépenser moins, mais le resultat net a été bien loin de ce qu'on attendait.

"La principale chose à considérer lorsqu'il s'agit de déterminer une politique de taxation pour combattre l'inflation c'est de savoir si oui ou non cette politique pénalise la dépense et récompense l'épargne. Or il faut bien reconnaitre que nombre de gens qui dépensent ne sont même pas touchés par les taxes supplémentaires qu'on impose. Par contre, une multitude de salariés et de gens à revenus fixes sont de plus en plus frappés. C'est là une situation malheureuse si on se place au strict point de vue de l'équité. Mais la principale question c'est encore de savoir "Combien de cette augmentation des impôts dans la dernière partie de 1951 a été pris à même les épargnes ?" Plus on prend de ces taxes sur les épargnes et moins on combat l'inflation.

"Les compagnies ont été même plus affectées par le budget de 1951. Mais, encore une fois, la question n'est pas de se demander "Est-ce équitable ?" mais bien "Est-ce que les nouvelles taxes sur les compagnies ont pénalisé la dépense et récompensé l'épargne ?" A cette question la réponse est simplement "Non". La nature humaine étant ce qu'elle est, il faut bien se rendre compte que les lourdes taxes sur les compagnies ont pour resultat de les encourager à dépenser parce que le gouvernement défraye une large part de ces dépenses.

"L'augmentation des taxes d'accise et de vente n'est pas agréable mais il faut bien avouer que ces taxes atteignent directement ceux qui dépensent, mais malheureusement ils ignorent ce qui les atteint. Pourquoi ? Parce que la taxe est perçue chez le manufacturier, est passée à l'un à l'autre pour finalement atteindre le détaillant. Différents prix plus élevés à tous les paliers pyramident l'effet de la taxe du début et il s'ensuit que la taxe est inefficace car elle prend dans le gousset du consommateur beaucoup plus qu'elle ne rapporte au gouvernement. Pis que cela, l'acheteur considère l'augmentation du prix non comme une taxe mais comme une augmentation du coût de la vie et une raison nouvelle pour demander des gages plus élevés pour son travail ou un prix plus fort pour son produit.

"De plus, cet état de choses s'aggrave du fait que les taxes municipales et provinciales perçues chez le détaillant sont une taxe sur les taxes. C'est un principe mauvais en soi et nul au point de vue de la lutte contre l'inflation. Il est bien malheureux qu'en 1951 ce frein à la dépense ait été imposé avec un anesthésique".

Rôle vital de la Banque Royale au développement du commerce étranger

"Aucun substitut n'égale le service fourni par les propres succursales de la banque à l'étranger". — M. ATKINSON.

"Le Canada est maintenant une des importantes nations commerciales du monde, et par suite de la position qu'il occupe dans ce domaine et le besoin constant de nouveaux marchés, notre gouvernement, par l'entremise du ministere du Commerce et de ses attachés commerciaux établis dans les différentes parties du monde, continue à tout faire pour ouvrir des marches pour les produits canadiens. Ici au Canada, le ministere du Commerce continue à remplir son rôle d'assistance directe aux maisons exportatrices. Sans les facilités bancaires mondiales, toutefois, les commerçants canadiens seraient sérieusement désavantagés. Il s'ensuit, par suite du caractere international de notre banque avec sa chaine de succursales — maintenant au nombre de 62 — situées dans les principaux centres des Antilles, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud de même qu'avec ses succursales à Londres, New-York et Paris, que nous avons raison d'être fiers de la position unique que nous occupons comme banque canadienne. Il va de soi que nous avons des affiliations avec d'autres banques dans tous les pays où nous n'avons pas de succursales. De toutes ces sources nous obtenons des renseignements et des rapports sur les conditions et les reglements commerciaux qui sont d'une grande valeur pour nos clients. Cependant, en se basant sur une expérience de plus de 50 ans d'opérations à l'étranger, nous restons convaincus qu'il n'y a rien qui puisse remplacer la représentation directe d'une organisation. L'expérience des habitudes commerciales et la connaissance intime des pratiques locales dans les nombreux pays où nous opérons, directement ou par correspondants, ainsi que nos départements étrangers au siege social, nous placent dans une position qui nous permet de fournir à nos clients et à tous ceux qui sont intéressés au commerce international, des facilités qu'ils ne pourraient avoir ailleurs".

FAITS SAILLANTS

M. MUIR A DIT :

"Par développement économique j'entends (1) qu'il est nécessaire que l'immigration s'ajoute à l'augmentation normale de la population, (2) qu'il faut continuer à remployer dans le développement du pays une forte partie du revenu national et (3) que le capital étranger puisse compter sur une politique juste et équitable de la part du gouvernement. On peut s'attendre à de grands changements dans le volume, le genre et peut-être aussi la direction de notre commerce étranger; les entreprises établies peuvent avoir à faire face à de nouvelles concurrences, de nouvelles industries peuvent s'établir et ainsi de suite. En d'autres termes, le développement économique veut dire tout à l'exception d'une vie tranquille pour les ouvriers, les hommes d'affaires et les chefs de gouvernement."

JAMES MUIR,
Président
La Banque Royale du Canada

"Le recours au tarif ou autres mesures du genre pour forcer les Canadiens à acheter des marchandises fabriquées au pays ne ferait que remettre en jeu ces théories d'inflexibilité que nous voulons justement éviter. En 1776, Adam Smith disait de la contrebande ("un emploi invitant mais ruineux") que les gouvernements avec les tarifs ne font que créer la tentation et punir ensuite ceux qui y succombent. Quoi qu'on pense de la protection comme facteur de développement économique, un haut tarif contre les importations américaines ne peut, à cause de la proximité des Etats-Unis, que créer du mécontentement et inciter au mépris de la loi."

* * *

"Il n'y a aucun doute dans mon esprit que le Canada peut atteindre graduellement son développement industriel et s'assurer un commerce libre. Notre problème n'est pas là mais bien dans la promptitude à arriver à ce stage. Le premier pas dans ce sens consiste en un plan à longue haleine qui aurait pour effet de réduire ou d'abolir les droits d'accise au palier du manufacturier, ce qui réduirait la disparité entre les prix aux consommateurs canadiens et les prix aux consommateurs américains. On arriverait ainsi à des prix et à une structure fiscale plus rationnels au développement de l'économie canadienne."

* * *

"Si nous voulons attaquer réellement de front l'inflation et peut-être arriver aussi à une réduction quelconque des impôts, il faut réduire les proportions du budget gouvernemental."

* * *

"Si nous sommes imbus de fierté nationale, conscients de notre immense héritage, prêts à nous attaquer à notre tâche avec imagination, courage et travail ardu, nous avons certes le droit, comme Canadiens, de croire que les prochaines décennies pourront être de beaucoup les plus importantes dans l'histoire économique du pays."

* * *

M. ATKINSON A DIT:

"L'actif de la Banque Royale a atteint le total imposant de $2,515,645,208, soit une augmentation de $18,268,866 au cours de l'année et une nouvelle cime dans l'histoire des banques au Canada. Nous sommes certains qu'avec vos administrateurs vous serez fiers de cette nouvelle étape atteinte, étape qui ne manquera pas d'être remarquée dans le monde entier. Il est bon, comme nous l'avons fait dans le passé, de faire remarquer que tout en étant justement fiers des résultats atteints nous sommes encore plus satisfaits de constater que ces progrès de la banque sont dus après tout à la confiance que veut bien nous accorder le public. Nous continuerons donc de nous efforcer de rester dignes de cette confiance qu'on nous a témoignée dans le passé.

On notera, si on établit des comparaisons avec l'an dernier, que les dépôts du gouvernement ont fléchi de près de $46,000,000, ce qui veut dire qu'en réalité l'augmentation de nos affaires en général a été de $64,264,516 plutôt que de $18,268,866 dont il a été question plus haut.

* * *

"Exception faite des soldes du gouvernement qui, tel que mentionné plus haut, ont fléchi de $46,000,000, les dépôts portant intérêt ont augmenté de $19,805,000 pour atteindre le total de $1,123,723,000 et les dépôts ne portant pas intérêt ont augmenté, pour leur part, de $39,694,000 pour s'établir à $1,085,717,000. Dans les deux cas il s'agit de nouveaux sommets. Il nous fait particulièrement plaisir de constater que le nombre des comptes de dépôts dans les livres de la banque ont augmenté de plus de 100,000 au cours de l'année avec ce résultat que le total dépasse maintenant 2,100,000."

* * *

"L'abolition récente des contrôles sur le change étranger au Canada est un facteur des plus favorables. Ce pas final de toute une série d'adoucissements aux restrictions sur l'afflux des capitaux dans le commerce international et la finance prouve au monde entier la confiance que le Canada accorde à son économie et à sa monnaie. Cette confiance au dollar canadien est apparemment partagée par les capitalistes étrangers si l'on en juge par les capitaux qui se placent au Canada."

* * *

"L'expansion graduelle des échanges commerciaux entre les pays de cet hémisphère n'est qu'un développement naturel. Un exemple probant est celui du Brésil, où le commerce avec le pays a augmenté de $4,290,000 qu'il était en 1938 à $43,983,000 en 1950. Cette année, le total de notre commerce avec les pays de l'Amérique latine constituera probablement un record. Pour les 9 premiers mois de l'année, soit jusqu'à septembre, ce commerce s'est totalisé à $334,428,000 à rapprocher de $24,876,000 pour les 9 premiers mois de 1938."

* * *

"Nos succursales étrangères ont encore eu une excellente année tant au point de vue profits qu'aux autres points de vue. Les services que nous nmes en mesure de mettre à la disposition des maisons exportatrices canadiennes ne constituent évidemment

T. H. ATKINSON,
Gérant général
La Banque Royale du Canada

qu'une phase de nos activités à l'étranger. Nos affaires dans les différents pays où nous sommes établis depuis plusieurs années ont continué à se développer avec l'économie de chacun de ces pays. Nous faisons un important volume de transactions avec les grandes compagnies nationales dans les pays où nous sommes représentés directement et, en fait, notre organisation étrangère fournit aux gens de là-bas le même service que les exportateurs canadiens obtiennent ici."

* * *

"La revue ordinaire des conditions au Canada et dans les pays étrangers où nous opérons sera contenue dans le rapport imprimé de cette assemblée."

Discours du gérant général

M. T. H. Atkinson, gérant général, en discutant le rapport financier, a dit :

C'est maintenant une coutume établie pour le gérant général de limiter ses remarques aux explications et commentaires nécessaires en marge du bilan de la banque.

Celui que vous avez devant vous aujourd'hui est le 82ième et vous remarquerez qu'il enregistre une nouvelle expansion des affaires de la banque. L'actif a atteint le total imposant de $2,515,645,208, soit une augmentation de $18,268,866 au cours de l'année et une nouvelle cime dans l'histoire des banques au Canada. Nous sommes certains qu'avec vos administrateurs vous serez fiers de cette nouvelle étape atteinte, étape qui ne manquera pas d'être remarquée dans le monde entier. Il est bon, comme nous l'avons fait dans le passé, de faire remarquer que tout en étant justement fiers des résultats atteints nous sommes encore plus satisfaits de constater que ces progrès de la banque sont dus après tout à la confiance que veut bien nous accorder le public. Nous continuerons donc de nous efforcer de rester dignes de cette confiance qu'on nous a témoignée dans le passé.

On notera, si on établit des comparaisons avec l'an dernier, que les dépôts du gouvernement ont fléchi de près de $46,000,000, ce qui veut dire qu'en réalité l'augmentation de nos affaires en général a été de $64,264,516 plutôt que des $18,268,866 dont il a été question plus haut. La solidité d'une banque est et doit être, dans une large mesure, en proportion de ses disponibilités : vous remarquerez que notre situation de ce chef a été bien maintenue. Les espèces en mains et les soldes à notre crédit avec d'autres banques se totalisent à $488,057,439 et notre portefeuille de titres fédéraux et provinciaux, la plupart à courtes et moyennes échéances, sont à $836,209,958. Ces deux montants, avec les autres actifs tels que les prêts à vue et autres item de réalisation immédiate, atteignent le total de $1,624,599,059 ou 66.96 pour cent de tout le passif au public.

Les prêts

Les prêts commerciaux au Canada ont augmenté de $67,122,070 pour atteindre $622,282,726. Cette augmentation a été enregistrée tout particulièrement dans le premier trimestre de l'année. En février dernier, les banques canadiennes ont été priées de coopérer avec le gouvernement et la Banque du Canada pour restreindre le crédit dans le but de prévenir ou du moins de diminuer la pression inflationnaire qui avait pour effet de faire augmenter constamment le coût de la vie. Nous avons coopéré de notre mieux avec le résultat que le total de nos prêts a peu varié au cours des trois derniers trimestres de l'année, à l'exception de la fin de l'année alors que nous avons financé les achats d'obligations d'Epargne du Canada. Bien que nous ayons coopéré avec le gouvernement, nous avons été en mesure de répondre aux besoins légitimes de nos clients.

Les dépôts

Exception faite des soldes du gouvernement qui, tel que mentionné plus haut, ont fléchi de $46,000,000, les dépôts portant intérêt ont augmenté de $19,805,000 pour atteindre le total de $1,123,723,000 et les dépôts ne portant pas intérêt ont augmenté, pour leur part, de $39,694,000 pour s'établir à $1,085,717,000. Dans les deux cas il s'agit de nouveaux sommets. Il nous fait particulièrement plaisir de constater que le nombre des comptes de dépôts dans les livres de la banque ont augmenté de plus de 100,000 au cours de l'année avec ce résultat que le total dépasse maintenant 2,100,000.

Les recettes

Vous serez heureux de constater que les profits de l'année ont augmenté de $1,137,926 ou de 9.6% quoi que cette augmentation soit quelque peu contrebalancée par l'augmentation des taxes. Compte tenu de ces taxes et d'une dépréciation normale de $1,400,949, il est resté un solde disponible de $6,306,114. Le dividende régulier de $1 par action a absorbé $3,500,000 et, comme vous vous en souviendrez, la banque a distribué un dividende supplémentaire de $700,000 à ses actionnaires, soit au taux de 20 cents par action. Le profit résiduel est ainsi de $2,106,114. En ajoutant ce montant au compte des profits et pertes, on arrive avec un solde créditeur à reporter de $3,026,153. Vous noterez que de ce montant, une somme de $2,000,000 a été transportée au Fonds de Réserve, ce qui laisse un montant de $1,026,153 à reporter.

Les immeubles de la banque

Au cours des dernières années, en fait depuis qu'on a pu se procurer des matériaux à la fin des hostilités, nous avons, comme vous l'aurez noté dans nos rapports précédents, suivi une politique de rénovation de nos immeubles. Il nous a fallu construire plusieurs succursales et en aménager d'autres. Nous avons heureusement exécuté la majeure partie de notre programme et, bien qu'il y ait toujours du travail à faire dans ce domaine, les dépenses de ce chef ont maintenant une tendance à diminuer. A l'heure actuelle, pour ne pas employer de matériaux nécessaires à la défense, nous nous en tenons uniquement aux travaux essentiels. Au 30 novembre dernier nous avions 761 succursales, dont 36 sont des sous-agences. Le nombre de nos succursales canadiennes a augmenté de 9 au cours de l'année. Une succursale étrangère a été ouverte, ce qui fait que nous avons 699 succursales au Canada et 62 à l'étranger.

Les actionnaires

Le nombre de nos actionnaires a augmenté quelque peu au cours de l'année et s'établit maintenant à 15,956. Je me permets de rappeler ici que les actionnaires sont les propriétaires de la banque et l'administration apprécie toujours hautement toute l'assistance qu'ils peuvent donner pour augmenter les affaires et le prestige de la banque.

Le contrôle du change étranger

L'abolition récente des contrôles sur le change étranger au Canada est un facteur des plus favorables. Ce pas final de toute une série d'adoucissements aux restrictions sur l'afflux des capitaux dans le commerce international et la finance prouve au monde entier la confiance que le Canada accorde à son économie et à sa monnaie. Cette confiance au dollar canadien est apparemment partagée par les capitalistes étrangers si l'on en juge par les capitaux qui se placent au Canada. Cette politique du contrôle du change a été difficile et onéreuse pour tous. Il est à noter toutefois que la part jouée par les banques — qui sont le point de contact avec le public — a été rendue plus facile par la coopération de nos clients. Nous leur en sommes reconnaissants.

Avant la deuxième guerre mondiale, nombre de pays de l'hémisphère occidental se tournaient vers l'Europe pour se procurer une grande partie des produits manufactures dont ils avaient besoin mais, par suite de la rupture des

(Suite à la page 7, 2e col.)

Banque Royale...

Discours du président

(Suite de la page 6)

j'entends (1) qu'il est nécessaire que l'immigration s'ajoute à l'augmentation normale de la population (2) qu'il faut continuer à remployer dans le développement du pays une forte partie du revenu national et (3) que le capital étranger puisse compter sur une politique juste et équitable de la part du gouvernement. On peut s'attendre à de grands changements dans le volume, le genre et peut-être aussi la direction de notre commerce étranger; les entreprises établies peuvent avoir à faire face à de nouvelles concurrences, de nouvelles industries peuvent s'établir et ainsi de suite. En d'autres termes, le développement économique veut dire tout à l'exception d'une vie paisible pour les ouvriers, les hommes d'affaires et les chefs de gouvernements.

Commerce plus libre

La nécessité d'ajustement ne serait pas si pressante pour l'avenir si nous étions satisfaits (ce qui ne doit pas être) de continuer à produire de la matière première pour la faire ouvrer à l'extérieur. D'un autre côté, le recours au tarif ou autres mesures du genre pour forcer les Canadiens à acheter des marchandises fabriquées au pays ne ferait que remettre en jeu ces théories d'inflexibilité que nous voulons justement éviter. En 1776, Adam Smith disait de la contrebande ("un emploi invitant mais ruineux") que les gouvernements avec les tarifs ne font que créer la tentation et punir ensuite ceux qui y succombent. Quoi qu'on pense de la protection comme facteur de développement économique, un haut tarif contre les importations américaines ne peut, à cause de la proximité des Etats-Unis, que créer du mécontentement et inciter au mépris de la loi. Il reste la concurrence avec les industries américaines qui jouissent des bas prix d'un marché très vaste. A première vue (du moins selon plusieurs) cela semble exclure la possibilité d'une économie industrielle diversifiée pour notre pays.

Le dilemme que je viens de poser est sérieux, particulièrement pour l'avenir immédiat, mais je crois qu'il peut être résolu. En fait le problème peut sembler plus ardu qu'il ne l'est en réalité car la protection douanière a une tendance à retarder l'efficacité industrielle d'une nation.

Je tiens à établir clairement ici qu'au cours des remarques que je vais faire je ne prends aucunement position dans la controverse à laquelle est sujette depuis si longtemps notre politique tarifaire. J'essayerai tout simplement de discuter les problèmes économiques qui s'y rattachent.

Il n'y a aucun doute dans mon esprit que le Canada peut atteindre graduellement à son développement industriel et s'assurer un commerce libre. Notre problème n'est pas là mais bien dans la promptitude à arriver à ce stage. Le premier pas dans ce sens consiste en un plan à longue haleine qui aurait pour effet de réduire ou d'abolir les droits d'accise au palier du manufacturier, ce qui réduirait la disparité entre les prix aux consommateurs canadiens et les prix aux consommateurs américains. On arriverait ainsi à des prix et à une structure fiscale plus rationnels au développement de l'économie canadienne.

Notre second pas en serait un à aussi longue portée et consisterait à négocier des concessions réciproques de commerce, particulièrement avec notre voisin le plus proche, les Etats-Unis. Notre industrie d'instruments aratoires a maintenant l'avantage d'un accès libre sur les marchés américains et l'industrie américaine a le même avantage sur notre marché. Il doit y avoir au Canada d'autres industries qui profiteraient grandement de ce principe du "libre échange limité". De plus, des concessions mutuelles de moins grande envergure contribueraient énormément à la prospérité de l'industrie canadienne.

A noter de plus que ces deux pas dans la bonne direction auraient pour effet de réduire la disparité actuelle entre les prix de nombreux articles vendus aux consommateurs canadiens et ceux vendus aux consommateurs américains. Ces résultats auraient du bon non seulement en eux-mêmes mais ils auraient aussi pour effet d'encourager en quelque sorte nos jeunes talents à tenter leurs chances dans leur pays natal contribuant ainsi à son développement et à son progrès plutôt que d'aller chercher fortune ailleurs.

Personne ayant foi en l'avenir du Canada ne peut nier qu'avec le temps, toutes ces difficultés seront surmontées et que nos progrès s'accentueront. Nos ressources naturelles sont tellement abondantes et variées que presque tout le reste du monde envie notre sort. Nous avons non seulement nos métaux usuels et nos métaux précieux mais nous avons aussi les métaux du genre atomique. Nos richesses forestières sont immenses, nos ressources hydro-électriques — si essentielles à l'aluminium et autres industries — sont les plus élevées per capita au monde. Notre production agricole dépasse de beaucoup nos besoins d'aujourd'hui et ceux d'un avenir encore éloigné. Notre production de pétrole est en pleine expansion. Nulle part ailleurs il n'existe d'aussi modernes et aussi efficaces réseaux de transport, de services publics, de systèmes bancaires et autres, toutes choses essentielles à l'expansion industrielle. Nous disposons d'une classe ouvrière habile et importante qui augmentera encore avec l'apport de l'immigration. Nous avons d'excellentes, bien qu'encore peu importantes, industries lourdes sur lesquelles nous pouvons commencer à édifier. Nous avons finalement au Canada une forme de gouvernement conçue dans le but de tendre vers la liberté économique et politique, et qui, en fait, nous l'a donnée.

Si nous sommes imbus de fierté nationale, conscients de notre immense héritage, prêts à nous attaquer à notre tâche avec imagination, courage et travail ardu, nous avons certes le droit, comme Canadiens, de croire que les prochaines décennies pourront être de beaucoup les plus importantes dans l'histoire économique du pays.

Discours du gérant général

(Suite de la page 6)

relations commerciales, ils ont été forcés d'aller ailleurs. Le Canada a, heureusement, été en mesure d'avoir sa part. Depuis 1945 tout particulièrement des efforts concentrés dans ce sens ont donné de bons résultats. Nous avons dit plus haut que l'expansion graduelle des échanges commerciaux entre les pays de cet hémisphère n'est qu'un développement naturel. On en a la preuve constamment par les statistiques fournies par le gouvernement. Nous ne voulons citer qu'un exemple probant, celui du Brésil, où le commerce avec notre pays a augmenté de $4,290,000 qu'il était en 1938 à $43,983,000 en 1950. Cette année, le total de notre commerce avec les pays de l'Amérique Latine constituera probablement un record. Pour les 9 premiers mois de l'année, soit jusqu'en septembre, ce commerce s'est totalisé à $334,428,000 à rapprocher de $24,876,000 pour les 9 premiers mois de 1938. L'abolition de tous les règlements sur le contrôle du change le 14 décembre dernier est une décision favorablement reçue par les exportateurs canadiens. Bien qu'il soit encore trop tôt pour prévoir les avantages qu'on en retirera, il reste certain que les activités de nos commerçants ne pourront qu'augmenter considérablement par suite de cette décision constructive du gouvernement.

Je n'accomplirais pas tout mon devoir vis-à-vis des actionnaires si je ne faisais pas certains commentaires plus directs et plus spécifiques relativement à notre organisation étrangère. Il me fait donc plaisir de dire que nos succursales étrangères ont encore eu une excellente année tant au point de vue profits qu'aux autres points de vue. Les services que nous sommes en mesure de mettre à la disposition des maisons exportatrices canadiennes ne constituent évidemment qu'une phase de nos activités à l'étranger. Nos affaires dans les différents pays où nous sommes établis depuis plusieurs années ont continué à se développer avec l'économie de chacun de ces pays. Nous faisons un important volume de transactions avec les grandes compagnies nationales dans les pays où nous sommes représentés directement et, en fait, notre organisation étrangère fournit aux gens de là-bas le même service que les exportateurs canadiens obtiennent ici.

La revue ordinaire des conditions au Canada et dans les pays étrangers où nous opérons sera contenue dans le rapport imprimé de cette assemblée.

Les rapports cordiaux sont une tradition

"C'est toujours avec un plaisir nouveau que je termine mes remarques en rendant un tribut d'hommages mérités aux membres du personnel. Le succès d'une compagnie ou d'une entreprise quelconque est toujours en relation directe avec l'efficacité de son personnel, mais cela est tout particulièrement vrai d'une banque qui, après tout, ne fait que vendre du service et de la cordialité. Celle-ci est de tradition chez les membres de notre personnel. Le service en plus du strict devoir est la règle plutôt que l'exception. Le personnel de la banque comprend 12,400 personnes auxquelles il faut ajouter à peu près 1,200 autres personnes servant à différents emplois, soit un total dépassant les 13,600. Leur loyauté et leur initiative sont hautement appréciées de l'exécutif et on en a la preuve tous les jours par les rapports que nous recevons au siège social de clients par tout le pays. L'excellent rapport que vous avez devant vous est le résultat logique des magnifiques services du personnel et, de la part de l'administration et des actionnaires, je veux leur dire "Merci". Quelles que soient les conditions qui prévaudront au cours de l'année commence, je suis certain que le personnel sera à la hauteur de la situation."

Avantages . . .

(Suite de la 1ère page)

cuper d'une cargaison de marchandise.

"Il nous est plus facile d'obtenir de la marchandise, en plus grande quantité à Montréal qu'à Québec," ont-ils affirmé.

Relativement aux risques de la navigation sur le fleuve entre la vieille capitale et la métropole, les officiers du Pacifique Canadien ont révélé que l'"Empress of Scotland" ne naviguera que de jour entre les deux villes. De plus, le navire des C.P.S.S. continuera d'arrêter à l'Anse-au-Foulon en montant et en descendant le fleuve.

En ce qui concerne les problèmes de droits de quayage et de triage, il nous fut impossible d'obtenir des précisions, sauf que les officiers du Pacifique Canadien ont assuré la Chambre qu'ils y apporteront toute leur attention.

A l'issue de l'entretien, un informateur autorisé nous a déclaré que les pourparlers ont été fructueux et que "l'avenir peut se présenter sous un jour plus favorable."

STE-SOPHIE DE LEVRARD

Selon les statistiques compilées par M. le curé Albert Dumas, la paroisse de Ste-Sophie de Lévrard compte maintenant une population de 1,289 âmes, dont 1,044 communiants et 245 non communiants. Ces statistiques montrent également que la municipalité se compose de 248 familles et que 262 enfants fréquentent les écoles de la commission scolaire. Au cours de l'année écoulée, il y a eu 35 baptêmes, 11 mariages et 20 décès.

Naissance

M. et Mme Antonio Lafleur, née Monique Tourigny annoncent la naissance de leur fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Lafleur.

Moins de billets en circulation

Ottawa. (PC) Les dépôts du gouvernement canadien ont augmenté de $27,793,000 au chiffre de $121,439,000 durant la semaine finissant le 9 janvier, annonce la Banque du Canada dans son bilan hebdomadaire. Les dépôts des banques à charte ont diminué de $37,542,000 ce qui en ramène le total à $604,299,000.

Quant aux billets en circulation, ils ont baissé de $29,026,000 au chiffre de $1,432,844,000.

Entre Canadiens de bonne volonté

Un type d'apôtre

par Eugène L'HEUREUX

Ils sont beaux, ils sont admirables, ils sont extraordinairement utiles à la société, les apôtres dont la vie est consacrée au triomphe d'une idée généreuse et féconde.

Peut-on trouver un type d'homme plus édifiant que les apôtres missionnaires allant évangéliser les païens sans la moindre ambition humaine, avec la seule préoccupation de répandre dans le monde l'idée salvatrice de la Révélation?

Par analogie, le monde chrétien appelle "apôtres" les hommes qui se dévouent à la dissémination d'une idée génératrice de bien même dans un domaine purement profane. C'est donc au christianisme que le monde emprunte l'idée de l'apostolat telle qu'on le conçoit aujourd'hui même en dehors du mouvement religieux.

x x x

Ces réflexions traversent notre esprit, au moment où nous apprenons la mort du Dr Emile Nadeau, apôtre de l'hygiène et de deux autres idées inséparables de celle-ci: l'habitation et l'urbanisme.

Nous connaissons personnellement feu le Dr Nadeau depuis dix années à peine. Mais c'est assez pour constater quel apôtre fervent, débrouillard, tenace et désintéressé il était de ces causes qui conditionnent si indiscutablement le bien-être et le bonheur humains.

Il suffisait de causer un peu avec le Dr Nadeau pour se convaincre que cet homme-là servait sans arrière-pensée, mais par pur altruisme chrétien, la triple cause éminemment sociale de l'hygiène, de l'urbanisme et de l'habitation.

x x x

Il pouvait nous entretenir indéfiniment des choses qu'il avait vues au cours de ses voyages ou qu'il avait lues dans les livres, toujours en vue de se documenter pour faire mieux rayonner ensuite les connaissances nécessaires à l'avancement de l'hygiène, de l'habitation et de l'urbanisme.

Quelques-uns de ses amis trouvaient qu'il parlait un peu trop longuement de ces choses. Voici ce que cela prouve: 1—la plupart des hommes préfèrent parler de choses banales plutôt que de sujets liés au progrès social; 2—les véritables apôtres d'une idée féconde sont tellement rares que le monde est enclin à les considérer comme des toqués même quand il reconnait leurs talents et les trouve sympathiques; 3—si les apôtres éclairés, sincères et tenaces d'une idée sociale féconde n'étaient pas si rares, personne ne songerait à taxer d'excentricité les esprits supérieurs et les âmes viriles qui persistent à faire du bien au monde malgré lui; 4—ce qui devrait être considéré comme anormal, ce n'est pas l'apôtre semant une idée sociale féconde à temps et à contretemps, mais l'homme banal, parlant de ce dont tout le monde parle parce que c'est la mode, l'homme qui prépare inconsciemment tous les cataclysmes sociaux par son manque de réaction intelligente contre les multiples facteurs de décadence.

x x x

Depuis 1906, le Dr Nadeau se documente en urbanisme. Il a donc été l'un des premiers à comprendre, chez nous, que l'homme devrait se préoccuper de son habitat pour le moins autant que les animaux sans raison.

C'est probablement quatre voyages qu'il a faits en Europe et aux Etats-Unis, visitant surtout les villes où l'on se préoccupe le plus d'aménagement, de logement salubre et d'embellissement. Il ne se publiait rien concernant l'urbanisme et l'habitation sans que le Dr Nadeau en prit connaissance. Conséquemment, il pouvait intéresser longuement les personnes qui se préoccupent de ces choses sérieuses.

Aussi une large place était-elle réservée au Dr Nadeau dans tous les cercles où l'on se préoccupe de mettre un terme à la désorganisation organisée de nos villes, de nos villages et de nos campagnes. C'est ainsi qu'il présida la Section provinciale de l'Association Canadienne d'Urbanisme et fit partie du Conseil national de cette organisation.

Ne ne contentant pas de faire l'éducation de ses concitoyens en urbanisme, il a tenté quelques réalisations d'un caractere moderne, mais a dû y renoncer par suite de la difficulté des temps et du retard de nos dirigeants en matière d'urbanisme.

x x x

Sur la tombe du Dr Emile Nadeau, apôtre de l'habitation et de l'urbanisme, il convient peut-être d'évoquer ici le souvenir de son frère, le Dr Aurèle Nadeau, hygiéniste lui aussi, qui se fit l'apôtre d'une alimentation plus saine, dans un temps où le problème diététique préoccupait encore moins qu'aujourd'hui la population intelligente mais distraite de chez nous.

Au moment de leur départ pour un monde où ils seront mieux compris et plus équitablement récompensés, saluons avec respect, sympathie et reconnaissance les trop rares apôtres d'une idée sociale féconde. Prenons l'habitude de reconnaitre, au moins à cette heure ultime, le mérite des apôtres qui peinent à rendre le monde meilleur et plus heureux.

C'est le meilleur moyen de leur trouver des successeurs parmi la génération montante, dont le bonheur futur sera proportionné au nombre et à la qualité de ses apôtres dans tous les domaines de la vie individuelle et collective.

Responsabilité: Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. Adresse postale: 96 Louis Fréchette, Québec.

La production du cuivre baisse

Ottawa. — Contrairement à la hausse régulière mais modérée des sept derniers mois, la production de cuivre primaire neuf diminue de 6 pour cent en octobre et se chiffre par 20,919 tonnes comparativement à 22,240 au cours du mois correspondant de 1950. La production cumulative des dix premiers mois de 1951 s'élève à 225,132 tonnes comparativement à 218,016 un an auparavant.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No R4525

Paraissez jeune et jolie dans cette merveilleuse robe de maison aux lignes classiques. Corsage semi-chemisier enjolivé d'un plastron fait de même tissu que les poches et garniture de ric-rac pour finir. Jupe demi-ondulée très amincissante.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La grandeur 36 requiert 3 3-4 vgs d'un matériel de 35 pouces de largeur et 1 verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

R4525 34—50

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Il ne connaissait plus son âge

Belfast, (PC) — John McKeever est décédé ici, après une longue maladie. On découvrit enfin qu'il avait 92 ans. Il a participé à plusieurs compagnies militaires particulièrement en Egypte, aux Indes et au Canada. Pour ce qui a trait à la campagne canadienne, on croit qu'il s'agirait du soulèvement de Louis Riel, en 1885.

Suggestion d'une bande comique pour ridiculiser le communisme

Greenwood, Caroline du Sud (PA) Une bibliothécaire de Greenwood est choisie comme la personne ayant soumis la meilleure idée à un concours qui avait pour but de trouver des moyens pour mener la guerre froide contre le communisme.

Elle avait suggéré qu'on inaugure une bande comique pour ridiculiser les idées communistes, et qu'on en disperse des exemplaires dans les pays situés derrière le rideau de fer.

La gagnante, du concours, qui a attiré plus de 500 suggestions des Etats-Unis, du Canada et de Hawai, s'appelle Elizabeth Porcher. Comme récompense, elle bénéficiera d'un voyage payé en Allemagne occidentale. Elle y visitera la cathédrale de la liberté à Berlin, de même que les antennes émettrices de la radio libre d'Europe, à Munich et àà Francfort.

Mlle Porcher a admis qu'en tant que bibliothécaire" elle déplore l'existence des bandes comiques. Mais elle fit une concession: "Il est certain", dit-elle, "que des bandes comiques ont beaucoup d'attrait pour les enfants et les jeunes gens — et sont très populaires auprès des membres incultes de nos forces armées".

Et Mlle Porcher continua:

"N'est-ce pas qu'un personnage comique de bon aloi, avec des caractéristiques bien déterminées, deviendrait vite d'un intérêt captivant et atteindrait à une grande diffusion parmi les jeunes vivant derrière le rideau de fer — si on l'ajoutait à la littérature que l'on distribue déjà par gallons derrière le rideau de fer ?

"On pourrait employer un auteur-dessinateur des plus goûtés, à temps plein ou partiel. Cet artiste inventerait un personnage (ou des personnages) pour émailler d'un ridicule subtil toutes les idées communistes, maintenir et expliquer les idéaux de la démocratie avec autant de courage et d'enthousiasme que le "Surhomme" accomplit ses actions surhumaines".

Nouveau régime

Londres, (PC) — Deux hommes d'affaires japonais, Hidemare Endo et Toshiva Tsuchiya, viennent de quitter Londres après avoir opéré une révolution dans leur régime alimentaire. "Nous avons oublié comment manger du riz", ont-ils affirmé.

NE CHANTEZ PLUS LA COMPLAINTE DES MAUX DE DOS

Des milliers de gens qui se sont déjà sentis tristes et déprimés ont voulu chanter quand ils ont découvert avec quelle rapidité le merveilleux CYSTEX soulage les maux de dos, les éliminations brûlantes, les voyages nocturnes, les douleurs dans l'aine, les hanches et le bas de l'abdomen, causés par de simples troubles des reins et de la vessie. CYSTEX agit dans les cas d'acidité en aidant la nature à se débarrasser des germes non spécifiés qui sont souvent la cause de tels malaises. Alors la nature a une chance de refaire votre vitalité naturelle et vous dispose à au bonheur. N'attendez pas et ne laissez pas les journées mornes et les nuits misérables vous rendre malheureux. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien dès aujourd'hui et constatez avec quelle rapidité vous pouvez être heureux encore. Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfait. (a)

BUVEZ Coca-Cola MARQUE DÉPOSÉE VOUS VOUS FIEZ À SA QUALITÉ

VOUS ÊTES INVITÉ À VENIR VOIR LA PLYMOUTH 1952

Roulement plus doux "Safety-Flow"

Grâce aux amortisseurs Oriflow —une nouvelle application du principe hydraulique. Seule une démonstration vous montrera comment la Plymouth '52 A-P-L-A-N-I-T *toutes* les routes, même les plus raboteuses.

la liste des caractéristiques de la Plymouth s'allonge

Cette longue liste comprend, entre autres, les perfectionnements suivants: essuie-glaces électriques; roues à jante de sécurité; long empattement de 118½"; spaciosité d'une "grosse voiture"; protection contre la rouille; isolement contre les bruits de la route et les intempéries; et nombre d'autres avantages marqués.

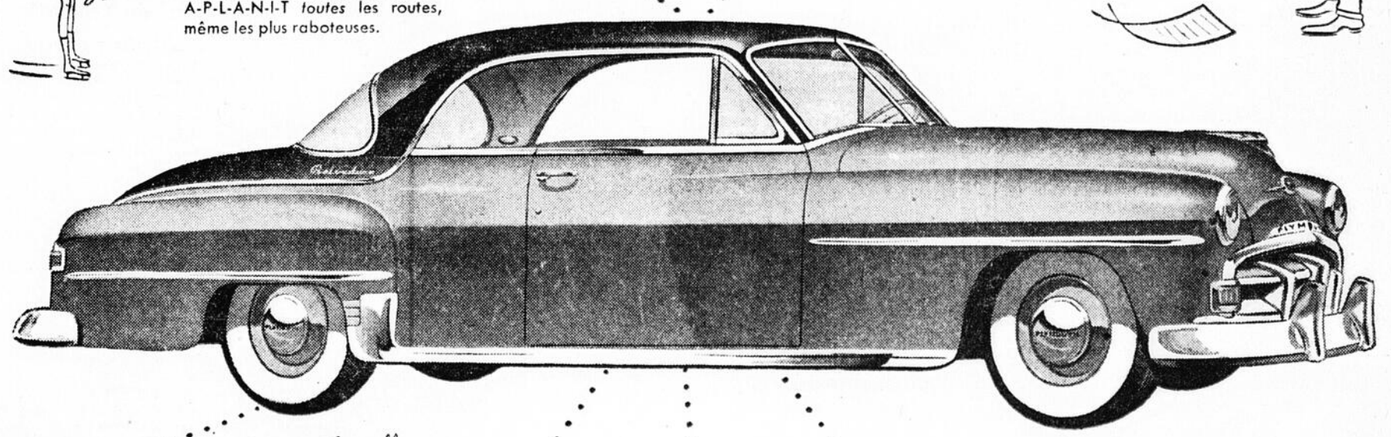

Nouvelle décoration intérieure, plus élégante

Nouveaux tissus luxueux, nouveaux agencements... Nouvelles harmonies de couleurs que vous ne manquerez pas d'admirer.

Freins sûrs, plus puissants

Les freins Plymouth à 6 cylindres (un cylindre de frein supplémentaire sur chaque roue avant) assurent un freinage maximum pour un minimum de pression sur la pédale.

Démarrage instantané par clé d'allumage avec étrangleur automatique

Tournez simplement la clé d'allumage! L'étrangleur électrique automatique règle correctement le mélange air-essence pour assurer des démarrages rapides, par toutes les températures.

nouvelle beauté

Décoration intérieure améliorée. Choix de dix ravissantes teintes extérieures.

La Plymouth '52 est en montre chez votre dépositaire! Nous affirmons que c'est la meilleure Plymouth qui ait été construite jusqu'ici, au point de vue qualité, au point de vue mécanique, à tous points de vue. Pourtant, un essai vous convaincra beaucoup mieux. Venez admirer la nouvelle Plymouth, prochainement, et profiter d'une agréable randonnée "Safety-Flow"!

EN MONTRE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO!

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

33 rue de la COURONNE — **UNIVERSAL AUTO LIMITED** * C.M. — QUEBEC, Téléphone: 5-5113

WELCH MOTOR SALES LTD, Beauport-Est (Québec)
J.-A. MALOUIN, CHARNY, Cté de Lévis (Québec)
ALPHONSE ARCAND, Portneuf (Québec)
EMILE CANTIN, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, Cté de Lévis (Québec)
BLONDEAU AUTOMOBILE Enr., Loretteville (Québec)
GARAGE GEO. LACHANCE, SAINT-DAVID, Cté de Lévis (Québec)
GARAGE MURRAY BAY ENR., LA MALBAIE, Cté de Charlevoix (Québec)
ARMAND FOURNIER, Cté de Lévis (Québec)
PERRON AUTOMOBILES Ltée, Cté de Portneuf (Québec)
J.-EDMOUR BRETON, SAINTE-CHARLES, Cté de Bellechasse (Québec)
GARAGE SAINTE-CROIX, SAINTE-CROIX, Cté de Lotbinière (Québec)

* Détenteurs du certificat de mérite décerné par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

J.B. VILLENEUVE LTÉE

vous offre un rabais de

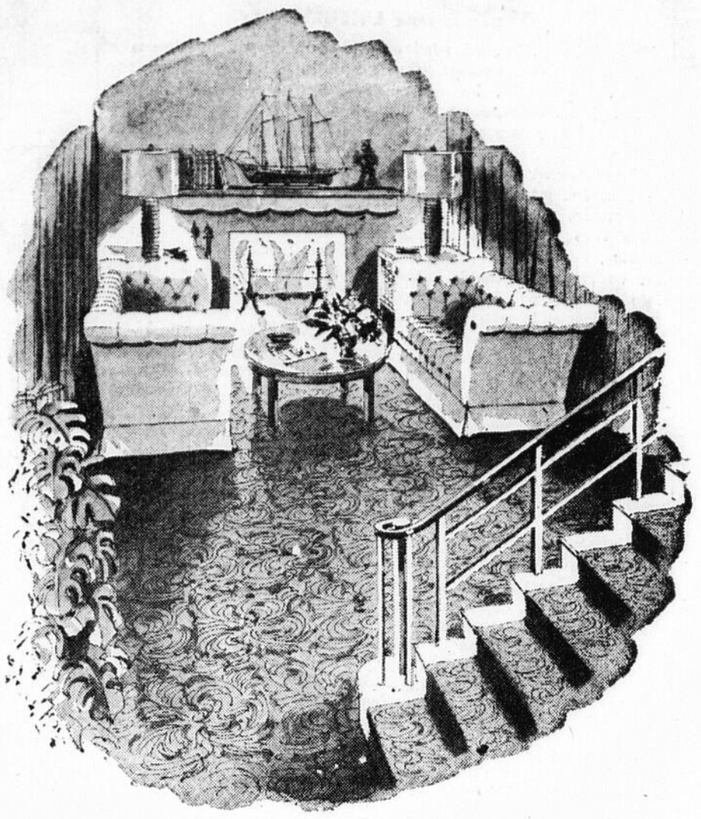

20%

Pour la première fois dans notre histoire, nous avons l'avantage de vous faire bénéficier d'un rabais de 20% sur tous nos articles en magasin.

Venez choisir tout ce dont vous avez besoin le plus tôt possible. Les premiers venus seront les premiers servis.

Si vous n'avez besoin de ces articles qu'en mai ou juin prochain, un acompte raisonnable suffira pour les faire garder assurés dans nos entrepôts sans frais supplémentaires.

CHAMBRES À COUCHER

SALLES À MANGER

SECRÉTAIRES

TAPIS - BUREAUX

TABLES - FAUTEUILS

CHESTERFIELDS

LAMPES - MIROIRS

APPAREILS ÉLECTRIQUES

RÉFRIGÉRATEURS

LESSIVEUSES

RADIOS ETC. ETC.

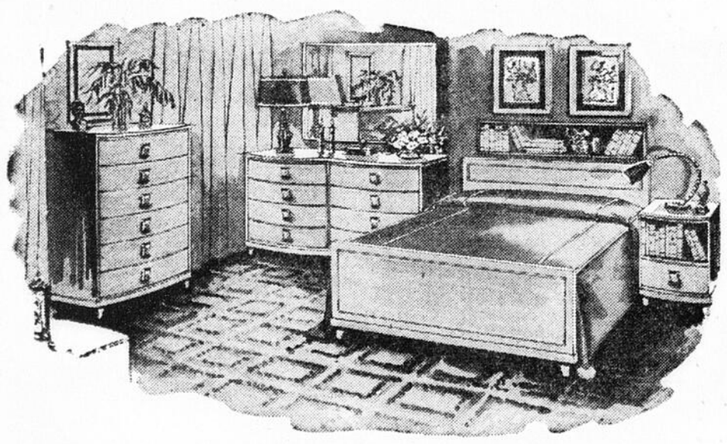

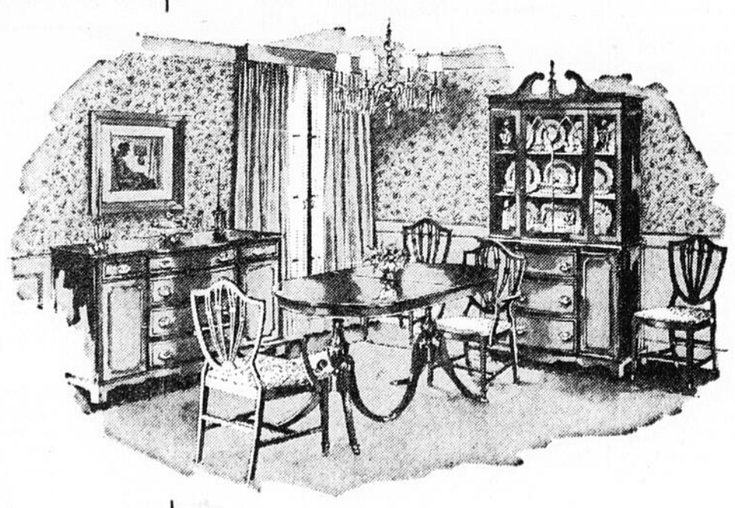

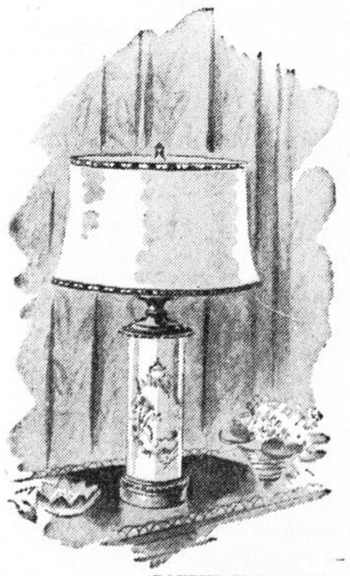

PAYEUR PUBLICITE

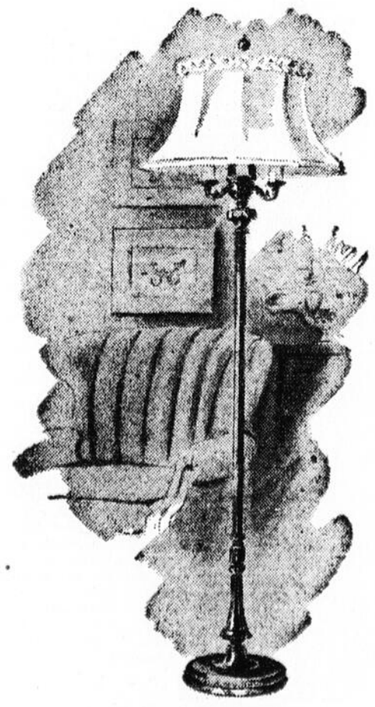

J.B. VILLENEUVE LTÉE

279 RUE ST-JOSEPH

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MEUBLES ET D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES A QUEBEC — GROS ET DETAIL

D'un matin . . .

à votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

85e année — No 201 QUEBEC, VENDREDI 11 JANVIER 1952 PAGE NEUF

Prolongation prévue de la pénurie des matériaux stratégiques au pays

Ottawa, 11. (PC) M. Henry-J. Sissons, coordonnateur des matériaux, a déclaré que la grave pénurie de métaux stratégiques semble devoir se prolonger et il a demandé qu'on réduise au possible tout gaspillage. Les métaux les plus rares en ce moment sont le cuivre, l'aluminium, le nickel, le plomb et le zinc. L'acier est également rare.

Peu avant cette déclaration de M. Sissons, le gouvernement fédéral avait resserré ses contrôles sur les approvisionnements vitaux d'acier, en émettant deux nouvelles directives visant à prévenir l'accumulation et à limiter davantage l'usage de l'acier dans la construction.

En publiant ces directives le ministère de la Production de défense souligne "qu'elles reflètent la poursuite de la situation difficile des approvisionnements en 1952".

Le Canada a établi le contrôle de l'acier il y a un an afin d'assurer les réserves nécessaires à l'usage du vaste programme de la production de défense. En vertu de la nouvelle directive toute la production domestique d'acier est sous contrôle de même que tous les approvisionnements que pourra se procurer le Canada des Etats-Unis par priorité.

Il est impossible d'obtenir de l'acier pour les constructions ordinaires sans un permis du contrôleur de l'acier. Les infractions sont passibles d'une amende de $5,000 ou deux ans d'emprisonnement. Une ordonnance de mars dernier établissait un contrôle strict de l'usage de l'acier dans des constructions non-essentielles telles que les théâtres, lieux d'amusement, édifices de bureaux et certaines catégories d'édifices d'affaires.

La nouvelle ordonnance maintient ces restrictions et n'ajoute aucune autre catégorie d'édifices visée, mais elle empêche l'achat d'acier pour la construction d'édifices dans le but de les revendre, de les louer ou même d'en utiliser seulement une partie à des fins non-essentielles, à moins d'obtenir un permis du contrôleur.

La nouvelle ordonnance pose une limite aux approvisionnements en rapport avec la consommation passée ou les besoins futurs. A compter du 1er avril, ces approvisionnements ne devront pas dépasser les deux-tiers de l'acier en main au cours du trimestre qui a précédé l'ordre donné à une aciérie ou un approvisionnement raisonnable d'une durée de 60 jours.

Réjean Leduc enterré vivant

Lac-Noir, 11. (DNC) Un accident mortel s'est produit mercredi à la mine British-Canadian, lorsqu'un ouvrier, M. Réjean Leduc, âgé de 21 ans, fils de M. et Mme Joseph Leduc, qui travaillait sur un amas de charbon alimentant une courroie souterraine, a été enterré vivant. La croûte gelée de la surface s'effondra, entraînant avec elle la victime, qui fut recouverte d'un fort volume de houille. Dès qu'ils s'aperçurent de l'accident, les compagnons de travail de la victime, MM. Ovila Paré et Gérard Lacroix, donnèrent l'alerte et parvinrent à dégager le malheureux jeune homme au bout de quelques minutes. Cependant, en dépit des soins que lui prodigua le Dr Patrick Laughrea, aussitôt mandé sur les lieux, et pratiqua la respiration artificielle pendant deux heures, le jeune mineur ne put être rappelé à la vie.

Objets retrouvés

Les détectives municipaux ont réussi à trouver hier une partie du butin volé par deux jeunes garçons, Raymond Bédard et Fernand Duchesne, qui ont comparu en Cour des Sessions de la Paix, mercredi après-midi, pour seize vols d'ojets les plus hétéroclites. Il est probable que la Sûreté municipale les accusera de plusieurs autres vols commis dans la ville au cours des derniers mois. Entretemps, les détectives continuent leurs recherches et plusieurs arrestations de complices et de receleurs seraient bientôt faites. Le butin récupéré hier par la Sûreté se composait surtout de station-wagon et de paletots neufs.

Protestations contre les Hongrois

Paris, 11. (PC) Les Etats-Unis ont laissé entendre hier qu'ils protesteront probablement à l'assemblée des Nations Unies aujourd'hui contre le fait que les Hongrois ont exigé une "rançon" pour la mise en liberté de quatre aviateurs américains.

On ne croit pas toutefois que des mesures plus énergiques soient prises en ce moment par les Etats-Unis quant à cette question.

A la commission sociale, Mme Eleanor Roosevelt a déclaré que les Etats-Unis appuient tous les efforts pour venir en aide aux réfugiés mais elle croit que les Nations Unies devraient limiter le nombre de leurs demandes pressantes aux gouvernements.

La commission venait tout juste d'autoriser une demande internationale d'aide d'urgence en faveur des plus nécessiteux de quelque 1,500,000 réfugiés.

Le Dr Van Heuven Goedhart, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, croit que le fonds international a besoin de $3,000,000.

Mme Roosevelt a dit que les Etats-Unis devaient s'abstenir parce qu'il ne serait pas juste de voter pour une demande sans la garantie de la participation du pays à sa réalisation.

Mme R.-J. Marshall, du Canada, s'est aussi abstenue de voter sous un prétexte analogue. D'autres délégués ont affiché la même attitude.

Consolidation des pays de l'Ouest

Ottawa, 11. (PC) Le secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, l'hon. L. B. Pearson, a déclaré que dans les milieux officiels de l'organisme du Pacte Atlantique, l'opinion générale veut que les pays de l'Ouest soient dans une position militaire plus avantageuse qu'il y a deux ans et que les choses aillent encore mieux au cours de l'année présente.

"Le point d'interrogation demeure la Russie, a affirmé le ministre au cours d'une conférence de presse.

"Personne dans l'Ouest ne sait exactement ce qu'est en train de faire la Russie, a ajouté M. Pearson, mais on croit généralement que l'Ouest a rapetissé considérablement l'immense inégalité qu'il y avait entre les forces armées russes et les siennes.

"J'espère que les pays de l'Ouest réussiront à former une armée européenne dont six nations d'Europe feront partie.

"A leur côté se trouveront les Britanniques, les Américains et les Canadiens, a ajouté M. Pearson, non pas directement associés à l'armée européenne, mais servant comme elle sous les ordres du général Eisenhower ou son successeur.

Dix-sept personnes souffrent de brûlures

Montréal, 11. (PC) Dix-sept personnes ont subi hier des brûlures et des coupures lorsque les flammes ont ravagé les étages supérieurs d'un immeuble industriel de trois étages, dans le centre de Montréal.

Tous les blessés ont quitté l'hôpital après y avoir été pansés.

TEMPERATURE

Toronto, 11 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes	Min.	Max.
Victoria	35	43
Edmonton	-11	9
Calgary	-4	-3
Régina	-5	28
Winnipeg	-11	14
Toronto	27	30
Ottawa	16	20
Montréal	14	22
Québec	0	--
St-Jean, N.-B.	8	22
Moncton	6	23
Halifax	25	34
Charlottetown	10	23
Sydney	19	32
Yarmouth	24	--
St-Jean, T.-N.	30	--

Pronostics

Regions de Québec, de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'Est, Mauricie et Baie-Comeau: Temps clair et doux hier soir. Aujourd'hui, ensoleillé et doux, devenant nuageux dans la soirée. Vents légers. Minima hier soir et maxima aujourd'hui: 5 et 15 à Québec et Ste-Agathe; 10 et 20 à Montréal, Rivière-du-Loup et Sherbrooke; 5 sous zéro et 10 au-dessus à La-Tuque; 5 sous zéro et 15 au-dessus à Chicoutimi.

Le soleil — Lever: 7 h. 29; coucher: 4 h. 17. Longueur du jour: 8 h. et 48 m.

La marée — Haute marée: 6 h. 11 et 6 h. 15; basse marée: 1 h. 17 et 1 h. 02.

L'UCC soumet son mémoire annuel au gouvernement de la province

"C'est mon opinion intime et celle de mes collègues que travailler pour le progrès de l'agriculture c'est de servir les meilleurs intérêts de la province" Tel est le sentiment que traduisait l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, en réponse au mémoire soumis hier matin par une délégation de l'Union Catholique des Cultivateurs dirigée par son président, M. Abel Marion. Huit membres du cabinet de la province accompagnaient le premier ministre pour cette audience qui fut caractérisée par une grande cordialité.

Le premier ministre a annoncé la nomination de M. Marion, président de l'U. C. C., comme membre du comité qui sera créé en vertu de la loi des marchés, adoptée au cours de la session actuelle, pour étudier les problèmes relatifs à la production, à la vente et à la distribution des produits agricoles".

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a présenté la délégation au premier ministre.

Les autres membres du cabinet présents à l'entrevue étaient l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances ; l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province ; l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail ; l'hon. Johnny Bourque, ministre des Terres et Forêts ; les honorables Antonio Elie, Patrice Tardif et Hormidas Delisle, ministres d'Etat. On remarquait aussi MM. Maurice Bellemare, député de Champlain, et M. Hercule Riendeau, député de Napierville.

Le progrès de la communauté ne peut se réaliser que par une agriculture stable et prospère, a déclaré le premier ministre après la lecture du mémoire de l'U.C.C. par son président, M. Abel Marion. La province progresse à pas de géant. Mais ce progrès a engendré un déséquilibre qui pose un problème agricole sérieux. C'est le devoir du gouvernement de seconder les efforts de l'Union catholique des cultivateurs pour vaincre les difficultés actuelles.

Le premier ministre a loué l'U.C.C. de son travail pour réduire les ravages de l'alcoolisme.

Appréciant la lutte de l'U.C.C. contre le communisme, M. Duplessis a remarqué que c'est par l'union des travailleurs que l'on peut le plus efficacement réagir contre le communisme.

M. Duplessis a aussi apprécié avec éloge la conception de l'U.C.C. de l'autonomie provinciale. Je crois, dit-il, que la question de l'autonomie est la grande question de l'heure dans la province. Je puis vous donner l'assurance, dit le premier ministre, que le gouvernement se tiendra debout à cet égard comme d'habitude.

Etudiant une à une les demandes de l'U.C.C., le premier ministre a traité de l'enseignement primaire et du salaire des institutrices. Il a rappelé que les octrois du gouvernement de la province pour accroître les salaires des institutrices rurales sont passés de $4,000,000 à $12,500,000 aujourd'hui. Il faut faire plus, dit-il, nous allons le faire. La concurrence est plus aiguë et la compétence est plus nécessaire que jamais. Or, la compétence, c'est l'instruction qui la donne. Abordant la question des crédits agricoles que l'U.C.C. veut faire accroître par suite de l'inflation, le premier ministre dit que les demandes de l'U.C.C. sont basées sur des raisons sérieuses. Nous allons les étudier et faire tout ce que nous pourrons à cet égard.

Voici un résumé substantiel du mémoire soumis au premier ministre par l'U.C.C. :

C'est M. Marion qui a présenté le mémoire aux autorités provinciales. Parmi les principales demandes formulées mentionnons : la lutte à l'alcoolisme et au communisme, autonomie provinciale en matière d'enseignement universitaire, l'augmentation des octrois aux commissions scolaires rurales, la formation de spécialistes en agriculture herbagère, le crédit agricole, la colonisation, la loi des marchés agricoles, la législation laitière, la municipalisation des cours d'eau, la sécurité de la route, les travaux mécanisés sur les fermes, la taxe sur l'essence, le coût du permis pour tracteur de ferme et, enfin, le transport de la chaux.

Par la voix de l'U.C.C., les cultivateurs demandent à l'Etat de rendre la formule syndicale plus accessible aux travailleurs forestiers. Ils formulent aussi le voeu que le prêt individuel consenti à un cultivateur soit de $10,000, parce que le prix des terres et d'un roulant sont beaucoup plus élevés qu'en 1937. Une fois de plus, les cultivateurs expriment aux gouvernants leur désir de voir bientôt voter une Loi de conventions collectives pour la vente des produits agricoles et forestiers. Ils prient le gouvernement de sévir contre les commerçants qui pratiquent ce que nos gens appellent le "rebarratage" ou "retravaillage" du beurre. Pour faciliter la mise en valeur du sol, les cultivateurs et les colons souhaitent que le gouvernement augmente le nombre d'heures des travaux mécanisés consentis à chaque ferme, qu'il modifie le remboursement de la taxe sur l'essence et un taux

(Suite à la page 17, 5e col.)

Au Palais de Justice

Enquête le 18

Un propriétaire d'une salle de billard a été accusé hier d'avoir recélé un radio, d'une valeur de $100, qui avait été volé chez Mme J.-E. Carrier, ainsi qu'un manteau de fourrure, d'une valeur de $700, propriété de Mme Lamoureux.

Une enquête préliminaire s'instruira le 18 sur cette affaire. Pour sa part, l'accusé dit qu'il n'avait pas acheté ces objets. Il lui a fallu un cautionnement de $900 garanti par une personne solvable pour reprendre sa liberté provisoire en attendant l'enquête.

Jugement ce matin

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a ajourné à ce matin son jugement dans un procès qui s'est instruit hier sur une accusation d'infraction à la loi d'Hygiène publique.

Un citoyen de Lévis se plaint que son voisin a négligé, après avis de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis, de faire quoi que ce soit dans le but de faire disparaître les odeurs nauséabondes qui se dégagent d'un fossé où l'accusé laisserait s'égouter ses eaux et détritus.

L'accusé, en réponse, a fait valoir que la propriété qu'il possède n'a aucunement été modifiée depuis qu'il l'a achetée du plaignant lui-même il y a trois ans. Il déclare même qu'à son avis le plaignant est seul responsable des odeurs, s'il y en a qui lui nuisent, parce qu'il ferme d'une tôle le fossé de ligne qui traverse son terrain.

A demain le jugement.

Procès le 18

Un prévenu âgé d'une quarantaine d'années a nié hier sa culpabilité, en Cour des Sessions de la Paix, à l'accusation d'avoir, le 8 janvier, blessé avec un verre à boire un compagnon de table dans une taverne. Le procès s'instruira le 18. Selon l'accusé, lui-même et son compagnon, qu'il ne connaissait pas, étaient "chauds" lors de l'incident qu'on lui reproche.

Une chose nouvelle

Le chef de la publicité du Syndicat de Québec s'est objecté hier à l'emploi du mot "tirage", à l'enquête préliminaire qui a commencé de s'instruire devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sur l'accusation logée contre le Syndicat : d'avoir, entre le 1er et le 16 novembre 1951, "fait publier un plan pour céder un bien, savoir une automobile, au moyen d'un tirage au sort", à l'encontre de l'article 236-a du code criminel.

"C'est une chose nouvelle, dit M. Marc Hardy; alors il n'y a pas de mot" pour la désigner.

M. Hardy a cependant expliqué au tribunal que des certificats portant des numéros, étaient distribués à tous les clients pour chaque achat de marchandises pour une valeur de $5. On ne gardait au magasin aucun talon de ces certificats ni aucune liste des noms des clients qui obtenaient des certificats. A la fin de la période déterminée, on découvrit le numéro de série de l'automobile, que l'on avait préalablement scellé dans le plomb, et c'était là le numéro gagnant.

Le détenteur du certificat portant le numéro correspondant n'avait plus qu'à se présenter au magasin et on lui aurait remis une note de crédit de $2,130 avec laquelle il aurait pu acheter, pour le prix de $10, une auto d'une valeur de $2,140. Ces dernières explications ont été transmises au tribunal par l'agent Georges Labrecque, de la Sûreté provinciale, qui a raconté que, le 14 novembre, après avoir vu dans "Le Soleil" une annonce du magasin montrant une auto et expliquant le détail de la façon de l'acheter pour le prix de $10, a rencontré le président, M. Lucien Côté, et l'a averti que le "tirage" était illégal.

Constatant que les annonces continuaient de paraître, les jours suivants, dans le même journal, le détective dit qu'il se rendit de nouveau au magasin, muni cette fois d'un mandat de perquisition, et qu'il a alors saisi l'automobile qui se trouvait dans la montre du magasin, sans toutefois la déplacer parce qu'il aurait fallu enlever la vitrine. L'un des directeurs de la compagnie s'est entendu avec lui pour que l'auto ne soit enlevée que le lundi soir suivant, soit deux jours plus tard. Entre temps, soit le lundi, le détective Labrecque dit qu'il a vu dans une nouvelle annonce que l'auto avait été attribuée au détenteur du certificat portant le numéro 63613.

M. Alfred Morisset, chef du département de la publicité au "Soleil", a produit copies des annonces dont il est question.

L'enquête, ajournée pour le moment à la semaine prochaine, ne se poursuivra que plus tard.

Aux Assises

Des mandats d'arrestation ont été émis hier matin en Cour des Assises criminelles, contre trois accusés qui ont négligé de se présenter devant le tribunal, alors que leur cause était appelée. Dans un cas, l'hon. juge en chef Albert Sévigny a ordonné la forfaiture d'un cautionnement de $200, parce que l'inculpé est actuellement introuvable, en dépit des recherches faites par la police.

Par ailleurs, Auguste Vallières et Maurice Légaré, accusés du meurtre de Gérard Beaumont, au mois de juin 1947, ont vu leur procès remis au 14 février. La Couronne attend vraisemblablement dans ces causes l'issue de l'appel interjeté par Roger Lizotte, un troisième homme appréhendé dans cette affaire et qui fut condamné à mort à l'issue d'un troisième procès, l'automne dernier. La Cour d'Appel doit rendre jugement à la fin du mois dans cette cause.

Sursis à O. Boucher

Ovila Boucher, forgeron de St-Henri de Lévis, condamné à mort l'automne dernier pour le meurtre de Georges Jabour, marchand de St-Henri, a obtenu un sursis de l'exécution de sa peine jusqu'au 16 mai. Il devait être pendu le 18 du courant.

Boucher a interjeté appel du verdict de meurtre rendu par un jury des Assises criminelles. Sa cause doit être entendue en mars prochain par la Cour d'Appel.

Visite des policiers à l'hôpital St-Augustin

Les malades hospitalisés à l'hôpital Saint-Augustin, à l'Ancienne-Lorette, ont pu recevoir hier soir la visite des policiers municipaux Ces derniers devaient s'y rendre avant les fêtes, mais en furent empêchés par les tempêtes de neige. Nombre de cadeaux avaient cependant été distribués aux vieillards et au personnel de l'institution.

Hier soir, les policiers ont distribué de nouveau des friandises et donné une soirée récréative. Le chef, M. Roger Lemire y assistait ainsi que les chefs adjoints, des inspecteurs, capitaines, sergents, détectives et gendarmes.

Les cultivateurs et les expositions

Au cours du débat sur les crédits du ministère de l'Agriculture, M. Arthur Dupré, député de Verchères, a déclaré qu'on devrait trouver un moyen d'encourager davantage les cultivateurs à exposer. On ne leur donne, a-t-il remarqué, que des cadeaux insignifiants. Ce qui attire aux expositions agricoles, ce sont les courses, les attractions. Il faudrait trouver autre chose.

Et M. Arthur Dupré signale que de 1941 à 1945, le ministère de l'Agriculture a eu à sa disposition $31,115,651 et a consacré $371,192 aux Sociétés d'agriculture; il avait donc affecté 1.19 pour cent de son budget aux Sociétés d'agriculture. De 1948 à 1951, le ministère de l'Agriculture a eu à sa disposition $47,081,690; or seulement 0.79 pour cent de ces crédits, soit $372,004, sont allés aux Sociétés d'agriculture; si de 1948 à 1951, le ministère de l'Agriculture avait voulu consacrer une proportion de son budget aussi grande que de 1941 à 1945, il aurait versé une somme supplémentaire de $188,326 aux Sociétés d'agriculture.

M. Maurice Duplessis a répondu qu'il ne faut pas considérer que les octrois; il faut penser aux bâtisses que le gouvernement fait construire. Par ailleurs, ce sont les Sociétés d'agriculture elles-mêmes qui réclament des courses et des attractions pour grossir l'assistance aux expositions. "Ces expositions n'ont jamais été aussi prospères qu'actuellement. Nous allons continuer nos améliorations", a dit le premier ministre. "J'ai plus confiance dans le jugement de l'UCC qu'en celui de mon honorable ami le député de Verchères".

M. Douglas Abbott part pour Londres

Londres, 11 (Reuters) L'hon. M. Douglas Abbott, ministre canadien des Finances, arrivera à Londres par avion d'Ottawa, lundi, pour assister à la conférence secrète des ministres des Finances du Commonwealth qui doit débuter mardi.

Le Canada, dont les devises sont le dollar, est le seul pays du Commonwealth qui n'est pas membre du bloc sterling.

Les entretiens, qui porteront principalement sur le problème des soldes dus par le bloc sterling, seront présidés par M. Richard Butler, chancelier de l'Echiquier de la Grande-Bretagne.

Voici les pays représentés à cette conférence : le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Pakistan, le Ceylan, la Rhodésie du Sud, les colonies britanniques et les territoires de l'empire.

Au cours de la présente semaine environ 45 hauts fonctionnaires de la finance et spécialistes en économie du Commonwealth ont des entretiens privément pour préparer cette conférence ministérielle.

Un débat à la Législature sur les bourses octroyées par l'Agriculture

(Par Jacques Monnier)

Le ministère de l'Agriculture affecte moins de fonds à la distribution de bourses sous le gouvernement de l'Union Nationale que sous le gouvernement libéral, a déclaré M. Arthur Dupré, député libéral de Verchères, s'adressant à l'Assemblée législative pendant le débat sur les crédits du dit ministère. M. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, a répondu en disant que le nombre et la valeur des bourses accordées par le gouvernement Duplessis sont actuellement considérablement plus élevés que sous les gouvernements libéraux.

Le ministère de l'Agriculture demandait $20,000 de crédits pour les bourses destinées aux jeunes gens qui veulent étudier dans les écoles d'agriculture.

M. Arthur Dupré: "Proportionnellement le gouvernement de Québec devrait accorder plus de bourses; la proportion du budget d'Ottawa consacré aux bourses est plus forte. Par ailleurs le ministère de l'Agriculture du Québec ne distribue même pas en bourses tous les crédits qu'il fait voter pour les bourses.

"C'est ainsi qu'en 1949-1950, le ministère a demandé $20,600 pour des bourses, mais n'a en réalité distribué que $8,086 pendant l'exercice financier. En 1950-1951, le ministère a demandé $18,600, mais n'a dépensé que $9,305.

"Le gouvernement libéral avait distribué pour $12,285 de bourses pour études agricoles en 1943-1944, et pour $17,292 de bourses en 1944-1945. C'est dire que le gouvernement libéral se montrait plus généreux que le gouvernement de l'Union Nationale. Voter une somme d'argent ne signifie rien: c'est ce qu'on dépense qui compte".

M. Paul Sauvé: "Il y a des bourses qui étaient autrefois distribuées par le ministère de l'Agriculture et qui le sont maintenant par le ministère de la Jeunesse".

M. Laurent Barré: "Le député de Verchères ne dit pas la vérité quand il parle de diminution de sommes votées pour les bourses".

M. Arthur Dupré: "Je dis que les sommes distribuées en bourses ont diminué. Ou bien les comptes publics sont faux. Est-ce qu'en 1950-1951 le ministre de l'Agriculture a dépensé plus de $9,305 pour les bourses? Il dit le contraire; il cherche à créer un mirage; il ne devrait pas agir ainsi envers les siens, les agriculteurs".

M. Paul Sauvé: "La discussion est ridicule. Il y a quantité plus de bourses qu'autrefois".

Et le ministre de la Jeunesse cite les chiffres suivants:

"En 1944-1945, le gouvernement de la province a distribué pour $176,000 de bourses; cette année la valeur globale des bourses s'élève à $671,000: augmentation de 380 pour cent.

"Durant les cinq années du gouvernemnt Godbout, de 1940 à 1945, la valeur des bourses accordées a été de $728,000; au cours des cinq dernières anées, il s'est distribué pour $3,400,000 de bourses: augmentation de 504 pour cent.

"En 1944-1945, il y a eu 558 boursiers; en 1952-1953, il doit y en avoir 5,290: augmentation de 325 pour cent.

"Pendant les cinq années du gouvernement Godbout, le nombre des bourses accordées a été de 3,522 durant les cinq dernières années, le nombre des bourses s'est élevé à 24,179: augmentation de 686.17 pour cent".

M. George Marler: "Ces statistiques sont très intéressantes, mais sortent de la question débattue. Il n'est question que des bourses du ministère de l'Agriculture. Pour ces dernières, il ne s'est dépensé que $9,000 en 1950-1951 et $17,000 en 1943-1944".

Elle pourra lire son journal favori

Toronto, 11. (PC) Norman Fisher, qui demeure près d'Alderwood et qui était accusé d'avoir assailli sa fille parce qu'elle lisait le "Toronto Daily Star", a bénéficié d'une sentence suspendue dans une cour de Toronto. Le prévenu a raconté qu'il avait interdit la lecture de ce quotidien chez lui parce qu'il n'avait pas les mêmes idées politiques que les rédacteurs du journal. La cour lui a appris qu'il n'avait pas droit de dire à sa fille Helen, 20 ans, ce qu'elle pouvait lire ou ne pas lire.

LE FAMEUX SCOTCH WHISKY
GRANT'S
Qualité uniforme garantie
Distillé, mélangé et embouteillé par
William Grant & Sons Ltd.
GLASGOW LONDRES DUFFTOWN

Fourrures Emond Enr.
présente sa grande
VENTE
AVANT INVENTAIRE
Réductions de
20% à 40%
SUR MANTEAUX
DE PREMIÈRE QUALITÉ

Jaquette seal brun (lapin teint) Val. rég. 175.00 pour 135.00
Jaquette chevreau gris Val. rég. 225.00 pour 175.00
Jaquette taupe écossaise Val. rég. 265.00 pour 210.00
Manteau lapin teint japonais Val. rég. 195.00 pour 160.00
Manteau seal brun (lapin teint) Val. rég. 225.00 pour 175.00
Manteau castorette (lapin teint) Val. rég. 275.00 pour 225.00
Manteau pattes mouton Perse noir Val. rég. 275.00 pour 200.00
Manteau seal français (lapin teint) Val. rég. 275.00 pour 200.00
Manteau seal français (lapin teint) garni mouton gris. Val. rég. 285.00 pour 225.00
Manteau chevreau gris Val. rég. 385.00 pour 295.00
Manteau rat musqué du nord flancs nat. Val. rég. 450.00 pour .. 365.00
Manteau rat musqué du nord, 2ème coupe nat. Val. rég. 495.00 425.00
Manteau rat musqué du nord, dos et 2e coupe. Val. rég. 575.00 495.00
Manteau rat musqué du sud nat. Val. rég. 495.00 pour 395.00
Manteau rat musqué du nord, dos Val. rég. 625.00 pour 515.00
Manteau rat musqué teint vison (dos). Val. rég. 850.00 pour 450.00
Manteau rat musqué teint vison (flancs). Val. rég. 485.00 .. 395.00
Manteau rat musqué allongé naturel. Val. rég. 895.00 pour .. 725.00
Manteau chat rasé, 1er choix. Val. rég. 795.00 pour 645.00
Manteau seal Hudson (rat musqué teint). Val. rég. 675.00 pour 575.00
Manteau mouton Perse noir Val. rég. 515.00 pour 415.00
Manteau mouton Perse noir Val. rég. 525.00 pour 465.00
Manteau mouton Perse noir garni vison. Val. rég. 675.00 pour 550.00
Manteau mouton Perse noir Val. rég. 595.00 pour 495.00
Manteau mouton Perse noir Val. rég. 695.00 pour 550.00
Manteau mouton Perse noir Val. rég. 850.00 pour 690.00
Manteau castor canadien Val. rég. 1,150.00 pour 950.00
Manteau mouton Perse gris Val. rég. 1,150.00 pour 950.00
Paletots de chat sauvage (pour hommes). Val. rég. 575.00 .. 475.00

Un simple acompte au moment de l'achat vous réservera le manteau de votre choix.

Nous serons heureux de régler vos problèmes concernant la transformation ou réparation de votre manteau. Aussi si désiré nous accepterons votre manteau en échange.

Fourrures Emond Enr.
85 des Commissaires (Près de la Couronne)

ÉPICERIE
MIVILLE
458, 1ère Avenue — Tél.: 2-5654 - 2-5655
BIERE ET PORTER

SUCRE 10 lbs	1.07 5 lbs .57	BEURRE No 1	.69
ORANGES Sunkist 2 doz	.69	POMMES fameuses, 3 doz	.25
POMMES McIntosh doz	.39	PATATES 10 lbs	.59
SODAS Christie 2 lbs	.57	S.O.S. 3 pr	.39
LAIT Carnation 2 pr	.31	SUCRE en fleur, 5 lbs	.63
SOUPES Lipton 6 pr	.69	OEUFS A gros,	.59
OXYDOL, DUZ	.38	Géant avec enveloppe de .25	.75
POIS verts 2 pour	.35	Olives brisées, farcies 16 o.	.35
GELEE Vatel 3/25, doz	.99	Marinades sucrées 24 on.	.36
TOMATES, bte 28 o, choix	.28	Blé d'Inde Idéal crème 2 p.	.35
SOUPES pois à lunch 3 p.	.25	SOUPE tomate Aylmer 3 p.	.35

ARRÊTE DOULEURS NÉVRITIQUES-NÉVRALGIQUES!
ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA

VENDREDI ET SAMEDI
ESCOMPTE DE
33 1/3
SUR DISQUES "L.P." LONG JEU
Disques neufs — emballages légèrement endommagés, marques réputées telles que :
• VOX POLYDOR • CETRA • WESTMINSTER
• HAYDN • MERCURY
• CAPITOL, Etc.
TOUTE VENTE FINALE
Valin Enr.
MARCHAND DE MUSIQUE
Gaston BROCHU, prop.
294, rue St-Jean Tél.: 2-8365 — 3-7060

Le relâchement des restrictions n'a pas eu d'influence marquante en bourse

La seule arme efficaces contre l'inflation : réduire le budget

Montréal. — S'adressant aux actionnaires réunis hier en assemblée annuelle, M. James Muir, président de la Banque Royale du Canada, a fait remarquer que l'économie canadienne, au cours de 1951, a eu à soutenir la deuxième vague de pression inflationnaire déclenchée par la guerre de Corée. La première vague en 1950 et au début de 1951 a eu pour premier résultat l'accumlation de stocks aux Etats-Unis.

"La deuxième vague a, en quelque sorte, surpassé la première. Elle est venue à la suite de l'apport de fortes sommes d'argent au Canada et à l'étranger pour fins d'armement. Les achts motivés par la crainte — aussi bien dans le monde des affaires que chez les consommateurs — d'une rareté possible, ont poussé les prix vers la hausse et ont grandement augmenté l'inventaire des marchandises ouvrées dans les mains du public.

"La troisième vague de pression inflationnaire nous arrivera en pleine force lorsque la dépense pour fins d'armements aura atteint son point culminant. Au cours de l'exercice fiscal du gouvernement qui se terminera à la fin de mars à peu près $1,600 millions auraient été dépensés en armements si le plan de dépenses de trois ans au montant de $5 millions avait été suivi à la lettre. Il semble toutefois que cela ne se produira pas. On en a la preuve dans le fait que l'approbation de $1,326 millions de commandes au cours des sept premiers mois de l'exercice n'ont été suivies de la dépense de seulement $416 millions au cours de cette période. En d'autres termes cela veut dire que même le gouvernement a de la difficulté à dépenser de l'argent plus rapidement que les livraisons peuvent être faites.

Des impôts non justifiés

"On peut se demander ici si les fortes augmentations de taxes décrétées dans le dernier budget étaient justifiées par les besoins de revenus. Il y a de plus une autre question, sur laquelle nous nous étendrons un peu plus tout à l'heure, à savoir si ces taxes ont eu réellement le résultat anti-inflationnaire qu'on leur supposait.

"Le plus haut sommet au chapitre de la dépense pour fins d'armements est encore assez éloigné et le ralentissement au cours du dernier semestre de 1951 est attribuable, dans une large mesure, aux délais inévitables qui se produisent avant que les dépenses puissent atteindre le plan proposé. Selon nous, on peut compter sur la stabilité économique en 1952 que si, par accident ou autrement, la pleine force de la troisième vague inflationnaire créée par les dépenses pour fins d'armements est détournée ou réduite.

"Au début de l'année, le gouvernement a institué des mesures pour freiner l'inflation et cette politique anti-inflationnaire a été particulièrement favorisée par certains développements économiques qui se sont produits au cours de l'année. Du côté de l'offre, on note, en effet, que les fortes dépenses du début de 1951 ont été égalées par une production aussi forte, tout particulièrement pour ce qui a trait aux marchandises durables comme les automobiles. Une augmentation importante des importations par rapport aux exportations a eu pour effet de mettre à la disposition du consommateur plus de marchandises non seulement pour la consommation mais aussi pour l'expansion du capital. Du côté de la demande, la dépense pour fins d'armement n'ayant pas atteint le taux qu'on atendait a eu pour résultat de diminuer la pression inflationnaire.

Le surplus: une bombe à retardement

"Il n'en reste pas moins que la pression inflationnaire est demeurée forte. Sous notre système d'impôt sur le revenu, les recettes du gouvernement ont même augmenté plus que les revenus. Par ailleurs les dépenses du gouvernement ont été moindres que ce qui avait été prévu au budget par suite du retard dans les dépenses pour fins d'armement. Le résultat de tout cela a été un surplus budgétaire fort discuté. On avait, en effet, prévu un surplus de $30 millions pour l'exercice financier et, en fait, en novembre 1951 il atteignait déjà $635 millions.

"En lui-même ce surplus non prévu ne constitue ni un frein effectif à l'inflation ni une raison particulière de réjouissance. Le revenu de la taxe de même que l'épargne du public ont augmenté tout naturellement par suite de l'augmentation des revenus. En d'autres termes, la hausse dans les deux cas est en partie le résultat de l'inflation et non pas de la politique anti-inflationnaire. Le danger ici c'est que le gouvernement avec son augmentation de surplus et le public avec ses épargnes plus élevées sont maintenant plus en mesure d'augmenter leurs dépenses dans l'avenir. Ce qui importe le plus dans toute cela c'est de connaitre les intentions de ceux qui disposent d'épargnes plus considérables et de ceux qui ont le contrôle sur le surplus du gouvernement.

"Je crois que nous n'avons pas à trop nous inquiéter sur le point de savoir si l'individu dissipera ses épargnes et ajoutera par le fait même à la pression inflationnaire. Malgré tout on devrait l'encourager à ajouter à ce qu'il a amassé plutôt que de l'encourager à dépenser. Malheureusement l'expérience nous prouve qu'il n'en va pas de même avec les surplus du gouvernement. Ce surplus, résultat des augmentations de taxes, désigné peut-être pour freiner l'inflation, constitue en fait une bombe inflationaire à retardement à moins qu'on la rende inerte en déposant cette somme à la Banque Centrale ou en s'en servant pour racheter la dette du gouvernement détenue par la Banque Centrale.

"Le problème aujourd'hui, à une époque de pression d'inflation, c'est qu'un budget équilibré et voire même un surplus budgétaire ne constituent pas des garanties contre l'inflation. Tout le monde admet qu'un budget équilibré est moins inflationnaire qu'un déficit et qu'un surplus est moins inflationnaire qu'un budget équilibré. Il n'en reste pas moins, si nous voulons attaquer de front l'inflation et peut-être aussi réduire quelque peu les taxes, que le seul moyen efficace est de réduire le budget du gouvernement.

Année fructueuse pour la Banque

Dans ses commentaires sur les résultats de l'exercice écoulé, M. T.-H. Atkinson, gérant général de la Banque Royale, a déclaré que l'actif a atteint le total imposant de $2,515,645,208, soit une augmentation de $18,268,866 au cours de l'année et une nouvelle cime dans l'histoire des banques au Canada.

"La solidité d'une banque est et doit être, dans une large mesure, en proportion de ses disponibilités; vous remarquerez que notre situation de ce chef a été bien maintenue. Les espèces en mains et les soldes à notre credit avec d'autres banques se totalisent à $488,057,439 et notre portefeuille de titres fédéraux et provinciaux, la plupart à courtes et moyennes échéances, sont à $836,209,958. Ces deux montants, avec les autres actifs tels que les prêts à vue et autres item de réalisation immédiate, atteignent le total de $1,624,599,059 ou 66.96 pour cent de tout le passif au public.

Les prêts

"Les prêts commerciaux au Canada ont augmenté de $67,122,070 pour atteindre $622,282,726. Cette augmentation a été enregistrée tout particulièrement dans le premier trimestre de l'année.

Les dépôts

"Exception faite des soldes du gouvernement qui, tel que mentionné plus haut, ont fléchi de $46,000,000, les dépôts portant intérêt ont augmenté de $19,805,0000 pour atteindre le total de $1,123,723,000 et les dépôts ne portant pas intérêt ont augmenté pour leur part de $39,694,000 pour s'établir à $1,085,717,000. Dans les deux cas il s'agit de nouveaux sommets. Il nous fait particulièrement plaisir de constater que le nombre des comptes de dépôts dans les livres de la banque ont augmenté de plus de 100,000 au cours de l'année avec ce résultat que le total dépasse maintenant 2,100,000.

Pas de changement pour notre dollar

New-York. (PC) Le dollar canadien était inchangé à 3-4 pour cent d'escompte en devises des Etats-Unis lors de la clôture du change étranger hier. La livre sterling a descendu de 1-16 de cent à 2.78 3-16.

x x x

Montréal. (PC) A la fermeture hier, le dollar américain rapportait une prime de 25-32 comparé au dollar canadien, soit 1-32 de plus qu'à la fermeture mercredi. C'est dire qu'il fallait $1.00 25-32 canadien pour acheter $1 américain.

La livre sterling était à $2.80 1-4, même cote que mercredi.

Irrégularité du marché du grain

Winnipeg (PC) L'orge a été la seule céréale à montrer de la vigueur hier alors que les autres grains étaient à la baisse lors de la fermeture de la Bourse de Winnipeg. Les déclins tardifs sur les marchés américains ont provoqué un négoce modéré à Winnipeg.

Le Royaume-Uni a acheté 400,000 boisseaux de blé canadien dans la seule commande d'exportation signalée hier.

Les prix de l'accord international du blé et ceux de la catégorie 2 étaient inchangés.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE —				
Mai	97½	96⅛	96½	96⅝ a
Juil	91⅝	91⅛a	91⅛ a	91¼ b
Oct	88¾	87¼	87⅜ a	87¾ b
ORGE —				
Mai	141¾	140¼	140⅞ b	140½
Juil	129½	128⅞ a	129 a	128¾
Oct	122	121⅛	121⅞-122	120¾ a
SEIGLE —				
Mai	215¾	214½	215½ b	217
Juil	212¼	208⅝a	209⅛ a	211½ a
Oct	.....	.....	199 a	199
LIN —				
Mai	505	498	500½	504½
Juil	.....	.....	491½ a	495 a
Oct	.....	.....	463 nt	463 nt

GRAINS COMPTANT

AVOINE — 2 c.w., 0.98½; ex. 3 c.w., 0.97½; 3 c.w. et ex. 1 four., 0.95½; 1 four., 0.94½; 2 four., 0.91; 3 four., 0.88; fourrage mixte, 0.78.

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1 et 2 c.w., 2-rangs, 3 c.w., 6-rangs, et 2 c.w., jaune, 1.43⅞; 3 c.w., jaune, 1.42⅞; 4 c.w., 6-rangs, 1.42⅜; 3 c.w., 2-rangs, 1.43⅞; four., 1.42⅜; 2 four., 1.41⅝; 3 four., 1.37½.

SEIGLE — 1 et 2 c.w., 2.09⅝; 3 c.w., 2.04⅝; 2 c.w. et 4 c.w., 1.91⅝; ergoté, 1.89⅝; sur rails, 2.09⅞.

LIN — 1 c.w., 4.94½; 2 c.w., 4.87½; 3 c.w., 4.35½; sur rails, 4.92½.

Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales: les prix pour les ventes aux termini sujets à confirmation :

AVOINE — 2 c.w., 0.99; ex. 3 c.w., 0.98; 3 c.w. et 1 ex four., 0.96; 1 four., 0.94½; 2 four., 0.91½; 3 ex. four., 0.88½; fourrage mixte, 0.78; grain mixte, 0.83½.

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.47½; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.48½; 3 c.w., 6-rangs, et 2 c.w., jaune, 1.44½; 3 c.w., jaune, 1.43½; 4 c.w., 6-rangs, 1.42½; 3 c.w., 2-rangs, 1.44½; 1 four., 1.42½; 2 four., 1.41½; 3 four., 1.38; 3 grain mixte, 1.33.

Renseignements financiers

La Bourse de New-York a connu hier une allure favorable et un regain d'activité grâce à la mise en vedette des valeurs de chemins de fer. Presque tous les secteurs du marché ont contribué à l'avance realisée. Les chemins de fer ont fournille plus puissant appui et à la dernière heure, leurs valeurs avaient fortement augmenté. En même temps, les valeurs, l'une après l'autre, se sont détachées et ont affiché des hausses de 3 à 6 points; dans la plupart des cas, il s'agissait de corporations dont les actions ont bénéficié de développements particuliers. En général, les hausses ont été de 1 à 3 points. A l'ouverture, il y avait eu une variété de baisses et de hausses, mais quelque temps plus tard, les valeurs se sont mises à grimper. Le cours moyen de 60 titres calculé par la **Presse Associée** a monté de $1.00 à 99.70 l'action. A la Bourse et au Curb de Montréal, de fortes hausses inscrites par un groupe choisi de valeurs ont donné un gain au marche. Avec la nouvelle d'un relâchement des restrictions sur le credit, des gains d'environ deux points ont été inscrits par quelques titres, mais le gros des variations était d'ordre fractionnaire. La tendance fut irrégulière au compartiment minier. A la Bourse de Toronto, un nouvel appui s'est manifesté hier, et à la fermeture, les huiles de l'Ouest et les métaux communs étaient décidément à la hausse. Le relâchement par le gouvernement fédéral des restrictions sur les achats à crédit a provoqué une certaine activité chez certaines valeurs choisies, mais en général, n'a pas eu une influence marquante. Les emprunts à court terme du gouvernement canadien ont suscité quelque intérêt hier sur le marché des obligations, et les cours étaient généralement à la hausse. Le reste des obligations haut cotées était calme. Au groupe des emprunts de corporations, les titres convertibles étaient généralement plus fermes, entraînés par les obligations à 3 ⅛% du Pacifique-Canadien lesquelles ont monté de plus d'un point. A New-York, les obligations industrielles se sont stabilisées et une longue liste de titres ont haussé d'une fraction à plus d'un point.

NOTRE COMMERCE AVEC LE ROYAUME-UNI

Ottawa. (PC) Les exportateurs canadiens seront affectés par les nouvelles mesures d'austérité prises par la Grande-Bretagne pour éviter une banqueroute financière. Le ministre du commerce a annoncé hier qu'en vertu des nouvelles restrictions, les importations anglaises en provenance du Canada subiront une réduction cette année. L'étendue de la baisse n'a pas été révélée. Le ministère a signalé que les négociations entre les gouvernements britannique et canadien se poursuivent et une déclaration détaillée sera faite un peu plus tard. Selon un plan en vigueur depuis quelques années, certains exportateurs canadiens peuvent expédier jusqu'à 40 pour cent de la valeur moyenne de leurs livraisons au Royaume-Uni durant la période de base 1936-38. Le ministère a ajouté que 266 entreprises canadiennes participaient au plan. La valeur des contingentements canadiens a été accrue, soit de $2,000,000 en 1946 à $7,500,000 l'an passé.

LES PENURIES DE METAUX VONT DURER

Ottawa. (PC) M. Henry J. Sissons, coordonnateur des matériaux pour le gouvernement canadien, a déclaré hier, qu'il n'entrevoit pas la fin de la pénurie de nickel, de cuivre, d'aluminium, de plomb et de zinc.

"Le gaspillage et les usages non essentiels devront être réduits le plus possible", a-t-il ajouté.

Dans le cas de l'acier, toutefois, il a dit que les approvisionnements étaient encore difficiles à obtenir, mais qu'on s'attend à une amélioration dans ce domaine vers la fin de 1952.

Légère baisse des pièces d'or

Paris, (PC) Le Napoléon, une ancienne pièce d'or de 20 francs, était coté hier à 4,370 francs sur le marché libre français contre 4,400 francs mercredi. L'Aigle, pièce américaine de $10 en or, était coté à 10,240 francs contre 10,280 francs.

x x x

Londres, (PC) L'or était coté à $38.62 (fonds américains) l'once sur le marché libre européen.

Taux du change

Montréal. (PC) Voici les taux du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des affaires.

Etats-Unis (dollar)	$1.00⅞
Royaume-Uni (sterling)	2.81
Belgique (franc)	0.0201
Danemark (couronne)	0.1467
France (franc)	0.0029
Hollande (florin)	0.2671
Norvège (couronne)	0.1418
Suède (couronne)	0.1958
Suisse (franc)	0.2319
Tchécoslovaquie (koruna)	0.0203

Chèques encaissés sur comptes personnels

Ottawa. — La valeur des chèques encaissés dans les centres de compensation en novembre s'élève à $10,737,000,000, ce qui constitue une baisse de 2.5 pour cent au regard du sommet sans précédent de $11,008,000,000 touché en novembre 1950. La valeur cumulative des chèques encaissés au cours des 11 premiers mois de 1951 atteint un sommet de $102,050,337,000 comparativement à $91,320,664,000 au cours de la période correspondante de 1950, soit une augmentation de 11.7 pour cent.

Revue du marché du bétail à Montréal

Montréal. (PC) Les affaires étaient faibles sur les marchés aux bestiaux de Montréal cette semaine et les prix ont fléchi de $1 à $3 dans toutes les classes d'animaux.

Les arrivages comprenaient 1,940 bêtes à cornes, 1,300 veaux, 657 agneaux et moutons et 5,200 porcs.

Les arrivages modérés de bêtes à cornes comprenaient surtout des vaches et se transigeaient lentement. Toutes les catégories se sont vendues à des prix plus faibles, de $1 pour les bouvillons et de $1 à $2 pour les vaches. Les quelques bons bouvillons offerts rapportaient $33.50—$34, les moyens $30—$33 et les communs $25—$29. Les génisses moyennes se vendaient $26—$29, quelques-unes de bonne qualité $32, et les communes $20—$25. Les vaches ont évolué lentement à $25—$26.50 pour la bonne qualité, à $22—$24 pour les moyennes; les communes étaient a $20—$22 et pour la mise en conserve et la charcuterie à $15—$19.50. Les bons taureaux payaient $25—$28, les communs et moyens $20—$25.

Les veaux se sont vendus lentement et les veaux de lait perdaient un à trois dollars au cours de la semaine; les sujets de bonne qualité s'enlevaient à $38—$39, les communs et moyens à $28—$37. Il n'y eut pas demande pour les veaux d'herbe et les quelques ventes au début de la semaine rapportaient $21—$23.50, pour une perte de $2 et $3.

Quelques lots d'agneaux se sont vendus à $30—$32 lundi. La demande a tombé par la suite et le prix descendait à $28 mercredi pour quelques ventes. Les moutons étaient à $10—$19 suivant la qualité.

Les porcs ont perdu $3.50 pour la catégorie "A" rapportant $29 lundi et baissant à $27.50 plus tard dans la semaine. Les truies s'établissaient à $22—$23 avec quelques-unes à $24 lundi. Environ 200 porcs à engrais rapportaient $22—$23.

Le marché minier

Londres, (Reuters) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.2 point à 95.3.

Statistiques de la production minérale de la province de Québec

L'honorable C. D. French, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de novembre 1951, concernant la production minerale de la province de Québec.

La production d'or a été appréciablement plus élevée durant novembre 1951 que durant le mois correspondant de 1950. Il y a aussi eu une faible augmentation dans la chaux et le ciment. Les productions d'amiante, d'argent et de produits d'argile ont par contre été plus basses qu'en novembre de l'année précédente. La baisse est plutôt légère pour l'amiante et plus prononcée pour les deux autres substances, surtout pour les produits d'argile.

Comparativement au mois d'octobre, l'amiante et l'or ont enregistré une hausse appréciable durant novembre. L'argent et la chaux ont subi une faible baisse, tandis que les produits d'argile et le ciment ont subi une baisse très accentuée attribuable surtout à la tendance saisonnière, la demande pour ces produits étant ordinairement plus faible à ce temps de l'année.

Les totaux cumulatifs, pour les onze premiers mois de 1951, accusent les augmentations et les diminutions suivantes par rapport à la période correspondante de 1950 ; l'amiante a monté de 11 pour cent, les produits d'argile de 13 pour cent, la chaux de 20 pour cent et le ciment de 2 pour cent; l'or et l'argent ont baissé de 3 et 7 pour cent respectivement.

	Novembre 1951	Novembre 1950	Octobre 1951	Onze mois 1951	Onze mois 1950
Amiante, tonnes	84,154	87,577	80,509	881,349	790,621
Métaux précieux					
Or, onces	92,097	89,076	87,547	976,767	1,001,841
Argent, onces	360,404	381,800	362,844	3,768,016	4,033,314
Matériaux de construction					
Produits d'argile	$528,293	$588,958	$680,909	$6,567,132	$5,797,045
Chaux, tonnes	77,874	37,119	40,617	422,027	351,864
Ciment, barils	593,173	590,251	687,973	6,740,690	6,613,318

Laura Secord fait moins de profits

Montréal. — La compagnie Laura Secord Candy Shops Ltd. a réalisé des bénéfices nets de $276,212, soit l'équivalent de 96 cents par action, sur un total de ventes de $4,266,766 durant l'exercice financier qui a pris fin le 30 septembre dernier. Ces chiffres ont été fournis à la réunion anuelle des actionnaires, qui a eu lieu à la confiserie de Montréal.

Le président, M. John D. Hayes, a rappelé que, l'année précédente, les bénéfices nets s'étaient élevés à $361,564 ($1.26 par action) sur des ventes d'un total de $4,456,766. Au cours du dernier exercice financier, la compagnie a versé aux actionnaires quatre dividendes trimestriels de 20 cents chacun, par action, soit en tout $230,000.

CONTREMAITRE DE TUYAUTEURS, TUYAUTEURS ET APPAREILLEURS A VAPEUR.

On demande immédiatement contremaitre expérimenté de tuyauteurs, tuyauteurs et appareilleurs à vapeur possédant expérience sur travaux de construction pour tuyauteries à air, eau et vapeur d'une installation hydro-électrique à Baie-Comeau, Québec. Bons salaires, semaine de 60 heures, excellentes facilités de camp et pension à $1.50 par jour Transport payé. Répondre donnant renseignements complets de l'expérience passée à:

Angus Robertson Limited
C.P. 820, Baie-Comeau, Québec

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie
membres de la Bourse et du Curb
de Montréal

Séance du 10 Janvier 1952

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
1640	Abti	18	17⅞a	17⅞
65	Abti P	25¼	25⅛	25⅛
20	Acadia	x6	x6	x6
55	Acadia A P	17½	17¼	x17¼
25	Agnew	x10½	x10½	x10½
675	Algoma	52	51½	52
240	Aluminium	108	107½	107¾
430	Aluminum P	24	24	24
795	Asbes	24¼	24	24
300	Atalas	23¾	23½	23¾
290	Bathurst A	53	53	53
100	Bathurst B	31¼	31¼	31¼
607	Bell	38⅞	38⅝	38⅝
2186	Brasil	13	12⅞	13
505	B A Oil	21¼	21¼	21¼
50	BC Elec P 4¾ PC	91	91	91
1025	B C Forest	7¾	7⅝	7⅝
85	BC Pow	32¾	32	32
925	BC Pow B	6¼	6⅛	6¼
450	Bruck B	9⅜	9	9
200	Bldg Pro	34¾	34¼	34¾
100	Bulolo	7.40	7.40	7.40
125	Can Cem	75	75	75
260	Can Cen P	27½	27½	27½
15	Can Frg	x31	x31	x31
125	Can Iron	19¼	19¼	19¼
195	Can SS P	47	47	47
1002	Cdn Brew	19½	19⅜	19½
25	Cdn Bronze	40	40	40
425	Cdn Can	32¾	32½	32½
15	Cdn Car	x15⅞	x15⅞	x15⅞
125	Cdn Car A	17⅜	17	x17⅜
295	Cel	48	47½	47½
75	Cel P	$1.75	35	35
165	Cdn Cott	70	68	70
25	Cdn Loc	31	31	31
100	Cdn Oil	27¼	27¼	27¼
820	Cpr	34¾	34½	34⅝a
775	Cockshutt	17¾	17½	17½
543	Smelters	187½	186¼	187½
50	Cons Glass	22½	x22	22
126	Corbys A	12	x11½	11½
25	Corbys B	x11½	11¾	11¾
300	Dome	$ 9.25	9.15	9.15
460	Seagram	26	25¾	26
361	Dom Brid	73	72½	72½
30	Dom Fnd	x133¾	133¾	133¾
4	Dom Glass	66	65	x65
10	Dom Glass P	x30	30	30
560	Dom S & C	18¾	18⅝	18¾
55	Dom Tar	43	43	43
100	Dom Tar P	x20	20	20
3135	Dom Tex	12⅝	12	12⅜a
400	Eddy A P	25	24¼	25
100	Electric	14¼	14¼	14¼
805	Far Play	17	17	17
130	Fndtn	13¾	13¾	13¾
325	Fraser	59	59	59
125	Electric Boat	25¾	25¾	25¾
120	Gatineau P	97	97	97
825	G Stl War	17¾	16	17¼
175	Gypsum	30½	30½	30½
100	H Bridge	15¾	15¾	15¾
490	How Smith	23¾	23¾	23¾
25	How Smith P	43¼	43¼	43¼
155	Hud Bay Mining	61	61	61
423	Imp Oil	38	37½	38
255	Imp Tob	10⅞a	10⅝a	10⅝
235	Imp Tob P 6 PC	6	6	6
1227	Ind Accp 39 NH	37	37½	37½
100	Ind Accp $5 P	95¾	95¾	95¾
200	Int Bronze	10	10	10
50	Int Bronze P	x20	20	20
1325	Nickel	43	42¾	42¾
462	Int. Paper	48⅛	48	48
520	Int Pete	24⅛	24	24⅛
55	Int Pow	60	60	60
700	Int Util	25¼	25	25¼
50	Lake Wds	32	32	32
200	Laurentide A	7	7	7
370	MacMillan B	25	25	25
1190	Massey	12¼	12⅛	12¾
1105	McColl	44⅞	43¾	44¾
126	Molsons A	25	25	25
50	Mtl Loco	x16½	16½	16½
5	Morgan P 5 PC	x98¾	98¾	98¾
60	N Brew	x17¾	17¾	17¾
10	Nia Wire	x33	33	33
55	Noranda	84	84	84
895	Ogilvie	24½	24½	24½
20	Ont Stl	x91	91	91
100	Penmans	55	55	55
200	Pfeer Dev	49	48¾	48¾
140	Powell River	28¾	28¾	28¾
950	Pow Corp	32	31¾	31¾
1265	Price	33	32¾	33
5	Price P	x89	89	89
430	Prov Trans	13	13	13
15	Que Pow	x18½	18½	18½
220	Royalite	16¼	16	16½
532	Shwngn	39½	39¼	39¼
25	Shwngn P 4½ PC P	47	47	47
50	Sherwin	x24½	24½	24½
235	Sicks Brew	20	20	20
100	Simp B	29	29	29
10	Simp P	x92	92	92
101	Steel	34½	34¼	34¼
25	Steel P	34½	34½	34½
1000	Triad	2.60	2.50	2.50
325	Usteel	11	11	11
990	Walker	51	50¾	50¾
266	Weston	21	21	21
100	Willsils	19⅞a	19⅞a	19⅞a
155	Wpg El	39¾	39¼	39¾
125	West Lease	8.90	8.90	8.90
	Banques			
149	Can Nat	20½	20½	20½
45	Com	26¼	26¼	26¼
511	Mtl	29⅝a	29½	29⅝a
100	Scotia	37	37	37
617	Royal	29½	29¼	29½

CURB DE MONTREAL

Seance du 10 janvier 1952

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
3475	Anglo Nfld Reg	12⅜a	12½	12⅜a
175	B S Pack B	18	18	18
3101	Brown	14¼	14	14⅛
15	Brown 1st P	108	108	108
75	Butterfly	x10	10	10
10	Can Sug	x20	20	20
2000	Cdn Salt 6½ NH	6⅛	6½	6½
200	Cdn Ind	41¾	41½	41½
950	Cdn West Lumber	10½	10⅜	10⅜a
100	Claureneon A	2.00	2.00	2.00
160	Com Al	6¼	6¼	6¼
50	Com Al P	x800	800	800
975	Cons Pap	28¼	38	38
25	Dom Eng	x24	24	24
100	Fleet	1.80	1.80	1.80
985	Ford A	53½	52½	53
280	Gt Lakes	20⅜	20⅜	20⅜a
100	Inter Pro. Util.	3.65	3.65	3.65
200	Lambert B 10 NH	9¾	10	10
6	Melch P	10½	10½	10½
5	Moore Corp	x26½	26½	26½
100	Orange Cr	4.25	4.25	4.25
13	Pow Cor 1st P	110	110	110
55	Russell	x22½	22½	22½
15	Can Pow P	120	120	120
50	Stand Pave	x14	14	14
830	Traders F A	29¾	28¾	29¾
800	Trans Telv	.20	.19	.19
80	Westeel	x20½	20½	20½
41	WWindsor HHotel	x20	20	20
	Mines			
600	Anacon	3.15	3.10	3.15
12000	Ankeno	56½	55	56½
5400	Ascot	300	285	285
9000	Arnora	25	23	24
1000	Barveilee	38	38	38
1000	Bandore	4½	4½	4½
4500	Bell Chib	18	16	16
38500	Bobs Lk	10½	9	10
1000	Bous Cad	6¾	6	6½
1500	Buffalo Cdn	19	19	19
10800	Carnegie	209	204	205
4000	Cart Mal	2¼	2½	2½
400	Celta	23	22	22
500	Cent Man	9	9	9
3000	Century	8	8	8
6000	Cons Candego	41	40	41
1000	Cons Cent Cad	8	8	8
500	Cons Que Gold	135	135	135
2500	Cortez	5	4¾	5
100	East Bull	915	915	915
2500	El Sol	5½	5¼	5¼
1000	Fontana	6	6	6
1000	Jaculet	17	17	17
1000	Kenmayo	12	12	12
1000	Ladulama	27	27	27
100	Lk Shore	12½	12½	12½
11500	Lavalie	17½	16	17½
6500	Louvicourt	29	28	28
900	Mogador	60	60	60
1100	MacDonald	108	106	108
100	Mining Corp	$16¾	16¾	16¾
2000	Monpas	14½	14	14½
1000	New Pacific Coal	69	69	69
5250	New Santiago	15	14½	14½
1500	Mocana	26½	26	26
1100	Normetal	305	300	305
10000	Pershcourt	72	70	71
1100	Que Copper	168	165	168
7000	Que chib	17	16	16
500	Que Labrador	31	31	31
4000	Que Smelt	14	13½	14
3000	Que Yel	8	7	7
27999	Royran	16½	15	15½
1040	Sherrit	445	440	440
200	Siscoe	x65	65	65
1500	Soma Duv	6	6	6
500	Standard	8	8	8
300	Steep Rock	710	710	710
200	Sullivan	335	335	335
48500	Tibelmont	10½	10	10
800	Torbrit	196	196	196
2500	Trebor	12	11½	11½
400	Tungsten	105	102	102
9800	United Asbes	325	310	310
1000	United Lead	60½	60½	60½
2000	Vntures	15½	14⅞	15⅛
50	Waite Amulet	x12¾	12¾	12¾
38500	Weedom Pyrite	67	59	66
10100	Wendell	48	47	47
1500	West Ashley	35	34½	34½
	Huiles			
500	Anaconda	15	15	15
70500	Admiral	48	43	45
1025	Anglo Cdn	860	855	860
100	Atlantic	600	600	600
1500	Calvan	585	580	585
2108	Cent Explo	600	580	600
18100	Cons Cordasun	115	110	115
1400	Cent Leduc	284	280	284
1400	New Cent Oils Rts	13	8	13
50	Dalhousie	x30	30	30
4500	Del Rio	211	200	208
1000	East Crest	24	24	24
100	Gaspe	240	240	240
10200	Longisland	47	46	47
1500	Nat Pete	305	300	305
8000	New Pacalta	13¾	13	13¾
75200	Jet	56	54	58
1400	Okalta	380	375	380
200	Pacific Pete	995	985	985
5700	Pan West	118	113	117
9975	Phillips	225	204	224
400	Selburn	375	375	375
1000	South Brazeau	10	10	10
900	Superior	153	153	153
8563	Western H	213	193	210
36800	Tor	95	93

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Séance du 10 janvier 1952

	Off.	Dem.
Amal El	13½	14
Argus	13	13½
Do Pr	82½	..
Assoc Tel Pr	..	150
Ba Bk Note	14	16
BC El 4 Pr	78	..
BC Tel	33¾	34½
Bruck A	19	20½
Burrard A	7½	..
C Forg B	112	130
C N Pow	9½	..
C Safe 4½ Pr	91	x92
Do 5 Pr	98	99
C Steam	52	53
C Wire B	84	86
C Bronze Pr	101	..
CDN Cel 1 Pr	..	24
CDN Conv A	6	7
Do B	6½	..
CDN Cott Pr	..	26
CDN Fairb Pr	120	122
CDN Oil 5 Pr	97	100
CDN Vickers	17	17½
Coghlin	x12½	..
Cons Tex	..	x20
Crown Cork	39½	x17
Davis A	..	x17
Do B	x7	..
D Coal Pr	x20⅝	21
D Corset	9½	10
D Dairy Pr	..	x20
D Found Pr	..	98½
D Stores	11	12
D Tex Pr	x150	160
Donohue	38⅜	39
Dryden	42	43½
E Kent	6	7½
En & Heat	7½	8¼
Esta Pr	..	x20
Fraser Pr	102⅜	103½
Gair Pr	95	..
Gatin	17½	18
Do 5½ Pr	..	103½
Gen Bak	3.65	3.75
G S Wares Pr	..	102
Gdyear Pr	47	50
H Renfrew	26¼	..
Imp Tob 4 Pr	..	x23
Ind Acep 4¼ Pr	81⅞	..
Do 1.60 Pr	..	38
Inglis John	11¾	14
I Coal	52	54
Do Pr	100	..
I Nick 7 Pr	131½	133½
Do 5 P.V. Pr	5⅜	..
Jam P S	8½	..
Do Pr	99	..
Labatts	..	18½
L Of Woods Pr	143	..
Lang	..	14
L Secord	x13½	..
Laur Acep B	..	56
Legare Pr	..	x20
Lewis	10	12
Lindsay	..	x10
Do Pr	100	..
MacKinnon	26	..
Do Pr	90	..
MacMill &	..	26
Mailman	16	x17
Do Prior	..	90
Do Pr	..	17
Mitch J B	29	..
Mitch R	28	30
Molson B	23	25
M. Tele	50¾	..
Morgan 4¾ Pr	..	99½
Murphy	26	..
N Drug	8	8¾
N S Car	x29	29½
Ogilvie Pr	x155	..
P Hersey	65¼	66½
Penman Pr	..	130
Regent	22½	..
Do Pr	20	..
Rolland	..	16
Sag Pow Pr	..	98½
St. Law Corp	38¼	39
St. Law Pf	..	25
Do Pr	..	111
Shaw 4 Pr	42½	..
Sheraton A	21½	..
Sh Will Pr	..	130
Sicks VT	19¼	19½
Simon Pr	..	95
Southam	17	17¾
S C Pow	24	26
Thrift	14¼	14½
Tooke	..	6
Tuck Pr	..	145
Viau	x42	..
Wabasso	18½	20
W Koot Pr	174	..
Weston Pr	x90½	91½
Wpg El Pr	95	99
Zeller	13	13½
Do 5 Pr	26	28½
Do 6 Pr	..	27½
CURB		
Acme	8½	..
Anglo P & P	29¼	30
Anglo Fab B	4.00	4.50
Beid Cort	12¼	x16½
Do Pr	..	16½
Bel Stores	8	9
Do Pr	14¼	..
Bickle Seag	1.70	2.00
BC Pack A	19½	20
Brown 2nd Pr	50¼	51
Burnett	4.30	4.50
C Malt	49	50
C Pack A	..	39
Do B	28½	30
C Starch	36	..
CDN Dredge	24½	25¼
CDN Fair M	70	..
CDA Food	3¾	4
Do A	6	..
Cdn G El	4.00	..
CDN G Inv	24¼	25¼
CDN Ind Pr	155	160
CDN Ing R	95	..
CDN I Inv	11½	..
CDN Pet	84	90
CDN Marc	3.00	3.75
CDN P & P	6¼	8
Do Pr	43¼	46
CDN Silk A	16	..
CD Waighse	78	80
Class Pr	..	110
Catelli oA	13½	..
Do B	19½	..
Celtic	..	18¼
Chatgo Stl	7	..
Chat Gal	7	10
C Neon B	1.45	1.50
Do Pr	..	x30
Cons Bak	6⅝	8
Cons D Sec A	1.50	..
Cons Litho	x11¾	12½
Cons Tex Pr	..	88
David B	57	59
D Malt	25	..
D Oil C	38½	39½
D Square	63	70
D Str Stl	13	17
D Wool	6¾	7½
Donn	27½	29
E Koot Pr	77	..
E Sel	7¾	8½
Esmond Pr	19	..
Fan Farm	23¾	25
F Grain A	12	14½
Do Pr	..	x23
Fox P Seo	26	40
Do Pr	13	20
Freiman	12	..
Do Pr	83½	..
Gt L Pap A	49¾	..
Hfx Ins	7¾	8¼
Horner A	10	..
Hotel de La S	14	..
Hubb Felt	..	3.00
Do A Pr	11	..
Hydro El	4½	4¾
I C Bak	14	14½
Int Paint A	12½	14
Do Pr	26	28
Inv Found	27½	28½
Do Pr	93¾	..
Journal	x115½	12
Lamb A	9	9½
Latonia Inv	15	16
Loblaw A	31	33
Ldn Cdn Inv	3.00	..
Lowney	x13	13⅞
MacLaren	63	65
M L Mill	8¼	..
Mar T & T	16	..
Do Pr	15	..
Maxwell	10	..
McColl Pr	..	85
Melch	4¾	5¼
Mersey	90	92
Mex L & P	4.06	4.25
Do Pr	7¼	7½
Mica	1.55	..
M & O Pap	27	27½
Mtl H Pow	1.80	2.60
Moore Pr	..	24½
Mt Royal Met	..	9¾
Mt Royal Rice	..	17
Nat Groc Pr	..	27¾
Nat Hos B	..	31½
Nfld L & P	18¼	19¾
NS L & P	20¼	..
Do Pr	104½	106
Nuclear	2½	..
Paton	15	..
Paul	7	9
Pow Corp 2nd Pr	53	..
Pressed Metal	..	13¼
Purity	8¾	..
Do Pr	51	..
Que Tel	4	..
Do A	14	..
Reid's	24	..
Do Pr	..	21
Sangamo	x17¾	19
Std Clay	10	15
Stow A	19	..
Do B	10	..
Tor Iron	x13¼	..
Do A	x18	..
Twin City	7	x10
U Gas	20⅜	20⅞
U Amus A	10	..
Do VTG A	10	..
U Corp A	25	..
Do B	40	41
U Dist	..	30
U Fuel B	20	..
Walson Jack	x12½	13
West C Brew	17	..
West Grain	75	..
Wilson	8¾	..
MINES (en cents)		
Acadia U	20	..
Alta	5	8
Arno	2	3
Aubelle	..	12
Aumaque	20	..
Bidgood	..	1 11
Bisroad	..	6 45
Barque	..	63
Base Met	63	..
Beatrice	4	..
Bonville	4	5
Bondulac	35	40
Bourgan	5½	6
Cassiar A	3.30	..
Centremag	..	15½
Cheskirk	5	7½
Chib-Lartic	9½	..
Cobalt L	..	88
C Rochette	..	19
Dome	$16⅞	17¼
Donalda	51	..
Duvay	7	..
Eldona	..	29
Emerald	1.20	..
Falconb	..	$12
Giant Yel	.$10⅞	..
Gold M	6.80	7.00
Gold Crest	..	45
Hollinger	$14⅜	15¼
Hudson R	23	26
Jack L	3½	5
Joliet Q	..	49
Kayrand	11	14
Kerr Add	$17	17¾
Labrador	8.90	9.00
L Fortune	2½	..
Lingside	3½	4⅞
McFinlyre	$67	67½
Merrill	51	..
Montauban	57	62
Nechi	..	48
N Formag	22	23
N Goldvue	..	35
N Louvre	4½	5
O'Brien	..	128
Pandora	..	5
Pato	3.00	3.40
Pioneer	2.93	3.02
Lamb A	9	9½
Porc Prime	10	13
Q Manitou	3.00	..
Quemont	$24⅜	..
Red Crest	4	5
Regent	7	..
Rix-Atha	1.10	..
Rowan	15	..
Sladacona	41	45
Tache L	60	62
Villbona	5	7½
Vin. Mal	2	2¼
Westville	3½	4
Wr Harg	1.60	..
HUILES		
Calg C Ed	$13⅞	13⅝
Calmont	1.80	..
Can South	8.55	8.75
Deralta	.35	39
Fed Pete	8.30	8.70
Home	$16⅜	17½
Jupiter	3.05	..
Omnits	4	5½

x Lots incomplets.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Séance du 10 janvier 1952

	HAUT	BAS	FERM
340 Abitibi	18	17⅞	17¾
150 Do P	28¾	28½	28¾
125 Acadia A	17¾	17	17
2600 Acme	.15½	.14½	.15
36930 Admiral	.47	.43	.46
3400 Ajax	1.58	1.57	1.58
600 Akaitcho	1.15	1.13	1.15
362 Algoma	.52	.51	.52
295 Aluminium	108½	107	108
155 Alum of Can P	24	24	24
10900 Amn Leduc	.92	.86	.90
32800 Am Yknife	.54	.51	.53
1000 Anacon	3.15	3.15	3.15
1700 Anchor	.22	.20	.22
1955 Anglo Con	8.60	8.50	8.55
2000 Ang Rouyn	.30	.29	.29
24845 Ankeno	.58	.54	.56½
7500 Apex	.09½	.09	.09
5000 Arjon	.14½	.14½	.14½
12000 Asher	1.54	1.50	1.52
27150 Ascot	2.95	2.85	2.95

Sabourinades sportives

par

Roland Sabourin

UNE TRES GRANDE POPULARITE DU BADMINTON

Commentant sur les prochains championnats seniors de badminton de la ville et du district lorsque nous l'avons rencontré mercredi soir, Dan O'Donnell, président de la Quebec & District Badminton Association, nous déclarait: "Je ne serais pas surpris que nous ayions de nouveaux champions dans chaque catégorie cette année." Non que Dan n'a pas confiance aux joueurs qui règnent depuis quelques années mais tout simplement parce que ce sport s'est développé de façon renversante et que les jeunes sont en mesure aujourd'hui de faire leurs preuves.

Tous connaissent l'attachement de Dan au sport du badminton. C'est avec une grande joie qu'il voit grandir le sport dont il fut l'un des piliers de notre ville. Même s'il n'est plus une jeunesse, O'Donnell n'en continue pas moins à pratiquer son sport favori et s'inscrire dans toutes les compétitions d'importance. O'Donnell est d'avis que seuls les terrains manquent dans notre ville pour assurer une plus grande expansion de l'intéressant sport du badminton.

M. Louis-Philippe Pouliot, président de la ligue mixte de badminton Québec, est un autre qui prévoit de grandes choses pour son sport favori. "Nous avons une dizaine de clubs cet hiver, "dit-il, "et nous nous attendons à doubler le nombre la saison prochaine". Il a aussi ajouté qu'un grand mouvement de badminton était lancé à St-Pascal et deviendrait plus grand avec la construction d'un gymnase comme celui de Limoilou. Bref, tout va dans le meilleur des mondes pour le badminton.

VENDREDI-POTINS . . .

Nous félicitons sincèrement Me Mark Drouin pour l'excellente allocution qu'il a prononcée lors du lunch hebdomadaire du club Kiwanis hier midi, au Château Frontenac . . . Il est à souhaiter que l'on parviendra un jour à briser ce contrôle qu'exercent les clubs professionnels sur le hockey grâce à la liste de négociations . . . Nous avons très goûté cette conférence et nous invitons Me Drouin à continuer sa lutte pour assurer la plus grande liberté à nos joueurs "amateurs". . . .

Rencontré à cette occasion, le coach Phil Watson des Citadelles était loin d'être très pessimistes . . . Quand nous lui avons demandé "comment ça va", il répondit en souriant "ça va mal" . . . Mais Phil ne tarda pas à nous faire remarquer immédiatement : "Tu te rappelles que nous avons perdu trois parties au début de la saison et que nous en avons gagné neuf de suite après. Nous ferons la même chose bientôt" . . . Voilà ce que nous admirons chez Watson : il ne se compte jamais battu . . .

Verrons-nous Claude Robert dans l'uniforme des Braves de Québec au baseball l'été prochain ? . . . Le brillant ailier droit des As a causé baseball avec René Lemyre, le gérant d'affaires des Braves, hier après-midi . . . On sait que Robert s'alignait avec le club Plessisville de la ligue Laurentienne en 1951 et qu'il a déjà fait un séjour dans le baseball organisé . . . C'est un joueur d'intérieur qui serait capable de couvrir le troisième sac pour l'équipe de George McQuinn . . .

Jean Barrette, notre confrère de la "Patrie", était un des convives au diner des Kiwanis hier midi, et nous parla hautement du lanceur Carpentier, un jeune prospect montréalais qui vient de signer pour le club St-Hyacinthe de la ligue Provinciale . . . Notre confrère montréalais, qui sera aussi statisticien officiel de la ligue Provinciale en 1952, invitait le concitoyen Léo Carpentier à surveiller ce jeune athlète la saison prochaine . . .

Nous étions heureux hier soir de causer de souvenirs sportifs avec André Letarte, un de nos prédécesseurs aux pages sportives de "L'Evénement-Journal" . . . L'ami Frank Lemieux est d'avis que nous ne disons pas suffisamment notre façon de pensée aux arbitres . . . Il était particulièrement mécontent du travail fourni par John Bernier et Aurèle Turgeon dans la partie entre Citadelles et Trois-Rivières, mercredi soir . . .

ICI ET LA . . .

Surprenante quelque peu cette écrasante victoire de 7-1 des Saguenéens de Chicoutimi sur les Cataractes de Shawinigan . . . Jusqu'à date, le club de Roland Hébert s'était avéré comme le plus "pauvre à l'étranger" . . . D'ailleurs, les hommes de Don Perniston ont retrouvé leur "naturel" et n'auront aucune difficulté à finir en dernière position . . . Du renfort s'impose s'en retard . . .

Maurice "Rocket" Richard devra-t-il être absent du jeu pour un mois et devra-t-il même mettre fin à sa carrière plus tôt que prévu?... L'as des Canadiens est retourné dans la métropole hier, après être tombé malade à la suite d'une exhibition à Sudbury, mercredi soir . . . On rapporte qu'il souffre de troubles d'estomac, plus probablement d'ulcères . . . Ce serait un dur coup pour le Bleu, Blanc, Rouge . . .

Il est surprenant de constater que l'ailier Lorne Ferguson a été envoyé aux Bears de Hershey dans la transanction qui a promu Léo Labine et Réal Chevrefils aux Bruins de Boston . . . Lors de la victoire de 3-2 des Bruins contre les Canadiens de Montréal, samedi dernier, le même Ferguson avait compté deux des buts de son équipe . . . En dépit de cet effort, Ferguson n'était pas régulier et les dirigeants des Bruins sont d'avis qu'il n'est pas de calibre pour la N.H.I. . . .

Bill Warwick, qui a commencé la saison avec les As et qui joua ensuite pour les Sénateurs d'Ottawa, a fait ses débuts avec les Ct.Mary's de Halifax dans la ligue des Maritimes hier soir . . . Une histoire de Halifax rapporte que Warwick" devait se rapporter aux Millionnaires de Sydney en premier lieu mais qu'il a apparemment changé d'idée et obtenu une position de $250 par semaine avec les Saints"... Pas surprenant que les clubs des Ligues Maritimes accumulent des déficits, n'est-pas les amis? . . .

Rockey Castellani de Teaneck, N. J. et Ernie "The Rock" Durando feront la finale du programme de boxe régulier hebdomadaire ce soir, au Madison Square Garden . . . Castellani tentera alors de remporter sa onzième victoire consécutive . . . Quant à Durando, il est le même pugiliste qui vient de vaincre Paddy Young deux fois de suite . . . Un très bon combat est donc en perspective . . .

COLISÉE
SAMEDI - 8.30 P.M.
— Ligue Senior de Hockey —
★ SAGUENEENS ★
de Chicoutimi
— vs —
★AS de QUEBEC★
BILLETS de SAISON seulement dans les DEPOTS jusqu'à 1 h. p.m. SAMEDI —Autres BILLETS libres en vente au COLISEE seulement.

Jimmy Moore aide Chicoutimi à écraser Shawinigan, 7-1

Les officiers des douanes font l'inspection

SUZANNE MORROW, championne canadienne, et RICHARD BUTTON, champion olympique, mondial et américain, en route pour Garmisch-Partenkichen où ils s'entraineront, sont photographiés comme ils passent aux bureaux des douanes allemandes. L'officier en devoir à l'aéroport de Francfort jette un coup d'oeil sur les patins. Suzanne est la principale entrée du Canada dans les simples féminins aux Jeux Olympiques d'hiver à Oslo, en février.

En comptant trois buts devant une assistance de 2,500 amateurs. — Dick Wray, Stan Smrke et Jack Crawford, ce dernier avec deux buts, ont aussi compté pour les vainqueurs. — Mahaffy réussit l'unique but des Cataractes. — Neuf punitions sont décernées.

Shawinigan Falls., 11. (PC) Les Saguenéens de Chicoutimi ont écrasé les Cataractes de Shawinigan au compte de 7-1 hier soir dans une joute de la ligue Senior disputée à Shawinigan Falls devant la plus maigre assistance de la saison, soit 2,500 spectateurs.

Chicoutimi a eu l'avantage dans les premières minutes de jeu, grâce à des attaques massives. Les Cataractes ont ensuite mené le bal et ont été menaçants en plusieurs occasions jusqu'à ce que Jack Bowness soit puni pour avoir projeté un joueur adversaire sur la bande.

Dick Wray contourna la défense du Chicoutimi pour lancer à 20 pieds de distance et déjouer Millar.

Alors que Bowness venait tout juste de revenir au jeu, dans la deuxième période, Smrke poussa une rondelle libre dans les buts après que son coéquipier Sherman White eut complètement mystifié Al Millar, dans les buts des Cataractes, pour rater ensuite son lancer.

Jimmy Moore a enregistré un autre but pour les vainqueurs peu de temps après que Crawford du Chicoutimi eut été puni, et alors que l'équipe était à court d'un homme.

Moore ajouta un autre but, son deuxième, dans la dernière période lorsqu'il s'avéra plus rapide que Millar dans une course à la rondelle. Le foudroyant lancer de Crawford produisit un autre but et les vainqueurs dominèrent le jeu jusqu'à ce que Mahaffy réussisse l'unique but des perdants au cours d'une mêlée devant les filets.

Jimmy Moore décrocha un troisième but, pour le tour du chapeau, peu de temps avant la fin de la joute.

Millar a eu 19 lancers à bloquer et Pelletier 23.

CHICOUTIMI — Buts: Pelletier; défenses, Glaude, Lamirande, Roy, Lévesque; Avants, S. Smrke, White, Franche, Wray, L. Smrke, Crawford, Dussault, Deschênes, Moore, Gagnon.

SHAWINIGAN — Buts: Millar; défenses, Hodgson, Arcand, Bowness, Oakley, Hinchberger; avants, Mahaffy, Buchanan, McDonagh, Taylor, Wiseman, Grosse, Ouellette, Lallberté, Read.

Arbitre: Scotty Morrison. Juges de lignes, Vincent et Turgeon.

Première période

1—Chicoutimi, Wray, (White, S. Smrke) 19:28
Pun: Lamirande 4:33; Bowness, 19:57.

Deuxième période

2—Chicoutimi, S. Smrke, (White, Wray) 1:09
3—Chicoutimi, Moore (Glaude) 9:25
4—Chicoutimi, Crawford, (L. Smrke, Moore) 14:32
Pun: Hinchberger 5:40, Crawford 8:00; Wiseman 18:10.

Troisième période

5—Chicoutimi, Moore, (L. Smrke) 1:13
6—Chicoutimi, Crawford, (Roy, Glaude) 6:12
7—Shawinigan, Mahaffy (Buchanan) 13:42
8—Chicoutimi, Moore, (L. Smrke, Crawford) 14:55
Pun: Roy 4:02, Oakley 8:24, Hodgson (mineure et mauv. conduite) 16:54.

Valleyfield battu 4-1 par Royal

Les champions de l'an dernier tombent ainsi en cinquième position de la ligue Senior. — Les Royaux sont toujours égaux avec Chicoutimi. — Les Douglas, Art Rose, Fernand Perreault et Lulu Denis comptent pour les vainqueurs.

Montréal, 11. (PC) Le Royal de Montréal a défait les Braves de Valleyfield au compte de 4-1 hier soir dans une joute de la ligue Senior disputée à Montréal et il est monté en troisième place du classement sur un pied d'égalité avec les Saguenéens de Chicoutimi qui ont également triomphé hier soir. Les Braves de Valleyfield sont tombés en cinquième place.

Devant une foule de près de 5,000 spectateurs, le Royal a remporté sa première victoire après une série de quatre défaites.

Les compteurs du Royal ont été Les Douglas, Art Rose, Fern Perrault et Lulu Denis. Georges Bougie a enregistré l'unique but des Braves.

Dans les premières minutes de jeu de la première période, Valleyfield a mérité son premier but lorsque Bougie frappa à la volée la rondelle qui alla se loger dans le coin droit du filet. Quelques minutes plus tard, Douglas égala le compte après avoir reçu la rondelle de Gerry Plamondon. Rose enregistra un autre but pour le Royal après avoir accepté une courte passe de Billy Goold.

Le jeu se déplaça constamment au cours de la deuxième période. Les joueurs des deux équipes fournirent de beaux efforts mais les deux gardiens de buts se montrèrent excellents et bloquèrent tous les lancers.

Perrault compta dans la troisième période lorsqu'il se produisit une mêlée devant la cage du Valleyfield. Par la suite, Denis enregistra un autre but en lançant la rondelle alors qu'il se trouvait acculé à la bande.

La rondelle dévia sur le bâton d'un des joueurs des Braves et roula dans un filet ouvert.

Leclerc a bloqué 24 lancers au cours de la joute, tandis que Plante en a écarté 31.

VALLEYFIELD — Buts: Leclerc; défenses, Bourassa, Deslauriers, Ernst; avants, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Irvine, Schmidt, Bougie, Saindon, Kwong, Bessette, Gervais, Larivée.

ROYAL — Buts: Plante; défenses, Rousseau, Harmon, McNeil, Clune; avants, Douglas, Malone, Plamondon, Fryday, Goold, Perrault, Denis, Rose, Locas, Desaulniers.

Arbitre: Ken Mullins; juges de lignes; Gordie Whitehead et Bill Roberts.

Première période

1—Valleyfield, Bougie, (Saindon, Larivée) 4:54
2—Royal, Douglas, (Plamondon, Malone) 8:10
3—Royal, Rose (Goold, Rousseau) 13:18
Pun: Kwong 12:38.

Deuxième période

Aucun point.
Pun: Desaulniers 4:36.

Troisième période

4—Royal, Perrault, (Desaulniers, Locas) 16:59
5—Royal, Denis 12:53
Pun: Ernst 2:22, Fryday 4:27, Plamondon 6:16, Bourassa 10:17.

Les As reçoivent Chicoutimi demain

Après une absence de dix jours devant leurs propres partisans, les As reviendront au Colisée, demain soir, alors qu'ils recevront la visite des rapides Saguenéens de Chicoutimi. Ils tenteront alors de jouer une onzième partie consécutive sans défaite et consolider leur avance en tête de la ligue Senior du Québec.

Toutefois, la tâche ne s'annonce pas très facile avec la venue du club de Roland Hébert dans notre ville. Dans leurs dernières parties contre Chicoutimi dans notre ville, les hommes de Punch Imlach durent venir de l'arrière dans la troisième période et le supplémentaire pour l'emporter.

Tout indique Germain "Le Rouge" Léger, un ailier gauche qui est absent depuis le début de la saison, fera un retour au jeu à cette occasion. Léger est un dangereux compteur qui a toujours causé des ennuis aux As. Sa présence devrait renforcir considérablement le club Chicoutimi.

Chez les As, le pilote Punch Imlach ne considère aucun changement. Billy Leblanc, rétabli mais encore hors du jeu, est prêt à venir donner un coup de main si le besoin s'en fait sentir. Tous les joueurs sont en très bonne condition et prêts à continuer la marche invincible.

L'équipe de l'Université de Toronto contre Laval

Ce soir, au Colisée, à 8.30 heures, dans une partie régulière de la ligue Interuniversitaire. — Roddy Roy de retour sur l'alignement du Rouge et Or. — Doug Orr sera dans les filets des visiteurs. — Les Torontois tenteront de prendre leur revanche.

Les détenteurs du trophée Queen's les Varsity Blues de Toronto seront au Colisée ce soir pour leur dernière visite dans nos murs. Vaincus lors de leur première apparitions, les Torontois entendent bien prendre leur revanche ce soir sur le Rouge et Or de l'Université Laval. Bill Wade emploiera dans ses filets son as gardien de buts, Doug Orr qui a une moyenne de 1.0. Orr tentera de contrôler les brillants compteurs locaux qui ont déjoué son partenaire Jack Ross pas moins de 6 fois. Les meilleurs compteurs du Bleu et Blanc sont présentement Al Conboy et eRd Stevens qui ont participé à trois points dans deux joutes. Jack Mackenzie ancien porte-couleurs des Malboros de Toronto, a été converti en défense et il est toujours des plus dangereux. Il ne faudrait pas négliger les Don Rope, Jack Wheldrake, Phil Arrowsmith, Norm Fox et Ernie Frey, car un moment d'inattention leur est suffisant pour changer le sort de la joute.

Cependant les locaux comptent bien célébrer le retour de Roddy Roy par une victoire sur les anciens concitoyens de Roddy, qui s'est aligné trois ans avec le St. Michael's. Roy, Talbot, LaRoche et Houle entendent continuer leur travail magnifique pour protéger Raymond Vézina qui occupe présentement la tête des gardiens de buts de la ligue. La ligue nouvellement formée de Claude Roy, Jean-Marc Lagacé et Robert Lafrenière, qui a produit 4 buts à sa première joute, espère continuer à la même allure. Le trio composé de Roger Lagacé, Jacques Gaudreau et Claude Larochelle demeurera intact tandis que rien n'est fixé pour le dernier trio. Roland Dubeau, Claude Boulet, Pierre-Paul Labrie, André Marceau et peut-être même un joueur de défense sont toujours en lice. Avec une victoire, les hommes de Léo Bourgault rejoindraient le Bleu et Or de l'Université de Montréal en tête du circuit.

A tout événement, l'on peut s'attendre à une partie chaudement contestée, et si l'on se fie à la dernière rencontre entre les deux équipes, l'on peut prédire que le jeu se déroulera à vive allure et sera excitant au possible.

Un observateur envoyé par Vancouver à Helsinki

Vancouver, 11. (PC) Le comité de Vancouver pour les Jeux de l'Empire Britannique aura son propre observateur officiel aux Jeux Olympiques à Helsinki.

Stan Smith, président général du comité, a été choisi pour faire le voyage.

L'invitation d'envoyer un observateur est venue du Comité Olympique du Canada. Vancouver aura les Jeux de l'Empire Britannique en 1954.

Le National au Colisée dimanche

Le National de Montréal n'a plus que deux parties régulières à jouer contres les Citadelles. Ces deux rencontres sont cédulées pour le Colisée de Québec et l'avant-dernière aura lieu dimanche après-midi, à 2.45 heures p.m.

Les Citadelles et le National se livrent presentement une lutte tres contestée pour la deuxième position du circuit Horwood et il est probable que les hommes du coach Pete Morin arriveront à Québec,, dimanche, installés au deuxième rang. Ce soir, le National recevra la visite du Granby au Forum, dans une joute régulière et les Montréalais sont favoris pour remporter la victoire et devancer les Citadelles.

Advenant une victoire du National, ce soir, les locaux auront la chance de remonter en deuxième position en disposant de leurs adversaires dimanche après-midi. Tous les joueurs de l'équipe sont consciente de l'importance de cette rencontre et veulent remporter la victoire à tout prix.

Au Colisée les Citadelles ont subi deux revers de 5-3 contre le National et ont triomphé une fois par 8-4. Phil Watson, le coach des Citadelles, entend effectuer plusieurs changements sur ses lignes d'attaque afin de secouer la léthargie dans laquelle se trouve l'équipe depuis le début de la nouvelle année.

Mardi dernier, à Montréal le National l'a emporté de justesse par 3-2 aux dépens des Citadelles et la joute de dimanche promet d'être aussi contestée. Il est certain que les joueurs des deux équipes se surveilleront de très près afin de sortir victorieux de cet important duel.

Les deux clubs ne sont séparés que par un point dans le classement et la joute de dimanche est attendue impatiemment par tous les amateurs.

Détroit triomphe des Rangers 5-2 ; Gordie Howe en tête des compteurs

Détroit, 11. (PC) Gordie Howe a pris la tête des compteurs de la ligue Nationale hier soir en comptant ses 21e et 22e buts de la saison, conduisant les Red Wings de Détroit à une victoire au compte de 5-2 aux dépens des Rangers de New-York devant une foule de 10,229 spectateurs.

Les deux buts comptés par Howe le placent en avant de Maurice Richard, qui a accumulé un total de 21 buts jusqu'à date. Ces buts ont également porté à 37 le total des points qu'il a mérités depuis le début de la saison, le plaçant sur un pied d'égalité avec Elmer Lach, en première place de ce classement.

Le joueur étoile du Détroit a enregistré ses deux buts en 73 secondes à la fin de la deuxième période, donnant un avantage marqué à son club qui devançait tout juste les Rangers au compte de 2-1.

Les Red Wings ont dû venir de l'arrière pour remporter la victoire qui porte à 12 le nombre de points par lesquels ils devancent le Toronto, qui occupe la deuxième place.

Le Détroit a égalé le compte sur une poussée chanceuse, alors qu'ils avaient l'avantage numérique d'un joueur. Metro Prystai a été crédité du but lorsque son lancer, d'un coin de la patinoire, dévia sur un joueur des Rangers pour se loger dans la cage.

C'était là le premier but compté par le Détroit contre Chuck Rayner en 162 minutes et 55 secondes de jeu. Au cours des deux parties précédentes disputées entre les mêmes équipes, Rayner avait par deux fois blanchi les Red Wings.

Sid Abel a donné l'avantage au Détroit au début de la deuxième période lorsqu'il logea habilement la rondelle dans les filets sur le retour d'un lancer de Ted Lindsay.

C'était le 437e point d'Abel pour le Détroit, et il s'est trouvé ainsi à briser le record du club que détenait Syd Howe.

NEW-YORK — Buts: Rayner; défenses, Evans, Buller, Martin, Kraftcheck; Avants, Laprade, Stoddard, Sinclair, Raleigh, Ronty, Mickoski, Stewart, Hergesheimer, Kulman, Slowinski.

DETROIT — Buts: Sawchuk, défenses, Reise, Goldham, Pronovost, Wolt; Avants: Abel, Howe, Lindsay, Prystai, Pavelich, Delvecchio, Skov, Stasiuk, Sclisizzi.

Arbitre: Doug Davies. Juges de lignes, Georges Hayes et Frank Udvari.

Première période

1—New-York, Stoddard, (Laprade) 11:47
2—Détroit, Prystai, (Pavelich) 16:45
Pun: Raleigh, Kelly, Evans.

Deuxième période

3—Détroit, Abel, (Lindsay) 1:32
4—Détroit, Howe (Reise) 17:56
5—Détroit, Howe, (Kelly, Lindsay) 19:09

Troisième période

6—Détroit, Sclisizzi, (Delvecchio, Stasiuk) 18:33
7—New-York, Buller, 19:12
Pun: Skov.

Gain du Laval au ballon-panier

Robert Lemaire a compté 30 points, hier soir, quand le club de ballon-panier de l'Université Laval a triomphé de celui du Collège des Jésuites au compte de 1-53, dans une partie régulière de la section A de la ligue de la Cité, disputée sur le terrain du Collège. Les vainqueurs avaient pris une fable avance de 20-19 au cours de la première période mais déclassèrent totalement leurs adversaires au cours du deuxième et dernier engagement.

A la suite de cette victoire, le club de l'Université Laval a rejoint le J.B. Villeneuve-Limoilou au premier rang de la section A. En plus de Lemaire, Marcel Hébert et Richard Poulin se sont signalés pour les carabins avec chacun 13 points. Robert Boivin e a compté neuf tandis que P.A. Marquis en a réussi six.

Paul Desruisseaux a été le meilleur des perdants avec 18 points. Denis Filiatrault et Denis Jean en ont compté respectivement 13 et 12.

Dans une rencontre de la section B disputée sur le terrain de l'Académie Commerciale, le St-Patrick Hi-Club a repris la possession exclusive de la première position en disposant de l'Académie par 36-14.

Dave Doherty a été le meilleur compteur des vainqueurs avec 14 points et Camille Roy en a compté 10. Pierre Chamberland a été le meilleur compteur de l'Académie avec huit points.

Aux anneaux

Dans la classe "C" de la ligue Intérieure d'anneaux hier soir, le St-Luc (1) a défait le Marceau (2) par 935 points, alors que Georges Bédard joua 1'79 pour les gagnants et André Plante 1016 pour le Marceau.

Les titres féminins seront vacants lors des championnats de badminton

Deux titres seront vacants lors des tournois seniors de badminton Québec et district qui seront présentés la semaine prochaine sur les courts du Quebec Winter Club, sont maintenant vacants à la suite du départ de notre ville de Mlle Claude Lamère. Il s'agit du simple féminin et du double féminin.

Jean Duckie ex-championne, semble être l'une des favorites pour reprendre le titre gagné l'an dernier par Mlle Lamère mais on doit s'attendre à une vive compétition des autres concurrentes. S'il faut en juger avec l'ardeur avec laquelle Pauline Gazeau du Buffet du Lac pratique depuis quelque temps, on se demande dans certains milieux s'il n'y aura pas de surprises. Il ne faudrait pas oublier que la championne en simple junior, Pierrette Giguère du Club Slow est aussi en lice. L'année dernière, Mlle Giguère représenta dignement notre ville à Montréal dans le tournoi junior.

Le double féminin gagné l'an passé par Mlles Dickie et Lamère est aussi libre à toute les équipes enregistrées dans cette compétition. Parmi les équipes qui ont de grosses chances de rapporter le titre, mentionnons: Mlles P. Gazeau Y. Alain, Jolicoeur Giguère, Paquet, etc. . .

Réalisant que l'une des meilleures manières de se perfectionner, c'est de jouer dans les tournois, le jeune Gaétan Bédard, qui est le titulaire des championnats en simple à l'extérieur est en double masculin extérieur et intérieur avec son coéquipier Blaise Savard un autre jeune qui n'a pas peur de la compétition, ont donné leur entrée pour le tournoi. Ils seront à surveiller de près.

Hier soir plusieurs joueurs se sont rendus au Winter Club pour se familiariser avec les courts de badminton.

VENTE de JANVIER
20% et 25%
sur tous nos
PALETOTS D'HIVER ET DE PRINTEMPS
COMPLETS - VESTONS SPORT ET PANTALONS
CHEMISES de $4.50 $5.95, réduites à $3.49 ou 3 pr $10.00
CRAVATES $1.50 à $2.50 réduites à 3 pour $2.00
CHEMISES Spécial à $2.95
BAS $1.25 à $2.50 réduits à .79 – .98 1.19 – 1.95
LE MONTCALM Enr.
ADRIEN LIPPÉ - PROP.
68, rue St-Jean QUÉBEC Tél.: 2-4498

FLASH GORDON dans les espaces planétaires

par DAN BARRY

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Rangers 2, Détroit 5
Ligue Américaine
Syracuse 2, Indianapolis 9
Ligue Senior
Chicoutimi 7, Shawinigan 1
Valleyfield 1, Montréal 4
Ligue junior A Provinciale
Canadiens 8, Granby 1
Ligue des Maritimes
Saint-Jean à Glace Bay (remise)
Moncton 3, Halifax 7

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Hershey à Pittsburgh
Ligue junior A Provinciale
Granby à National
Ligue junior d'Ontario
Windsor à Barrie
St-Michael's à Guelph
Waterloo à St-Catherines
Ligue du Pacifique
Seattle à Victoria
New-Westminster à Vancouver
Saskatoon à Edmonton
Ligue Interuniversitaire
Toronto à Laval

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	38	23	7	8	108	67	54
Toronto	38	17	13	8	89	78	42
Montréal	38	18	16	4	101	89	40
New-York	39	14	19	6	93	113	34
Boston	37	12	16	9	84	92	33
Chicago	38	11	24	3	83	114	25

LIGUE AMÉRICAINE

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	39	27	9	3	166	104	57
Cleveland	37	22	12	3	136	97	47
St-Louis	37	18	18	1	131	131	37
Cincinnati	38	16	18	4	103	138	36
Indianapolis	39	11	23	5	120	147	27

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	38	20	15	3	147	108	43
Providence	40	17	21	2	160	165	36
Buffalo	36	15	17	4	121	149	34
Syracuse	41	15	26	0	127	169	30

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	39	22	13	4	127	106	48
Ottawa	38	19	15	4	112	118	42
Montréal	37	19	15	3	137	120	41
Chicoutimi	39	18	16	5	134	110	41
Valleyfield	40	19	19	2	127	113	40
Sherbrooke	37	12	20	5	94	122	29
Shawinigan	38	11	22	5	82	121	27

JUNIOR A PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	32	24	6	2	147	66	50
Citadelles	32	19	13	0	155	101	38
National	32	18	13	1	146	120	37
Trois-Rivières	30	17	11	2	136	107	36
St-Jérôme	36	14	22	0	144	190	28
Granby	32	2	29	1	65	224	5

ASSOCIATION JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	11	8	0	3	50	20	19
Montmagny	13	7	4	2	46	36	16
As Jr	14	4	5	5	52	42	13
St-Pat's	14	1	11	2	38	86	4

LIGUE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Saint-Jean	49	32	13	4	209	126	68
Charlottetown	50	23	23	4	167	176	50
Glace Bay	48	21	23	4	170	159	46
Moncton	47	19	22	6	138	178	44
Halifax	48	20	24	4	184	187	44
Sydney	48	17	27	4	134	176	38

LIGUE DU BAS ST-LAURENT "INT. A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Mont-Joli	11	8	3	0	57	37	16
Riv du Loup	11	7	4	0	55	42	14
Rimouski	13	6	7	0	62	64	12
Trois-Pistoles	13	5	8	0	52	68	10
Matane	12	4	8	0	40	55	8

8 janvier 1952 Mont-Joli 3, Riv du Loup 10; Matane 4, Trois-Pistoles 3.

Assurance obligatoire pour les boxeurs

Albany, N.-Y., 11. (PA) La législature de l'Etat de New-York a été saisie hier d'un bill visant à obliger les promoteurs de combats de boxe de fournir aux pugilistes professionnels une assurance-vie et accidents.

La mesure exige une assurance au montant de $5,000, payable à la succession de tout pugiliste blessé fatalement au cours d'un combat et une somme jusqu'à concurrence de $500 pour frais médicaux, d'hôpital et de chirurgie pour un boxeur blessé mais non fatalement.

Ce médicament NATUREL aide à refaire la vigueur
Si la constipation, la dyspepsie, les maux de tête, l'acidité de l'estomac, le manque d'appétit vous rendent morose, essayez les Burdock Blood Bitters. Un mélange naturel d'herbes soigneusement choisies, BBB ne contient aucun médicament synthétique. Il aide le système à fonctionner comme il doit et donne une sensation de bien-être. BBB est vendu dans toutes les pharmacies.
Burdock Blood Bitters
Un médicament herbacé naturel

Gagnante du Concours Corux

Mme R. J. Wood, de Long Branch, Ontario, gagnante du Concours Corux, recevant des mains du représentant Corux, M. D. Coghill, les clés de sa nouvelle voiture Morris Minor — grand prix du concours des Lames de Rasoir Corux.

Me Mark Drouin attaque le système adopté par les clubs professionnels

Me Mark Drouin, ancien vice-président de la Q.A.H.A. et vice-président des As de Québec, a fait hier un plaidoyer en faveur du retour à une plus grande liberté dans le monde du hockey "afin que les joueurs ne soient pas des esclaves aux mains d'une petit groupe de dictateurs". Il a également attaqué le système de la "liste de négociation" adopté par les clubs professionnels, pour retenir dans leur organisation des joueurs qui ne sont nullement consultés auparavant.

Me Drouin a formulé ces remarques au cours de la conference qu'il prononçait hier au déjeuner hebdomadaire du Club Kiwanis, tenu au Château Frontenac, sous la présidence de M. Paul Mathie. Le Club Kiwanis avait invité les joueurs des As de Québec et des Citadelles ainsi que les directeurs des deux équipes à assister à ce dejeuner, et ces derniers y étaient très nombeux.

Le conférencier a d'abord signalé sans pareil VàapSvbgk mfwy l'importance du sport du hockey au Canada "qui est devenu un moyen de propagande sans pareil". Notre pays a fait connaitre en Europe l'esprit de combativité et de ténacité de nos jeunes par sa participation aux concours internationaux et en prêtant des joueurs à l'étranger.

"Un tel sport, poursuit Me Drouin, qui sert tellement la publicité de notre pays, mérite qu'on s'y intéresse et qu'on lui assure la liberté et l'indépendance." Le conférencier insiste sur la nécessité pour tous ceux qui le pratiquent de "se sentir maitres d'eux-mêmes, libres de disposer de leurs personnes et de joindre les équipes de leur choix".

Malheureusement ces principes de base sont ignorés et violés par un certain groupe qui a réussi à mettre la main sur lo'rganisation du hockey professionnel au Canada et aux Etats-Unis et qui vient d'imposer ses méthodes tyranniques et dictatoriales au sein des lignes d'amateurs.

Me Drouin explique le fonctionnement de la liste de négociation, qui permet à un club professionnel de mettre le nom d'un joueur dans ses filières, et de lui interdire ensuite de négocier avec quelque club professionnel que ce soit. Les clubs professionnels ne respectaient pas non plus les contrats d'engagement des joueurs d'amateurs et pouvaient les "râfler" comme bon leur semblait. Cependant, une entente signée à l'automne a tout régulariser et les clubs amateurs reconnaissent la liste de négociation et en échange leurs contrats sont reconnus valables.

Cette entente enlève maintenant toute liberté aux joueurs qui auparavant pouvaient refuser de devenir professionnel, mais qui maintenant nele peuvent plus. Me Drouin condamne alors ce système de recrutement qui permet à un club d'obliger des individus sans que ceux-ci soient consultés.

Me Drouin poursuit en disant que la liste de négociation des clubs est un moyen pour maintenir très bas le niveau des salaires et que l'allocation donnée à un jeune en signant un contrat professionnel est tout à fait insuffissante contrairement a ce qui existe dans le baseball, ou elle se chiffre dans les dix milles dollars.

Il cite ensuite les différentes protestations qu'ont provoqué cette entente: celles de l'hon. Gérald Martineau, c.l., de Me Charles Parent, député de St-Sauveur, etc. Il rappelle également la déclaration de l'hon. Maurice Duplessis qui insistait sur les obligations morales qui incombent aux dirigeants du hockey et laissait entendre que le gouvernement serait disposé à prendre les mesures nécessaires.

Après avoir recommandé certains changements qui s'imposent depuis longtemps Me Drouin insiste sur la nécessité d'une action efficace en considération du fait que ce sport a si bien servi la publicité du Canada à l'étranger en faisant connaitre et respecter notre pays.

Le conférencier avait été presenté par M. Roméo Roy et il fut remercié par M. Tom Byrne. M. Jack Latter, président des As, a également dit quelques mots.

Triple de 594 par Marcel Jacques

Lors du dernier programme de la ligue mixte de petites quilles "Commerciale" présenté à la Salle Pakenham, l'équipe A. Vallières a causé une surprise au Salon Plante en lui imposant un blanc grâce au brillant jeu de Marcel Jecques qui a joué 189, 197 et 208 soit en triple 594. Lione lPlante y alla de 504 pour son équipe.

eL Centre Idéal, en disposant du A. Glode par 4-0, a roulé le meilleur triple d'équipe, soit 2436. René Martel joua 555 pendant que Marg. Blouin et Mme M. Maguire ont totalisé respectivement 477 et 471.

Le Chez Philipp a gagné par 4 à 0 contre le G. Pagé pour maintenir son avance en tête alors que Marius Magnan roula 522, Gaston Turgeon 501 et L.P. Michaud 453.

Dans l'autre joute au programme, le Rock City a disposé du Roland Electrique par 3-1 dans le match le plus contesté de la soirée. Lucien Baril, toujours e n tête de la moyenne individuelle, y alla de 585 dont la meilleure partie simple soit 219. Thérèse Lelièvre aida aussi la cause de sont équipe en jouant 428, pendant qu'Alcide Labrecque était le meilleur de son équipe avec 466 pts.

CLASSEMENT DES CLUBS

	Pg	Total	Pts
Chez Philip	35	33720	47
Centre Idéal	31	31217	44
Salon Plante	28	33226	38
Rock City	25	33157	35
Roland Electrique	23	31762	29
Alb. Vallières	20	30707	26
A. Glode	10	28916	13
G. Pagé	8	28700	8

CEDULE CE SOIR

Allées 1-2 Chez Philip vs A. Glode; 3-4 G. Pagé vs Centre Idéal; 5-6 Rock City vs Salon Plante; 7-8 Roland Electrique vs A. Vallières.

Le ballon-balai à la patinoire St-Mathieu

L'ouverture de la ligue de ballon-balai a eu lieu vendredi le 4 janvier à la patinoire St-Mathieu, quand le club de l'Arsenal de Valcartier a triomphé du National de St-Jean-Baptiste au compte de 4-1. A. Deschenes s'est signalé pour les vainqueurs avec deux buts. M. Mailly et P. Cusson ont réussi les deux autres.

Dans une autre partie régulière, le Dumont de Lévis a disposé du Carillon par 4-0. Simonneau a réussi deux buts pour les gagnants. Les deux autres furent enregistrés par Lebrun et Aubin.

Ce soir, à la patinoire St-Mathieu, le Dumont jouera contre Valcartier et le Carillon sera opposé au National.

BUVEZ Coca-Cola MARQUE DÉPOSÉE À L'USINE OU AU BUREAU

Malheureux accident à un jeune athlète

St-Louis, 11. (PA) Sherman W. Niederecker, lanceur gaucher de 19 ans qui ambitionnait de devenir une vedette dans les ligues majeures, a perdu son bras gauche, hier, au cours d'un malheureux accident survenu dans une usine.

Son bras fut happé par des engrenages et on fut obligé de lui amputer en bas du coude. Il travaillait à la Missouri-Illinois Material Co. L'an dernier, il s'était grandement signalé pour un club de ballon-panier d'un High School et il espérait obtenir un essai avec les Browns de St-Louis.

Jerry Coleman devra suivre Ted Williams

New-York, 11. (PA) Jerry Coleman, joueur de champ intérieur des New-York Yankees a été avisé hier qu'il sera appelé par l'aviation navale des Etats-Unis. Il dit qu'il a reçu l'ordre de se présenter le 2 avril pour la visite médicale, et s'il se conforme aux exigences il devra faire 17 mois de service.

Mercredi, on a révélé que Ted Williams, l'as frappeur des Red Sox de Boston a aussi été appelé pour une période de 17 mois de service, s'il réussit à la visite médicale du 2 avril également.

Coleman avait été proclamé la recrue vedette de l'année dans la ligue Américaine en 1950.

Mario Sénécal en première place

M. Sénécal du club de hockey Rimouski est presentement en tête des compteurs de la ligue du Bas du St-Laurent, de calibre intermediaire A, avec un total de 26 points à son crédit. Sénécal a compté neuf fbuts et récolte 17 assists depuis le début de la saison et détient une avance de quatre points sur G. Lachance du club Mont-Joli, le deuxième meilleur compteur du circuit. Lachance et P. Roy du club Rivière du Loup sont premiers dans le département des francs-buts avec chacun 12 tandis que Senécal vient en tête du département des assists avec 17.

Voici la liste des sept meilleurs compteurs de la ligue ainsi que la moyenne des gardiens de buts et les punitions en minutes par club.

	B.	A.	Pts	Pu.
M. Senecal, Rimouski	9	17	26	2
G. Lachance, Mont-Joli	12	10	22	20
R. Cazeau, Riv.-du-Loup	9	12	21	17
P. Roy, Riv.-du-Loup	12	6	18	0
Y. Harrison, Rimouski	10	8	18	4
G. Laliberté, Matane	6	10	16	6
				M-1
G. Gagnon, R.-du-Loup	4	12	16	4

LES GARDIENS DE BUTS

	P.	J.	Bc	Bl	Moy
G. Daigneault, Mont-Joli	10	27	0		2.7
R. Lafrenaye, R.-du-Loup	9	30	0		3.33
J.-P. Bidegare, R.-du-L.	2	8	0		4.0
Riv-du-Loup—Totaux:	11	38	0		3.45
R. Lapointe, Matane	9	48	0		5.33
J. Proulx, Matane	2	4	0		2.0
Matane — Totaux:	11	52	0		4.73
A. Lebel, Rimouski	5	24	0		4.8
M. Dupiessis, Rimouski	7	38	0		5.43
Rimouski — Totaux:	12	62	0		5.16
A. Cournoyers, T.-Pistoles	12	64	0		5.33

Punitions en minutes des clubs: Trois-Pistoles 69; Matane 106; Rimouski 112; Riv.-du-Loup 138; Mont-Joli 182.

NOTE. Statistiques pour les compteurs et gardiens de buts ont été compilees alors que Mont-Joli et Riv-du-Loup avaient joué chacun 10 parties, Matane 11, Trois-Pistoles 12, Rimouski, 13.

Crowdis serait mal protégé

Buffalo, N.-Y., 11. (PA) Lou Crowdis, gardien de buts régulier des Bisons de Buffalo a vu le caoutchouc dans sa cage 124 fois depuis le début de la présente saison, mais son instructeur a dit hier soir que "l'impression générale à Buffalo est que la défense n'est pas assez efficace".

Crowdis, originaire de Ste-Anne de Beaupré, a été dans les filets au cours de 31 des 36 parties jouées par son club dans la ligue Américaine de hockey dans la présente saison. La moyenne des buts comptés contre lui est de quatre par joute.

Les Bisons ont gagné 15 joutes, en ont perdu 17, et annulé quatre jusqu'ici.

Le pilote des Bisons, Murph Chamberlain, a dit hier soir que Crowdis est bien aimé des amateurs.

"L'impression générale ici est que la défense ne l'appuie pas. Il a joué mercredi soir et il jouera ce soir. Je puis assurer qu'il est toujours dans nos filets", a dit Chamberlain.

Au club de ski Chûtes Montmorency

Le club de ski Chutes Montmorency qui entre dans sa troisième année d'activité convoque ses membres et leurs amis a une excursion au Lac Beauport pour dimanche prochain.

Cette excursion servira de prelude pour les activités futures de la présente saison et l'on compte que tous se rendront nombreux pour en assurer le succès.

Le départ se fera à midi au Restaurant Chez Paul à Montmorency, le succès sera plus grand si tous sont à l'ehure. Les membres qui résident à Giffard devront communiquer avec Robert ournier, tel: 66-3295, pour information.

Les skieurs qui désirent prendre part au slalom classe "C" qui sera présenté au Lac Beauport devront prendre engagement avec Claude Carpentier ou Benoit Asselin.

Requête pour le retour du coach Frank Currie

Edmonton, 11. (PC) Une requête signée par tous les joueurs du club de hockey des Flyers d'Edmonton, réclamant le retour du coach Frank Currie, sera étudiée au début de la semaine prochaine au cours d'une assemblée des membres de l'exécutif de l'Exposition d'Edmonton.

La démission de Currie, qui était avec le club depuis cinq ans, a été annoncée mardi par Jim Paul, gérant de l'Exposition. Currie a déclaré qu'il avait l'impression d'avoir simplement été mis au rancart. La réunion aura lieu lundi et il est probable qu'un représentant des joueurs du club y assistera.

L'équipe Faisan d'Or triomphe aux quilles

L'équipe "Le Faisan d'Or", formée de quilleurs de l'Union Commerciale de Québec, a défait l'équipe Bourassa au pointage de 3-1 lors d'une rencontre régulière de la ligue Québec-District disputée récemment, au centre Durocher.

Les vedettes du vainqueur furent Jacques Létourneau avec un simple de 198 et Roméo DiGaetano qui afficha un calme et un contrôle parfait au dernier carreau de la troisième partie pour permettre de remporter la victoire.

Après la rencontre, il y eut réception au restaurant "Faisan d'Or" donnée par Marcel Pouliot, propriétaire.

Billets roses pour l'autobus

Après le 31 janvier prochain
les billets roses pour l'autobus
valant 14 pour $1.00
ne seront plus acceptés.

Veuillez vous en servir d'ici là.

THE QUEBEC RAILWAY
LIGHT AND POWER COMPANY
Votre service de Transport depuis 1899

"Captain Morgan est en ville!"

... et il vous apporte un meilleur Old Fashioned au Rhum!

Voici un vieux breuvage favori avec une nouvelle saveur particulièrement appréciée: un Old Fashioned préparé avec le rhum Captain Morgan si moëlleux!

Le nouveau Recueil de Recettes Captain Morgan vous donne aussi maintes autres recettes d'excellents breuvages et de mets délicieux. Obtenez-le gratuitement en écrivant à Captain Morgan Rum Distillers Limited, Dépt. S, Case postale 308, Montréal, P.Q.

103F-52

GOLD LABEL RUM Black Label
Captain Morgan
Préparé au Canada avec un mélange de rhums de choix.

LIQUIDATION MOZART MARCHANDISES DE SAISON

310-312 ST-JOSEPH

PALETOTS "ELYSIEN"

Riches, durables et de belle apparence. Doublure de satin rayonne lustre. Modèles droits: poches coupées, modèles croisés à longs revers, ou revers ordinaires. Tons de fauve, brun, gris ou bleu marine. Grandeurs: 36 à 44.

REG. JUS. $49.50 — $29.98

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9½ hrs

OFFRE SPÉCIALE DE COMPLETS POUR MESSIEURS

Modèles récents à simple ou double croisure. 1 ou 2 boutons. Pour hommes corpulents, demi-corpulents et réguliers. Tons de marine, bleu royal ou teal, vert, brun et gris,

REG. JUS. $59.50 — $29.98

STATION-WAGON

Confection de gabardine anglaise. Bien doublé en mouton jusqu'à la ceinture. Riche col de mouton brun foncé. Couleurs: beige, gris et bleu. Gr.: 34 à 44.

RÉG. JUS. $49.50 — $29.98

VESTES BOMBARDIER

En gabardine ou tissus rayonne. Col épais en mouton. Poignets et ceintures en tricot. Couleurs assorties. Grandeurs: 36 à 44.

RÉG. $14.95 — $9.98

BAS

Chaussettes pour hommes. Marques réputées. Laine ou laine et coton. Toutes les couleurs.

RÉG. $1.10 — 2 PAIRES POUR .98

GANTS

Tous les plus nouveaux styles en vogue. Solide fabrication. Marques réputées. Pointures de 7½ à 10.

RÉG. JUS. $5.95 — $2.98

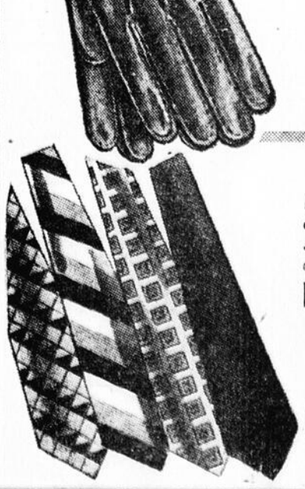

CRAVATES

Nous avons actuellement des milliers de cravates au choix. Tons unis, rayés ou motifs fantaisistes.

RÉG. JUS. $1.50 — 2 POUR .98

CHEMISES "BROADCLOTH"

Chemises de marques réputées. Collets Windsor, California ou empesés. Toutes les couleurs unies ainsi que blanc. Grandeurs: 13½ à 18½.

REG. JUS. $4.95 — $1.98

VESTES DE LAINE

Magnifiques vestes de laine aux couleurs unies ou de fantaisie. 100% laine "Botany". Confection experte. Grand choix de couleurs et grandeurs.

REG. JUSQU'A $7.50 — $3.98

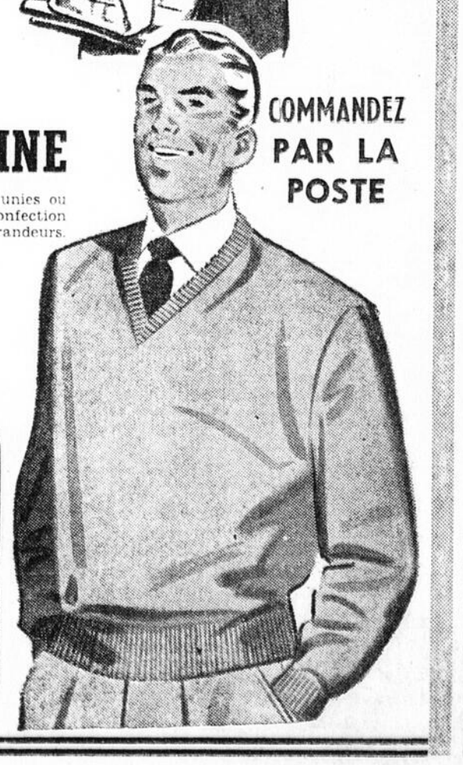

AUCUN ACOMPTE REQUIS
LIVRAISON IMMÉDIATE DE VOS ACHATS
PAYEZ EN MARS (COMPTE COURANT)

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Arm. Després du club Montmagny en tête dans l'Association junior

Armand Després, brillant ailier du Montmagny, occupe toujours la tête des compteurs de l'Association de hockey junior B, mais il est maintenant suivi de près par André de Chavigny des As qui, par une poussée de sept points, mardi soir, est passé du sixième au second rang. Després a un total de 24 points et de Chavigny 22. Viennent ensuite pour compléter le Big Six; Gaétan Thivierge du Montmagny avec 21, Georges Emond des Citadelles et Clément Tremblay des As avec 20 et enfin J.J. Prévost des Citadelles et Marcel Houde du St. Patrick's avec 19. Emond a le plus de francs-buts, soit 16 tandis que Thivierge et Houde dominent dans la préparation des jeux avec 14 aides chacun à leurs crédit.

Chez les gardiens de buts, Jacques Marcotte des Citadelles maintient toujours sa moyenne extrêmement basse et il n'a que 20 points contre lui en 11 joutes pour 1.82. Il a aussi le mérite du seul blanchissage accompli à date. Ernest Deschênes du Montmagny avec 2.75 et Yves Trudel des As avec 3.00 se disputent toujours la seconde place.

Dans le domaine des punitions, le joueurs le plus puni est Fernand Turcotte du Montmagny avec 73 minutes. Il est suivi de Marcel Houde du St. Patrick's qui a passé 61 minutes au cachot. Angus Galbraith des Citadelles et Gilles Delamarre du Montmagny ont chacun 50 minutes au frigidaire. André de Chavigny est présentement le joueur le plus gentilhomme de la ligne, n'ayant récolté aucune punition. Il faut ensuite se rendre au 29ème compteur avant de rencontrer un joueur qui ait accompli le même exploit.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts	Pun.
A. Després, Mont.,	14	10	24	17-M
A. De Chavigny, As	12	10	22	0
G. Thivierge, Mont.,	7	14	21	26
G. Emond, Cit.,	16	4	20	15
C. Tremblay, As,	7	13	20	16
J.-J. Prévost, Cit.,	8	11	19	28
M. Houde, St. P.,	5	14	19	61
R. Poulin, Cit.,	7	9	16	4
G. Lemieux, S. P.	9	7	16	15
G. Delamarre, Mont.,	8	7	15	50
A. Roy, As,	3	12	15	33-M
F. Cadorette, Mont.,	2	9	11	49
L. Faucher, St. P.	7	4	11	4
R. Allaire, Mont.,	6	5	11	14
A. Côté, As,	2	9	11	23
P. Gazzola, Cit.,	4	6	10	21
C. Talbot, As,	3	7	10	32
G. Pelletier, Cit.,	5	4	9	2
R. Malone, As,	3	6	9	4
P. Turcotte, Mont.,	3	6	9	72
J.-P. Lachance, Mont.,	3	6	9	4
G. Pagé, As,	5	3	8	13-A
R. Gingras, As,	5	2	7	10
C. Roy, St. P.,	1	7	8	4
P. McEniry, St. P.	4	2	6	35
C. Guay, As,	3	3	6	14
G. Faulkner, Cit.,	2	3	5	2
A. Jean, As,	3	1	4	0
C. Martin, Cit.,	3	1	4	7
L. Bolduc, Mont.,	0	4	4	6
G. Donohue, Cit.,	0	3	3	4
I. Marois, As,	2	1	3	2
C. Dubeau, As,	1	2	3	4
R. Bédard, Mont.,	1	2	3	45
C. Roy, As,	2	1	3	10
M. Lagacé (juv), Cit.,	1	1	2	0
L. Meek, St. P.	1	1	2	4
R. Bélanger, St. P.	1	1	2	12
R. Lemelin, Mont.,	0	2	2	25
J. Turcotte, Cit.,	0	2	2	7
R. Chevalier, As,	1	1	2	38-M

M.-Punition de mauvaise conduite pour la partie.
A-Punition extrême d'inconduite.

Les gardiens de buts

	PJ	Pc	Moy.	Bl	Pu
J. Marcotte, Cit.,	11	20	1.82	1	16
E. Deschênes, Mont.,	12	33	2.75	0	2
R. Dawson, St. P.	12	71	5.92	0	0
Y. Trudel, As,	14	42	3.00	0	0
P. Létourneau, Mont.,	1	5	5.00	0	0
A. McNeil, St. P.	2	15	7.50	0	0

Tâche plus facile pour Bob Feller ?

Cleveland, 11. (PA) Bob Feller a bénéficié d'une augmentation de salaire hier et il est à se demander s'il ne sera pas plus facile de toucher un salaire de plus de $55,000 des Indiens de Cleveland avec le départ de Joe DiMaggio et de Ted Williams.

"Je suis vexé de voir partir ces deux cogneurs," a déclaré Bob Feller lors de la cérémonie annuelle — sa 14e — de la signature de son contrat. "Ted a toujours attrapé mes lancers avec assez de régularité, mais DiMaggio et Tommy Henrich ont fait encore mieux que lui."

Avec le départ de DiMaggio et la mobilisation de Williams, Feller, à l'âge de 33 ans, est dans une catégorie exceptionnelle à titre d'étoile de la ligue Américaine. Ses 230 victoires (contre 131 défaites) constituent un record plus impressionnant que ne peut en afficher aucun autre lanceur actif des ligues majeures.

Hank Greenberg, le gérant général des Indiens, dit qu'il n'a eu "aucune difficulté" à faire accepter le contrat à Feller, qui touchera probablement le salaire le plus élevé accordé à un lanceur au cours de la saison 1952. "Les joueurs productifs sont faciles à mettre sous contrat", a ajouté Hank, en précisant que par ses 22 victoires (contre 8 défaites) de l'an dernier, Feller est, selon lui, "le joueur le plus précieux de la ligue".

Heureux et débonnaire, Feller a fait remarquer que "c'est le troisième contrat qu'il signe avec Greenberg, et que les contrats se font meilleurs d'année en année."

COLISÉE
DIMANCHE 2h. 45 P.M.
Ligue Jr "A" Provinciale
★ NATIONAL ★
de Montréal
— VS —
★ CITADELLES ★
BILLETS de SAISON seulement dans DEPOTS. — Détenteurs doivent les réclamer avant 6 h. P.M. SAMEDI. — Autres billets libres en vente au COLISEE seulement.

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Marceau triomphe

Lors de l'ouverture officielle de la classe "C" de la ligue Intérieure d'anneaux de Québec, sous la présidence de Mr. Ls-Phil. Rathel, les As de Sylvio Marceau ont vaincu le J.-Wil. Dubois, par une marge de 33 points. Se sont signalés: Majella Laroche avec une partie de 1078 pour le Marceau. L. Demers "jr" brilla avec 1077 pour le Dubois.

L'ouverture a été rehaussée par la présence de messieurs les invités d'honneur: Marcel Pouliot; François Pouliot; Roméo Jobin; Jos. Bureau; Lucien Drouin; Jules Bélanger.

Il s'est parié plus de 300 millions aux E.-U.

Columbus, Ohio, 11. (PA). Les amateurs de courses sous le harnais aux Etats-Unis, ont parié plus d'argent en 1951 que jamais auparavant. Cette déclaration a été faite hier par la U.S. Trotting Association. Les paris se sont élevés à la somme de $304,010,301. en 1951. Les taxes d'Etats ont été de $16,380,584. L'ancien record avait été établi en 1950 et il était de $238,258,159.

L'Association a déclaré que c'était une augmentation de 27.6 pour cent. Le montant payé à l'Etat représente une augmentation de 29.4 pour cent.

C'est dans l'Etat de New-York qu'il est parié le plus d'argent, soit la somme de $190,908,421.

Hockey mineur à l'école St-Pascal

Grâce à la courtoisie de MM. les abbés Alfred Leblond, aumônier de l'O.T.J., et André Cliche, moniteur du Parc Bardy, le hockey est à l'honneur à l'école Saint-Pascal.

Nous ne saurions passer sous silence l'inlassable dévouement que manifestent les Frères du Sacré-Coeur auprès de nos enfants; se mêlant à leurs jeux, et surtout les organisants, ils fournissent à nos jeunes l'occasion de passer agréablement et en toute sécurité leurs loisirs. Qu'ils en soient donc sincèrement remerciés. Grâce à leur travail, plus de 200 élèves répartis en 22 équipes bien organisées occupent facilement la patinoire aux heures de récréation.

Voici donc un bref résumé des activités depuis le début de la saison pour les joueurs non affiliés à la Q.A.H.A. seulement:

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	2	2	0	0	16	10	4
Braves	2	1	1	0	14	8	2
Courageux	2	0	2	0	4	16	0

CLASSEMENT DES EQUIPES
MIDGETS
Liste des compteurs

	P	A	Tot	Pu.
Gilles Beauchemin, Braves	6	4	10	4
Jules Bélanger, As	7	2	9	0
Gilles Côté, As	7	2	9	2
René Albert, Braves	5	4	9	0
Jean-Noël Jacques, Braves,	2	3	5	0
Raymond Bell, Courageux,	3	1	4	0
Arthur Lachance, As,	1	2	3	0
André Goulet, Braves,	1	2	3	0
Ray. Chartier, Courageux,	1	2	3	0

BANTAM

	PJ	PG	PP	PN	Pts
Lévis	5	5	0	0	10
Frontenac	6	4	2	0	8
Montcalm	5	2	3	0	4
Champlain	4	1	3	0	2
Cartier	4	0	4	0	0

Liste des compteurs

Roger Beaudry, Front.,	11 6 17
Gérard Roy, Champlain,	7 5 12
Georges Julien, Montcalm,	11 0 11
Lucien Bouchard, Champlain,	6 5 11
Florent Tremblay, Frontenac,	3 8 11
André L'Heureux, Frontenac,	7 3 10
P-Henri Lafond, Champlain,	3 6 9
Marc Lessard, Lévis,	7 0 7
Claude Jean ,Lévis,	5 2 7
André Brown, Lévis,	3 4 7
Pierre Bédard ,Lévis,	3 4 7

Les 8 équipes non affiliees des Pee-Wee n'ayant joué qu'une partie, le résultat apparaitra dans le prochain rapport.

Grand merci aussi à Monsieur Joseph Bouchard, contracteur, d'avoir eu l'amabilité d'acheter un costume pour nos jeunes Pee-Wee. Vraiment, c'est là un acte qui encourage beaucoup ceux qui se dévouent à amuser les enfants de notre école.

Matches de la coupe Thomas à Calgary

Vancouver, 11. (PC) La première ronde du tournoi international de badminton entre les Etats-Unis et le Canada, pour l'obtention de la coupe Thomas, sera disputée à Calgary.

Cette décision a été annoncée hier par Jack Underhill de Vancouver, président du comité de la coupe Thomas. Il a ajouté que le vote du comité avait été unanime. Les matches seront présentés les 21 et 22 mars.

Thérèse Lebel brille aux petites quilles

Lors du programme régulier de la ligue mixte de petites quilles de l'Union Commerciale, hier soir, à la Salle Paroissiale de Limoilou, Thérèse Lebel joua un magnifique triple de 484 pour aider son équipe, la Direction, à gagner 4-0 contre les Archives. Elle obtint des simples de 184, 156 et 144.

Shields s'en prend au cadeau de Sedgman

New-York, 11 (IA) Frank Shields, capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, a déclaré hier qu'il croit que l'on viendra en contravention avec la loi de l'amateurisme en présentant une bourse à Frank Sedgman comme cadeau de noces. Au cours d'une conférence de presse, Shields a déclaré que la souscription avait été organisée par les journaux australiens à l'intention de la fiancée de Sedgman, Mlle Jean Spence. C'est peut-être légal, a déclaré Shields, mais on joue simplement sur les mots. Je crois que l'esprit de la loi de l'amateurisme n'est pas respecté".

Dans le curling

TROPHEE VALLERAND

Lors du diner hebdomadaire du club Kiwanis hier midi, au Château Frontenac, le sportif Léo Vallerand en a profité pour remettre son trophée à l'équipe Gaston Amyot (Kiwanis) qui vient de gagner le bonspiel annuel des clubs sociaux de la ville et du district.

C'est la troisième victoire du skip Amyot dans cette classique en six ans de compétition. Il s'est rendu en finale deux autres fois. Maurice Godbout, lead; Hercule Gauthier, deuxième, et Roméo Roy, troisième, complétaient l'équipe championne.

Les joueurs de l'équipe perdante, celle du Progress Club dirigée par le skip Jacques Girard, étaient les invités du Kiwanis pour la circonstance. On sait que les coéquipiers de Girard étaient André Monast, lead; Gilles Côté, deuxième, et Marcel Blouin, troisième.

M. Vallerant, remit à chacun des joueurs des deux équipes un cadeau souvenir de belle valeur. M. Jean-Paul Fortin, président du club Jacques-Cartier où furent jouées les parties du tournoi, assistaient également à la fête.

"BRITISH CONSOLS"

Le championnat régional "British" Consols se décidera ce soir, au club de curling Québec, sur la glace 2, alors que Ray Benoit (Winter Club) opposera son équipe à celle de Herbie Hatch (Québec), dans la cinquième et dernière ronde et du "round-robin".

Benoit et Hatch sont sur un pied d'égalité avec chacun trois victoires et une défaite après les victoires qu'ils ont remportées hier soir, au club Victoria. Pendant que Benoit déclassait L.P. Bégin (Etchemin) par 21-4, Hatch l'emportait très difficilement sur Gaston Amyot (Jacques-Cartier) par 9-8. Dans l'autre rencontre, A.F. Muth (Victoria) a enregistré son premier gain du tournoi en disposant de Me Adjutor Dussault (Winter Club), 10-6.

Après ces parties, Amyot et Dussault ont chacun deux victoires à leur crédit, tandis que Bégin et Muth ont un record 1-3. Dans les autres parties ce soir, Dussault jouera contre Bégin; Amyot vs Muth.

CLUB JACQUES-CARTIER

L'ouverture officielle du nouveau chalet agrandi du club de curling Jacques-Cartier se fera ce soir, à 8 heures. Pour la circonstance, le président Jean-Paul Fortin a fait de nombreuses invitations à des personnages de marque et l'on prévoit une soirée sans précédent dans l'histoire du club.

Hier soir, au club de la rue St-Cyrille, le tournoi "Seven Up" s'est continué avec les résultats suivants: Sarto Egan 8, J.-P. Fortin 6; Henri Auger 6, C.-A. Emond 5; Gérard Lemieux 7, Robert Poulette 6; Guillaume Piette 7, François-Paul Noël 5.

Seulement deux parties seront jouées aujourd'hui à 5 heures p.m., alors que G. Lemieux jouera contre S. Egan; G. Piette vs H. Auger.

QUEBEC CURLING CLUB

Dans la seule partie à l'affiche hier soir, au club de curling Québec, dans le bonspiel des fêtes, Lloyd McIntyre l'a emporté 8-6 contre l'équipe du skip "Nap. Rousseau".

Demain soir, au Québec, on continuera le tournoi mixte "Paul Mathie" avec les parties suivantes: 7 heures: Henri Hunter vs Jacques-Cartier No 3; J. Curry vs Etchemin No 1; C.J. Whyte vs Winter Club No 3; 9 heures: A. Demers vs Etchemin No 3; Chet Eagan vs Winter Club No 2; Herbie Hatch vs Victoria No 3.

AUX QUILLES

CLUB SPORTIF "LARRY"

La ligue de petites quilles du Club Sportif "Larry" inaugurait avant-hier la deuxième partie de la cédule régulière de quilles après quinze jours d'inactivité. Voici le résultat du programme de lundi: le Lemieux Amusement est monté en troisième position en disposant du Hollyrood Haircut par 2 à 1. L'Epicerie Lucien Hamel a pris une confortable avance en tête en triomphant de l'Epicerie Rita Drouin par 3 à 0 et la Pharmacie Gérard Vézina l'emporta sur le Restaurant Gosselin par 2 à 1.

"BIG SIX INDIVIDUEL"

	Moy.
Lucien Jacques	144.05
Georges Jobin	142.26
P.-E. Thibeault	141.35
Roger Gaumont	140.20
Roger Drouin	140.05
J.-M. Blouin	137.09

COCA-COLA

Resultat des rencontres du programme du 3 janvier 1952: Office 3, Garage 0; Paymaster 2, Bottling 1; Helpers 2, Shippers, 1; Salesmen 2, Sampling 1.

Classement des équipes

	PJ	G	P	Pts
Paymaster	42	25	17	38260
Bottling	42	23	19	25017
Sampling	42	22	20	25175
Helpers	42	22	20	25669
Shippers	42	21	21	24868
Office	42	21	21	24684
Garage	42	19	23	24783
Salesmen	42	15	27	24396

"BIG TEN INDIVIDUEL"

	Moy.
G. Turgeon	164.2
R. Foisy	159.5
J.-P. Matte	148.7
Y. Perron	142.4
P. Greco	136.8
E. Parent	131.5
L. Parent	131.4
L. Dompierre	130.2
A. Richard	128.7
H.-P. Bherer	127.9

RECORDS A BATTRE

Triple d'équipe : Paymaster	2057
Simple d'équipe : Garage	786
Triple individuel : G. Turgeon	595
Simple individuel : G. Turgeon	256

RECORDS DE LA SEMAINE

Triple d'équipe : Office	1974
Simple d'équipe : Paymaster	703
Triple individuel : G. Turgeon	528
Simple individuel : R. Foisy	199

LIGUE ST-JEAN-BAPTISTE
Position des clubs

	G	P	Pts	Total
A. Cloutier	27	15	38	29,793
P. Marois	27	15	36	28,539
Voyercycle	26	16	34	29,452
E. Robitaille	24	18	34	28,823
L.-P. Talbot	20	22	27	28,649
U. Bédard	21	21	27	28,270
Everpoints	21	21	26	28,301
L. Gravel	15	27	21	26,068
J.-M. Saillant	14	28	19	27,178
Trudel & Fr.	15	27	18	27,371

Records à battre

Simple individuel : L. Cimon	278
Simple d'équipe : Voyercycle	903
Triple individuel : L. Cimon	566
Triple d'équipe : U. Bédard	2368

Moyennes individuelles

	PJ	Total	Moy.
G. Thibault	42	6829	162.5
J.-M. Frenette	36	5609	155.8
L. Cimon	39	6056	155.2
R. Plourde	39	5944	152.4
E. Boutin	30	4855	151.8
A. Robitaille	36	5366	149.0
R. Dolbec	36	5366	149.0
M. Perrin	42	6254	148.9
H. Harriet	41	6101	148.8
C.-Villeneuve	42	6241	148.5

ARTISANS DE LEVIS

La ligue de petites quilles des Artisans de Lévis poursuit toujours ses activités, à chaque jeudi soir, en la salle du Quille-O-Drome Ferland à Lévis. Voici le résultat des rencontres qui eurent lieu le 20 décembre 1951. L'équipe Paré l'emporta sur l'équipe Dorion, 4-0; l'équipe Boisvert a subi un blanchissage aux mains de l'équipe Marineau 4-0; l'équipe Leclerc a réussi à blanchir l'équipe Archambault par 4-0.

Les joueurs qui se sont signalés lors de ces dernières rencontres furent: chez les dames: Mme Bégin qui roula 111 pour le meilleur simple et Mme J.-M. Dorval qui roula 280 pour le meilleur triple. Chez les hommes: M. J.-M. Maranda qui roula 176 pour le meilleur simple et 430 pour le meilleur triple.

Position des équipes

	PJ	G	P
Marineau	52	36	16
Leclerc	52	34	18
Paré	52	28	24
Dorion	52	24	28
Archambault	52	20	32
Boisvert	52	14	38

BOULANGERIE NATIONALE
Position des équipes

	H.S	H.T.	Total
Livraison	657	1807	20,929
Soleil	640	1801	22,883
Vente	632	1829	23,056
Patissier	615	1739	22,465
Boulanger	638	1719	22,544
Bureau	620	1718	21,760

Moyennes individuelles

	PJ	Total	Moy.
F. Dupuis	42	5737	136.25
A. Gosselin	42	5675	135.5
J. Verret	42	5468	130.8
G. Plamondon	42	5279	126.29
M. Robitaille	42	5220	124.12
O. Roy	39	4763	122.10
R. Roy	36	4291	119.7
G. Doyon	6	718	119.4
F. Filion	39	4579	117.16
C. Lapointe	39	4566	107.3
C. Drolet	42	4843	115.13
G. Bourret	39	4496	115.11
W. Martel	42	4773	113.27
R. Julien	38	4231	111.10
G. Villeneuve	42	4679	111.7

Records à battre

Simple individuel : F. Dupuis	211
Simple d'équipe : Livraison	657
Triple individuel : J. Verret	531
Triple d'équipe : Vente	1829

RESTAURANT PLANTE

Dans la ligue du Restaurant Plante, samedi 5 janvier, le club Billy est monté en tête de la ligue grâce à R. Robert qui tjoua 329 en triple et 190 en simple en disposant du Timothy par 4 à 0. Gerry et Rogers ont défait les clubs Ti-Negre et Ti-Fred par 3 à 1 et le Tacko et Jeannot ont annulé 2 à 2.

Chez les dames, G. Pépin a joué 334 en triple et 133 en simple.

Records de la saison

Simple masculin : I. Doiron	329
Triple masculin : R. Robert	529
Simple féminin : C. Leblond	156
Triple féminin : A. Doiron	389

Position des clubs

	PJ	G	P	Pts
Billy	45	29	16	37
Tacko	45	26	19	36
Gerry	45	26	19	34
Ti-Fred	45	22	22	31
Ti-Nègre	45	24	21	29
Rogers	45	23	22	29
Timothy	45	18	27	24
Jeannot	45	14	31	20

Cédule de la semaine
7 heures
11-12 Ti-Nègre vs Jeannot
13-14 Gerry vs Timothy.
10 heures
11-12 Ti-Fred vs Billy
13-14 Rogers vs Tacko.

CHEZ BOB & JOS CLARK

La ligue de petites quilles "Chez Bob & Jos. Clark" reprend ses activités pour la saison 1952 ce soir, à 10 heures au Centre Durocher. A cette occasion, voici les rencontres, sur les allées 5 et 6: J.-W. Dubois Inc. vs Rest. Chez Bob, 7 et 8; Pharmacie Royale Enr., vs Citadel Sporting Goods; 9 et 10: Boucherie Robert Côté vs Jos. Clark.

Classement des équipes

	Pts
Rest. Chez Bob	31
J.-W. Dubois Inc.	29
Boucherie Robert Côté	28
Jos. Clark	27
Citadel Sporting Goods	27
Pharmacie Royale Enr.,	14

Records à battre

Simple individuel : W. Boissonneault	275
Triple individuel : R. Genest	542
Simple d'équipe : Pharmacie Royale	712
Triple d'équipe : Pharmacie Royale	1915

LIGUE COMMERCIALE ST-SACREMENT
Classement des équipes

	PJ	Pg	PP	Pts
Ken Martineau	39	30	22	24373
Adrien Tribault	39	28	24	24071
Chez Camille	39	28	24	23700
Station Trottier	39	27	25	23689
Epicerie Bégin	39	26	26	24340
Montcalm Enrg.	39	25	27	23900
Maurice Gagné Ass.	39	22	30	23882
Gauvin & Frères	39	22	30	23514

Classement des joueurs

	PJ	Pts	Moy.
René Beaulieu	18	2633	147.3
Gérard Beaulieu	39	5610	143.8
Armand Fleury	36	5135	142.6
Jacques Marchand	39	5055	140.5
Marc Garneau	36	4976	138.2
Gaston Angers	36	4876	135.4
Gérard Guay	36	4820	135.4
Maurice Beaudet	39	5196	133.2
Adrien Lippé	39	5078	130.2
Maurice Audet	36	4656	128.3
Roland Martineau	39	5024	128.8
Guy Beaulieu	39	5024	128.8
André Garneau	36	4565	126.8
Roger Martineau	39	4944	126.1

RECORDS A BATTRE

Simple: Joueur: Gaston Angers, 229.
Equipe: Maurice Gagné, Ass. 769.
Triple: Joueur: Marc Garneau, 611.
Equipe: Maurice Gagné Ass. 2097.

Nick Pidsodny avec le club Vancouver

Vancouver, 11. (PC) Les Canucks de Vancouver, club qui engage et renvoie les joueurs de façon aussi rapide qu'une porte-tournante, ont un nouveau gardien de buts depuis hier.

Le coach Hugh Currie a déclaré qu'il utilisera Nick Pidsodny ce soir, contre le club New-Westminster, les meneurs de la ligue de la Côte du Pacifique. Au cours des deux dernières semaines, Pidsodny a joué avec les Bisons de Buffalo de la ligue Américaine de hockey, mais passa la majorité de la saison avec les Millionnaires de Sydney de la ligue des Maritimes. Pidsodny remplacera Red McAtee.

La Russie enverrait ses athlètes aux Jeux Olympiques d'hiver à Oslo

Moscou, 11 —(PA)— Les nouvelles publiées en abondance dans les journaux de Moscou au sujet des Jeux Olympiques d'hiver, de même que la publicité données aux exploits accomplis au cours des propres jeux d'hiver des soviets, laissent supposer que la Russie a l'intention de s'inscrire, bien qu'en retard, aux Jeux Olympiques d'Oslo.

Les athlètes russes réclament deux records mondiaux de vitesse sur patins, et soutiennent en avoir égalé un autre au cours du tournoi disputé entre les athlètes de l'Union Soviétique au complet à Alma Ata, dans le Kazakhistan. Les patineurs soviétiques auraient couvert 500 mètres en 41.7 secondes; 1,000 mètres en 1.26.4; et 1,500 mètres en 2.13.8. Les deux premiers exploits ne dépassent pas les records mondiaux, mais le troisième, pour les 1,500 mètres, se compare à ce qui a été fait de mieux jusqu'à maintenant.

Si l'on en croit ce qui se dit à Helsinki, la Russie s'est officiellement inscrite aux Jeux Olympiques d'été, mais en ce qui a trait aux jeux d'hiver qui doivent se disputer à Oslo, du 14 au 25 février, l'inscription soviétique n'a été ni confirmée ni démentie.

Les participants éventuels avaient jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire, mais le comité d'organisation norvégien fait savoir que tout pays peut encore s'inscrire s'il justifie son retard de façon plausible. De fait, et le Chili et Israel ont été accepté depuis le premier de l'an.

Il ne faudrait pas s'étonner si les Russes envoyent une équipe ou tout au moins plusieurs athlètes, dans la capitale norvégienne, qui n'est qu'à une journée de distance de Moscou, par avion.

Il se peut que les directeurs des sports russes aient voulu constater quels exploits pouvaient accomplir leurs athlètes à Alma Ata, avant de prendre une décision au sujet des Jeux d'Oslo. Maintenant qu'ils réclament des records mondiaux ils peuvent tout aussi bien rester bien sagement chez eux cet hiver et ne participer qu'aux Jeux Olympiques, d'été.

Tandis que les patineurs soviétiques rivalisaient de vitesse à Alma Ata, les meilleurs skieurs se disputaient la palme dans les Monts Oural, près de Sverdlovsk. Ce dernier tournoi a pris fin mercredi, également. Les Athlètes retournent maintenant chez eux et ils ont encore tout le temps voulu de gagner Oslo si telle est l'intention de Moscou.

On signale aussi que la première éliminatoire des tournois de hockey de L'U.R.S.S. a pris fin il y a deux jours, de sorte que les joueurs de hockey sont également prêts à se rendre à Oslo si on leur en donne l'ordre.

Chez les jeunes et les amateurs

Le club J.A. Aubé a disposé du Sillery par 6-1, mercredi soir, à Sillery. Les vedettes furent Labonté avec 2 buts; Boutin, Saucier, Robert et Maheux avec chacun un but. Le cerbère Rousseau s'est signalé pour les vainqueurs.

Le club Blue Sky de Stadaconna, de calibre intermédiaire B lance un défi à tout club de hockey pour la fin de semaine et spécialement aux clubs de Ste-Croix et Ste-Germaine de Lotbinière. Prière de communiquer avec Yvon Lebel, tél: 4-9086.

Le club de hockey de Deschaillons a triomphé du club Parisville au compte de 6-1, dernierement. Maillhot, Bédard et Lemay ont compté pour les vainqueurs tandis que le seul but des perdants a été réussi par Beaudet.

L'équipe de A. Beaudette et les As de Nicolet ont annule au compte de 3-3, mercredi dernier, dans une joute d'exhibition. Réal Provencher a réussi deux buts pour le Nicolet, tandis que l'autre a été compté par Jean Caron. Roland Grégoire, Guy Potcin et Jean-Guy Bédard ont compté pour le Deschaillons.

Les As de St-Jean-Baptiste joueront à St-Emile, ce soir, a 8.30 heures, contre le club de l'endroit. Les As de St-Jean-Baptiste lancent un défi à tout clubb de calibre intermédiaire B spécialement aux clubs St-Louis de Lotbinière, St-Gilles et Lyster, pour jouer demain et dimanche. Prière de communiquer avec 3-8319.

Hier soir, le St-Croix de Lotbinière l'a emporté 9-4 sur les Flyers de Québec. Paul Tanguay fut le meilleur joueur de ces dernier avec deux buts et un assist.

Victoriaville bat Manseau 8 à 2

Manseau (DNC). Le Ste-Famille de Victoriaville est venu vaincre notre club de hockey 8 à 2, récemment, au grand désappointement des amateurs locaux. Les deux buts du Manseau ont été réussis par Pierre Savoie et Henri Fraser, aidé par Arthur Dupont. Bouffard réussit le tour du chapeau pour les visiteurs, leurs autres compteurs étant Tourigny, Fortier (2), Côté et Lalancette. L'arbitre était Raymond Savoie.

Les Canadiens Juniors disposent facilement du club Granby, 8-1

Granby, 11. (PC) Les Canadiens de Montréal ont complètement déclassé le Royal de Granby au compte de 8-1 hier soir au cours d'une joute de la ligue Junior "A" Provinciale, disputée à Granby.

Les Canadiens ont enregistré huit buts au cours des deux premières périodes de la joute et le Royal a finalement réussi à compter son unique but dans la troisième période.

Don Marshall a conduit le club de Sam Pollock à la victoire en comptant trois buts. Dave MacCready et Don Morrison ont enregistré chacun deux buts et Les Lilley a réussi le huitième but.

Marchesseault a privé le gardien de buts Hodge d'un blanchissage en logeant la rondelle dans les filets des Canadiens, sans aide, dans la troisième période.

CANADIENS — Buts: Hodge; défenses, Leacock, Larocque, ailes, Lilly, MacCready; centre, Marshall; Subs: Hollingworth, Broden, Taylor, Bonin, Murray, Mackay, Morrison, English, Sinnett, Chasles, Boileau.

GRANBY — Buts: Broadbelt; défenses, Omnash, Petty; ailes, Borwick, Watson, centre, McCann; Subs: McDonnell, Crevier, Gauthier, Marchesseault, Thompson, Bourgoin, Auger, McLeod, Laliberté, Rousseau.

Première période

1—Canadiens, MacCready, (English, Lilley) 11:20
2—Canadiens, MacCready, (English) 11:45
3—Canadiens, Marshall, (MacCready, Lilley) 17:28

Pun: English 8:38; Watson 11:14.

Deuxième période

4—Canadiens, Marshall, (MacCready, Lilley) 1:05
5—Canadiens, Lilley, (MacCready, English) 7:40
6—Canadiens, Marshall, (Hollingworth) 14:03
7—Canadiens, Morrison, (Mackay) 17:25
8—Canadiens, Morrison, (English) 17:35

Pun: Auger 6:35, Larocque 13:36.

Troisième période

9—Granby, Marchesseault, 7:28

Pun: Larocque 2:11; Hodge 7:38; Bourgoin 10:07.

Sukeforth explique sa démission

Waldoboro, Maine, 11 (PA) Clyde Sukeforth, qui a démissionné hier comme instructeur des Dodgers de Brooklyn, a déclaré qu'il n'était pas en mauvais termes avec le pilote Charlie Dressen.

En commentant une nouvelle qui affirmait le contraire, Sukeforth a dit qu'il est vrai qu'il a dit a Dressen que le lanceur Ralph Branca était "prêt" à prendre la relève et faire face à Bobby Thomson, dont le coup de circuit a fait perdre le championnat aux Dodgers, dans la joute décisive de la série éliminatoire, dans la Ligue Nationale, la saison dernière. Mais, il a ajouté que cet incident n'avait causé aucune tension entre lui et Dressen.

COLISÉE
LIGUE INTERUNIVERSITAIRE
Senior
CE SOIR, 8 HEURES 30 P.M.
VARSITY BLUES
de l'Université de Toronto
— VS —
ROUGE ET OR
de l'Université Laval
Admission générale-Balcon: 50c
-Enfants: 20c
Réservés—Loges $1.00
—Mezzanines . . $0.75

POUR L'ACHAT DE VOS COMPLET ET PALETOT ATTENDEZ LA GRANDE VENTE - ANNIVERSAIRE DE LA MANUFACTURE E.-T. COULOMBE &

Discours . . .

(Suite de la page 3)

de l'opposition, quand on se rappelle que sous l'Union nationale les taxes ont été plus lourdes et les revenus plus considérables que jamais. En fait, le gouvernement, du 31 mars 1945 au 31 mars 1951, a perçu en taxes $1,080,928,089. La réduction de la dette représente donc moins de 2% des revenus.

Diminution décevante

M. Marler rappelle que la dette, sous l'U.N., monte les années d'élection. En 1948 elle fut augmentée de $25,000,000. La diminution annoncée de temps à autre est décevante à cause de l'habitude du gouvernement de contracter des engagements sur les budgets futurs. Comme conséquence, le passif réel du Québec est plus considérable et plus lourd que sous toute autre administration. Et cette diminution a été rendue possible par des méthodes comptables qui ne sont pas conformes aux principes de la saine comptabilité.

"Même après l'annulation de $18,700,000 de débentures à la suite de la transaction avec l'Hydro, la dette consolidée a augmenté de $13,-750,253.50, au 31 mars 1951, et dès le lendemain elle montait de $50,-000,000 avec l'emprunt lancé à New-York, en date du 1er avril 1951. De cet emprunt, $32,500,000 étaient pour des renouvellements, ce qui donne une augmentation de $31,000,000 de la dette consolidée".

Le passif indirect

M. Marler ajoute que la dette consolidée n'est pas le seul item du passif réel de la province. Il y a aussi le passif indirect qui accuse une augmentation formidable de $272,740,832, de 1945 à 1951. Au 31 mars 1951, ce passif indirect, représenté par des dettes sur achat de propriétés à long terme, des engagements sur le fonds de l'Assistance publique et sur la loi du logement, et diverses autres obligations, s'établissait à $310,123,935. Sur cette somme $191,323,800 est attribuable à l'Hydro-Québec. La balance est due et payable en entier par le gouvernement de la province de Québec. M. Marler conclut, sur ce sujet, que le passif indirect pèse aussi lourdement sur le budget provincial que la dette consolidée elle-même.

"Cela veut dire, affirme le chef de l'opposition, que le gouvernement, non satisfait d'avoir fait des dépenses de $1,081,933,254 à même ses revenus de 1945 à 1951, a dépensé en plus $135,403,839 des revenus futurs. Cette somme s'établit comme suit :

Engagements :	
Assistance publique	$40,255,102
Loi du logement	$14,094,605
Ecoles-promesses	$29,852,432
Dette scolaire	$51,201,700

Résultats probables 1951-52

M. Marler examine ensuite les tableaux que le ministre des Finances a déposés en Chambre. Il ressort des chiffres que le revenu provenant des taxes atteindra en 1951-52 un nouveau sommet que le ministre des Finances fixe environ à $199,-325,500. Mais il faut ajouter à cette somme $23,715,000 provenant des taxes pour le fonds d'éducation. Il y aura donc des revenus de $223,-040,500, soit $55.76 par tête de population. C'est $9. par tête de plus que l'an dernier.

"Ces faits nous incitent à dire, ajoute M. Marler, que sous l'Union nationale le contribuable québecois est le plus taxé de tous les contribuables canadiens. Il paie non seulement les impôts provinciaux que son voisin de l'Ontario ne paie pas, tel que la taxe de vente, la taxe sur les repas, la taxe sur le tabac, mais il paie aussi deux sous de plus en taxe sur la gazoline."

Sous les libéraux

Le chef de l'opposition déclare que sous le régime libéral le contribuable québecois était taxé trois fois et demie moins que sous l'Union nationale. Il faut tenir compte que cette année les contribuables vont payer davantage en taxes de vente, en impôts sur les repas, sur le tabac, sur la gazoline. C'est un fardeau très lourd "auquel le gouvernement semble être assez indifférent".

Puis M. Marler examine la politique de taxes de l'Union nationale depuis 1945. "Voici, dit-il, la liste des impositions décrétées depuis cette époque par nos amis d'en face :

Taxes augmentées

1o—Augmentation du prix des licences accordées aux brasseries ;

2o—Imposition d'une taxe sur les producteurs d'énergie électrique ;

3o—Imposition d'une taxe sur le bois de pulpe ;

4o—Imposition d'une taxe additionnelle sur les compagnies de téléphone ;

5o—Imposition d'une nouvelle taxe sur les compagnies qui raffinent le pétrole ;

6o—Augmentation de $1 à $2.50 du prix de permis des tracteurs agricoles ;

7o—Imposition d'une taxe de 7%, au lieu de 5%, sur les profits des corporations, à part d'autres taxes sur le capital ;

8o—Suppression, en 1949, de certaines exemptions prévues par la loi concernant les droits de succession ;

9o—Augmentation, en 1947, de la taxe sur la gazoline de 8 à 11 cents, et, en 1950, de 11 à 13 cents le gallon ;

"Le gouvernement, dit M. Marler, déclarait que ces taxes ne devaient pas servir de prétexte pour augmenter le prix des produits ou des services des compagnies concernées; mais tout de même, le prix de la bière, du papier-journal, du téléphone, et de la gazoline a monté".

Les dépenses 1951-52

M. Marler dit qu'il y a un écart considérable — $322,694,100 — entre les prévisions budgétaires et les dépenses réelles. Par exemple, le service de la dette publique a coûté, en 1951-52, $6,160,000 de plus que la prévision budgétaire.

"Ce fait est extraordinaire pour deux raisons, dit M. Marler:

1o—S'il y a une dépense qu'on connait à l'avance c'est certainement le coût du service de la dette provinciale; et, 2o—Si c'est vrai que la dette a été réduite pourquoi les intérêts coûtent-ils plus cher?

Des contradictions

M. Marler trouve qu'il y a des contradictions dans le discours du ministre des finances sur l'année 1951-52 puis il demande ce que le gouvernement a fait d'un solde de $20,000,000 provenant de l'emprunt de $50,000,000 à New-York. Si le gouvernement l'a dépensé, c'est $289,421,000 et non pas $269,421,000— comme on le dit officiellement— que le gouvernement a dépenses en 1951-52.

Le surplus

Au sujet du surplus de $1,169,400 que le ministre des finances annonce pour 1951-52, le chef de l'opposition a noté deux choses:

1o—Les contributions des employés civils au fonds de pension, se chiffrant à $1,300,000, sont dans le fonds consolidé. Sans cet apport des employés, le gouvernement aurait un déficit.

2o—Le ministre des finances parle du fonds d'éducation pour dire que les revenus seront de $23,713,-000. Mais il reste silencieux quant aux dépenses.

"Je n'hésite pas à prédire, affirme M. Marler, que lorsque nous aurons les comptes publics nous verrons qu'encore cette année le surplus du fonds d'éducation a permis au gouvernement de parler de surplus alors qu'en réalité le surplus de ce fonds a servi à financer d'autres dépenses que celles qui sont strictement éducationnelles".

Prévisions 1952-53

M. Marler note, sur cette partie du discours de M. Gagnon, que le ministre des Finances anticipe une diminution de $7,890,400 dans les revenus de 1952-53. Cette diminution s'explique par une baisse anticipée de $1,250,000 dans le revenu des permis et droits payés à la Commission des liqueurs, et une baisse de $5,700,000 dans le profit de la Commission.

"Le public, mis au courant de cette diminution, dit le chef de l'opposition, se demandera si, enfin, en face des protestations récentes, le gouvernement fera observer la loi des liqueurs, ou si ce n'est qu'un subterfuge pour permettre au gouvernement de prélever encore l'an prochain les mêmes impôts qu'actuellement."

Les dégrèvements

M. Marler note qu'en dépit du fait que les revenus sont montés de $105,000,000 en 1945 à $270,000,-000 en 1952, les seuls dégrèvements de taxes que le gouvernement juge à propos de faire sont ceux qui se rapportent aux charges de l'Assistance publique payées par les municipalités rurales et ceux que l'on a prétendu accorder quand aux droits sur les petites successions.

"La province doit recevoir en revenus de toutes sortes, en 1952-53, une somme de $262,700,000 et tout ce que le régime actuel se propose de faire c'est de diminuer les charges de $1,300,000. En regard du revenu cela ne représente pas un demi de un pour cent."

Les dépenses

M. Marler rappelle que la dépense estimée pour 1952-53 est de $260,-848,244, ce qui est le plus haut montant dans l'histoire de la province. "Mais, dit le chef de l'opposition, sous l'Union nationale, le budget n'est que le commencement et le gouvernement actuel n'a jamais soumis aux députés son véritable programme."

Le chef de l'opposition reproche au gouvernement de navoir rien prévu dans le budget pour les centres de diagnostic, pour la refonte des lois, pour les dépenses du comité qui doit étudier les problèmes relatifs à la production, à la vente et à la distribution des produits agricoles, pour la construction, l'agrandissement et l'aménagement d'hôpitaux pour malades mentaux, pour l'acquisition des territoires forestiers, pour le détournement de la rivière Mégiscane, etc

Activité . . .

(Suite de la 1ère page)

ne peut pas dire toutefois que c'est un plein succès, mais plutôt une demi-victoire: une partie des points de vue canadiens ont été approuvés".

Comme principaux résultats pratiques, déclare M. Desgagné, les délégués étudiants des 28 pays ont décidé:

1.— La fondation d'un "Secrétariat international étudiant de coordination", avec siège social en Hollande. Le statut du nouvel organisme le place sous la responsabilité d'un comité de contrôle choisi par la conférence. Ce comité groupe des représentants de cinq pays.

2. — Une dernière tentative d'entente avec l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) — seul groupement mondial du genre, présentement sous l'influence notoire du communisme.

M. Desgagné souligne que le débat qui a abouti à la décision de fonder un secrétariat international s'est poursuivi avec, comme base, un texte de résolution venant de la délégation canadienne.

Celle-ci était formée officiellement de M. de Margerie (Laval) et de M. Syd Wax (Toronto), chargé des affaires internationales au sein de la F.N.E.U.C. M. Desgagné lui-même assistait aux assises comme observateur.

Les assises d'Edimbourg ont duré du 5 ou 8 janvier. Le troisième jour, elles étaient présidées par M. Wax. Tous les débats se sont faits en français et en anglais — les deux langues étant reconnues comme sur le même pied à la conférence — et un interprète fourni par l'Unesco traduisait à mesure ce qu'on disait.

Les 5 et 6 janvier, l'on a tenu des séances plénières, puis le 7 janvier trois commissions ont siégé toute la journée et même, dans le cas de l'une d'entre elles, toute la nuit jusqu'à la reprise de la séance plénière du lendemain.

Les plus importants débats ont eu lieu le 8 janvier. Ils ont duré toute la journée et toute la nuit, jusqu'à huit heures mercredi matin.

"Chacun buvait des tasses de thé ou de café au besoin", raconte M. Desgagné, "et se tenait sur la brèche."

On remarquait à la conférence, dit encore le président de l'A.G.E.L., deux tendances bien déterminée : l'une dont se faisait le champion la délégation de la Grande-Bretagne et l'autre dirigée par la délégation de la France.

Les délégués britanniques et leurs partisans préconisaient seulement un secrétariat international d'étudiants, et avec des réticences.... tandis que les délégués de France favorisaient une rupture des liens avec l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) et la fondation d'une nouvelle union internationale.

Le Canada, précise M. Desgagné, favorisait plutôt ce dernier groupe.

Les délégués canadiens étaient partis le 21 décembre de Montréal par avion pour se rendre en Grande-Bretagne. Ils ont rencontré là-bas des dirigeants étudiants britanniques, puis ont passé la fête de Noël à Londres.

"Pas de "plum-pudding" et pas de dinde", dit M. Desgagné.

Ils se sont rendus ensuite à Paris, puis à Prague, derrière le rideau de fer, ne pouvant pourtant atterrir à ce dernier endroit malgré leurs visas, parce que la température ne permettait à aucun avion de se déposer en sécurité à l'aéroport .

M. Desgagné revient très fatigué du voyage. Il est arrivé à Québec hier soir, à 11 h. 15, et ses parents et amis lui ménageaient une réception amicale.

Le commandement en Malaisie

Londres, 11. (Reuters) —Le journal "News Chronicle" de Londres, mande aujourd'hui que le premier ministre, M. Winston Churchill devant arriver aujourd'hui de New-York à Ottawa, offrira le commandement des forces britanniques en Malaisie soit au gouverneur général, le vicomte Alexander ou à sir Gerald Templer, commandant du commandement britannique de l'Est. Le "News Chronicle" ajoute que sir Gerald a quitté Londres par avion hier à destination du Canada pour y remplir une mission secrète".

Maison rasée par le feu à Moncton

Moncton, N.B., (DNC) La maison de M. Armand Cormier, rue Marjorie, a été complètement détruite par le feu, ces jours derniers. C'était une construction neuve. On ne connait pas l'origine du feu.

Funérailles de M. H. Desroches

Les funérailles de M. Hector Desroches, citoyen estimé de Notre-Dame de Grâce, décédé à l'âge de 74 ans 5 mois, ont eu lieu lundi, le 7 janvier, elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires et nombreux amis se sont associés pour rendre hommage au défunt.

M. l'abbé J. Falardeau, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service assisté de MM. les abbés J.-B. Mathieu et Laurent Lacourcière.

Dans l'imposant défilé, le deuil était conduit par le frère du défunt: M. Delphis Desroches; ses beaux-frères, MM. Adélard Côté, Hector Gendron et Joseph Martel; ses neveux, MM. Georges Lacombe, Hector Laroche, Paul-E. Gendron, Pierre Gendron, Hector Côté, Adélard Guérard, Maurice, Camille et Raymond Côté, Alf. Lamontagne, Delphis et Marcel Desroches, Raymond Lachance, Adrien Dion, Raymond Gendron; ses cousins, MM. Eugène, Antonio et Georges Larose, Maurice et Albert Dion, Willie Paquet.

On voyait aussi MM. J.-S. Proulx, Jules Dion, E. Blanchet, Antonio Lamontagne, Albert Corbeil, Donat Kirouac, Roméo St-Pierre, Alfred Thibault, Gaudiose Langlois, Victor et Arthur Gendron, A. Garant, W. Garant, J.-C. Laroche, Rodrigue Roy, Alb. Bourget, Adj. Brousseau, Alfred Morissette, Jos. Thibault, I. Chamberland, Guy Savard, J.-L. Desroches, C. Gagnon, Gilbert Savard, J.-A.-S. Gagnon, Elzéar Dion.

On voyait aussi le chef-adjoint A. Laliberté, Maurice Gagnon, Stanislas Gagnon, Ed. Gingras, Eugène Dupuis, Wilhelm et Charles Langlois, Rosaire St-Pierre, Constant, Gilles et Claude Thibault, Alfred Jobin, Michel Langlois, Rol. Dumais, Jos. Roussin, Jules Galarneau, F. Turmel.

M. W. Aubert, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

La Russie remet deux navires aux Etats-Unis

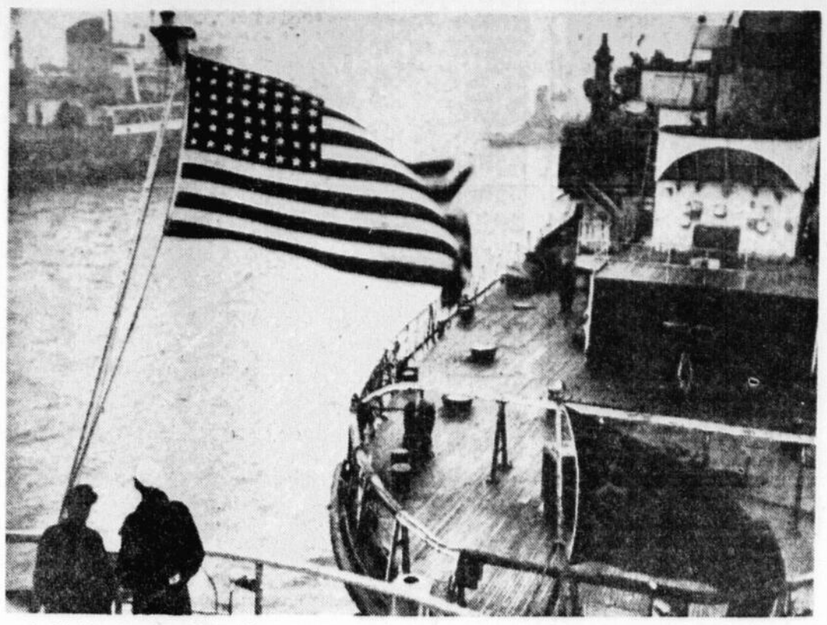

On voit ici l'un des deux brise-glaces que les Américains avaient prêtés à leurs amis russes au cours de la dernière guerre mondiale. Le navire bat enc ore pavillon russe au moment où il est amarré dans le port de Bremerhaven, Allemagne. On dit que les deux navires remis, le Northwind et le Westwind, ont été considérablement négligés par les Russes. De grandes réparations seront nécessaires. Les navires sont arrivés au port de Breme rhaven, 10 jours après le temps prévu, et les équipages sont disparus immédiatement après, ne laissant qu'un gardien à bord.

Débat en Nouvelle-Zélande sur le choix des gouverneurs généraux

Auckland, Nouvelle-Zélande, (PC) — Le mouvement d'idée selon lequel les gouverneurs généraux pourraient être choisis parmi les personnalités saillantes d'autres pays du Commonwealth britannique fait présentement l'objet de débats intéressants en Nouvelle-Zélande.

En commentaire d'un éditorial du "Vancouver Sun" favorable au mouvement, l'"Auckland Star" fait sienne l'idée et déclare qu'elle est éminemment désignée pour une étude approfondie du gouvernement néo-zélandais.

L'éditorial du "Sun" disait:

"Le monde entier leverait la tête et en prendrait note, si le Canada décidait de choisir ses gouverneurs généraux n'importe où ou en chacune des parties du Commonwealth des nations britanniques. Ce serait revivifier l'esprit du Commonwealth. Ce serait donner un exemple typique de l'unité du Commonwealth. Ce serait un symbole et un témoignage devant l'humanité que les idéaux dépassent encoe les blocs de puissances et les rideaux politiques".

Un nouveau gouverneur général de la Nouvelle-Zélande sera nommé à la mi-été. Dans le passé, la nomination venait à chaque fois de la Grande-Bretagne. On a admis un changement lors de la nomination de lord Freyberg à cette situation immédiatement après la deuxième guerre mondiale. Bien qu'il n'eût pas vécu en Nouvelle-Zélande pendant de nombreuses années, il avait grandi en Nouvelle-Zélande et, en qualité de lieutenant-général sir Bernard Freyberg, v.c., avait dirigé les forces militaires du pays outremer durant la guerre.

La Nouvelle-Zélande suivait ainsi l'exemple de plusieurs autres pays du Commonwealth en nommant l'un de ses fils comme gouverneur général. Le mandat de lord Freyberg a été allongé jusqu'à juin 1952, à cause de la tournée royale, et l'on spécule de plus en plus quant à son successeur. On ne trouve aucun Néo-Zélandais ayant un prestige qui s'apparente à celui que lord Freyberg s'est acquis chez les siens par ses exploits comme chef militaire et deux guerres mondiales.

Il a plané un certain temps l'idée que la Nouvelle-Zélande pourrait poser un geste de cordialité à l'endroit des Maoris en nommant comme gouverneur général sir Peter Buck, savant maori de réputation mondiale, mais ce dernier est décédé récemment et il n'y a pas un seul autre chef maori ayant une personnalité suffisante pour être acceptable à la fois aux Européens et aux Maoris comme gouverneur général

Une telle situation laisse le champ libre a des propositions comme celle de pousser d'un pas plus avant le concept du Commonwealth en nommant un citoyen distingué d'une nation-soeur.

Le français chez les hôteliers

Montréal, 11. (PC) M. Paul Gouin, conseiller technique de la province a déclaré hier que les hôtels et restaurants devraient faire renaitre l'atmosphère canadienne-française. M. Gouin a prononcé une causerie au déjeuner conjoint des congrès des fournisseurs d'hôtels et restaurants et l'Association des hôteliers de la province de Québec. "Les touristes sont attirés ici parce que cette province est de tradition française.

Dan Blake marche 15 milles par jour pour surveiller un oléoduc

Edmonton, (PC) Tous les jours de l'année et en dépit des températures les plus rudes, Dan Blake marche ses 15 milles quotidiens. C'est tout le travail de sa journée pour l'ancien fermier qui s'occupe maintenant de la surveillance d'un oléoduc pour une compagnie pétrolière.

M. Blake considère que c'est le meilleur emploi qu'il ait jamais eu, même s'il doit se lancer à travers le chaud et le froid, la neige, la pluie ou la grêle. Il occupe une importante fonction de surveillance pour la compagnie de pétrole, dans les secteurs de Leduc et de la Rivière-Rouge des champs pétrolifères d'Edmonton.

Son travail consiste à effectuer la patrouille des lignes de conduite qui transportent l'huile des puits jusqu'à la raffinerie. Il inspecte le terrain afin de trouver les fissures, ainsi que les pompes et les valves défectueuses.

Blake, qui demeure près d'Ellerslie, en Alberta, s'habille d'une chaude "canadienne", de mitaines doublées et de bottes de feutre qui combattront le froid, et il proclame à qui veut l'entendre qu'il a aussi chaud que dans son propre foyer.

"Je n'ai jamais eu froid, assure-t-il. Je m'habille chaudement et aime mon travail. J'aime la vie au grand air. On pourrait se plaindre un peu de la solitude, mais j'y suis habitué par mon ancien travail de fermier. Mon travail actuel me donne de l'appétit et me garde en bonne santé".

Blake fait ce travail de surveillance depuis environ un an et demi. Lorsqu'il y a beaucoup de neige, il chausse ses raquettes, avec lesquelles il se promène aussi bien que sur le trottoir d'une grande ville.

Depuis qu'il travaille, il a découvert maintes fissures dans l'oléoduc. L'une d'elles s'était produite au cours de la nuit, et 900 barils d'huile s'étaient répandus sur le sol avant qu'il la découvre. Il déclare cependant que les autres fissures qu'il a découvertes, en étaient de petites.

REGULARITE DE L'INTESTIN EN 3 JOURS — ou remise double de votre argent*

Voici le moyen commode, sûr et efficace d'avoir un intestin régulier, et qui convient spécialement aux personnes de plus de 35 ans. C'est le Serutan, composé sur le principe de fruits et légumes frais, une méthode corrective pour soulager la constipation si fréquente aujourd'hui.

Serutan ne contient pas de produits chimiques, ni sels, ni ingrédients volumineux irritants. Il déclenche un effet doux tout à fait différent des laxatifs violents.

Essayez Serutan aujourd'hui. Si dans 3 jours votre intestin n'a pas repris sa régularité, retournez l'emballage vide et nous rembourserons le double du prix d'achat.* *Si pris tel qu'indiqué.*

Prêts
$50 à $1,000

Empruntez de Household Finance sur votre seule signature, sans endosseurs ni garanties négociables. Notre spécialité: prêts rapides pour *toute* raison valable. 3 familles sur 4 préfèrent le service prompt et amical de Household Finance. Venez ou téléphonez dès aujourd'hui!

La plus importante et la plus recommandée des maisons de prêts domestiques au Canada

Telephonez, écrivez, ou visitez:

HOUSEHOLD FINANCE

4 SUCCURSALES DANS LA VILLE DE QUEBEC

1066-31ème Avenue . . . . . Tél. 7-1576
2031½ rue St-Jean . . . . . Tél. 3-1654
325 boulevard Charest. . . . . Tél. 7-7069
100 du Pont, 2e étage . . . . . Tél. 4-3594

SUCCURSALE DE CHICOUTIMI
121 est, rue Racine Téléphone 3830

Succursales à Trois-Rivières Shawinigan Falls, Sherbrooke et Rouyn

Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1878

Soulagez enfin cet ECZEMA irritant

Débarrassez-vous, grâce à cette nouvelle formule, des vilaines pustules causées par l'eczéma sur le corps et la figure. Arrêtez la démangeaison en même temps que les regards indiscrets scrutant les gerçures de votre épiderme.

Il s'agit d'un onguent facilement applicable le soir. Fait d'un goudron blanc aux propriétés étonnantes il ne tache ni la peau ni les vêtements ; il ne brûle pas mais adoucit et calme. Il met vite fin à la démangeaison, aide à guérir les plaies et à redonner à la peau sa pigmentation rosée naturelle.

Son nom est SUPERTAH. Demandez à votre pharmacien le pot de 1 once, $1 seulement. Appliquez cinq ou sept nuits; appréciez le soulagement qu'il procure et la clarté nouvelle de votre teint.

Gérant de la succursale:
J.-LUCIEN MORENCY
400 boulevard Charest
Québec, Que.

THE EMPIRE LIFE INSURANCE COMPANY KINGSTON ONTARIO

CONTREMAITRES EXPERIMENTES POUR MAIN D'OEUVRE ET BETONNAGE SUR CHANTIERS DE CONSTRUCTION

On demande immédiatement contremaitre expérimenté pour main d'oeuvre et bétonnage pour grand projet d'écluse en béton à la Baie-Comeau, Québec. Bons salaires, semaine de 60 heures, excellentes facilités de camp et pension à $1.50 par jour. Transport payé. Répondre donnant renseignements complets sur l'expérience passée à :

Angus Robertson Limited
C.P. 820, Baie Comeau, Québec.

POUR UNE SAVEUR PLUS RICHE

Elle respire la santé . . . c'est ce qu'on peut dire d'une Tomate Aylmer au moment de la récolte. Grosse, bien mûre et de saveur riche, après avoir passé un été au soleil. Puis, dans les 24 heures qui suivent la récolte, leur délicieuse saveur est captée dans le

CATSUP AYLMER

Votre Famille Mérite la Qualité Aylmer 112F

MAL DE TÊTE...
FIEVRE...
EMBARRAS NASAL...
soulagez rapidement tous ces
MALAISES DUS AU RHUME

Soulagez rapidement le mal de tête, la fièvre, l'embarras nasal et l'élimination paresseuse avec les véritables Bromo Quinine Cold Tablets, les comprimés renfermant de la quinine et six autres éléments qui combattent le rhume.

Epargnez en achetant le grand format
BROMO QUININE COLD TABLETS
UN PRODUIT DE GROVE PHARMACAL LIMITED
BQ25-1F

Les hommes distingués préfèrent le
LORD CALVERT
Canadian Whisky

Servi avec orgueil dans des occasions spéciales quand seul le meilleur satisfera

CALVERT DISTILLERS LIMITED
AMHERSTBURG, ONTARIO

5 Desserts Economiques!

Moins de 4½c la portion!

JELL-O
BRAND OF JELLY POWDER
SEVEN DELICIOUS FLAVORS

Jell-O est une marque déposée appartenant, au Canada, à General Foods, Limited.

JELL-O AU GOÛT DE GINGEMBRE

La délicieuse fraicheur du Jell-O, la saveur piquante du gingerale, se combinent dans ce dessert exquis!

1 paquet de Jell-O à la Framboise
½ tasse d'eau chaude
1½ cuillerée à thé de jus de citron
1½ tasse de gingerale
1 tasse de poires de conserve en dés, égouttées

Faites dissoudre le Jell-O dans l'eau chaude. Ajoutez graduellement le jus de citron et le gingerale. Faites refroidir jusqu'à ce que légèrement pris. Incorporez-y les poires. Versez dans un moule. Faites refroidir jusqu'à ce que ferme. Garnissez, si vous le désirez, de crème fouettée, et de grains de raisin. 6 portions.

JELL-O

AUCUN AUTRE DESSERT NE PEUT SE SERVIR DE TANT DE FAÇONS!

Un Produit de General Foods

ou POUPÉES EN JELL-O

Faites refroidir séparément du Jell-O à la Lime et à la Fraise (2 des 7 délicieuses saveurs Jell-O) dans des moules individuels. Lorsque ferme, demoulez. Pelez une banane, tenez-la en long. Coupez-la en tranches de 1 pouce; trempez-les dans du jus de citron. Mettez une tranche de banane, la partie arrondie sur le dessus, sur chaque "jupe" de Jell-O. Pour faire les têtes, fixez-y des cerises au marasquin avec des cure-dents. Garnissez les jupes de "volants" de crème fouettée. 8 portions.

ou COUPES JULEP AVEC PAMPLEMOUSSE

Mettez des cubes de Jell-O à la Lime (sa saveur est celle de *pur fruit* frais) dans des coupes à sorbet avec 12 côtes de pamplemousse, coupées en morceaux. 4 à 5 portions. Une merveilleuse combinaison de saveurs . . . mais ce n'est qu'avec Jell-O que vous obtenez de si bons résultats, et un dessert si économique! La délicieuse saveur "captive" du Jell-O vous permet de faire des desserts plus appétissants, des salades plus savoureuses.

ou PECHES AU CITRON

Remplissez à moitié des coupes à parfait avec des cubes de Jell-O au Citron (à la saveur de pur fruit). Recouvrez de pêches de conserve égouttées et coupées en tranches. Remplissez les coupes de cubes. Si vous le désirez, garnissez de crème fouettée et de tranches de pêches additionnelles. 5 ou 6 portions. Délicieuses—faciles — *et* économiques à préparer, les Gelées en Poudre Jell-O facilitent beaucoup la préparation des desserts.

ou SURPRISE AUX CERISES

Un vrai délice! Faites refroidir du Jell-O à l'Ananas dans un moule peu profond. Lorsque ferme, brisez-le en paillettes avec une fourchette. Garnissez des coupes à parfait de bandes de gâteau éponge. Remplissez-les avec un mélange fait d'une quantité égale de Jell-O, de Noix de Coco Baker et de cerises rouges de conserve, dénoyautées. 6 portions. Servez de tels desserts *tous* les jours. Ils sont si économiques avec le Jell-O!

J-541F

Amusements

Succès énorme de "Jeanne d'Arc" au Cambrai

La célèbre artiste de réputation internationale Ingrid Bergman dans une scène des plus émouvante tirée de "Jeanne D'Arc" (version française en couleurs), dont les foules accourues à chaque jour ont contraint le cinema Cambrai à garder le film pour une deuxième semaine.

Programme Double au Cinéma Sillery

Une scène du film "Black Rose", mettant en vedette Tyrone Power à l'affiche du cinéma Sillery en programme double avec "Half Angel" jusqu'à lundi soir.

Au Capitol

Georges Guétary, l'une des vedettes de la comédie musicale M-G-M, "An American in Paris", en Technicolor, qui restera à l'affiche du Capitol jusqu'à mardi soir inclusivement.

"Anne of the Indies" en Technicolor au Cartier

Une idylle s'insinue dans "Anne of the Indies". La femme pirate se laisse attendrir par son mâle prisonnier, dans ce film Technicoloré de Twentieth Century-Fox dont l'action se passe au XVII siècle et qui tient l'affiche au Cartier pour jusqu'à jeudi. Jean Peters, Debra Paget et Louis Jourdan se partagent la vedette dans cette production de George Jessel. La seconde attraction au programme est "St. Benny, the Dip".

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs; Sujets courts: 1.00, 3.15, 5.50, 8.25 hrs; **An American in Paris** (113 min): 1.20, 3.55, 6.30, 9.05 hrs.

CINEMA DE PARIS : — **Plus de Vacances pour le Bon Dieu** : 12.20, 4.05, 7.50 hrs. Un Jour dans la Vie : 1.57, 5.36, 9.21 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Mysterious Island (9ème épisode): 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 hrs. Cartoon: 1.15, 3.45, 6.15, 8.45 hrs. **Les Trois Mousquetaires** : 1.25, 3.55, 6.25, 9.00 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — **Jeanne d'Arc** : 2.00, 4.25, 6.50, 9.15 hrs; Cartoon : 4.10, 6.35, 9.00 hrs. Continuel de 2.00 à 11.30 hrs.

CARTIER :— **Anne of the Indies** : 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.15, 8.10 hrs. St-Benny the Dip : 2.25, 5.30, 8.25 hrs. Fin : 11.10. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Laugh a Day : 1.00, 3.35, 6.10, 8.45 hrs. Railroad Special Agent: 1.15, 3.50, 6.25, 9.00 hrs. Tweety's S.O.S. (Cartoon) : 1.30, 4.05, 6.40, 9.15 hrs. **Distant Drums** : 1.35, 4.10, 6.45, 9.20 hrs. Nouvelles : 3.20, 5.55, 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Représentation continuelle Abbott et Costello en Afrique: 12.40, 3.44, 6.45, 9.50 hrs ; Sujets courts : 1.58, 5.00, 8.05 hrs. **Chaines Conjugales**: 2.00, 5.00, 8.05 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 1.00, 4.28, 7.56 hrs ; Le Mannequin Assassiné : 1.16, 4.44, 8.12 hrs ; **La Belle que Voilà** : 2.38, 6.06, 9.34 hrs. Fin : 11.24 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER : — The Petty Girl : 1.00, 4.36, 8.00 hrs. Nouvelles : 2.25, 7.40 hrs. **Le Massacre de Fort Apache** : 2.45, 5.55, 9.25 hrs. Continuel tous les jours.

PALAIS MONTCALM : — **Hamlet** : 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 hrs.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30, 3.42, 8.25 hrs; **Orage d'Eté**: 12.40, 4.02, 6.54, 10.06 hrs; M. Breloque a Disparu: 2.02, 5.25, 8.35 hrs; Fin: 11.27 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE : — Représentation continuelle. Sujets courts : 1.00, 4.29, 7.51 hrs ; On Our Mary Way : 1.15, 4.37, 7.59 hrs ; **The Frogmen** : 2.53, 6.17, 9.37 hrs.

RIALTO : — **La Flèche Noire**: 1.00, 4.35, 7.55 hrs; Nouvelles: 2.15, 7.45 hrs ; **Passion Immortelle**: 2.40, 5.50, 9.15 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — Dangereuse Aventure : 12.45, 3.30, 6.10, 8.55 hrs. **Défile de la Mort** : 2.10, 4.50, 7.30, 10.15 hrs. Continuel de 12.45 à 11.30 hrs.

SILLERY : — Half Angel : 6.35, 10.00 hrs. **The Black Rose** : 8.00 hrs. Fin : 11.20 hrs.

BIENVILLE : — Casa Manana : 6.45, 9.50 hrs ; Nouvelles : 7.55 hrs ; **Double Chance** : 8.10 hrs. Fin : 11.00 hrs.

CANADA : — The Great Jewel Robber : 6.20, 9.45 hrs. Suiettes courts: 7.50 hrs. **Les Dépravés** : 8.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Excuse My Dust: 6.30, 9.30 hrs. Sujets courts : 7.50 hrs Ballerina : 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — **Entrée Illégale** : 7.30 hrs ; Johnny Apollo (en français) : 9.00 hrs. Fin : 10.35 hrs.

"Distant Drums" en Technicolor à l'Empire

Une scene de "Distant Drums" film Technicoloré qui met en vedette Gary Cooper et Mari Aldon, présenté à l'Empire jusqu'à jeudi.

PIGALLE

COMMENÇANT DEMAIN :

FERNANDEL dans Casimir

OU L'ART DE VENDRE DES ASPIRATEURS

EN PROGRAMME DOUBLE avec

RELLYS Paulette ANDRIEUX — TABUSSE

AUJOURD'HUI DERNIER JOUR ORAGE D'ETE

MR. BRELOQUE A DISPARU

CINEMA de PARIS

COMMENCANT DEMAIN

AIMÉ BARELLI et son fameux orchestre dans "LES JOYEUX PELERINS"

GREGOIRE ASLAN et FASQUALI

EN PROGRAMME DOUBLE avec

HELENE PERDRIERE JEAN DEBUCOURT dans ROME-EXPRESS

Des aventures extraordinaires de Cinécentaur

DERNIER JOUR

PLUS DE VACANCES POUR LE BON DIEU

UN JOUR DANS LA VIE

Théâtre SILLERY — rue St-Michel — Programme double en Technicolor — aujourd'hui jusqu'à Jeudi

The Black Rose

starring Tyrone POWER Orson WELLES

COLOR by Technicolor

EN PROGRAMME DOUBLE AVEC

LORETTA YOUNG · JOSEPH COTTEN

HALF ANGEL

COLOR BY TECHNICOLOR

Air Conditioned — FREE PARKING

Service à diner CHARMIAN

à l'affiche aujourd'hui jusqu'à Jeu. — VICTORIA — DEUX versions Françaises

ALAN LADD, LORETTA YOUNG, WILLIAM BENDIX

"DEFILE DE LA MORT"

(CHINA)

en programme double avec

CLAUDETTE COLBERT, FRED MacMURRAY

"DANGEREUSE AVENTURE"

(No Time for Love)

aussi SERVICE A DINER DEAUVILLE 68 morceaux

jusqu'à JEUDI. — CLASSIC — version française

LANA TURNER — GENE KELLY

JUNE ALLYSON — VAN HEFLIN

"LES TROIS MOUSQUETAIRES"

(The Three Musketeers) (TECHNICOLOR)

aussi "L'Ile Mystérieuse", de Jules Verne et sujets courts.

ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE "DIMANCHE"

"LE CHANT DE MON COEUR"

(The Song of my Heart)

avec Sir Cedric Hardwicke, Audrie Long

Frank SUMBSTROM

aussi SERVICE A DINER — 68 morceaux CHARMIAN

Matinées et soirées (excepté dimanche)

Laret — AIR-CONDITIONED — DERNIER JOUR

2 beaux films français !

"LA BELLE QUE VOILA"

Michele MORGAN, Henri VIDAL

aussi

"LE MANNEQUIN ASSASSINE"

Robert LUSSAC, Blanchette BRUNOY

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Rialto — DERNIER JOUR

2 versions françaises !

"PASSION IMMORTELLE"

("Song of Love")

Robert WALKER, Paul HENREID et Katharine HEPBURN

aussi

"LA FLECHE NOIRE"

("Black Harrow")

Louis HAYWARD, Janet BLAIR

IMPERIAL

"ABBOT ET COSTELLO EN AFRIQUE" avec Clyde Beatty, Frank Buck, Max Baer. "CHAINES CONJUGALES" avec Linda Darnell, Jeanne Crain, Kirk Douglas.

COMMENÇANT DEMAIN

"LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE"

BETTY GRABLE, CESAR ROMERO

"J'EPOUSE MA FEMME"

Loretta Young & Fredric March

PRINCESSE

"THE FROGMEN" avec Richard Widmark & Dana Andrews. "ON OUR MERRY WAY" avec Paulette GODDARD et Fred MACMURRAY.

COMMENÇANT DEMAIN:

"ON THE RIVIERA"

DANNY KAYE & CORINNE CALVET

"BOMBA AND THE LION HUNTERS"

JOHN SHEFFIELD

CAPITOL — MATINÉE 40c SOIR 55c TAXE INCLUSE — UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS

GARDE A L'AFFICHE JUSQU'A MARDI SOIR

Continu de 1h. à 11h. "AN AMERICAN IN PARIS" à : 1.20, 3.55, 6.30, 9.05 h. La touche parisienne ! La magie de Hollywood ! La musique de Gershwin, le tout en couleurs par Technicolor !

Le plus grand des films musicaux de M.-G.-M.

AN AMERICAN IN PARIS

TO THE MUSIC OF GEORGE GERSHWIN

STARRING GENE KELLY

AND INTRODUCING LESLIE CARON

Technicolor

avec GEORGES GUETARY

DERN. REPR. COMPLETE à 8h.25

LAURIER — Dernier jour — Continuel — Air climatisé

"Le Massacre de Fort Apache" John Wayne, Henry Fonda; "The Petty Girl", en couleurs, Robert Cummings, Joan Caulfield.

Service de COUTELLERIE en argent, modèle exclusif "ARGYLE", fabriqué par ROGERS.

COMMENÇANT DEMAIN -- 4 JOURS

2 Versions Françaises !

"LA TIGRESSE"

Lizabeth Scott — Dan Duryea

"TENDRE SYMPHONIE"

Margaret O'Brien — José Iturbi

JE SERAI BREF...

". . . Votre noble fils Hamlet est fou
"Qu'il soit fou, c'est sûr.
"Il est sûr que ce soit dommage
"Et c'est dommage que ce soit sûr.
"Polonius"

CE QUI EST SUR

SANS ETRE DOMMAGE...

C'EST QUE :

HAMLET

SERA PROLONGE

VENDREDI et SAMEDI

AU PALAIS MONTCALM

PREMIERE EN VERSION FRANCAISE

HAMLET

• LE FILM DU SIECLE

• LE FILM QU'ON AIME VOIR PLUSIEURS FOIS

Horaire : 1 h., 3:30 h., 6 h. et 8.:30 h.

VERSION INTEGRALE

"présenté durant 66 semaines à N.-Y. au prix de $2.40 le billet" — au PALAIS MONTCALM.

A PRIX POPULAIRES

Présentation de REX FILM

DEUXIEME SEMAINE — JUSQU'A JEUDI — Horaire: 2.00 - 4.25 - 6.50 - 9.15 — CAMBRAI — ENTIEREMENT EN FRANÇAIS

Une fresque grandiose !

JEANNE D'ARC avec INGRID BERGMAN

Producteur WALTER WANGER · Réalisateur VICTOR FLEMING

COULEUR DE TECHNICOLOR

RKO RADIO FILMS

20th CENTURY-FOX presents

Anne of the Indies

en Technicolor

"BLACKBEARD" Plus craint encore que la marque du Croisé... et des os

JEAN PETERS · LOUIS JOURDAN · DEBRA PAGET

with HERBERT MARSHALL, THOMAS GOMEZ

Produced by GEORGE JESSEL · Directed by JACQUES TOURNEUR · Screen Play by PHILIP DUNNE and ARTHUR CAESAR

Second feature "ST. BENNY, THE DIP" avec DICK HAYMES et NINA FOCH

Aujourd'hui jusqu'a mardi CARTIER

FROM WARNER BROS. COMES.

DISTANT DRUMS

Tourné dans les vastes étendues connues sous le nom d'Everglades où la camera n'a jamais pénétré — en TECHNICOLOR

EMPIRE

STARRING GARY COOPER

with MARI ALDON as the captive beauty

Captain Wyatt se bat dans la savane — dans la furieuse guerre avec les Seminole.

SCREEN PLAY BY NIVEN BUSCH AND MARTIN RACKIN

JUSQUA JEUDI UNE SEULE SEMAINE

A 1.40, 4.15, 6.50 et 9.25

Dernière représentation à 8.30 p.m.

Résultats
LA JOURNÉE MÊME
ESSAYEZ VOTRE CHANCE!

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ : 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa.

L'EVENEMENT-JOURNAL
des annonces classifiées
TARIF AU COMPTANT
TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35, 3 insertions pour le prix de cinq 24 insertions pour le prix de 18.
Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre compté pour une ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de facturation.

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et livraison à domicile : 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $12.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Etats-Unis : un an $9.00, 6 mois $4.75 3 mois $2.50 ; un mois $1.00
Ailleurs au Canada un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp., Ltd, 61 RUE D'AUTEUIL. Tel 2-6488 ou 3-0450.
CLC-13—L76893—E

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE FEMME, bilingue 25-35 ans, demandée comme gérante comptoir postal Simpson's. Expérience de vente préférée. Rémunération intéressante pour personne active qualifiée. APPELEZ: 2-4007.
72—K76861—E

FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE bilingue connaissant sténographie et dactylographie et sachant opérer un compte-maître (comptometer). Ecrire CASIER 450, LE SOLEIL.
77—K76375—E

HOMME DEMANDE

CANADIAN VICKERS LIMITED
Montréal, P.Q.
demande
Mouleurs gabarieurs sur navires d'acier,
marqueurs ou traceurs,
ouvriers pour tours et foreuses.
Devront avoir expérience dans métiers respectifs. Bons salaires. Emplois permanents, bénéfices d'employés, semaine de 5 jours, etc. S'adresser au directeur du personnel :
M. W.R. Fox
89

Le Service public du Canada demande
UN INGENIEUR DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE
$5,580 — $6,180
pour les Services d'incendie de la Défense civile (Santé nationale et Bien-être social) à Ottawa.
On peut se procurer des détails et des formules de demande aux plus proches bureaux de la Commission du service civil, aux agences du Service national de placement ainsi qu'aux bureaux de poste.

JEUNE HOMME âgé 20-25 ans avec expérience dans la tenue des livres ou connaissance générale de comptabilité, parlant anglais. S'adr.: au gérant du personnel de Good Year Tires & Rubber Co. of Canada Ltée, Centre Industriel No 5, Québec.
NC-89—K76391—E

LOGEMENTS A LOUER

MAISONS SEULES et logements, à louer bon marché à Beauport-Est, possession immédiate. TEL.: 3-6775.
NC-107B—K75956—E

PERSONNELLES

HOMMES, FEMMES MAIGRES! Gagnez de 5 à 10 lbs — entrain nouveau. Essayez les comprimés toniques Ostrex pour chair nouvelle et robuste, vigueur nouvelle. Format de présentation seulement 90c. TOUTES PHARMACIES.
139—E

SERVANTES DEMANDEES

POUR MONTREAL, fille aimant les enfants, pas cuisine, pas lavage, famille canadienne-française. Ecrire 1886 AVENUE ORLEANS, MONTREAL.
NC-159—K76099—E

M. Roland Côté décédé à Québec

On apprendra avec regret le décès de M. Roland Côté, survenu ces jours-ci, à l'âge de 34 ans, après une courte maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre ses parents, M. Albéric Côté, à l'emploi de la Régie des Liqueurs et Mme Côté ; son frère, M. Albert Côté, à l'emploi de la Commission Scolaire de Québec ; ses soeurs, Mlle Carmen Côté, Mme Omer Dumas (Stella), Mme Gérard Dumas (Thérèse) et Mlle Françoise Côté ; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Adélard et Alfred Crépeault, Me Robert Côté, protonotaire de la Cour Supérieure ; MM. et Mmes Nap. Côté, Hervé Côté, de St-Augustin et Joseph Côté ; Mme Emile Meunier, aussi de St-Augustin, M. et Mme Paul Côté, Mlle Bernadette Côté, M. et Mme Jos. Bélanger et Mme Alexandre Crépeault ; un neveu, M. Claude Dumas.

Les funérailles de M. Côté auront lieu demain, en l'église du Sacré-Coeur. D'ici là, la dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire, 152 St-Benoit.

Nos condoléances à la famille en deuil.

PEINTURE SICO

SOURDS
ÉCONOMISEZ
40 %
sur l'achat de vos batteries. Fils, réparation et batteries pour tous les appareils. Brochure gratuite sur demande.
René Côté
APPAREILS DE SURDITE
75-79 Blvd Charest
Québec Tél. : 4-6500

— SPECIAUX —
VENDREDI et SAMEDI

BEURRE	No 1, lb	.66
VIANDE	haché, lb	.49
BACON	lb	.49
BOEUF	surlonge, filet, T-Bone. Spécial lb.	.75
CROUPE	de boeuf 15 à 17 livres, la livre	.55
CHOPS	et fesse de lard, lb	.49
JEUNE LARD	lb	.42 à .45
VEAU LAIT	frais épaule, profitable, lb	.69
BOEUF	haut-côte, lb	.58
JAMBON	pic-nic épaule, lb	.43
FOIE DE LARD	lb	.35
OEUFS A	3 douz pour	1.49
PATATES	10 lbs	.55
POULETS A	la livre	.50-.55
POULES	la livre	.45-.49

EPICERIE-BOUCHERIE de Québec Enr.
MAX KARP
53 St-Dominique Tél.: 4-0000
BIERE et PORTER

Une pétition

MM. Ls Even, Ernest Grégoire, Gérard Mercier et Jean Grenier ainsi que Gilberte Coté viennent de signer un message télégraphique qu'ils ont adressé au premier ministre Duplessis, à tous les députés provinciaux et à M. G.-E. Lapalme, chef du parti libéral provincial.

Ce message est une requête de l'Union des Electeurs en faveur de l'établissement du régime du Crédit Social dans notre Province. On demande au gouvernement d'agir dès cette session.

VALCARTIER LODGE
ST-GABRIEL DE VALCARTIER
maintenant
OUVERT AU PUBLIC pour la saison

SKITOWS EN OPERATION
TOUS LES
SAMEDIS SOIR
à compter de demain,
5 janvier
SOUPER SUIVI DE DANSE
avec l'orchestre de
ROLAND McKINNON
ENTREE GRATUITE
Fermeture à 1 heure

Les visiteurs sont également invités à profiter de ce spécial

TAUX DES CHAMBRES
$7.50 par jour, par personne, repas inclus.
Pour réservation tél.: 837

SERVICE D'AUTOBUS
Tous les samedis :
Départ Gare Centrale : 1h. 30; de la Jonction de Sillery à 1 h. 45. Retour à 5 h. et à minuit.
Tous les dimanches :
Départ Gare Centrale à 9 h. et 12 h. 30; du Château-Frontenac 9 h. 15; de la Jonction de Sillery 9 h. 30 et 12 h. 45. Retour à 5 h.

Décès de monsieur Adélard Brochu

On apprendra avec regret la mort de M. Adélard Brochu, époux de dame Régina Roy, survenue mercredi à sa résidence, 734, 4e avenue, à l'âge de 67 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, sa fille, Mme Rodolphe Dubé (Hélène); son fils, Jean-Thomas Brochu; son gendre, M. Rodolphe Dubé; sa bru, Mme Jean-Thomas Brochu (Bernadette Croteau); ses petits-enfants : Monique et Claude Brochu; Céline, Yves, Jean-Pierre, et André Dubé ; ses frères: M. Odilon Brochu, de Québec, Ovide Brochu, de Montréal, Antonio Brochu, de Victoriaville ; ses soeurs : Mme Poulin (Alexina), de St-Vallier ; Mme Leclerc (Clodie), de Montréal ; Mme Pierre Bilodeau de Drummondville; Mme Michaud, de Québec, (Delia); ses beaux-frères : J.-M. Poulin, Alexandre et Gabriel Roy, de St-Vallier; Léon et Ovide Roy, de Québec; Gaudias Dubé, de Montmagny; ses belles-soeurs, Mme Odilon, Ovide et Antonio Brochu, Mme Gaudias Dubé, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces dont M. l'abbé Louis Dubé de Ste-Anne de la Pocatière, de cousins et de cousines.

La dépouille mortelle repose à la résidence funéraire de Germain Lépine Ltée, 318 de la Canardière. Le service sera chanté demain en l'église de St-Charles de Limoilou. L'inhumation se fera au cimetière de St-Vallier de Bellechasse.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

DANSE ce SOIR
CLUB CRYSTAL de QUEBEC Inc
SALLE LAPRISE
503 St-Vallier
Orchestre Mark Ampleman

M. Thomas Jobin mort subitement

On apprendra avec regret le décès de M. Thomas Jobin, survenu soudainement, à l'âge de 42 ans et 3 mois. Ce deuil éprouve une famille bien connue de notre ville.

Le défunt laisse dans le deuil sa soeur, Mme Paul Ducasse (Françoise Jobin); son beau-frère, M. Paul Ducasse; sa nièce, Lise Ducasse; ses oncles et tantes M. le docteur et madame Albert Jobin, Mlle Alma Jobin, Mme Rosario Létourneau, tous de Québec; M. et Mme J.-C.-O. Turgeon, de St-Léonard, comté de Portneuf; Mme Séraphin Vachon, Mme Jacques Pineault, M. et Mme Philippe Roy, tous de Rimouski; M. et Mme Henri Roy, de St-Jean d'Iberville; Mme Gilbert Roy, de Fort Kent, Maine.

Il laisse aussi plusieurs cousins et cousines dont M. le chanoine Oscar Genest, M. l'abbé André Jobin, les docteurs et mesdames J.-Baptiste, Pierre et Joachim Jobin, Mme Lucien Lortie, (Cécile Jobin), Mme Yves Dionne, de Rimouski; MM. Maurice, Charles, Marcel, Alexandre et Léo Jobin; ses cousines, Sr St-Albert, des Srs Missionnaires, de Montréal, Mme Lorenzo Lavoie (Yvonne Jobin) et plusieurs autres.

Les funérailles auront lieu ce matin, en l'église St-Roch.

L'U. C. C. . . .

(Suite de la page 9)

uniforme de $5 ou de 20 cents les 100 livres pour le permis du tracteur de ferme.

La délégation de l'U.C.C. comprenait outre M. Marion : MM. Jean-Baptiste Lemoine et Samuel Audette, vice-présidents généraux de l'U.C.C.; MM. Benjamin Manseau, Joseph Bouchard, Gérard Gauthier et Napoléon Mathieu, membres du Comité exécutif de l'Union; MM. Thuribe Belzile, secrétaire général, et Dominique Beaudin, directeur du Service des Publications de l'U.C.C.

Le 3e congrès de la Langue Française

M. l'abbé Adrien Verret prononcera une allocution, à l'occasion d'une réunion du Comité général du troisième congrès de la Langue française, qui se tiendra le 16 janvier prochain au salon de l'Université.

Décès de madame J.-A. Chrétien

On apprendra avec regret la mort de Mme Marie-Louise Cloutier épouse de feu J.-Arthur Chrétien décédée à l'âge de 65 ans et 8 mois, après une longue maladie.

Elle laisse dans le deuil ses fils, MM. André, Roland et Fernand Chrétien. Ses filles, Mme Gaston Cloutier, (Diane) Mme Napoléon Giroux, (Louise) Mme Freddy Brown, (Madeleine). Ses gendres, MM. Gaston Cloutier, Napoléon Giroux et Freddy Brown. Ses belles-filles, Mme André Chrétien, (Marcelle Pinault) Mme Roland Chrétien, (Florence Guay) Mme Fernand Chrétien, (Marie-Ange Lachance). Ses petits-enfants, Thérèse, Louise, Fernand et Marc Cloutier, Jean, Claude et Suzanne Chrétien, Paul et René Chrétien, Pierre, Michel et Denis Giroux, Vivianne Brown. Son frère, M. Georges Cloutier. Sa belle-mère, Mme Charles Cloutier. Ses beaux-frères, le Dr J.-A. Tousignant, Commandeur J.-Albert Chrétien, Omer Brousseau et Gaudiose Gauthier. Ses demi-soeurs, Mme Omer Brousseau, Rév. Soeur St-Charles Boromé, O.P., Mme Gaudiosa Gauthier. Ses belles-soeurs, Mme Georges Cloutier, Mme Arthur Cloutier, Mme J.-Albert Chrétien et Mme J.-Donat Chrétien, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de Mme Chrétien auront lieu ce matin, en l'église du T. St-Sacrement. Le départ se fera de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 146 rue St-Cyrille, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Ouvrier électrocuté à l'Ile-Maligne

Chicoutimi, 11. (DNC) Un tragique accident est survenu mercredi soir, vers 8 h. 20, à la centrale électrique Saguenay Power, à l'Ile-Maligne, lorsque un ouvrier, M. Guy Amiot, âgé de 29 ans, a été électrocuté sur le coup.

La victime, qui travaillait à ce moment-là sur le toit de l'usine, aurait par inadvertance touché à un isolateur d'une charge de 150,000 volts. M. Guy Amiot, célibataire, était le fils de M. et Mme Craig Amiot, de Kénogami. Il laisse également dans le deuil quatre soeurs: Mmes C. Murdock et Gilles Clark, ainsi que Mlles Jeanne et Pierrette Amiot.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

IN MEMORIAM

BLAIS — A Lévis, le 10 janvier 1952, à l'âge de 57 ans et 6 mois, est décédée dame Marie Carrier, épouse de M. Gaudiose Blais.
Les funérailles auront lieu samedi matin, le 12 janvier, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 56 avenue Mont-Marie, à 8 heures 50, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.
11 janv. 1 fs—E

BONNEAU — A Québec, le 8 janvier 1952, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Marie-Louise Ratté, épouse de M. Alphondor Bonneau, demeurant à 196 Sarto, Giffard.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 318, Chemin de la Canardière, à 8 heures 30, pour l'église de Giffard, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobiles.
9 janv. 2 fs—K76187—E

BRUNETTE — A l'hôpital St-François d'Assise, le 10 janvier 1952, à l'âge de 62 ans, est décédé M. J.-Edgar Brunette, époux de dame Henriette Dion, demeurant à 169, Grande-Allée.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures 30.
Départ des salons funéraires Adelard & Gustave Lépine Inc., à 8 heures 15 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.
11 janv. 2 fs—E

BROCHU — A Québec, le 9 janvier 1952, à l'âge de 67 ans 8 mois, est décédé Adélard Brochu, époux de dame Régina Roy, demeurant au No 734, 4e Avenue.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318, chemin de la Canardière à 9 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Vallier, Bellechasse.
10 janv. 3 fs—K76428—E

DROLET — A sa résidence, 1224 ave Rousseau, Sillery, le 8 janvier 1952, à l'âge de 54 ans 10 mois, est décédée dame Marla Gravel, épouse de M. J.-H. Drolet, marchand de chaussures.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 146 rue St-Cyrille, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles-Garnier, et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile.
9 janv. 3 fs—K76333—E

GAUVIN — A Québec, le 9 janvier 1952, à l'âge de 37 ans, est décédée dame Thérèse Perras, épouse de M. Maurice Gauvin, demeurant au No 79 rue St-Gabriel.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.
Départ des salons funéraires Adélard & Gustave Lépine Inc., No 42, chemin Ste-Foy, à 9 heures 15 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.
10 janv. 3 fs—K76470—E

JOBIN — A Québec, le 8 janvier 1952, à l'âge de 42 ans 3 mois, est décédé sieur Thomas (Tom) Jobin, tapissier, demeurant à 154 de la Salle, fils de feu sieur Omer Jobin et de feu dame Gracia Roy.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph, à 8 heures 45 pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
10 janv. 2 fs—K76418—E

LEMAY — A Québec, le 8 janvier 1952, à l'âge de 11 ans 6 mois, est décédée Monique Lemay, enfant bien-aimée de Louis-Philippe Lemay et de dame Marie-Jeanne Drouin, demeurant au No 50 rue Maufils.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des nouveaux foyers funéraires de la Maison J. Bouchard & Fils, No 346, rue Bardy, coin Canardière, à 8 heures 30 pour l'église St-Pascal de Maizerets, et de là au cimetière St-Charles.
9 janv. 3 fs—K76337—E

MAHEUX — A Québec, le 8 janvier 1952, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Philippe Maheux, ex-employé du C.N.R., époux de dame Mary Pakenham, demeurant au No 363, 13e rue.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils, No 1187, 1ere avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.
9 janv. 3 fs—K76331—E

DANSE
ANCIEN COLISEE
SPECTACLE
DEMAIN SOIR DANSE CONTINUELLE DE 9H. A LA FERMETURE
★ NOAMI PRICE
artiste de couleur de "Flamingo Club" de Miami.
★ DANNY WALSH animateur
— 2 ORCHESTRES —
• ROGER ANGERS
• GUY BOUCHER
• Spectacle à 11 h. 15
• Prix : 1.00 tax. inc.
Réalisation ROMEO BOULANGER

"LE FOYER DU VAUDEVILLE"
LA TOUR
présente
SAMEDI ET DIMANCHE 8 h. 30
"Music Hall on Parade"
avec
TIZOUNE
FAMEUX COMEDIEN DE LA SCENE ET DE LA RADIO
IRVING SPECTOR
professeur violoniste
MARIANNE et ANDRE
danseurs espagnols
WOO SHE
VOCALISTE CHINOISE
CHET CLARK
nouvelle sensation de l'heure en Amérique
FERDINAND ET JERRY
vous feront passer par toute la gamme de l'émotion avec leurs numéros d'équilibre et de balancement.
• ALBERT MARQUIS la voix d'or
en plus GRANDE COMEDIE avec
SWIFTY - HELEN TAYLOR - ART. BOUDREAU
Animateur : LEO RIVET
Orchestre : WILL BRODRIQUE
• 10 GRANDS NUMEROS
• 22 ARTISTES
Un autre sensationnel spectacle qu'il ne faut pas manquer.
PAS DE MATINEE POUR ENFANTS
Adm.: .75-1.25-1.50 tax. inc.
RES.: 2-4818
2 soirs seulement

Y a-t-il du Hennessy dans la maison?
Gardez-en Toujours
POUR LES CAS URGENTS —
— ET POUR VOTRE AGREMENT
LE COGNAC
★ ★ ★
HENNESSY

Magasins THRIFT Stores
UNE COMPAGNIE QUEBECOISE

VERIFIEZ CES VALEURS !

GRUAU Quaker	CUISSON RAPIDE POT, GRAND FORMAT		35¢
SAUMON Rouge	GOLD SEAL SOCKEYE SURCHOIX BOITE ½ GRANDEUR		43¢
CATELLI	MACARONI, SPAGHETTI OU BOUTS COUPES	2 pqts 16 oz.	29¢
SOUPE	AUX TOMATES, qualité AYLMER	2 boites 10 oz.	21¢
MÉLASSE	CROSBY GOLD STAR, QUALITE SURFINE CTN. 40 OZ.		23¢
POIS VERTS	LYNN VALLEY STANDARD GROSSEUR No 4-5	2 boites 20 oz.	27¢

PRIX EN VIGUEUR AUX MAGASINS SUIVANTS
500—3e AVE
(COIN 5e RUE)
LIMOILOU, VILLE DE QUEBEC
69, CARTIER
(PRES ST-CYRILLE)
VILLE DE QUEBEC
400, MAGUIRE
(PRES CHEMIN CAP ROUGE
SILLERY, QUEBEC

Viandes de Qualité
ROTI de PORC
Jeune, tendre, maigre, frais économique et délicieux — lb 53¢
PATTES DE PORC — LONGUES FRAICHES — lb 27¢
FOIE DE PORC — FRAIS TRANCHE — lb 39¢
BACON — A DEJEUNER TRANCHE — pqt ½-lb 28¢
VOLAILLE pour bouillir
Réelle aubaine — 4 à 5 lbs
Catégorie "A" — dodue — lb 53¢

BAS PRIX "THRIFT"
Plus une qualité exceptionnelle, un service personnel et amical, et une garantie 100% de satisfaction.

CONFITURE — POT 24 OZ. — 41¢
BEURRE D'ARACHIDE — Club House — pot 16 oz. — 41c
FEVES — CATELLI CUITES AU FOUUR DANS LA MELASSE — bte 20 oz — 21c
SPAGHETTI — CUIT CATELLI — 2 btes 15-oz — 27c
POUDRE DE SAVON QUIX — grd form. — 36c

LIVRAISON GRATUITE
COMMANDE COMBINEE MINIMUM $3.00

CAFE MARCO	POT 1 LB	96c
SARDINES	BRUNSWICK — DANS L'HUILE OU LA SAUCE AUX TOMATES	3 btes 25¢
PAIN DE PORC "PIC"	TOUT VIANDE	bte 12-oz 47¢
FEVES JAUNES	COUPEES "IDEAL" DE CHOIX	BTE 20 OZ. 16c
PECHES DE CHOIX	AUSTRAL MOITIES OU TRANCHES	bte 28-oz 36¢
JUS DE TOMATE	BRIGHT SURCHOIX	2 btes 20-oz 31¢
BLE d'INDE	AYLMER DE CHOIX DORE CREMEUX	2 boites 15 oz 29¢
FARINE PREPAREE	BRODIE XXX (SAC 6-lb 59c)	sac 3-lb 32¢
JEWEL SHORTENING		pqt 1-lb 32¢
FEVES BLANCHES "LUXOR"		cello 2-lbs 27¢
THE NOIR	CEYLAN & INDIEN BROKEN PEKOE	CELLO 1 lb 77c
SAVON CAMAY	2 barres géantes 25¢	3 barres rég. 25¢
SAVON IVORY SNOW		grand format 38¢
SAVON OXYDOL	format géant 75¢	grand format 38¢

PAIN — Tranché Country Club au lait 16 oz 11¢ — Pourquoi payer plus ?
Fromage — CLOVER VALLEY "LINK" roul. ½ lb 29¢

Fruits et Legumes Frais
ORANGES — douz. 45¢
DE CALIFORNIE SANS PEPINS "NAVEL" SUCREES — JUTEUSES GROSSEUR 252 MANGEZ-EN CHAQUE JOUR !
Oranges de Floride — dz 29¢ — JUTEUSES, PELURE MINCE—GROSS. 250
Pamplemousse — 5 pour 35¢ — DE FLORIDE, SANS PEPINS
POMMES — ROUGES McINTOSH — CATEGORIE SURFINE — SAC DE POLYTHENE 6 lbs 59¢

Prix en vigueur les 10, 11 et 12 janvier 1952.
THRIFT STORES LIMITED

Cinq agents provinciaux suspendus pour une période de huit jours

Cinq agents de la Sûreté provinciale, un sergent et quatre gendarmes, seront suspendus pour une période de huit jours par suite de l'évasion de trois forçats de la prison commune de St-Joseph-de-Beauce, mercredi le 14 novembre dernier, vers 11 heures du soir.

La période de suspension comptera à partir du 16 janvier, soit mercredi prochain.

On se souvient qu'un des bagnards évadés est encore au large. Il s'agit de Jean-Georges Ethier, alias Le Serin, natif de Belleville, Ontario. Ses deux compagnons, René Larche, d'Ottawa, et Delphis Hamel, de Québec, furent repris le vendredi suivant dans un wagon vide en gare de Farnham.

Dès le lendemain de l'évasion, le lieutenant Aimé Pettigrew, de Québec, et M. Norbert Labbé, de Montréal, inspecteur général des prisons de la province, furent chargés par leurs supérieurs de la délicate mission d'enquêter sur cette fugue des prisonniers et de départager les responsabilités. C'est à la suite du rapport présenté peu après au procureur général que ce dernier décida de la suspension des 5 agents.

Ces derniers, à cause des mauvaises conditions de la prison de St-Joseph, avaient été dépêchés spécialement pour surveiller cinq forçats qui y avaient été transférés temporairement du pénitencier de St-Vincent de Paul.

Ces cinq bagnards, dont deux refusèrent de s'évader, devaient comparaître le lendemain matin au procès d'un de leur présumé complice, Jean-Roch Morissette, accusé d'un vol à main armée perpétré à la demeure et sur la personne de M. Edouard Lacroix, industriel de St-Georges et ancien député du comté de Beauce au fédéral.

Le trio avait été condamné à neuf ans et six mois de pénitencier et à la peine du fouet en 1948 pour ce même vol à main armée. Malgré l'évasion, le procès eut lieu et Morissette fut honorablement acquitté.

Le département du procureur général attendrait la capture de Ethier pour faire comparaître les trois évadés en Cour du Magistrat, à St-Joseph, sous l'accusation de tentative d'évasion et de bris de prison. Actuellement, Hamel et Larche purgent le reste de la peine au pénitencier de St-Vincent de Paul, où une surveillance spéciale est exercée à leur égard.

Négociations prochaines

Toronto, 11. (PC) Des négociations en vue de mettre fin à la grève du réseau de transport de Toronto seraient entreprises bientôt.

A l'occasion de la septième journée de la grève, un officier de l'union des employés du tramway (F.A.T.-C.M.T.) a demandé hier que les entretiens soient repris pour faire cesser la grève de 4,700 employés du tram et des autobus.

Le président de la Commission de transport de Toronto, M. William McBrien, dit que la Commission "serait très heureuse de faire ce qu'elle peut" pour rencontrer les grévistes.

C'est au cours d'un discours devant les membres du club Kiwanis que le gérant d'affaires de l'union, M. James Robertson, a fait cette proposition.

"Nos hommes voudraient voir la grève réglée", a-t-il dit.

"Nous aimerions pouvoir rencontrer les membres de la Commission et discuter ce problème, mais jusqu'ici ils ont refusé".

Cette différence entre la conciliation dont le résultat n'est pas obligatoire et l'arbitrage dont la décision est obligatoire forçait encore hier 1,300,000 personnes dans la deuxième ville du Canada à compter sur les automobilistes "bons Samaritains", sur les postes de distribution de places dans les voitures organisés depuis le début de la grève, ou encore à marcher tout simplement.

Un quartier général pour l'OTAN

Washington, 11 (PA) On affirme dans les milieux bien informés que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'entendent sur la nécessité d'établir un quartier général de l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), mais que MM. Truman et Churchill sont en désaccord sur le siège de ce quartier général.

Londres a suggéré que l'OTAN ait son siège à Londres, qui sert actuellement de quartier général aux adjoints du conseil de cet organisme.

Par ailleurs, les Etats-Unis préféreraient Paris, afin que le centre des activités soit situé sur le continent même et près du quartier général du haut commandement de l'armée de l'OTAN.

Le problème sera soumis au conseil de douze membres qui doit siéger à Lisbonne le mois prochain.

L'AIDE FÉDÉRALE AUX UNIVERSITÉS

Ottawa, 11. (PC) Toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec, se sont entendues avec le gouvernement fédéral sur les conditions de la répartition par le Parlement de la somme de $7,100,000 votée dans le but de fournir une aide financière aux universités.

Le Québec est apparemment mécontent de la définition du gouvernement quant au genre d'institution qui a droit à la subvention. Le Québec a demandé qu'une Commission soit formée dans le but de décider quelle université du Québec a droit de réclamer l'aide financière fédérale.

C'est du moins ce qui a été déclaré hier par le ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, alors qu'il a énuméré les conditions requises des universités qui ont droit aux subventions. Le ministre a ajouté que la demande du Québec sera agréée.

Dans les autres provinces, 82 universités et collèges se partageront la subvention approuvée par le Parlement selon une recommandation de la Commission Massey sur les arts et les sciences.

Des accords ont été conclus après plusieurs entretiens entre le premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, et les premiers ministres provinciaux.

Les journaux au premier rang

New-York, 11. (PA) Tous les moyens de publicité ont retiré une somme record en 1951, $6,548,200,000 ou 15 p.c. de plus qu'en 1950, selon la revue "Printers' Ink". Les journaux ont obtenu la plus large part, $2,226,000,000 ou 34 p.c. du total.

MATONOL ONIQUE
Pour la santé et la joie de vivre
Demandez notre livret gratuit
MATOL SALES Co.
130, rue St-Jean Québec

Magasin à louer
1040 pieds de plancher, 2 vitrines, près du Carré d'Youville. S'adresser à
213 RUE ST-JEAN

SPECIALISTE
Yeux, oreilles, nez, gorge
Dr A. TREMBLAY
75 ST-JEAN TEL.: 3-7390
Résidence: 20 Monument, Giffard Tél.: 66-6242

VALISE PERDUE
Une valise a été perdue depuis L'Islet à Montréal, du côté du bas du fleuve sud. La personne qui l'a trouvée est priée de communiquer par téléphone au no 49 sonnez 4, St-Eugène, Co. L'Islet. Forte récompense promise.

SPECIAUX
POULES
catégorie A
6 à 7 lbs
52c
POULETS A 6 à 8 lbs 65c
DINDES A 10 à 14 lbs 67c
SAUCISSE boeuf et lard **49c**
JEUNE LARD FRAIS
épaule
45c lb
ROTI de filet 55c
FESSE complète ou moitié 55c
PANNE de lard 19c
Tête-fromagée le bol..... **19c**
JAMBON - FESSE
55c lb
EPAULE fumé 49c
BOEUF haché 65c
STEAK ronde haché 85c
BEURRE 1ère qualité 69c
A. Brindamour
BOUCHER
2 magasins pour vous servir
607, 3e AVENUE
LIMOILOU TEL.: 4-2600
37 ST-LAURENT
Haute-Ville — Tél.: 2-6418

HUILE A POELE
25 à 70 gallons 20½ sous
70 et plus 20 sous le gallon
Facture au compteur
VILMOND PARENT
51 Laviolette. Tél.: 3-0886

STENOGRAPHE DEMANDEE
bilingue, salaire jusqu'à $40.00 par semaine.
Ecrire
Casier 6074, Le Soleil

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Echelles à feu
Echelles extension
Escabeaux de toutes sortes
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ième Avenue. Tél.: 3-2151

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE
Gérald Martineau
93 St-Pierre Tél.: 5-5158

VOTRE SANTÉ L'EXIGE
Malgré des affaires pressantes prenez un bon repas a
HOTEL ST-ROCH
(strictement à l'épreuve du feu)
CUISINE CANADIENNE
Au centre de la ville et du commerce.
230, rue St-Joseph, Québec.
Spécialités: déjeuners de noces à prix modiques.

C'est si facile de faire du thé délicieux avec les
SACS DE THÉ "SALADA"

GARAGE A LOUER
Cause de santé avec $8,000 de stocks pour $4,000. Outillage de mécanique et débossage compris. Ouvrage garanti, plus que nécessaire. S'adresser à : BLAIS AUTOMOBILE, 464 St-Joseph, Lauzon, Zone 5375.

ATTENTION
Tous les membres du Royal Rifles of Canada, la première parade d'entrainement, aura lieu le 15 janvier prochain, à 7 h. 45 p.m.

Vos besoins quotidiens de
VITAMINES A, B1, B2, C. D. et NIACIN
dans une cuillerée de **Pana** NOURRITURE VITAMINEE
Nouveau ! Délicieux ! Sensationnel!
Chez votre épicier, grosse jarre 98c — Livret gratuit
MATOL 130 RUE ST-JEAN, QUEBEC TEL.: 3-3627

Depuis la sanction de la Loi de l'Habitation Familiale, en 1948, 10,424 chefs de familles ont bénéficié de ses immenses avantages.

L'UNION NATIONALE
Me J.-Léonard BLANCHARD
député de Terrebonne
sujet de la causerie:
"INDUSTRIE et TOURISME"
CE SOIR
10 h. 15
CHRC
Québec
(L'Union Nationale)

Attention Jobbers
Lots Manteaux, robes, station wagon, blouses, jupes, robes de chambre, etc. A sacrifier, cash—seulement. Ecrire à
Casier 6073 LE SOLEIL.

Argent à prêter
1ère Hypothèque ou deuxième hypothèque, aussi acheteur de Balance prix vente sur propriété.
M. WOLOSHEN
251 Boul. Charest — Tél.: 2-8431

Voyageur demandé
pour l'extérieur de la ville. Références exigées. Pour rendez-vous communiquez avec
LA PAPETERIE DE QUEBEC, Ltée
314, 1ère Rue, Québec
Tél.: 3-5437

5 *Etages d'effets de Ménage*
LINDSAY
203 Rue St Jean

VENTE DE JANVIER
20%
à nos
5 étages de meubles
CHESTERFIELDS
CHAMBRE À COUCHER
SALLES À DINER
SALLES À DÉJEUNER
DINETTES CHROMÉES
PETITS MEUBLES, TAPIS, etc.

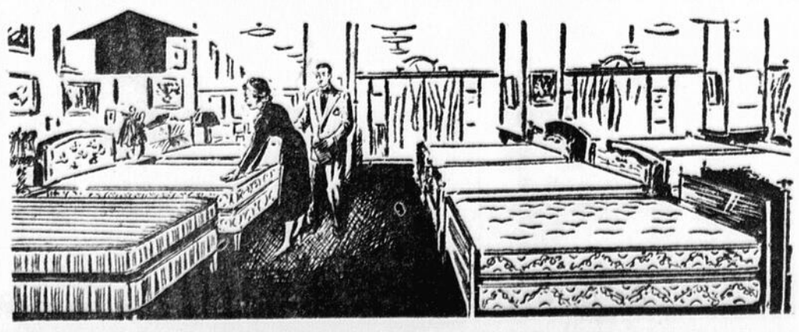

BARIL & DEMERS Enr.
VIANDE CHEVALINE DE L'OUEST (CANADA APPROVED SEULEMENT)
Grand Spécial
POUR 2 SEMAINES
BEURRE 1ère qualité vendu à ... **.65**
et saucisson à l'ail donné **GRATUITEMENT** avec tout achat de viande chevaline "Canada Approved" au montant de $3.00.

LARD, JAMBON, VEAU, POULET		VIANDE CHEVALINE, CANADA APPROVED	
EPAULE et SOC	.45	STEAK de Ronde	.65
COTE et FILET	.52	STEAK de Filet et Surlonge	.72
CHOP de lard	.59	FILET Mignon	.90
LARD HACHE	.50	ROTI Surlonge et Filet	.65
FESSE en morceaux	.52	MORCEAU pour Bouilli	.48
TETE et patte de lard	.25	STEAK Talon	.70
BAS DE COTE	.45	ROTI Croupe	.55
JAMBON Epaule	.46	STEAK Haché 3 lbs	.99
JAMBON Cottage	.63	SAUCISSON	.35
JAMBON Fesse	.58	SAUCISSE fumée	.39
JAMBON Cuit	.90	SAUCISSE fraiche	.35

Prenons commande
Tél. : 4-1062
Vendu à notre succursale de Québec-Ouest

LIVRAISON GRATUITE ET RAPIDE

En foule pour ce spécial aux succursales suivantes :
St-Sauveur: 740, Ste-Thérèse.....4-1062
Limoilou: 401, Canardière.....4-3044
Haute-Ville: 154, Crémazie.....2-6825
St-Roch: 123½ de la Couronne.....2-6743
Québec-Ouest: 329, Proulx.....7-0085